

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	5
1. CONSEIL GENERAL	6
1.1. PRÉSIDENCE	6
1.2. SECRÉTARIAT	6
1.3. OBJETS TRAITÉS	6
1.4. PROPOSITIONS / POSTULATS	8
1.5. QUESTIONS.....	8
1.6. RÉSOLUTIONS.....	8
1.7. MUTATIONS.....	8
2. CONSEIL COMMUNAL	9
2.1. SÉANCES	9
2.2. RELATIONS INSTITUTIONNELLES.....	9
2.3. RELATIONS AVEC LES COMMUNES VOISINES.....	10
2.4. FUSION DU GRAND FRIBOURG	10
2.5. RELATIONS EXTÉRIEURES.....	12
2.6. REPRÉSENTATIONS	12
2.7. PARTICIPATION DE LA VILLE DANS DIVERSES SOCIÉTÉS	13
2.8. NATURALISATIONS	14
3. ADMINISTRATION GENERALE	17
3.1. SECRÉTARIAT DE VILLE.....	17
3.2. COMMUNICATION.....	18
3.3. COHÉSION SOCIALE.....	19
3.4. ARCHIVES	23
3.5. CONTRÔLE DES HABITANTS.....	30
3.6. REGISTRE ÉLECTORAL	36
4. SERVICE JURIDIQUE	41
4.1. ACTIVITES.....	41
5. RELATIONS HUMAINES	43
5.1. STATISTIQUES DU PERSONNEL	43
5.2. SALAIRES ET INDEXATION	47
5.3. FORMATION CONTINUE	48
5.4. ÉVALUATIONS.....	50
5.5. ACTIVITÉS PARTICULIÈRES	51
6. FINANCES	52
6.1. COMPTABILITÉ.....	53
6.2. IMPÔTS ET ASSURANCES	53
6.3. CONTENTIEUX	64
6.4. IMMOBILIER.....	65
6.5. SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE (SCI)	66
6.6. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	67
6.7. ANALYSES ET CONTRÔLE DE GESTION.....	68

7. ECOLES	69
7.1. CYCLES D'ORIENTATION (CO)	70
7.2. ECOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES.....	74
7.3. ACCUEIL EXTRAFAMILIAL (AEF).....	78
7.4. ACTIVITÉS CULTURELLES.....	81
7.5. EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTS SCOLAIRES.....	83
7.6. PERSONNE DE CONTACT ÉCOLE - PARENTS MIGRANTS	84
7.7. PSYCHOLOGIE SCOLAIRE.....	86
7.8. MÉDECINE SCOLAIRE.....	88
7.9. SUBSIDES.....	95
8. POLICE LOCALE ET MOBILITE	96
8.1. POLICE LOCALE	96
8.2. POLICE DU STATIONNEMENT.....	104
8.3. INSPECTORAT DU FEU, PROTECTION CIVILE (PCi) ET ORCOC	106
8.4. SERVICE DU FEU	109
8.5. MOBILITÉ	113
9. GENIE CIVIL, ENVIRONNEMENT ET ENERGIE	123
9.1. SECTEUR VOIRIE.....	123
9.2. DÉCHARGE DE CHÂTILLON.....	131
9.3. STATION D'ÉPURATION DES EAUX (STEP).....	132
9.4. SECTEUR PONTS ET CHAUSSÉES	134
9.5. SECTEUR CADASTRE	140
9.6. SECTEUR ENERGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	143
10. URBANISME ET ARCHITECTURE	149
10.1. PROJETS URBAINS.....	150
10.2. ARCHITECTURE	163
10.3. INTENDANCE DES BÂTIMENTS.....	169
10.4. INSPECTORAT DES CONSTRUCTIONS.....	175
10.5. PARCS ET PROMENADES	178
10.6. CIMETIÈRE	181
10.7. ÉTABLISSEMENT HORTICOLE	185
11. INFORMATIQUE	187
11.1. ORGANISATION GÉNÉRALE	187
11.2. SECRÉTARIAT	189
11.3. PROJECT MANAGEMENT OFFICER (PMO)	190
11.4. SUPPORT ET APPLICATIONS.....	192
11.5. PROJETS ET BASES DE DONNÉES.....	195
11.6. INFRASTRUCTURES IT	196
11.7. DOMAINES GÉRÉS PAR PLUSIEURS UNITÉS.....	200
11.8. CENTRALE D'IMPRESSION.....	201
12. CULTURE	204
12.1. TEMPS FORTS 2018	204
12.2. RÉPARTITION DES RÔLES	205
12.3. POLITIQUE CULTURELLE DE LA VILLE DE FRIBOURG	207
12.4. BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE.....	208
12.5. DIALOGUE CULTUREL	209

12.6.	MÉDIATION CULTURELLE	211
12.7.	BLUEFACTORY, LE QUARTIER D'INNOVATION	212
12.8.	FONDATION ÉQUILIBRE ET NUITHONIE	212
12.9.	FINANCEMENT DES ACTIVITÉS CULTURELLES	213
13.	SPORTS.....	216
13.1.	PERSONNEL.....	216
13.2.	SOCIÉTÉS, CLUBS SPORTIFS ET INSTALLATIONS	218
13.3.	TRAVAUX EFFECTUÉS.....	219
13.4.	POLITIQUE GÉNÉRALE - ORGANISATION	221
13.5.	MANIFESTATIONS	222
14.	AIDE SOCIALE	225
14.1.	AIDE SOCIALE	225
14.2.	OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL (OCOT).....	232
14.3.	SUBVENTIONS AUX INSTITUTIONS À CARACTÈRE SOCIAL	237
14.4.	AUTRES TÂCHES	238
15.	CURATELLES D'ADULTES	239
15.1.	BILAN ANNUEL.....	239
15.2.	FORMATION CONTINUE	240
15.3.	STATISTIQUES DES DOSSIERS.....	241
15.4.	GESTION FINANCIÈRE	242
15.5.	AIDE PUBLIQUE.....	243
15.6.	ASSISTANCE À DES AUDIENCES	243
15.7.	COLLABORATIONS ET PARTICIPATIONS	243

AVANT-PROPOS

Le Conseil communal vous présente son troisième rapport de gestion de la législature 2016-2021. Pour l'année 2018, outre les nombreuses activités présentées dans le rapport, les principaux points marquants ont été les suivants.

Le **nouveau Plan d'aménagement local (PAL)** a été mis à l'enquête publique le 17 novembre 2018. Après plus de 10 ans d'études en coordination avec les Services cantonaux et communaux et les principaux acteurs publics et privés, le PAL a ainsi franchi une étape décisive. Le nouveau PAL déterminera le développement de la ville jusqu'en 2030, voire au-delà. Il prévoit de favoriser la qualité de vie en ville par le renforcement et la valorisation des espaces publics, le support de la nature en ville, la préservation de lieux de détente et le bon fonctionnement de la mobilité. La révision totale du PAL constitue l'un des objets les plus importants de la législature 2016-2021.

Le projet de **fusion du Grand Fribourg** s'est concrétisé en 2018, avec le début de la phase stratégique du projet. Durant celle-ci, les membres de l'Assemblée constitutive se sont réunis dans sept groupes de travail pour analyser les domaines spécifiques de la fusion et pour déterminer les contours généraux de la future Commune : son nom, son organisation, son cadre financier, ses armoiries et ses futures prestations. Ces éléments seront rassemblés dans le concept de fusion, qui sera mis en consultation en 2019. Les groupes de travail ont réuni des représentants de toutes les communes du périmètre, créant ainsi des lieux d'échange et de discussions constructives.

Sur le site sportif de **Saint-Léonard, la rénovation et l'agrandissement de la patinoire communale (P1)** a commencé et les travaux ont avancé comme prévu. Conduit par la société l'Antre SA, qui est au bénéfice d'un droit de superficie sur la P1, ce chantier est géré en étroite coordination avec les Services communaux et cantonaux. Pour la Ville de Fribourg, il constitue un élément important de la requalification du site sportif de Saint-Léonard. En parallèle, les études pour l'agrandissement de la patinoire d'entraînement (P2), la construction d'un parking et le réaménagement des espaces publics du secteur Saint-Léonard, pour lesquelles le Conseil général avait octroyé un crédit en octobre 2017 ont avancé comme prévu, afin que les synergies entre les deux chantiers (P1 et P2) puissent être exploitées au mieux.

La Ville de Fribourg a aussi eu l'honneur de recevoir en avril 2018 la visite du Président de la République fédérale d'Allemagne, M. Frank Walter Steinmeier, puis, au début du mois de juillet, le Conseil fédéral in corpore, à l'occasion de son excursion annuelle.

Die **Zweisprachigkeit** ist für die Stadt Freiburg ein wesentlicher Identifikationsfaktor. Der Gemeinderat hat deshalb das Institut für Mehrsprachigkeit (IFM) beauftragt, einen Bericht zur Situation der deutschen Sprache in unserer Stadt zu erstellen. Der Bericht des IFM wurde im Herbst dem Generalrat und der Öffentlichkeit vorgestellt. Er enthält eine Bestandaufnahme sowie umfassende Analysen aus historischer, juristischer und soziolinguistischer Perspektive. Gestützt auf diesen Bericht sollen verschiedene Massnahmen geplant und umgesetzt werden, welche die Situation der deutschen Sprache in Freiburg i.Ü. weiterhin festigen und verstärken werden.

Thierry Steiert,
Syndic / Stadtammann

1. CONSEIL GENERAL

Organigramme : voir chapitre 3 Administration générale.

1.1. Présidence

Le 25 avril 2018, M. Julien Vuilleumier est entré en fonction en qualité de Président du Conseil général. Il a succédé à Pierre-Alain Perritaz (PS), Blaise Fasel (PDC/PVL) assumant la Vice-Présidence.

1.2. Secrétariat

Le Secrétariat du Conseil général est doté de 2 (2) équivalents plein-temps (EPT) occupés par trois personnes, chargées principalement de l'organisation des séances du Conseil général et de ses Commissions, ainsi que de la rédaction des procès-verbaux (Conseil général : 620 (686) pages; Commissions: 386 (590) pages).

1.3. Objets traités

Le Conseil général a tenu 10 séances (13). Il a traité essentiellement des objets suivants :

- élection de Mme Marie Zbinden (UDC) en qualité représentante de la Ville au Conseil d'agglomération (19.02);
- élection de Julien Vuilleumier (Verts) en qualité de Président du Conseil général pour la période du 25 avril 2018 au 24 avril 2019 (27.03);
- élection de M. Blaise Fasel (PDC/PVL) en qualité de Vice-Président du Conseil général pour la période du 25 avril 2018 au 24 avril 2019 (27.03);
- élection de Mme Caroline Chopard (Verts) en qualité de membre de la Commission financière (27.03);
- élection de Mme Immaculée Mosoba (PS) en qualité de représentante de la Ville au Conseil d'agglomération (02.07);
- élection de M. Simon Murith (PDC/PVL) en qualité de membre de la Commission financière (29.10);
- élection de M. Jean-Luc Dreyer (PDC/PVL) en qualité de membre de la Commission de fusion (18.12);
- vente d'une parcelle de terrain de 256 m² située à la route du Jura (19.02);
- remise en état du pont des Neigles, 1^{ère} partie (27.03);
- approbation d'une dépense imprévisible et urgente de 300'000 francs pour la pose de filets provisoires anti-suicide sur le pont de Zaehringen (29.05);
- dissolution de la Commission de l'informatique (29.05);

- examen et approbation des comptes et du rapport de gestion 2017 de la Ville de Fribourg (29.05);
- Règlement scolaire de l'école primaire de la Ville de Fribourg (30.05);
- Règlement scolaire des écoles du cycle d'orientation de la Ville de Fribourg (30.05);
- modification du Règlement général de police de la Ville de Fribourg et du Règlement concernant les taxes d'empiétement sur le domaine public communal : exonération du paiement de taxes et d'émoluments en faveur des Associations de quartier (proposition no ii) et adaptation du délai pour le dépôt des demandes d'autorisation (02.07);
- prolongation du mandat confié à CORE Fiduciaire Revicor SA pour la révision des comptes de la Ville de Fribourg pour les exercices 2018, 2019 et 2020 (02.07);
- comptes 2017 de la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg (02.07);
- application des exigences formelles de la Préfecture de la Sarine et du Service des communes en matière de modification de règlements communaux au Règlement du Conseil général modifié le 28 mars 2017 et intégration de la proposition n° 3 fixant le nombre de signatures requis pour le dépôt d'un référendum facultatif contre une décision du Conseil général à 5% des citoyens actifs (18.09);
- crédit d'étude de CHF 3'025'000.-- pour la requalification du Bourg – étape 2 (29.10);
- examen du budget de fonctionnement 2019 de la Commune (18.12);
- examen du budget des investissements 2019 de la Commune (19.12);
- votes finals sur le budget 2019 de la Commune (19.12);
- plan financier 2019-2023 (19.12).

Le Bureau s'est réuni à 8 (7) reprises, y compris 1 séance extraordinaire le 16 août pour traiter du recours de MM. Murith, Altermatt, Wolhauser, Krienbühl, Giller et Wicht contre la décision arrêtée le 30 mai 2018 par le Conseil général adoptant le Règlement scolaire de l'école primaire de la Ville de Fribourg et le Règlement scolaire des écoles du CO de la Ville de Fribourg.

La Commission financière a tenu 12 (15) séances plénières, sous la présidence de M. François Ingold, puis de Mme Lise-Marie Graden. Les 5 groupes chargés de l'examen préparatoire du budget ont tenu 6 (6) séances.

La Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures a siégé 4 (6) fois, sous la présidence de M. Charles de Reyff.

La Commission de l'informatique, présidée par M. David Aebischer, s'est réunie à 2 (2) reprises et a été dissoute en séance du Conseil général du 29 mai.

La Commission de fusion, sous la présidence de M. Jérôme Hayoz, n'a pas siégé.

Une Commission spéciale chargée d'examiner les règlements scolaires a tenu 2 (0) séances, sous la présidence de M. Mario Parpan.

1.4. Propositions / Postulats

3 (1) propositions et 34 (19) postulats ont été traités par le Conseil général dans un rapport final du Conseil communal.

	Transmis	Retiré	Refusé- Irrecevable	Déposé et en attente de traitement	Transmis une année antérieure et liquidé en 2018
Propositions	0 (0)	2 (0)	2 (1)	1 (4)	0 (0)
Postulats	36 (36)	3 (3)	2 (5)	1 (5)	2 (3)

1.5. Questions

46 (41) questions ont obtenu une réponse en 2018. La liste complète est disponible auprès du Secrétariat du Conseil général.

1.6. Résolutions

0 (0) résolution a été adoptée.

1.7. Mutations

1.7.1. Départs

- | | | |
|-----|----------------------------|---------|
| 23. | M. François Ingold (Verts) | 13 mars |
| 24. | Mme Lorraine Ducommun (PS) | 16 août |
| 25. | M. Benoît Hemmer (PDC/PVL) | 31 août |

1.7.2. Entrées

- | | | |
|-----|--------------------------------|--------------|
| 23. | Mme Monica Mendez (Verts) | 13 mars |
| 24. | M. Stéphane Cudré-Mauroux (PS) | 21 août |
| 25. | M. Claude Richard (PDC/PVL) | 18 septembre |

2. CONSEIL COMMUNAL

2.1. Séances

Le Conseil communal a tenu 43 (43) séances ordinaires et 6 (11) séances extraordinaires, au cours desquelles il a pris 1'425 (1'548) décisions, soit en moyenne 33 (36) par séance. La liquidation des affaires a nécessité l'expédition de 1'053 (1'172) pages de correspondance, soit 815 (1'032) lettres.



De gauche à droite : Thierry Steiert, Syndic, Anne Banateanu, Secrétaire de Ville adjointe, Laurent Dietrich, Conseiller communal, Antoinette de Weck, Vice-Syndique, Pierre-Olivier Nobs, Conseiller communal, Andrea Burgener Woeffray, Conseillère communale, Catherine Agustoni, Secrétaire de Ville

2.2. Relations institutionnelles

Le 9 janvier, **le Conseil communal était reçu à l'Evêché** par Mgr Charles Morerod, Evêque du diocèse, pour procéder au traditionnel échange des vœux.

Le 25 avril, **il a rencontré le Conseil d'Etat** pour une séance lors de laquelle ont été abordés les thèmes du projet de fusion du Grand Fribourg, du Site sportif de Saint-Léonard et du terrain de la Poya, l'état du dossier de la Pila, le réaménagement du quartier du Bourg, la zone touristique de la Vieille Ville, l'Auberge de jeunesse, l'état de la situation à blueFACTORY ainsi que les problèmes de parking.

Le 9 octobre s'est déroulée la **rencontre annuelle avec le Rectorat de l'Université**, pour un échange portant sur divers projets de construction, dont celui de la Tour-Henri, la présentation des résultats du "Regionalisierungsbericht", la stratégie de digitalisation "Fribourg 4.0", ainsi que les événements organisés avec la collaboration de la Ville, à savoir la manifestation Explora et les manifestations au Jardin botanique.

2.3. Relations avec les Communes voisines

Le 12 juin, le Conseil communal a reçu celui de **Tavel**; lors de cette rencontre, l'ordre du jour portait sur la Vallée du Gottéron, le Plan d'aménagement local ainsi que l'Agglomération et la Fusion du Grand Fribourg.

Le 6 novembre, il s'est rendu à **Marly**; les discussions ont porté sur les liaisons routières entre Fribourg et Marly, le projet de fusion du Grand Fribourg et un échange d'expériences relatives au Marly Innovation Center et à blueFACTORY.

2.4. Fusion du Grand Fribourg

Le 1^{er} février, c'est dans la salle du Grand Conseil que l'**Assemblée constitutive du Grand Fribourg** s'est réunie pour la première fois. Cette séance inaugurale a porté sur l'organisation de l'Assemblée, l'élection de ses vice-présidents et du comité de pilotage; le Règlement d'organisation a été examiné et le budget 2018 adopté. Pour rappel, l'Assemblée constitutive a la tâche d'élaborer la convention de fusion qui devra être prête, au plus tard, le 30 juin 2020. Elle a défini les **cinq défis principaux pour le Grand Fribourg de 2030**.

Défi n° 1 : rassembler la population autour de l'identité d'une ville à visage humain
Défi n° 2 : assurer le développement des infrastructures et de la mobilité sur tout le territoire
Défi n° 3 : des prestations de qualité, pour toutes et tous
Défi n° 4 : la fiscalité au service des emplois et des prestations
Défi n° 5 : une richesse historique et culturelle à valoriser

Le **Comité de pilotage** a pour mission de faire l'état des lieux des prestations actuelles des Communes et d'élaborer une vision partagée des prestations de la future Commune fusionnée.

Le 28 mars, il a attribué les principaux mandats d'experts chargés de les accompagner dans leurs groupes de travail (administration, technique, entretien, écoles et société, finances, développement et politique).

La décision de décentraliser les séances plénières a valu à Marly d'accueillir la seconde séance de l'Assemblée le 6 juin. Les retours des groupes de travail, le concept de communication et les mandataires externes ont été présentés :

- expert en fusion de communes BDO, Habilis Conseil et SEREC;
- expert en finances publiques est confiée à BDO;
- expert en communication VIRTÙ Public Affairs.

Les personnes présentes ont été invitées à participer à des ateliers participatifs sur les grands thèmes de la fusion.

Lors de cette séance, le comité de pilotage a adhéré aux recommandations du groupe de travail administration :

- garantir l'emploi de tous les employés communaux lors de la fusion;
- impliquer les employés le plus tôt possible dans la réflexion sur la nouvelle organisation de l'administration communale;
- discuter avec eux de leurs compétences et de leurs aspirations quant à leur rôle dans la nouvelle organisation.

Concernant la **communication**, le site de [l'Assemblée constitutive](#) a vu le jour et a été doté d'un blog [Parlons d'identité!](#); trois newsletters ont été publiées; un logo officiel a été attribué; la communication, logo inclus, est bilingue français/allemand. Des événements participatifs, les "Grand Fribourg cafés" ont été organisés afin de permettre aux personnes habitant et/ou travaillant dans le Grand Fribourg d'échanger leurs idées et leurs propositions citoyennes sur le [développement économique, l'identité linguistique](#) et la [qualité de vie](#). Les conclusions de ces rencontres ont été synthétisées dans trois rapports d'impulsion, transmis au comité de pilotage et aux membres de l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg.



Logo de l'Assemblée constitutive

Des brochures et des flyers ont été distribués dans les principales entreprises et structures culturelles de toute l'agglomération. Plus spécifiquement, la Ville de Fribourg a intensifié sa communication autour de la fusion en distribuant un dépliant à tous ses collaborateurs, en créant une page dédiée sur son nouveau site, en diffusant et en relayant toutes les informations de l'Assemblée constitutive via ses différents canaux.

La 3^{ème} Assemblée constitutive a eu lieu à Avry-sur-Matran le 26 septembre. Les membres présents ont examiné le calendrier des travaux pour 2019 et la possibilité d'un vote consultatif auprès de la population ainsi que les comptes 2018 et le budget 2019. Finalement, lors de la séance plénière du 5 décembre 2018 à Granges-Paccot, les groupes de travail ont présenté leurs travaux et proposition, dont le choix du **nom de la future Commune fusionnée : Fribourg**.



Périmètre provisoire de la future commune fusionnée

2.5. Relations extérieures

Le 24 septembre, le Conseil communal a été accueilli par la **Municipalité de Vevey** pour une visite guidée du Festival Images, biennale des arts visuels, et un repas en commun.

Du 10 au 17 mai, M. le Syndic Thierry Steiert a représenté le Conseil communal à la **commémoration du bicentenaire de la fondation de la Ville de Nova Friburgo**, au Brésil.

2.6. Représentations

Le Conseil communal **s'est fait représenter à 193 (207) reprises** lors de manifestations en ville, dont 66 (60) fois par deux de ses membres ou davantage, pour un total de 319 (313) présences.

Le **vin d'honneur** a été offert dans 56 (51) cas, pour un total de 1'400 (1'265) bouteilles.

Le Conseil communal a notamment pris part à la majorité des **assemblées des Associations de quartiers** ainsi qu'aux **manifestations traditionnelles**, comme :

- les cérémonies officielles à la Cathédrale Saint-Nicolas;
- la soirée des Rois de la Landwehr;
- l'Inspection du Bataillon des sapeurs-pompiers;
- le Carnaval des Bolzes;
- les finales de la Coupe suisse de volleyball et de basketball;

- la Nuit des musées;
- la Journée de l'Europe et celle des Villes suisses;
- les Festivals : international de films de Fribourg, des Jean, des Georges, international de musiques sacrées, du Belluard, international d'orgues;
- la Fête de la Musique;
- les Rencontres de folklore internationales;
- la Journée d'accueil des nouveaux étudiants de l'Université et le Dies academicus.

Il a également participé ou s'est fait représenter à des **anniversaires**, comme :

- les 525 ans de la Société de tir de Fribourg;
- les 100 ans de la SUVA;
- les 30 ans du Centre de formation continue, de l'Association Lire et Ecrire, du restaurant Bindella, de la Fondation L'Estampille, de Lignum Fribourg et de la Fondation Intervalle;
- les 20 ans de l'atelier CREAHM;
- les 10 ans de l'Agglomération, de l'Institut du plurilinguisme et du Bûcher.

2.7. Participation de la Ville dans diverses sociétés

La Ville de Fribourg est actuellement détentrice d'actions, d'obligations, de parts sociales et de bons de jouissance d'une trentaine de sociétés.

Ses participations les plus importantes se trouvent dans des sociétés anonymes, dont :

- Bluefactory Fribourg-Freiburg SA;
- les Transports publics fribourgeois Holding SA;
- Groupe E Celsius SA;
- SINEF SA;
- Eau de Fribourg SA;
- SAIDEF SA pour l'incinération des déchets du canton de Fribourg;
- Effort Fribourg SA.

On peut encore citer Agy Expo SA, Bains de la Motta SA, Parking des Alpes Fribourg SA et Société immobilière de la Grenette SA. La Ville possède en outre un nombre important de parts sociales de la société Les Logements populaires Fribourg.

Les rapports d'activité et informations sur ces diverses sociétés sont en principe disponibles sur leurs sites Internet respectifs et via le Registre du commerce en ligne.

2.8. Naturalisations

Présidée par Mme Marine Jordan, la **Commission des naturalisations a siégé à 18 (24) reprises**. Elle a traité 113 (183) dossiers, dont 14 (27) en seconde instance. 11 (27) demandes ont été suspendues pour des raisons de connaissances civiques insuffisantes. Sur préavis négatif de la Commission des naturalisations, le Conseil communal a refusé d'octroyer le droit de cité à 3 (6) requérants.

Suite à l'abandon de la procédure pour diverses raisons (arriérés d'impôts, déménagement, départ à l'étranger, etc.), 5 (12) dossiers ont été archivés.

Sur préavis positifs de la Commission des naturalisations, le Conseil communal a octroyé le droit de cité de Fribourg à 151 (254) ressortissants étranger.

2018			2017	
1.	Kosovo	20	Kosovo	40
2.	Portugal	19	Portugal	31.5 ¹
3.	France	13	Turquie	15
4.	Macédoine	11	France	12.5
5.	Italie	9.5	Angola	11
6.	Espagne	8.5	Congo	10
7.	Togo	6	Italie	10
8.	Allemagne	5	Allemagne	9
9.	Ethiopie	5	Pologne	9
10.	Somalie	5	Ethiopie	7
11.	Turquie	5	Vietnam	7
12.	Congo	4	Cameroun	6
13.	Guinée	4	Burkina Faso	5
14.	Serbie	4	Macédoine	5
15.	Algérie	3	Inde	4
16.	Brésil	3	Irak	4
17.	Danemark	3	Pérou	4
18.	Bulgarie	2	Somalie	4
19.	Cameroun	2	Tunisie	4
20.	Cambodge	1.5	Espagne	3.5
21.	Belgique	1	Brésil	3
22.	Bolivie	1	Canada	3
23.	Royaume-Uni	1	Maroc	3
24.	Burkina Faso	1	Russie	3
25.	Chine	1	Togo	3
26.	Colombie	1	Belgique	2.5
27.	Croatie	1	Afghanistan	2
28.	Etats-Unis	1	Algérie	2
29.	Ghana	1	Bangladesh	2
30.	Irak	1	Bosnie	2

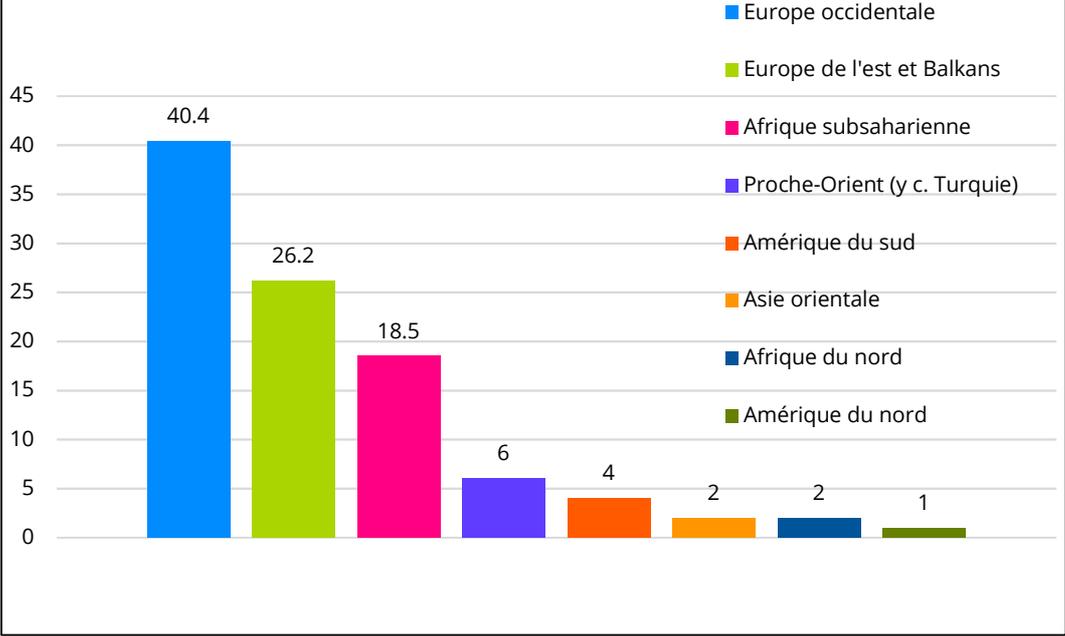
¹ Pour les ressortissants de double nationalité, il a été comptabilisé 0.5 par personne, par nationalité.

31.	Iran	1	Chine	2
32.	Non élucidé	1	Pakistan	2
33.	Pérou	1	Roumanie	2
34.	Roumanie	1	Sri Lanka	2
35.	Royaume-Uni	1	Syrie	2
36.	Yémen	1	Albanie	1
37.	Canada	0.5	Bénin	1
38.	Pologne	0.5	Cambodge	1
39.	Vietnam	0.5	Chili	1
			Colombie	1
			Côte d'Ivoire	1
			Cuba	1
			Erythrée	1
			Grèce	1
			Guinée	1
			Iran	1
			Liechtenstein	1
			République tchèque	1
			Rwanda	1
			Serbie	1
			Slovaquie	1
			Thaïlande	1
TOTAL		151		254

Par grandes régions, la répartition est la suivante :

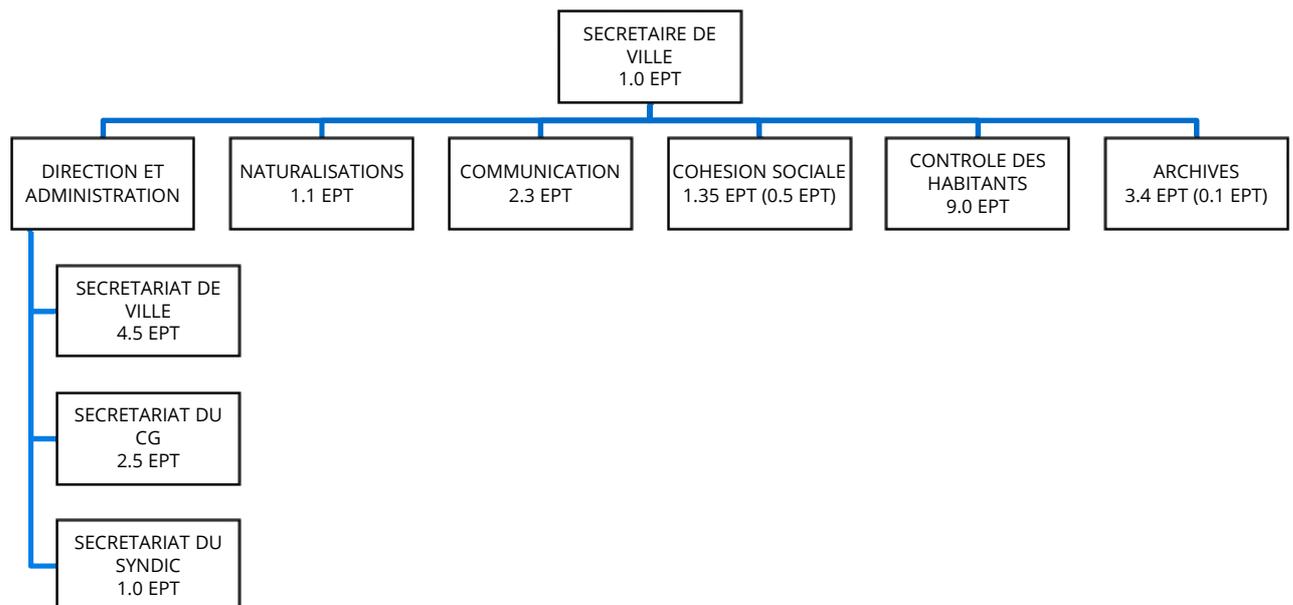
	2018		2017	
Europe occidentale	61	40,40%	71	28,00%
Europe de l'est et Balkans	39,5	26,20%	65	25,60%
Afrique subsaharienne	28	18,50%	51	20,10%
Proche-Orient (y c. Turquie)	9	6,00%	26	10,30%
Amérique du sud	6	4,00%	9	3,50%
Asie orientale	3	2,00%	11	4,30%
Afrique du nord	3	2,00%	9	3,50%
Amérique du nord	1,5	1,00%	3	1,20%
Sous-continent indien			8	3,10%
Amérique centrale			1	0,40%

Répartition par région



3. ADMINISTRATION GENERALE

L'Administration générale se trouve sous la direction de M. Thierry Steiert, Syndic. La Chef de service est Mme Catherine Agustoni, Secrétaire de Ville. 36 personnes assurent le bon fonctionnement du Service, pour 26,15 EPT².



3.1. Secrétariat de Ville

Les principaux documents établis en 2018 par le Secrétariat de Ville sont :

- déclarations :
 - de mœurs 30 (33)
 - de prise en charge 178 (165)
- diverses (copies conformes, etc.) 802 (564)
- légalisations de signatures 448 (427)

² Sans compter la Direction, les stagiaires et apprentis.

3.2. Communication

La cellule Communication compte 2.3 EPT (CDI). Suite au départ, en février 2018, de la première Chargée de communication de la Ville, une nouvelle personne a été engagée au printemps au même taux et pour un cahier des charges similaire.

La cellule est complétée par deux personnes sous contrat de droit privé : le mandat de la Coordinatrice de projets en communication numérique, en charge de la refonte du site Internet, a été prolongé. De plus, une personne a été engagée à 50% pour coordonner la communication liée à la fusion du Grand Fribourg.

Au 31 décembre, la cellule Communication était ainsi constituée :

- d'une Chargée de communication à 50%;
- d'un Chargé des relations presse à 50%;
- d'une Chargée d'édition *1700* à 80%;
- d'une Webmaster à 50%;

En contrat à durée déterminée :

- un spécialiste en communication numérique à 90%;
- une coordinatrice de communication Fusion à 50%;

Outre le travail courant, les activités suivantes ont fortement sollicité les collaborateurs.

Relations médias : la Communication a rédigé ou participé à la rédaction de 66 communiqués de presse et à l'organisation de 12 conférences de presse, ainsi que deux points presse à l'occasion de la réparation de la fontaine Jean Tinguely sur les Grand-Places. Elle a également participé à la rédaction de 15 discours et 4 éditoriaux pour les membres du Conseil communal.

Site Internet : la conception et le développement du nouveau site Internet a été le projet phare de l'année. La migration et révision des centaines de pages de l'ancienne à la nouvelle plateforme a représenté un travail conséquent. La nouvelle version du site Internet a été lancée officiellement le 23 août 2018, amenant des changements dans la distribution et la nature des tâches liées à sa mise à jour au sein de l'administration, ainsi que dans les possibilités de communication offertes. Le contenu en allemand a été largement revu et harmonisé.

Réseaux sociaux : le 31 décembre 2018, la page Facebook comptait 1810 "likes", contre 752 au 1^{er} janvier. Tout au long de l'année, 258 "posts" et partages ont été publiés sur la page.

Bulletin communal *1700* : la Communication a rédigé la majorité des articles parus dans les dix éditions de *1700*. Les photos de couverture du journal ont été réalisées par la photographe de la Ville.

Bulletin d'information du personnel BIP : les trois éditions du BIP ont porté sur les actualités des Services, les grands projets vus de l'intérieur, des dossiers historiques, les manifestations internes et les nouveaux collaborateurs.

Manifestations : la Communication a participé activement à l'organisation de la manifestation de bienvenue pour les nouveaux habitants et à l'événement de présentation des Services communaux à la population. Elle a également collaboré à la communication de l'étape fribourgeoise du prologue du Tour de Romandie 2018.

Communication interne : en collaboration avec les Relations humaines, la Communication a organisé trois matinées d'accueil et d'informations aux nouveaux collaborateurs, et assuré la mise à jour régulière du livret d'accueil.

3.3. Cohésion sociale

La Déléguée à la cohésion sociale, engagée à 75%, est placée sous la responsabilité de la Secrétaire de Ville. Elle a été assistée par deux coordinatrices de projet (60% et 50%).

3.3.1. Missions

- mettre en œuvre et coordonner la politique de cohésion sociale, de gestion de la diversité socio-culturelle (intergénérationnel, interreligieux, migration, handicap) et d'intégration, en phase avec la stratégie fédérale et cantonale;
- initier, promouvoir et accompagner des projets de cohésion sociale sur le plan communal, les animer et les mettre en œuvre;
- encourager, favoriser et créer des conditions propices à la cohésion sociale, aux rencontres et à la connaissance mutuelle de la population;
- assurer et coordonner l'accueil des nouveaux habitants et organiser des séances d'information à leur intention;
- soutenir et encadrer les organisations et associations de migrants;
- assurer la communication entre les autorités et la population résidente;
- financer, dans la limite des moyens disponibles, les projets s'inscrivant dans les domaines stratégiques définis par l'Administration générale.

3.3.2. Actions concrètes menées

- mise en œuvre du **programme d'intégration communal "PIF"** dans le cadre du programme d'intégration cantonal PIC 2, et de la convention de collaboration entre la Ville et l'Etat dans le domaine de l'intégration;
- organisation de la sixième **Fête des voisins**, le 24 mai;
- organisation de la sixième **Manifestation d'accueil des nouveaux arrivants**, le 24 novembre; suivi, pour la première fois, de l'événement **"A vos Services"**, (accès aux stands mis en place par les Services à toute la population de 14h00 à 16h00);
- mise en œuvre du contrat de collaboration (2018-2021) entre l'**association REPER** et la Ville de Fribourg, en collaboration avec les Services communaux concernés;
- coordination et soutien aux micro-projets mis sur pied dans le cadre du projet **"Paysage éducatif"**;

- coordination du projet **"Fribourg Sympa"** s'inscrivant dans le cadre du projet cantonal "Commune Sympa – Gemeinsam in der Gemeinde", préparation des séances de la "Commission Fribourg Sympa", organisation de la troisième volée de formation "Agents Sympas", en collaboration avec l'espace de formation l'Etrier, accompagnement des Agents Sympas dans la participation et la mise en place de projets;
- participation au CoPil et à la CoTech du projet **Fribourg (ou)vert**; organisation de la participation des enfants dans le cadre de l'élaboration de la place de jeu "Parc du Renard" et mise en place du concept de fonctionnement du jardin partagé "Pré Fleuri", deux sites faisant partie de ce projet;
- élaboration du concept de remerciement des bénévoles **"Hip Hip Hip Bénévolat"** et organisation d'un "Happening" à la Place Georges-Python (samedi 26 mai) et une soirée officielle au Nouveau monde (mercredi 13 juin), en collaboration avec le Réseau Bénévolat Netzwerk;
- participation à la coordination d'un programme annexe d'activités en marge de l'**exposition de photographies Itinéraires entrecoupés** de Ghislaine Heger, qui sera présenté en mars 2019 à blueFACTORY, en collaboration avec diverses associations fribourgeoises;
- participation au groupe d'accompagnement mis en place par la Direction cantonale de la santé et des affaires sociales pour le **Foyer des Remparts**;
- **recherche de subsides** auprès de l'Etat, de la Confédération et de Fondations, notamment pour les projets Paysage éducatif, Manifestation d'accueil des nouveaux habitants et Communes Sympas;
- **entretiens avec les diverses associations** concernées et **soutien à leurs projets** d'intégration et de cohésion sociale.



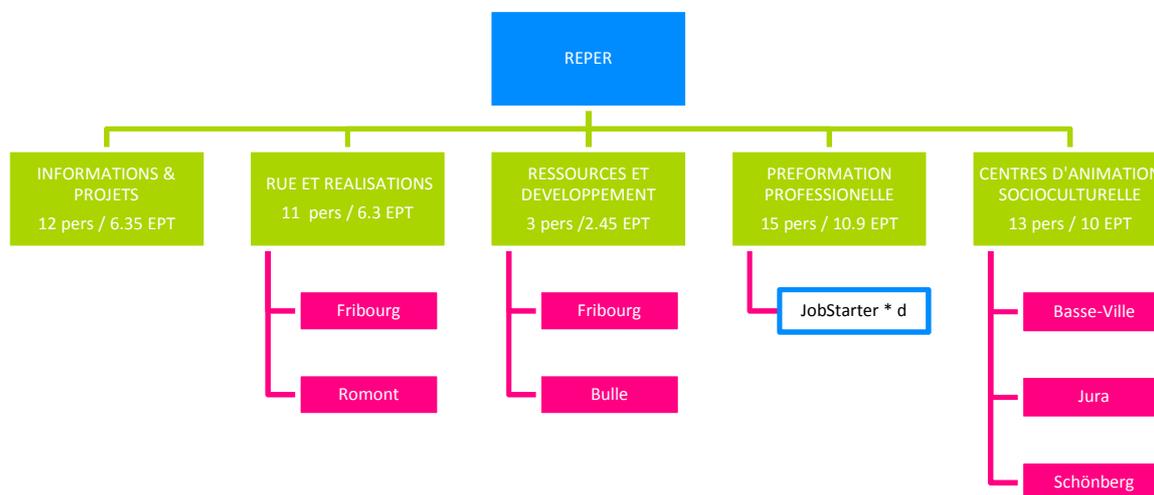
Les bénévoles ont été remerciés par un "happening" à la place Georges-Python

3.3.3. Centres d'animation socioculturelle de Fribourg (CAS) REPER

La direction de REPER est assurée par M. Philippe Cotting, le responsable de secteur est M. Michael Schweizer. L'équipe se compose également de :

- 8 animatrices et animateurs (4.65 EPT);
- 3 animatrices et animateurs en formation en cours d'emploi - CFC et EES (2 EPT);
- 2 postes de gestion et d'administration (0.6 EPT).

Elle peut également compter sur l'appui d'une trentaine de monitrices et moniteurs, de trois stagiaires HES et de plusieurs bénévoles.



Ses missions sont les suivantes :

Un contrat de collaboration lie la Ville de Fribourg aux trois Centres d'animation socioculturelle (CAS) de la Ville de Fribourg (Schoenberg, Basse-Ville et Jura). Les CAS sont à disposition de toutes et tous et proposent :

- des temps d'accueil et des activités;
- des locaux ainsi qu'un savoir-faire et un savoir-être professionnels pour soutenir la vie dans les quartiers et renforcer les liens sociaux et culturels au sein de la ville.

Les buts poursuivis sont :

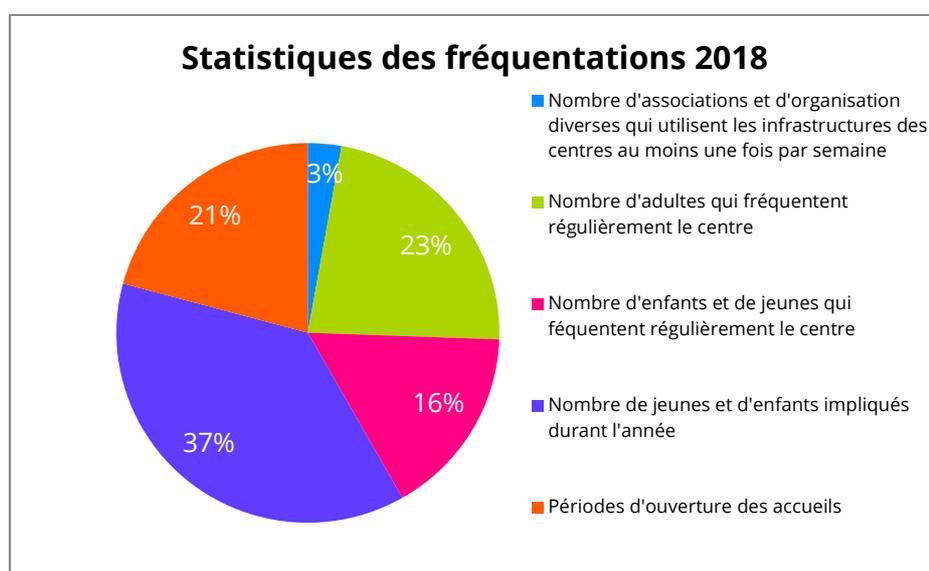
- permettre le développement de projets;
- favoriser l'écoute;
- valoriser les différences;
- offrir des espaces d'expression et renforcer les compétences des groupes et des individus.

Les animatrices et animateurs reconnaissent et stimulent le potentiel de chaque être humain, quel que soit son âge, son sexe ou sa provenance.

Les CAS développent leurs activités dans le cadre d'une **mission globale de promotion de la santé et de prévention**. Afin de remplir leur mission de manière optimale, ils se sont fixé des objectifs généraux se déclinant à travers **six axes de travail** : la prévention, l'éducation non-formelle, la participation, l'intégration, la culture, et le développement durable.

En 2018, les actions menées ont été les suivantes :

- renforcement significatif du soutien visant à favoriser la vie associative et culturelle en ville de Fribourg. Actuellement **40 associations** bénéficient d'un soutien des centres et utilisent au moins une fois par semaine leurs locaux;
- finalisation de la **réorganisation de l'animation socioculturelle en Basse-Ville**, avec un renforcement significatif de la participation des associations;
- mise en place d'un pôle **de danse urbaine** au Jura. Deux salles du centre ont été dédiées à cette activité afin d'en faciliter la pratique en ville de Fribourg;
- mise en place **d'un projet participatif à l'attention des enfants** et des jeunes dans les trois centres de la ville. Chaque jeune peut actuellement venir dans les centres avec l'envie de réaliser un projet; Il y trouvera des compétences et moyens permettant sa réalisation, de même qu'un outil de gestion de projet adapté. En 2018 38 projets ont été réalisés;
- participation active à divers **projets communaux** tels que Paysage Educatif, Fribourg Sympa, espaces de rencontre au Schoenberg dans le cadre de Fribourg (ou)vert, etc.;
- mise en place d'un **concept d'accueil et d'information pour les primos-arrivants**;
- réalisation de + de 800 activités et projets tout au long de l'année;
- entretien de **partenariats** avec les écoles primaires et secondaires, les associations de quartier, le Service de la santé publique, le Service de l'enfance et de la jeunesse, les paroisses, les associations de quartier, l'Association fribourgeoise pour l'animation socio-culturelle, d'autres secteurs de REPER, Le Port, Werkhof, FRIMA, Contemuse, etc.



3.4. Archives

Les Archives de la Ville de Fribourg (AVF) ont pour mission la **collecte**, la **conservation** et la **communication de documents** constituant la "mémoire plurielle" de la ville.

Les AVF sont placées sous la responsabilité de l'Archiviste de Ville, secondé par cinq collaborateurs scientifiques (3,5 EPT).

Depuis l'automne 2009, les AVF sont officiellement **reconnues d'importance nationale** (objets A) dans l'*Inventaire suisse des biens culturels (Inventaire PBC)*, approuvé par le Conseil fédéral.

3.4.1. Préarchivage / Archivage / Procédures internes

Les AVF se composent principalement de **fonds administratifs à partir de 1799/1803**, cette dernière année marquant la séparation officielle de la Ville et de l'Etat de Fribourg (*Acte de Dotation pour la Ville de Fribourg en Üchtlandie, du 8 octobre 1803*). Il s'agit principalement de documents produits ou reçus par le Conseil communal, le Conseil général et les Services communaux. A l'exception de ceux demeurant dans lesdits Services, l'ensemble de ces fonds (préarchives/archives) représente actuellement un total de 1'349 m/linéaires (1'327 m/linéaires = m/l).

Dans le but de les informer sur la mission des AVF, 7 (9) Services communaux ont été contactés et visités en 2018. Les modalités pratiques concernant le **préarchivage** et/ou l'**archivage** définitif ont constitué le point central de ces rencontres.

Les AVF sont de même étroitement associées au projet stratégique de mise en place d'une solution de **gestion électronique des documents** (GED) pour la Ville de Fribourg et son administration. Intégrées au Comité de pilotage, elles ont pris part à 11 séances de travail.

A relever enfin que l'ensemble des processus et procédures des AVF a fait l'objet, au cours de 10 séances de travail, d'un descriptif détaillé et d'une validation dans le cadre du projet Optimiso, visant à doter l'administration communale d'un '**Système de contrôle interne**' (SCI).

3.4.2. Versements / Dépôts

Représentant un total de 16 mètres/linéaires (22 m/l), divers documents ont été versés/déposés aux AVF par plusieurs Services, ainsi que par le Musée Gutenberg Fribourg et l'Amicale des Patrons Boulangers-Pâtisseries de la Ville de Fribourg (APBPVF), via l'Union Patronale du Canton de Fribourg (UPCF).

3.4.3. Travaux de classement et d'inventaire

📌 Inventaire des fonds documentaires de la Ville

En raison des nombreuses sollicitations patrimoniales et compte tenu de la force effective de travail disponible, les AVF n'ont pu que poursuivre de manière discontinue leurs travaux généraux de classement et de conditionnement. Elles ont toutefois initié une importante opération d'inventorisation et de description de leurs fonds administratifs déposés à la Maison de Justice, leur récolement systématique (inventaire physique) ayant débuté en octobre.

Outre la réalisation d'un nouvel *Inventaire des fonds documentaires de la Ville* et l'étude de son accessibilité en ligne à moyen terme, les AVF entendent pleinement satisfaire aux dispositions légales de la *Loi sur l'archivage et les Archives de l'État (LArch)*, du 10 septembre 2015, et de son *Règlement d'exécution (RArch)*, dont l'entrée en vigueur est prévue courant 2019.

📁 Inventaire des collections de la Ville

Les œuvres de la *Collection de la Ville* continuent à faire l'objet de contrôles et de mises à jour via le logiciel de gestion *MuseumPlus Ria* (Zetcom AG, Bern), complétées par une documentation idoine. Public, institutions et Services communaux ont pu bénéficier de ce logiciel. Il recense en l'état près de **800 objets** (sculptures, tableaux, gravures, affiches, vitraux...) répartis dans l'ensemble des bâtiments communaux et dans les espaces publics.

A la **Maison de Ville**, des affiches historiques provenant de la *Collection de la Ville* ont été accrochés à la salle des Kybourg, tandis qu'un triptyque photographique de Michel Roggo a pu être installé à la salle Marcel-Clerc.

Des travaux de conservation et de restauration ont été réalisés sur le décor peint de la **chapelle du CO du Belluard**, créé par l'artiste Roger Bohnenblust (1929-1979). 10 visites guidées bilingues ont été organisées pour les associations de quartiers, l'évêché, la paroisse réformée et le corps enseignant. Les travaux conservatoires portant sur trois **affiches historiques** de Fribourg et deux **créations** de la photographe Eliane Laubscher ont également été menés à bien. La restauration du portrait du facteur d'orgues **Aloyse Mooser** (1870) a été achevée, permettant ainsi son retour dans la salle du Conseil communal.

Six sculptures, don de l'artiste **Jean-Jacques Hoffstetter**, ont été installées dans le jardin intérieur de l'ancien Hôpital des Bourgeois; la présentation au public et à la presse a eu lieu le 19 septembre.

La première phase de l'*Inventaire raisonné du Galetas des Pompiers* s'est achevée, recensant près de 1'000 objets sur *MuseumPlus Ria*. La présentation du **rapport** a eu lieu au Galetas, le 1^{er} octobre, en présence du directeur de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB), des autorités communales et du président des Amis du Galetas. Deux exemplaires complets des fiches d'inventaire ont été édités sur papier et remis respectivement aux directions de l'ECAB et à la Police locale et la Mobilité. **4 visites guidées thématiques** du Galetas ont par ailleurs été mises sur pied pour des groupes VIP, en français et en allemand. La participation à la traditionnelle **Nuit des Musées** (26 mai) a mis en lumière l'incendie de l'Hôpital des Bourgeois (10 octobre 1937). A relever enfin que l'**exposition permanente** du Galetas a été enrichie par divers objets et documents visuels.

L'*Inventaire systématique de la Collection de la Bourgeoisie*, sise au Service des Affaires bourgeoises et à l'Aigle-Noir/Maison Vicarino, a commencé début 2018. Les Archives ont procédé à la numérotation, à l'étiquetage, à la documentation photographique et au contrôle de l'état de conservation des œuvres. La saisie des données est également effectuée sur *MuseumPlus Ria*. En vue d'un prêt au **Musée national suisse à Zurich**, le vitrail héraldique du maître verrier Josias Murer, daté de 1608, a été restauré. Aussi a-t-il été remplacé in situ au Salon Vicarino par un fac similaire.



Sculptures de J.-Jacques Hofstetter dans la cour intérieure de l'ancien Hôpital des Bourgeois

👉 Inventaire du Fonds et de la Collection Jean Dubas-Cuony

Le **Fonds Jean Dubas-Cuony** a été substantiellement complété par une **Collection de divers objets significatifs** appartenant à cette famille, objets relevant essentiellement du patrimoine iconographique et mobilier fribourgeois. Avec les précieux conseils de spécialistes et le concours des donateurs, les travaux de conditionnement et de recensement de ladite Collection se sont poursuivis. En outre, son volet graphique a fait l'objet d'une nouvelle numérotation sur *MuseumPlus Ria*, avec scannage ad hoc, identification et contextualisation.

Dans l'élan de l'**exposition-hommage "PassagesÜbergänge' Fribourg dans la Collection Jean Dubas – Freiburg in der Sammlung Jean Dubas"** au Musée Gutenberg (2015), une **Commission consultative** a été mise sur pied par la Ville. Elle s'est réunie pour la première fois le 20 avril, sous la présidence de M. le Syndic.

👉 Autres inventaires

Les AVF assurent de même la mise à jour de l'**Inventaire général des livres** (y compris des plaquettes et autres supports audiovisuels) ayant été achetés ou reçus par le Secrétariat de Ville et portant, en l'état, sur 237 titres.

Elles assurent également l'**Inventaire général des cadeaux** offerts aux Autorités de la Ville, lequel porte, en l'état, sur 213 objets singuliers (assiettes, cuillères, fanions, médailles, sérigraphies...).

3.4.4. Conservation et restauration

Les AVF ont poursuivi leurs **travaux généraux de conditionnement** pour la pérennisation de plusieurs fonds/séries documentaires en modifiant/améliorant leurs conditions de conservation. Aussi diverses interventions ad hoc ont-elles été entreprises dans des **dépôts de préarchives/archives de l'administration**, avec le soutien de l'Intendance des bâtiments et des Services concernés.

Les travaux de **conservation-restauration de documents** se rapportant notamment à la série des "Protocoles de l'Exécutif" se sont poursuivis avec l'Atelier de reliure de l'Etat (SAMI), l'Atelier für Buch- und Papierrestaurierung Strebel AG (Hunzenschwil), ainsi qu'avec l'Atelier de restauration "A Livre Ouvert" (Fribourg).

Les AVF ont de même initié l'élaboration d'un **"plan d'urgence"**, associant entre autres plusieurs intervenants professionnels extérieurs. Cette opération majeure a pour objectif de regrouper les **procédures de sauvetage en cas de sinistre des collections/fonds** se trouvant dans leurs dépôts. Elle offre un cadre d'action global dès les premiers moments d'un sinistre et ce jusqu'à la remise en état du cadre général et la réintégration de l'ensemble des collections et fonds patrimoniaux impactés.

Enfin, les AVF continuent à développer leurs contacts directs avec de nombreuses institutions, musées, ateliers et associations professionnelles en lien avec la conservation et la restauration.

3.4.5. Acquisitions / Dons / Nouvelle plateforme numérique (RERO-SLSP)

Destinée à l'administration communale et aux chercheurs, **la bibliothèque de travail** des AVF, consacrée prioritairement à l'histoire locale et régionale, s'est enrichie de nouveaux titres. Indépendamment du Fonds Jean Dubas-Cuony, elle comptait au 31 décembre environ 2'450 titres provenant du Secrétariat de Ville, d'achats et de dons (collectivités publiques, institutions et associations culturelles, instituts universitaires, entreprises, particuliers...). Tous ces titres sont accessibles via **RERO**.

En sa qualité de bibliothèque associée à la BCUF, la Bibliothèque des AVF a participé, le 21 septembre, à une importante séance stratégique concernant le projet **SLSP (Swiss Library Service Platform SA)**, plateforme amenée à remplacer 6 réseaux de bibliothèques actifs en Suisse (RERO, Nebis, IDS Bâle-Berne, IDS Lucerne, IDS Saint-Gall, Sbt). Relevant précisément de la BCUF quant au volet bibliothéconomique et sur préavis de cette dernière, la Bibliothèque des AVF, après un examen attentif des conditions, a fait part à la direction de SLSP de son souhait d'adhérer à cette nouvelle plateforme, toujours en sa qualité de bibliothèque affiliée à la BCUF, coordinatrice et répondante du projet sur le plan cantonal.

3.4.6. Services à l'administration et au public

110 (101) recherches, rapports, synthèses historiques, préfaces et éléments de discours ont été réalisés à la demande du Conseil communal et des Services.

41 (41) reportages photographiques ont été réalisés pour le compte de l'Administration communale.

Outre les nombreuses et diverses informations communiquées téléphoniquement, il a été répondu par écrit (poste et/ou courriel) à **45 (41) demandes de renseignements** émanant de particuliers, d'administrations publiques, d'institutions et d'associations culturelles et professionnelles, d'écoles et d'établissements scientifiques, tant en Suisse qu'à l'étranger.

26 (31) personnes ont commencé ou poursuivi régulièrement des recherches aux AVF, soit 11 (13) pour des travaux académiques et du secondaire II (1 thèse de doctorat, 2 mémoires de maîtrise, 2 séminaires, 6 travaux de maturité), 2 (2) pour des généalogies, 13 (16) pour des expositions thématiques, ouvrages commémoratifs, publications didactiques, recensements patrimoniaux et divers articles scientifiques ou de vulgarisation pour le compte, notamment, des *Annales Fribourgeoises*, des *Freiburger Geschichtsblätter* et de *Passé simple*.

11 (12) élèves de l'école primaire et du secondaire I (Fribourg), ainsi que de classes en visite sur les bords de la Sarine, ont obtenu divers renseignements généraux sur l'histoire de la ville, de même que des informations en lien avec des cours de civisme (remise de documents appropriés).

3.4.7. Publications / Reportage

Portant sur les thématiques en lien avec le 525^{ème} anniversaire de la Société de Tir de la Ville, le bicentenaire de Nova Friburgo, Fribourg pendant la Première Guerre mondiale, la nomenclature en ville de Fribourg et les affiches touristiques de la Société de développement (SDF) entre 1900 et 1958, les AVF ont rédigé plusieurs articles, comptes rendus et/ou pris part à la préparation de nombreuses publications et reportages.



Affiche promotionnelle de Fribourg,
réalisée par le graphiste Willy Jordan en
1949
[Fonds SDF/AVF]

3.4.8. Activités scientifiques / Législation / Formation

Jumelage Fribourg - Rueil-Malmaison (F)

Les AVF sont étroitement associées aux activités du jumelage entre Fribourg et Rueil-Malmaison et ont pris part aux programmes et manifestations de la **Médiathèque Jacques-Baumel**, du **Musée historique de Rueil-Malmaison** et de la **Société Historique** éponyme : Conseil d'administration et assemblée annuelle, Centre de documentation et recherches spécifiques, Journées du patrimoine, conférences.

Elles ont notamment collaboré à la conception et à la réalisation de l'**exposition sur "Les Gardes Suisses à Rueil"** présentée à la Médiathèque Jacques-Baumel (6 – 28 octobre) et prononcé une conférence lors de son vernissage.

Elles ont de même été représentées à l'occasion de la réception, à Fribourg et Villars-sur-Glâne, d'une délégation de jeunes judokas du Club de Rueil-Malmaison, dans le cadre d'un **échange sportif** entre les deux cités (15 – 17 juin).

Société de Tir de la Ville de Fribourg – Confrérie de Saint-Sébastien (1493 – 2018)

Associées au 525^{ème} anniversaire de la Société de Tir de la Ville de Fribourg, les AVF ont été invitées à prononcer une conférence à l'occasion de l'**Acte officiel** en la salle du Grand Conseil, conférence ayant pour titre : "Quelques aspects et surprises au sujet de la Confrérie des Tireurs de Saint-Sébastien" (27 janvier).

Fribourg à la carte – Freiburg à la carte

Avec le concours du secteur du Cadastre, les AVF ont été étroitement associées à la préparation et à l'animation de l'exposition intitulée "*Fribourg à la carte. La ville de 1822 à nos jours – Freiburg à la carte. Die Stadt von 1822 bis heute*" mise sur pied par la BCUF, avec le concours du Centre d'enseignement et de recherche francophone pour l'enseignement au secondaire I et II de l'Université de Fribourg (CERF) et du Service cantonal du cadastre et de la géomatique (28 septembre 2017 – 24 février 2018). Elles ont de même étroitement collaboré à la **publication bilingue de l'Atlas éponyme**, une réalisation pionnière pour la Suisse.

Formation professionnelle AID

Poursuivant leur fructueux partenariat avec la BCUF et les AEF dans le cadre de la formation professionnelle, les AVF ont accueilli, de janvier à mars, deux stagiaires en vue de la préparation de **leur CFC d'agent(e) en information documentaire (AID)**, stagiaires provenant précisément de la BCUF.

3.4.9. Autres activités

📌 Activités organisées par les AVF

- visite bilingue des Archives à l'intention des **guides de Fribourg Tourisme et Région** à l'occasion de leur assemblée/rencontre annuelle (7 mars);
- visite guidée du **quartier du Bourg** destinée aux nouveaux collaborateurs de la Ville de Fribourg (5 juillet);
- visite guidée des bâtiments universitaires de Miséricorde à l'intention des participants/gagnants du **Concours annuel 1700** (17 octobre);
- exposé sur l'incendie de l'Hôpital des Bourgeois (1937) à l'occasion du **40^e anniversaire de la Bibliothèque de la Ville**/volet "historithèque" (14 décembre).

📌 Activités et manifestations avec représentation des AVF

- séance de présentation par le Service cantonal de la culture (SeCu) aux services et institutions non-étatiques du projet de **Centre de stockage interinstitutionnel cantonal (SIC)** prévu à Domdidier (4 juillet);
- vernissage aux AEF de la publication des actes des Colloques ayant marqué, à Paris et à Fribourg, le 5^{ème} centenaire de la signature, sur les bords de la Sarine, de la **Paix perpétuelle avec la France (1516 – 2016)**, en présence des autorités cantonales et communales, ainsi que des représentants diplomatiques de l'Ambassade de France en Suisse et de la Société d'histoire de la Suisse romande, co-éditrice de l'ouvrage (26 septembre);
- inauguration officielle, en présence des représentants des autorités des douze **Villes de Zaehringen-Zähringerstädte**, de l'exposition "**Die Zähringer. Mythos und Wirklichkeit**", réalisée à l'instigation de l'Universität Freiburg i. Br., de l'Alemannisches Institut, de la Sparkasse Freiburg-Nördlicher Breisgau et des Stadtarchiv Freiburg i. Br. (14 - 15 décembre).

En partenariat avec les AEF, la BCUF et la Bibliothèque de Saint-Michel, les AVF ont mis sur pied deux séances thématiques consacrées aux sources documentaires premières et à leur accessibilité à l'intention des étudiants de troisième année du **Collège Saint-Michel** effectuant un **travail de maturité en histoire régionale** au cours de l'année scolaire 2018-2019.

3.5. Contrôle des habitants

Le Contrôle des habitants est placé sous la responsabilité d'un Chef de secteur et composé de neuf collaborateurs.

Il est responsable de la saisie informatique et de la gestion des adresses pour l'ensemble des Services communaux.

3.5.1. Statistiques de la population résidante

Au 31 décembre, la variation de la population résidante (établissements et séjours) se traduisait par les chiffres suivants :

		2018	2017
Population suisse - établie	57.72%	23'993	24'033
Population suisse et étrangère - séjour	7.72%	3'210	3'280
Population étrangère	34.56%	14'369	14'347
Total général		41'572	41'660

3.5.2. Statistiques de l'état civil

	2018	2017
Naissances	481	465
Mariages	239	229
Divorces	191	208
Partenariats enregistrés	6	7
Partenariats dissous	1	1
Décès	298	337
Actes de reconnaissance	52	62
Changements de noms et prénoms	214	222
Naturalisations / Réceptions bourgeoises	280	230
Adoptions	0	0

3.5.3. Travaux ordinaires

Dans le cadre de ses travaux ordinaires, le Contrôle des habitants a effectué, entre autres (suisses et étrangers confondus) :

	2018	2017
Changements d'adresses	2'938	3'013
Enregistrement de dépôts de papiers de légitimation dont :	4'694	4'541
• suisses (établissement et séjour)	2'593	2'575
• étrangers (établissement et séjour)	2'101	1'966
Retraits d'actes d'origine et de papiers de légitimation dont :	5'065	4'822
• suisses (établissement et séjour)	3'014	2'725
• étrangers (établissement et séjour)	2'051	2'097
Annulations de départ	110	70
Annulations d'arrivée	11	4

3.5.4. Principaux documents établis

Personnes "légalement" domiciliées à Fribourg

Le Contrôle des habitants tient le contrôle des actes d'origine et des attestations de dépôt, délivre les certificats d'établissement et les attestations de séjour, établit les prolongations des attestations de dépôt, les duplicatas, etc.

	2018	2017
Attestations de dépôt pour légitimer le séjour dans une autre commune	122	112
Prolongations des attestations de dépôt pour légitimer le séjour dans une autre commune	74	52
Duplicatas de certificats d'établissement et/ou de séjour	0	0
Certificats de vie pour toucher une rente	454	390

Passeports - Cartes d'identité

	2018	2017
Demandes de cartes d'identité	150	161
0-18 ans / adultes	10/140	15 / 146

Visas

	2018	2017
Visas institutions publiques / attestations de domicile	3'077	3'959

Personnes en séjour

	2018	2017
Prolongations d'attestations de séjour	2'176	2'188

Rappels (nouveaux arrivés)

	2018	2017
Invitation au changement d'adresse	357	332
1 ^{er} rappel	1'793	1'827
2 ^{ème} rappel	580	547

Rappels informatisés

Changements de situation (dépôt acte d'origine)	2018	2017
1 ^{er} rappel	47	58
2 ^{ème} rappel	10	31

Majorité civique (dépôt acte d'origine)	2018	2017
Avis	143	140
1 ^{er} rappel	49	72
2 ^{ème} rappel	18	24

Attestations de séjour échues	2018	2017
1 ^{er} rappel	2'780	2'591
2 ^{ème} rappel	524	457

Naturalisations (dépôt AO)	2018	2017
1 ^{er} rappel	23	53
2 ^{ème} rappel	5	11

Enfants (dépôt AO)	2018	2017
1 ^{er} rappel	1	10
2 ^{ème} rappel	1	0

Décisions administratives	2018	2017
Notifiées	227	215
Réclamations au Conseil communal	1	0
Réclamation admise	1	0
Réclamation retirée	0	0
Réclamation pendante	0	0

Demande mandat d'amener / Dénonciation à la Préfecture	40	55
--	----	----

Contrôles de signatures	2018	2017
Total des signatures contrôlées	11'140	10'449
Signatures pas valables	2'913	2'140
Référendums	784	2'854
Initiatives	7'443	5'455
Motions cantonales / Autres	0	0

Dans cette statistique ne sont pas comprises les recherches d'adresses effectuées pour les Services, les recherches d'adresses à but commercial ou privé en conformité avec la Loi sur le contrôle des habitants et la Loi sur la protection des données, la collaboration légale prévue pour la tenue des fichiers des paroisses, les changements de dénomination de rues et de la numérotation des immeubles, la production et les statistiques informatiques sous ses divers aspects, les travaux exécutés sur décisions du Conseil communal, la gestion des adresses communales, etc.

🗑️ Gestion des déchets

	2018	2017
Distribution de sacs à ordures gratuits aux familles avec enfants de 0 à 5 ans (rouleaux de 10 sacs)	4'254	4'281

👤 Statistiques de population en bref

Langue de diffusion (<i>français ou allemand</i>)	2018	2017
Etablissement + séjour		
français	84.14%	83.73%
allemand	15.86%	16.27%
Uniquement séjour		
français	78.11%	70.51%
allemand	21.89%	29.49%
Uniquement établissement		
français	85.15%	84.85%
allemand	14.85%	15.15%

Langue maternelle	2018	2017
Français	48.48%	48.77%
Allemand	14.24%	13.53%
Italien	5.34%	3.80%
Romanche	0.01%	0.00%
Portugais	10.35%	11.49%
Autres	7.6%	7.85%
Espagnol	3.29%	3.61%
Albanais	2.47%	2.47%
Arabe	2.16%	2.22%
Turc	2.12%	2.29%
Serbo-croate	1.57%	1.69%
Tigrigna	1.53%	1.46%
Anglais	0.84%	0.82%

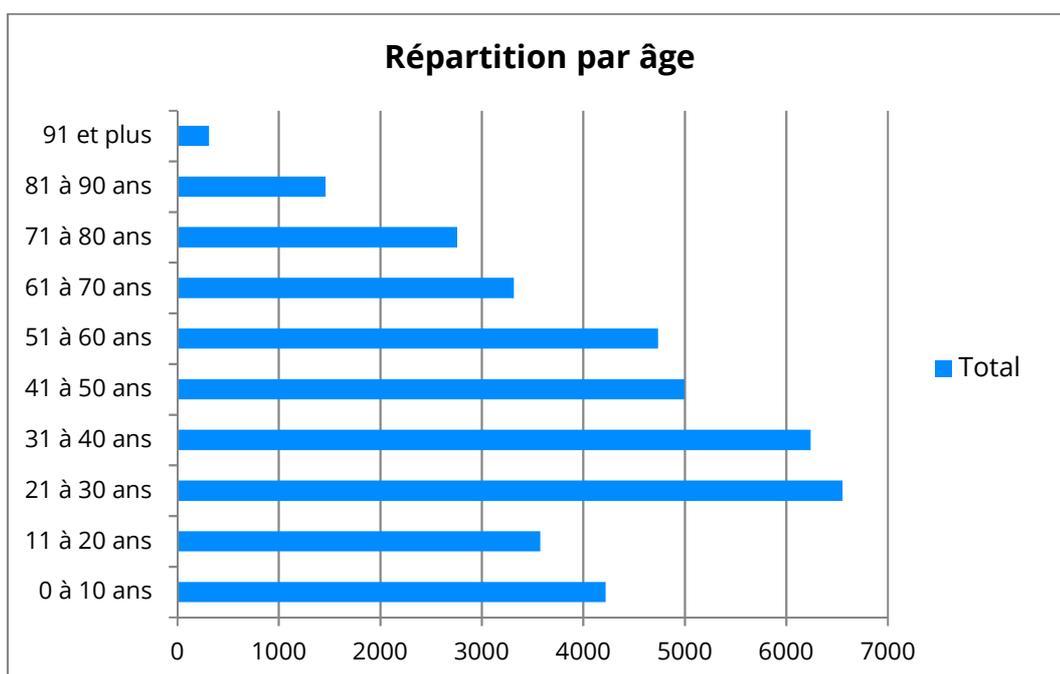
Nationalité (détail pour les nationalités représentées par plus de ~0.50%)	2018	2017
Suisse	61.63%	62.29%
Portugal	10.25%	10.34%
France	4.09%	3.95%
Italie	3.00%	2.92%
Turquie	1.86%	1.88%
Kosovo	1.90%	1.84%
Espagne	1.65%	1.64%
Allemagne	1.51%	1.67%
Erythrée	1.61%	1.44%
Syrie	0.62%	0.54%
Macédoine	0.61%	0.64%
Congo (Kinshasa)	0.55%	0.55%
Autres nationalités	7.54%	9.49%

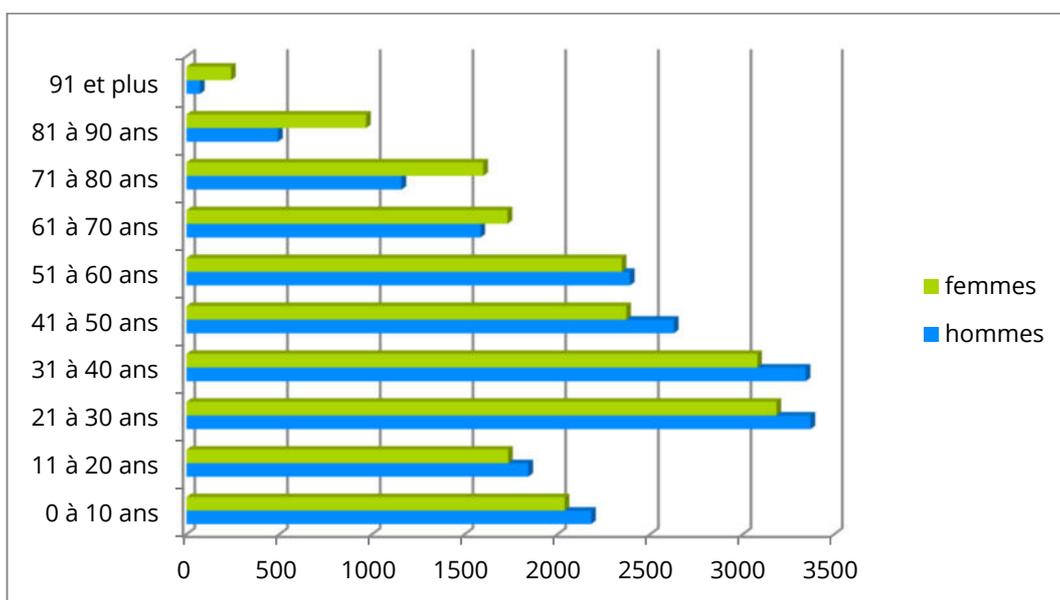
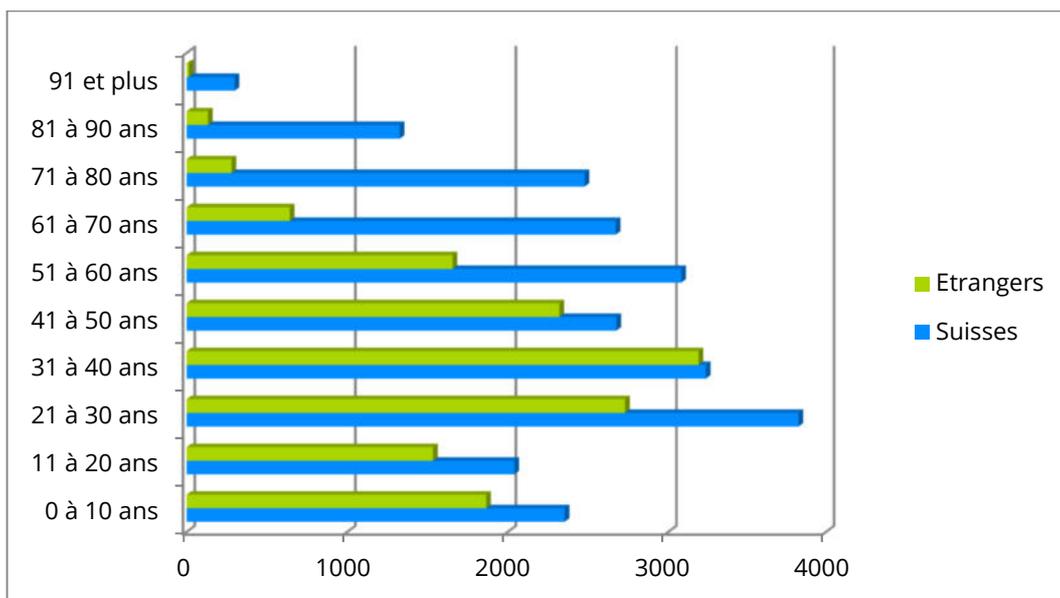
Répartition de la population en établissement en ville de Fribourg (au 31 décembre)	2018	2017
Suisses	23'993 62.54%	24'033 62.62%
Etrangers	14'369 37.46%	14'347 37.38%
Hommes	19'069 49.70%	18'981 49.45%
Femmes	19'293 50.30%	19'399 50.55%

Répartition de la population entre la ville et le canton de Fribourg (source annuaire statistique du canton de Fribourg 2019)	2017	2016
Population établie dans le canton	315'074	311'914
Population établie en ville de Fribourg	38'521 12.22%	38'829 12.45%
Population suisse établie dans le canton	244'143	242'087
Population suisse établie en ville de Fribourg	24'147 9.89%	24'190 9.99%
Population de nationalité étrangère établie dans le canton	70'931	69'827
Population de nationalité étrangère établie en ville de Fribourg	14'374 20.26%	14'639 20.96%

Répartition des âges par tranches de 10 ans (uniquement les personnes en établissement) au 31 décembre 2018

Tranches	Total	Hommes	Femmes	Suisses	Etrangers
0 à 10 ans	4221	2182	2039	2355	1866
11 à 20 ans	3577	1843	1734	2042	1535
21 à 30 ans	6555	3371	3184	3824	2731
31 à 40 ans	6424	3345	3079	3235	3189
41 à 50 ans	4999	2628	2371	2677	2322
51 à 60 ans	4738	2391	2347	3081	1657
61 à 70 ans	3316	1585	1731	2673	643
71 à 80 ans	2759	1159	1600	2479	280
81 à 90 ans	1461	493	968	1328	133
91 et plus	312	72	240	299	13





3.6. Registre électoral

En 2018, les citoyens ont été appelés à se prononcer les :

- 04.03.2018 Votation fédérale et cantonale, élection complémentaire au Conseil d'Etat
- 25.03.2018 2^{ème} tour de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat
- 10.06.2018 Votations fédérale et cantonale
- 23.09.2018 Votation fédérale
- 25.11.2018 Votation fédérale

Le Registre électoral de la Ville de Fribourg s'occupe du dépouillement des votes par correspondance et dépôt de l'ensemble des Suisses de l'étranger inscrits dans les communes fribourgeoises.

3.6.1. Votations fédérales

📌 04.03.2018 : Arrêté fédéral du 16 juin 2017 concernant le nouveau régime financier 2021

Électeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls/blancs	Bulletins valables	oui	non	Participation
20'296	10'880	706	10'174	8'761 86.1%	1'413 13.9%	53.6%

📌 04.03.2018 : Initiative populaire "Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag)"

Électeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls/blancs	Bulletins valables	oui	non	Participation
20'296	10'880	92	10'788	1'930 17.9%	8'858 82.1%	53.6%

📌 10.06.2018 : Initiative populaire "Pour une monnaie à l'abri des crises: émission monétaire uniquement par la Banque nationale! (Initiative Monnaie pleine)"

Électeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls/blancs	Bulletins valables	oui	non	Participation
20'336	7'405	304	7'101	2'161 30.4%	4'940 69.6%	36.4%

📌 10.06.2018 : Loi fédérale du 29 septembre 2017 sur les jeux d'argent (LJAR)

Électeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls/blancs	Bulletins valables	oui	non	Participation
20'336	7'405	212	7'193	5'884 81.8%	1'309 18.2%	36.4%

📌 23.09.2018 : Arrêté fédéral du 13 mars 2018 concernant les voies cyclables et les chemins et sentiers pédestres (contre-projet direct à l'initiative populaire "Pour la promotion des voies cyclables et des chemins et sentiers pédestres [initiative vélo]" qui a été retirée)

Électeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls/blancs	Bulletins valables	oui	non	Participation
20'378	7'903	95	7'808	6'444 82.5%	1'364 17.5%	38.8%

- 23.09.2018 : Initiative populaire du 26 novembre 2015 "Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables)"

Électeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls/blancs	Bulletins valables	oui	non	Participation
20'378	7'903	123	7'780	4'636 59.6%	3'144 40.4%	38.8%

- 23.09.2018 : Initiative populaire du 30 mars 2016 "Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous"

Électeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls/blancs	Bulletins valables	oui	non	Participation
20'378	7'903	199	7'704	3'928 51.0%	3'776 49.0%	38.8%

- 25.11.2018 : Initiative populaire "Pour la dignité des animaux de rente agricoles (Initiative pour les vaches à cornes)"

Électeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls/blancs	Bulletins valables	oui	non	Participation
20'372	9'691	623	9'068	4'178 46.1%	4'890 53.9%	47.6%

- 25.11.2018 : Initiative populaire "Le droit suisse au lieu des juges étrangers (Initiative pour l'autodétermination)"

Électeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls/blancs	Bulletins valables	oui	non	Participation
20'372	9'691	128	9'563	1'728 18.1%	7'835 81.9%	47.6%

- 25.11.2018 : Modification de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA) (Base légale pour la surveillance des assurés)

Électeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls/blancs	Bulletins valables	oui	non	Participation
20'372	9'691	216	9'475	4'505 47.5%	4'970 52.5%	47.6%

3.6.2. Votation cantonale

04.03.2018 : Initiative constitutionnelle "Transparence et financement de la politique"

Électeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls/blancs	Bulletins valables	Oui	non	Participation
20'296	10'880	651	10'229	7'976 78.0%	2'253 22.0%	53.6%

04.03.2018 : Décret du 17 novembre 2017 relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement en vue de l'assainissement et de l'agrandissement du Collège Sainte-Croix, à Fribourg

Électeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls/blancs	Bulletins valables	oui	Non	Participation
20'296	10'880	469	10'411	9'073 87.1%	1'338 12.9%	53.6%

10.06.2018 : Décret du 6 février 2018 relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement en vue de l'assainissement et de la restructuration de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg

Électeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls/blancs	Bulletins valables	Oui	non	Participation
20'336	7'405	117	7'288	6'507 89.3%	781 10.7%	36.4%

3.6.3. Votation communale

Aucune.

3.6.4. Election fédérale

Aucune.

3.6.5. Election cantonale

📅 04.03.2018 : Election complémentaire au Conseil d'Etat (1^{er} tour)

Électeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls/blancs	Bulletins valables			Participation
20'296	10'112	388	9'724			49.82%
Bonvin-Sansonens Sylvie	Piller Carrard Valérie	Castella Didier	Schläfli Ruedi	Dougoud Maya	Rugo Claudio	Nahum Philippe
3'048 31.3%	2'623 27.0%	1'965 20.2%	1'031 10.6%	620 6.4%	346 3.6%	91 0.9%

📅 25.03.2018 : Election complémentaire au Conseil d'Etat (2^{ème} tour)

Électeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls/blancs	Bulletins valables	Castella Didier	Piller Carrard Valérie	Participation
20'314	7'086	458	6'628	2'928 44.2%	3'700 55.8%	34.88%

3.6.6. Election communale

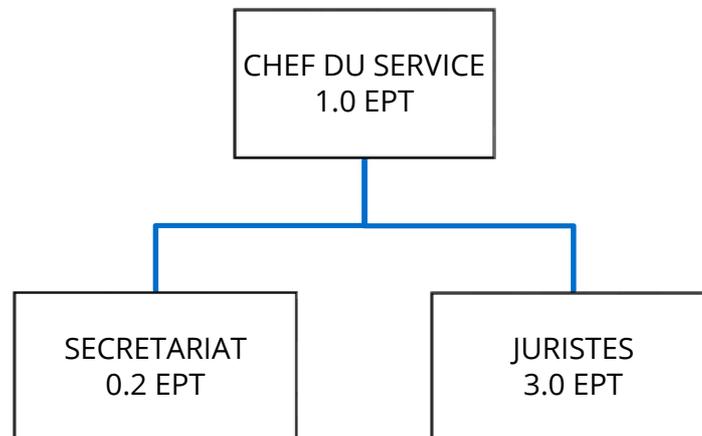
Aucune.

3.6.7. Publication des résultats des votations/élections

<http://sygev.fr.ch/resultats>

4. SERVICE JURIDIQUE

Le Service juridique est placé sous la direction de M. Thierry Steiert, Syndic. M. Richard Jordan en est le Chef de service.



Le Service juridique est composé de quatre juristes à plein temps et d'un secrétariat à 20%, assuré par deux Secrétaires, partagé avec le Service des relations humaines et l'Administration générale.

Le Chef de service se charge notamment de la coordination avec les autres Services, des dossiers RH, des projets de règlements et de dossiers complexes. Les deux juristes, rattachées au Service juridique mais localisées à la rue Joseph-Piller 7, sont chargées d'apporter un soutien juridique aux différents Services communaux, en particulier aux Services d'urbanisme et d'architecture, du génie civil et des finances. Le Service juridique peut ainsi jouer pleinement son rôle de "Service transversal".

4.1. Activités

Comme chaque année, **le volume des affaires est en constante augmentation** par rapport aux années précédentes et les dossiers ont gagné en complexité. Il sied en particulier de relever que le Service juridique a été fortement mis à contribution dans le cadre de l'élaboration du dossier de la révision générale du Plan d'aménagement local (PAL) et de la révision générale du Règlement du personnel (RP).

Outre le RP, le Service juridique a été mis à contribution pour l'élaboration et/ou la modification de plusieurs **Règlements communaux** :

- Règlement concernant l'accueil extrascolaire;
- Règlement du Conseil général;
- Règlement sur le droit de cité;
- Règlement scolaire de l'école primaire;
- Règlement scolaire des écoles du cycle d'orientation.

Plusieurs autres Règlements sont en cours de révision ou d'élaboration :

- sur l'eau potable;
- sur l'épuration et l'évacuation des eaux usées;
- du cimetière;
- sur les déchets;
- général de police;
- sur la politique foncière active;
- sur la contribution de remplacement pour les places de jeux et la plantation d'arbres sur fonds privés.

En fonction de l'avancement des travaux, ces Règlements feront l'objet de Messages du Conseil communal courant 2019 ou début 2020.

Le nombre d'**avis de droit ou conseils** auprès des autres Services communaux ainsi qu'aux sociétés SINEF SA et Eau de Fribourg – Freiburger Wasser SA, notamment dans les domaines des constructions, de l'aménagement du territoire, de la protection de l'environnement, des opérations immobilières, des marchés publics, du personnel communal, du contentieux et des contributions causales est resté important, tout comme la **participation aux procédures administratives**.

Le Service juridique a été **associé aux études et aux négociations** concernant notamment le transfert de la patinoire Saint-Léonard à la société Antre SA. Il assure le lien entre le Conseil communal et les avocats mandatés pour le litige relatif à la salle de spectacle Equilibre.

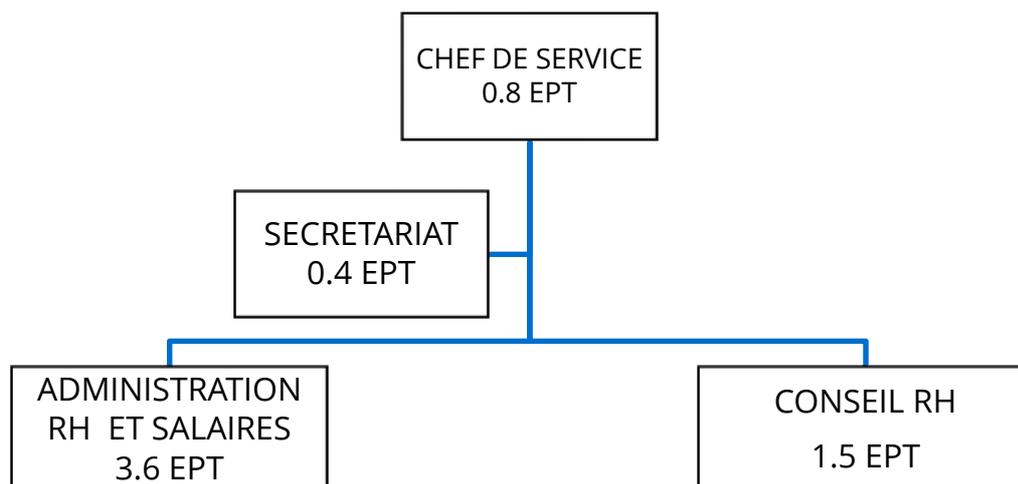
En ce qui concerne les autres procédures en matière civile, deux procédures étaient pendantes au 31 décembre 2018 devant le Tribunal d'arrondissement de la Sarine.

S'agissant des procédures administratives, on peut s'arrêter à la répartition suivante (les procédures en matière de naturalisation, d'aide sociale et celles courantes en matière de circulation routière ne sont, sauf particularités, pas mentionnées ci-après car elles sont en principe traitées directement par les Services concernés). En outre, aucune différenciation n'a en principe été opérée entre les types de procédure - décisions principales, incidentes, etc.

	Affaires liquidées en 2018	Affaires pendantes au 31.12.2018
Aménagement du territoire et constructions	7	9
Marchés publics	1	--
Fonction publique	--	1
Affaires fiscales	3	4
Mesures de circulation	1	12
Domaine public (Concession d'affichage)	1	--
Conseil général	--	1
Expropriation	--	3
Divers	4	1

5. RELATIONS HUMAINES

Le Service est placé sous la direction de M. Thierry Steiert, Syndic. Sa Chef de service est Madame Sabrina Plumettaz depuis le 1^{er} juin 2018. Depuis le 1^{er} novembre, l'organisation du Service a été revue : Il est composé de huit collaborateurs pour 6.3 EPT³.



5.1. Statistiques du personnel

5.1.1. Effectif du personnel

	01.01.2019			2019	01.01.2018	
	Personnes	EPT	Différence	Budget	Personnes	EPT
Administration générale	48	36,7	-1,6	38,2	49	36,1
Finances	20	15,3	-0,8	16,1	21	15,3
Ecoles	103	74,2	-35,5	109,7	169	105,4
Police et Mobilité	43	40,1	-1,3	41,4	43	40,6
Génie civil, environnement et énergie	140	135,9	-4,6	140,5	138	136,5
Urbanisme et Architecture	145	96,3	24,4	71,9	80	71,4
Informatique	15	14,5	0,0	14,5	15	14,5
Culture	8	5,1	-2,4	7,5	7	6,3
Sports	24	19,3	-1,7	21	24	21
Aide sociale	45	36,9	-0,2	37,1	45	36,2
Curatelles d'adultes	37	30,3	0,0	30,3	37	30,3
Total	628	504,5	-23,7	528,1	628	513,6

³ Sans compter la Direction, les stagiaires et apprentis.

5.1.2. Mouvements du personnel

	Arrivée	Départ	Retraite	Total	Taux de rotation
Administration générale	7	1	1	9	9,20%
Finances	1			1	2,5%
Ecoles	9	3	1	13	6,37%
Police et Mobilité	4	2		6	7,14%
Génie civil, environnement et énergie	6	1	4	11	3,87%
Urbanisme et Architecture	8	3	4	15	4,97%
Informatique	2			2	6,66%
Culture	2			2	12,50%
Sports	2			2	4,17%
Aide sociale	3	3	1	7	8,33%
Curatelles d'adultes	4	2		6	8,10%
Total	48	15	11	74	5,85%

Cette information est brute et ne distingue pas les départs naturels ni les nouveaux postes de la rotation.

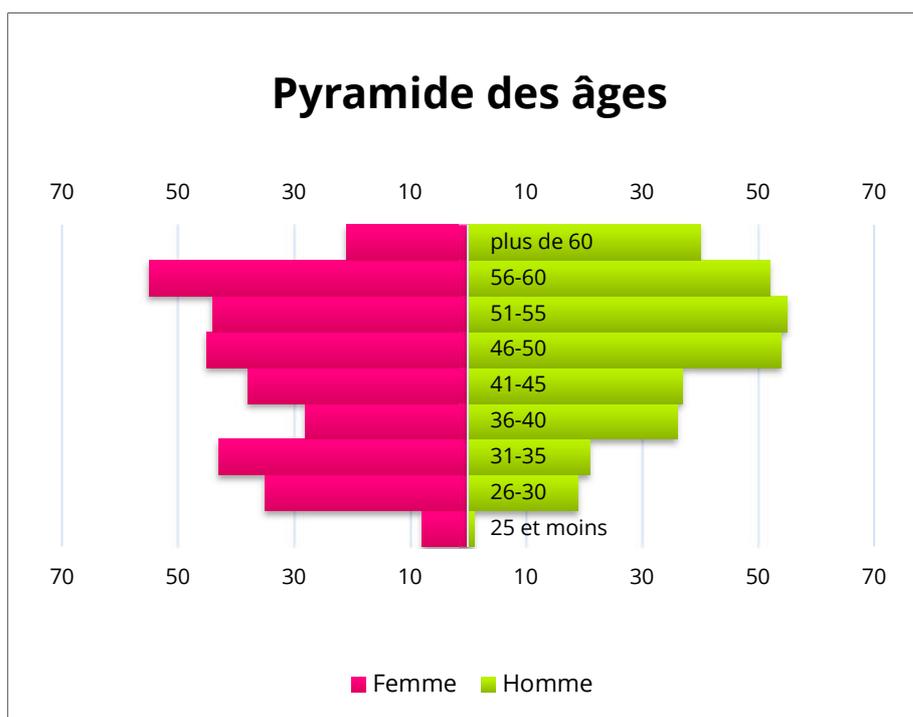
5.1.3. Classes salariales

Répartition par Service	-	A	B	C	D	E	Total
Administration générale			16	15	13	4	48
Finances			10	4	4	2	20
Ecoles	23	18	42	10	8	2	103
Police et Mobilité			27	10	5	1	43
Génie civil, environnement et énergie		57	57	16	8	2	140
Urbanisme et Architecture		83	44	10	7	1	145
Informatique			4	5	5	1	15
Culture			4	2	1	1	8
Sports		14	7	2		1	24
Aide sociale		1	16	21	6	1	45
Curatelles d'adultes		1	14	18	3	1	37
Total	23	174	241	113	60	17	628

Répartition par genre	-	A	B	C	D	E	Total
Femmes	12	92	116	65	23	6	314
Hommes	11	82	125	48	37	11	314
Total	23	174	241	113	60	17	628

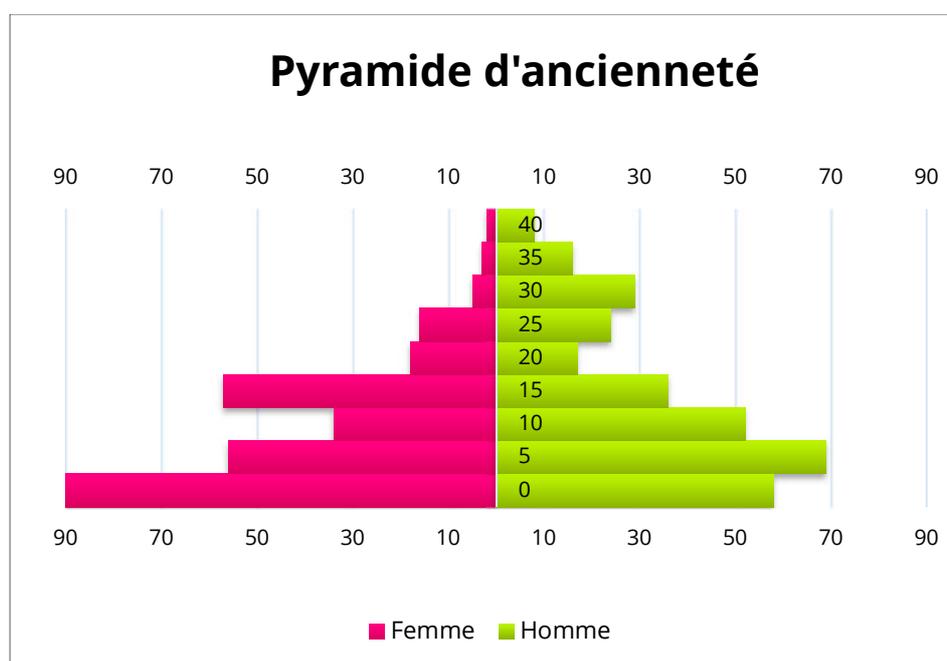
5.1.4. Structure d'âge des collaborateurs

Moyenne d'âge par Service et par genre	Femmes	Hommes	Général
Administration générale	42,55	50,77	46,77
Finances	47,83	48,38	48,05
Ecoles	43,03	49,94	44,12
Police et Mobilité	39,13	45,91	44,62
Génie civil, environnement et énergie	43,67	48,07	47,51
Urbanisme et Architecture	48,08	49,28	48,67
Informatique	51,5	51,77	51,73
Culture	46,2	47	46,5
Sports	50,33	47,2	48,38
Aide sociale	43,47	50,7	45,19
Curatelles d'adultes	40,75	41,6	40,86
Total	45,01	48,45	46,72



5.1.5. Ancienneté

Moyenne par Service et genre	Femmes	Hommes	Général
Administration générale	24,04	41,06	30,31
Finances	13,33	12,5	13
Ecoles	9,38	20,31	11,10
Police et Mobilité	7,13	11,85	10,95
Génie civil, environnement et énergie	10,94	14,52	14,07
Urbanisme et Architecture	10,55	18,43	14,41
Informatique	17	11,69	12,4
Culture	8,2	16,67	11,38
Sports	12,22	14,93	13,92
Aide sociale	11,88	13,9	12,36
Curatelles d'adultes	8,06	10,2	8,35
Total	10,39	15,15	12,76



5.2. Salaires et indexation

Compte tenu de la stabilité de l'indice des prix à la consommation (IPC), **les salaires n'ont pas été indexés**. Voici la grille salariale de l'année 2018.

2018										
A	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
0	3'377	3'425	3'474	3'522	3'571	3'619	3'667	3'716	3'764	3'813
1	3'861	3'909	3'958	4'006	4'055	4'103	4'152	4'200	4'248	4'297
2	4'345	4'394	4'442	4'490	4'539	4'587	4'636	4'684	4'732	4'781
3	4'829	4'878	4'926	4'974	5'023	5'071	5'120	5'168	5'216	5'265
4	5'313	5'362	5'410	5'458	5'507	5'555	5'604	5'652	5'701	5'749
B	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
0	4'221	4'282	4'343	4'403	4'464	4'525	4'586	4'647	4'707	4'768
1	4'829	4'890	4'950	5'011	5'072	5'133	5'194	5'254	5'315	5'376
2	5'437	5'498	5'558	5'619	5'680	5'741	5'802	5'862	5'923	5'984
3	6'045	6'105	6'166	6'227	6'288	6'349	6'409	6'470	6'531	6'592
4	6'653	6'713	6'774	6'835	6'896	6'957	7'017	7'078	7'139	7'200
C	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
0	5'277	5'352	5'428	5'503	5'579	5'654	5'730	5'805	5'880	5'956
1	6'031	6'107	6'182	6'258	6'333	6'408	6'484	6'559	6'635	6'710
2	6'785	6'861	6'936	7'012	7'087	7'163	7'238	7'313	7'389	7'464
3	7'540	7'615	7'691	7'766	7'841	7'917	7'992	8'068	8'143	8'219
4	8'294	8'369	8'445	8'520	8'596	8'671	8'747	8'822	8'897	8'973
D	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
0	6'597	6'692	6'786	6'881	6'975	7'070	7'164	7'259	7'353	7'448
1	7'543	7'637	7'732	7'826	7'921	8'015	8'110	8'205	8'299	8'394
2	8'488	8'583	8'677	8'772	8'866	8'961	9'056	9'150	9'245	9'339
3	9'434	9'528	9'623	9'718	9'812	9'907	10'001	10'096	10'190	10'285
4	10'379	10'474	10'569	10'663	10'758	10'852	10'947	11'041	11'136	11'231
E	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
0	8'246	8'364	8'482	8'601	8'719	8'837	8'955	9'073	9'192	9'310
1	9'428	9'546	9'664	9'783	9'901	10'019	10'137	10'255	10'374	10'492
2	10'610	10'728	10'846	10'965	11'083	11'201	11'319	11'437	11'556	11'674
3	11'792	11'910	12'028	12'147	12'265	12'383	12'501	12'619	12'738	12'856
4	12'974	13'092	13'210	13'329	13'447	13'565	13'683	13'801	13'920	14'038

5.3. Formation continue

La formation est essentielle au fonctionnement actuel et futur de la Ville de Fribourg. Elle participe au bon développement de l'organisation et à l'élargissement des compétences des collaborateurs.

Les collaborateurs au bénéfice d'un contrat de droit public peuvent bénéficier de mesures de formation et de perfectionnement ciblées et continues.

Le Service des relations humaines soutient et conseille les Services dans le domaine de la formation continue par des programmes standards ou sur mesure, en fonction des ressources financières disponibles. Elle couvre l'ensemble des activités favorisant :

- la **mise à jour permanente des compétences** du personnel, nécessaires à l'exécution du descriptif de fonction;
- la **possibilité d'élargir les connaissances professionnelles** et de les adapter de manière permanente aux exigences nouvelles;
- le **développement des compétences** afin que soient assurées la mobilité et l'employabilité du personnel en fonction des besoins de l'employeur.

La formation continue s'articule autour de trois axes différents : le perfectionnement professionnel, l'élargissement professionnel et les compétences professionnelles générales.

5.3.1. Perfectionnement professionnel

La première catégorie regroupe tous les **cours en rapport aux spécificités du métier**; ils sont généralement mis sur pied par les écoles ou les associations professionnelles et visent essentiellement au maintien des compétences.

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de cours			113
Nombre de participants	134	88	222
Coût moyen / participant	485	629	538

Certaines fonctions spécifiques nécessitent, tout au long de l'année, des formations continues permettant de garantir la validité de leur papier.

Divers cours ont également été organisés avec la Haute école fribourgeoise du travail social, spécifiques aux Services de l'aide sociale et des curatelles d'adultes, ayant trait aux situations de crises pour une population sensible.

5.3.2. Elargissement professionnel

Cette catégorie représente des **formations plus conséquentes**. Elles font l'objet d'une convention entre le collaborateur et la Ville. Elles visent non seulement au maintien mais surtout à l'accroissement des compétences des collaborateurs. Ces formations conduisent généralement à un **nouveau titre professionnel**.

42 collaborateurs (22H/20F) étaient en cours de formation au bénéfice de convention en 2018, alors que 8 personnes (5H/3F) ont débuté leur formation.

5.3.3. Compétences professionnelles générales

Cette catégorie regroupe des **cours qui visent l'amélioration des compétences de base**, nécessaires à l'exercice de la fonction : cours usuels de bureautique, cours liés au développement de compétences sociales ou à l'organisation du travail ainsi que les formations pour cadres.

Pour l'organisation de ces cours, les Relations humaines ont travaillé en collaboration avec le Service du personnel et d'organisation de l'Etat :

- Sécurité des aires de jeux et alentours des bâtiments;
- Formations spécifiques sur les marchés publics;
- Dynamique participative;
- Outil de gestion des dettes;
- S'entraîner à augmenter l'impact des communications;
- Traumatologies familiales;
- Prise de parole en public;
- Les bases de la négociation;
- Maîtriser avec succès les relations professionnelles;
- Gestion des coûts et dépassements de devis;
- Atelier d'écriture inclusive;
- Immersion dans le monde du développement organisationnel;
- Collaborer avec les parents – établir la confiance.

Ce bref aperçu démontre bien l'engagement des collaborateurs pour fournir un travail de qualité, se maintenir à jour et être en constante amélioration personnelle.

5.3.4. Formation initiale et stages

Apprentissage

La formation initiale est un processus d'apprentissage permettant à un individu d'acquérir le savoir, le savoir-faire et le savoir-être (capacité et aptitude) nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une activité professionnelle.

Dans son rôle d'entreprise formatrice qui est d'enseigner, de comprendre et d'accompagner les personnes en formation, **19 apprentis** ont pu compter sur les compétences de professionnels, répartis dans les divers corps de métiers suivants :

- horticulteurs/floriculteurs (4);
- forestiers-bûcherons (2);
- mécatronicien (1);
- employés de commerce (6);
- informatique (2) - formés dans le cadre du réseau d'entreprise formatrice Ref-flex;
- assistant socio-éducatif (2);

- géomaticien (1);
- agent info documentaire (1).

Le concept de formation des apprentis fonctionne bien et plusieurs pistes sont explorées dans le but d'étoffer la palette de compétences des apprentis de la Ville de Fribourg.

Stages

En 2018, les Services communaux ont accueilli des stagiaires, issus notamment des hautes écoles supérieures :

- Aide sociale (3);
- Curatelles d'adultes (10);
- Service juridique (1);
- Génie civil, environnement et énergie (3);
- Urbanisme et architecture (2);
- Mobilité (2);
- Ecoles (1).

5.4. Evaluations

Afin d'harmoniser les pratiques d'évaluation et travailler sur la base d'une culture commune, un **nouveau système d'évaluation annuelle** a été mis en place en 2018. Les principaux changements sont les suivants :

- l'évaluation est séparée de l'augmentation de salaire;
- la progression automatique de salaire est maintenue;
- le processus de l'évaluation est simplifié et communiqué à tous;
- les performances exceptionnelles peuvent être récompensées par un échelon supplémentaire sur demande du chef de service;
- un échelon peut être retenu en cas de mauvaise performance sur proposition du Chef de service et décision du Conseil communal.

Le personnel avec une responsabilité de conduite a été formé et le processus d'évaluations annuelles pour cette année s'est parfaitement déroulé.

5.5. Activités particulières

Certains projets importants ont particulièrement chargé le Service des relations humaines, comme décrit ci-après.

5.5.1. Système de contrôle interne SCI

Dans la mise en place du SCI à la Ville de Fribourg, le Service RH est responsable de divers éléments, notamment :

- la mise en place, puis le maintien de l'**organigramme des unités d'organisation**;
- l'introduction, puis le maintien des collaborateurs dans le système SCI de façon à ce que chaque Service dispose de la **liste à jour de ses collaborateurs** dès qu'il débute le projet SCI pour lui-même;
- la **définition de l'ensemble des rôles et des missions de la Ville**, en particulier les rôles ou partie des rôles communs. Chaque Service doit pouvoir composer les rôles de ses collaborateurs comme un assemblage de rôles standards et spécifiques. Un effort important de standardisation des rôles a été entrepris, doit se poursuivre et évoluer lors de la mise en place de nouvelles fonctions.

L'ensemble des fonctions communales doit être décrit comme un assemblage de rôles. Les RH ont retenu un certain nombre de rôles dits "génériques" qui se retrouvent dans l'ensemble de l'Administration communale et qui permettent justement d'exprimer la standardisation souhaitée. Par ailleurs, de nombreux rôles spécifiques permettent de décrire les tâches particulières de chaque Service.

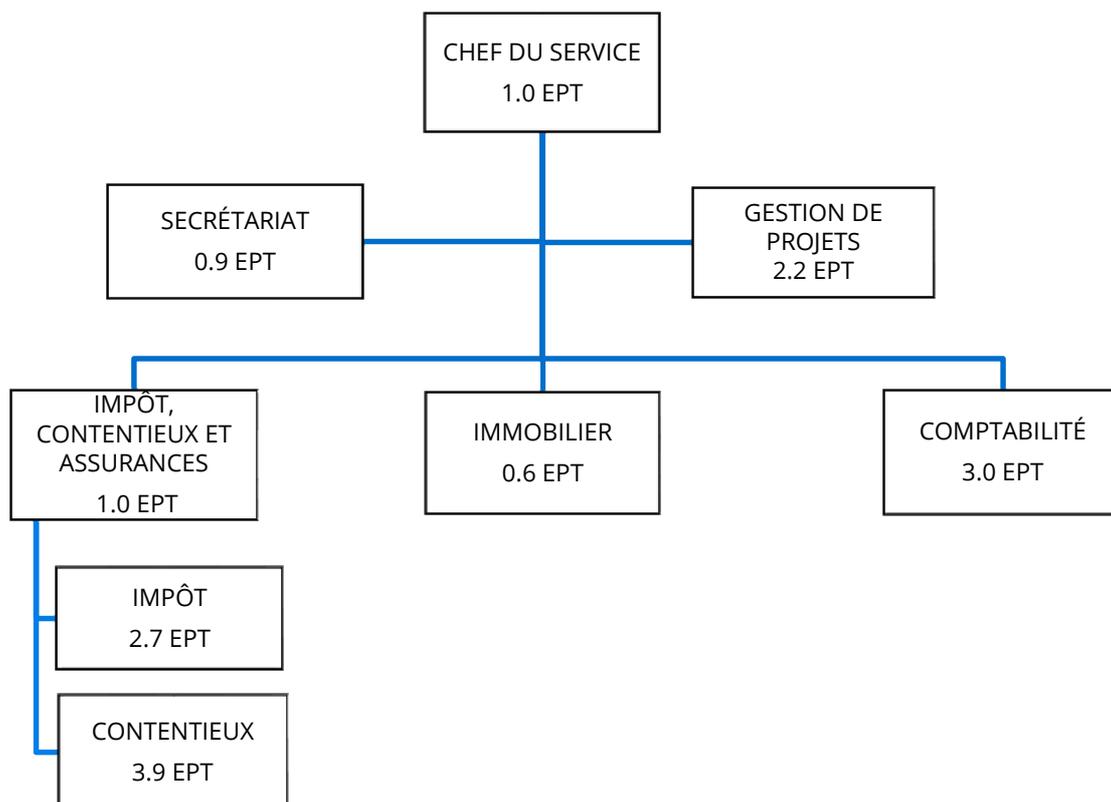
Ces trois notions "organisation", "collaborateurs" et "rôles et missions", sont fondamentales pour la mise en place des processus et procédures des Services.

5.5.2. "Un contrat pour tous"

La mise en place d'un contrat pour chaque collaborateur engagé à la Ville de Fribourg est en cours.

6. FINANCES

Le Service est placé sous la direction de M. Laurent Dietrich, Conseiller communal. Le Chef de service est M. Laurent Simon-Vermot. 20 personnes assurent le bon fonctionnement du Service, pour 15,3 EPT⁴.



Le Service des finances gère et coordonne les principaux processus financiers communaux tels que l'élaboration du budget, le bouclage des comptes et la planification financière. Il assure le suivi des investissements et des charges et recettes de fonctionnement.

La tenue de la comptabilité, la facturation des impôts, le suivi du contentieux, la gestion des assurances, celle de l'immobilier, le développement économique, la mise en place d'un système de contrôle interne et d'un controlling RH, ainsi que la réalisation de diverses analyses financières représentent les axes opérationnels du Service.

Les activités d'une sélection de domaines précités sont détaillées dans les chapitres suivants.

⁴ Sans compter la Direction, les stagiaires et apprentis.

6.1. Comptabilité

Les activités principales suivantes sont de la responsabilité de la comptabilité :

- **encaissement et répartition des divers mouvements financiers** enregistrés sur les comptes pour un montant de CHF 240.5 mio (CHF 282.6 mio). Ce travail a nécessité l'enregistrement de 5'094 (5'377) pièces comptables;
- **enregistrement et paiement** de 14'209 (14'409) factures émises par différents créanciers;
- **remboursement** de 6'116 (6'857) décomptes d'impôt pour CHF 12.8 mio (CHF 13.3 mio);
- établissement de 11'556 (9'136) **factures diverses** pour l'ensemble des Services communaux, représentant un montant total de CHF 21.2 mio (CHF 21.7 mio).

De plus, le secteur tient la comptabilité de diverses entités en relation directe avec les activités de la Commune (exemples : les Bains de la Motta SA, la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg, la Fondation de la Ville de Fribourg en faveur du logement, etc.).

6.2. Impôts et assurances

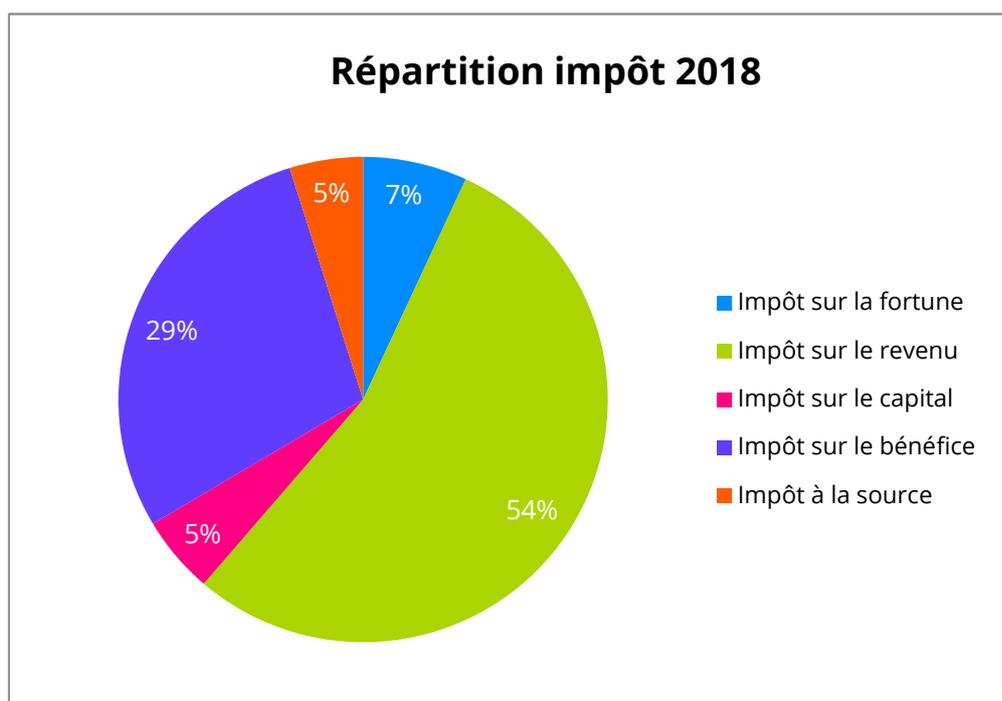
La préparation et l'expédition de :

- 23'700 (23'127) décomptes d'impôt 2017 pour les personnes physiques;
- 3'986 (3'951) décomptes d'impôt 2016 pour les personnes morales;
- 8'486 (8'188) décomptes complémentaires d'impôt 2016 et années antérieures (personnes physiques et personnes morales);
- 22'631 (22'391) bordereaux d'acomptes 2018;
- 5'120 (5'100) décomptes de contribution immobilière 2018;
- 365 (2'526) décomptes de contribution immobilière 2017 et années antérieures;
- 174 (174) demandes de remise d'impôt;
- 18 (18) questionnaires immobiliers;
- 51 (41) ouvertures de dossiers d'assurances (sinistres, choses, RC, etc.).

Pour le détail des recettes fiscales, se référer aux comptes 2018 et au message comprenant les commentaires et les perspectives futures.

6.2.1. Produit de l'impôt communal 2018 et complément des années antérieures

	Variation en %	2018 CHF	2017 CHF
a) <u>Personnes physiques</u>			
Impôt sur la fortune	-0.10%	10'001'279.65	10'011'461.95
Impôt sur le revenu	2.08%	79'028'352.45	77'416'964.10
		89'029'632.10	87'428'426.05
b) <u>Personnes morales</u>			
Impôt sur le capital	8.94%	7'524'285.20	6'906'765.45
Impôt sur le bénéfice	21.22%	41'678'439.00	34'382'264.20
		49'202'724.20	41'289'029.65
Sous-total			
		138'232'356.30	128'717'455.70
c) <u>Impôt à la source</u>			
	-4.24%	7'040'752.28	7'352'781.16
Total des impôts bruts			
		145'273'108.58	136'070'236.86
Impôts irrécouvrables			
	7.33%	-1'481'735.31	-1'380'496.17
Récupération d'actes de défaut de biens			
	0.08%	695'199.67	694'657.72
Total des impôts bruts			
		144'486'572.94	135'384'398.41
d) <u>Contribution immobilière</u>			
<i>(nouveaux relevés)</i>			
Contribution immobilière année en cours			
		16'392'974.00	16'446'253.45
Contribution immobilière années antérieures (solde)			
		-85'945.10	386'431.80
	-3.12%	16'307'028.90	16'832'685.25



6.2.2. Autres répartitions de l'impôt figurant dans les comptes de l'exercice 2018

Le calcul de l'impôt brut se base sur les facturations effectuées jusqu'en 2017 et les provisions estimées pour 2018 et 2019.

	Comptes 2018		Comptes 2017	
	2018² CHF	dont provisions	2017 CHF	dont provisions
Sur la fortune	9'734'719.30	9'200'000.00	9'806'734.50	9'500'000.00
Sur le revenu	72'768'471.65	72'200'000.00	72'851'795.70	72'400'000.00
Sur le capital	5'804'305.60	5'800'000.00	4'983'100.50	4'840'000.00
Sur le bénéfice	28'661'286.45	28'600'000.00	21'325'958.80	20'840'000.00
A la source	2'368'898.30	2'200'000.00	2'000'000.00	0.00
	119'337'681.30	118'000'000.00	110'967'589.50	107'580'000.00
	2017¹ CHF		2016 CHF	
Sur la fortune	335'577.00	-2'400'000.00	613'657.10	-2'550'000.00
Sur le revenu	3'831'020.15	-37'700'000.00	5'289'532.95	-40'230'000.00
Sur le capital	1'492'654.20	-1'540'000.00	1'039'546.70	-1'580'000.00
Sur le bénéfice	5'278'517.90	-4'440'000.00	3'993'143.25	-4'220'000.00
A la source	4'461'209.94		4'505'977.70	
	15'398'979.19	-46'080'000.00	15'441'857.70	-48'580'000.00
	Années antérieures CHF		Années antérieures CHF	
Sur la fortune	-69'016.65	-6'650'000.00	-408'929.65	-5'600'000.00
Sur le revenu	2'428'860.65	-30'270'000.00	-724'364.55	-21'220'000.00
Sur le capital	227'325.40	-2'700'000.00	884'118.25	-2'680'000.00
Sur le bénéfice	7'738'634.65	-7'080'000.00	9'063'162.15	-5'700'000.00
A la source	210'644.04		846'803.46	
	10'536'448.09	-46'700'000.00	9'660'789.66	-35'200'000.00
	Total CHF		Total CHF	
Sur la fortune	10'001'279.65		10'011'461.95	
Sur le revenu	79'028'352.45		77'416'964.10	
Sur le capital	7'524'285.20		6'906'765.45	
Sur le bénéfice	41'678'439.00		34'382'264.20	
A la source	7'040'752.28		7'352'781.16	
Total impôt brut	145'273'108.58		136'070'236.86	

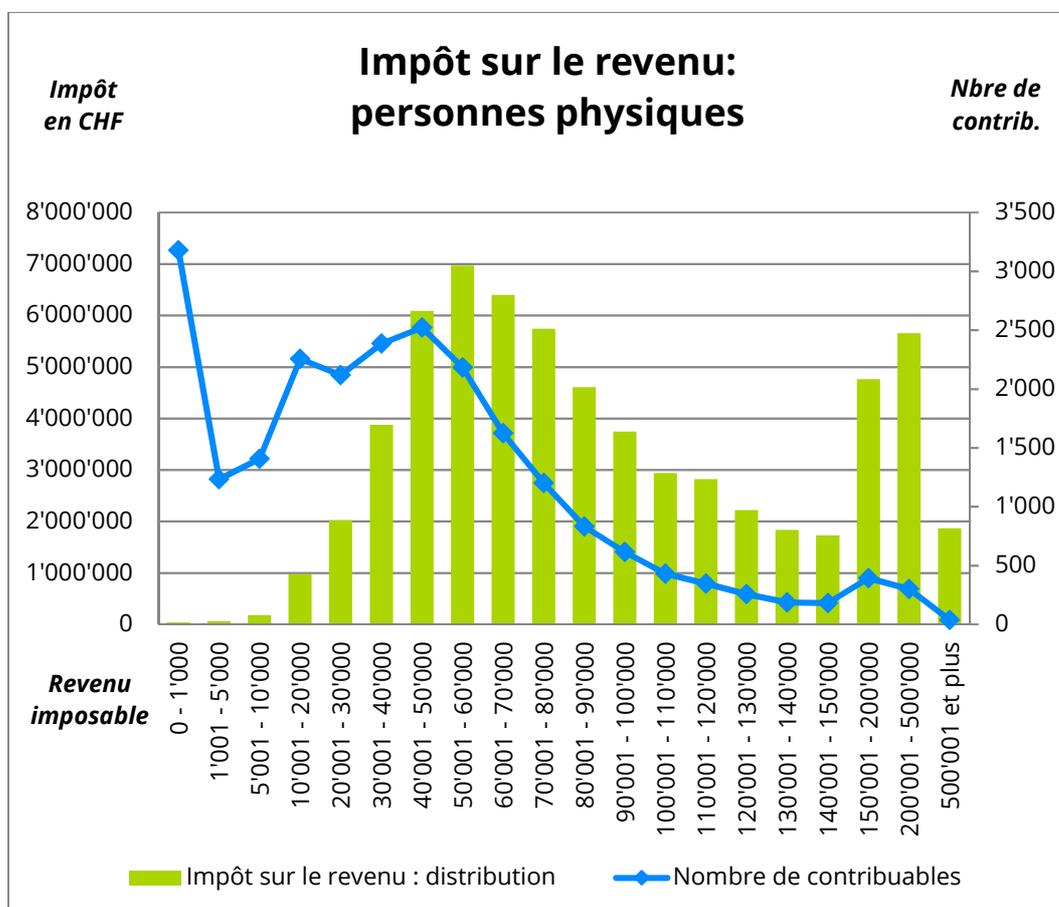
¹ Une partie des provisions pour l'année fiscale 2016 sera portée en diminution sur l'exercice 2018, puisque non encore facturée en 2017.

² Des provisions ont été constituées en faveur de l'exercice 2018 et seront portées en diminution de l'exercice 2019.

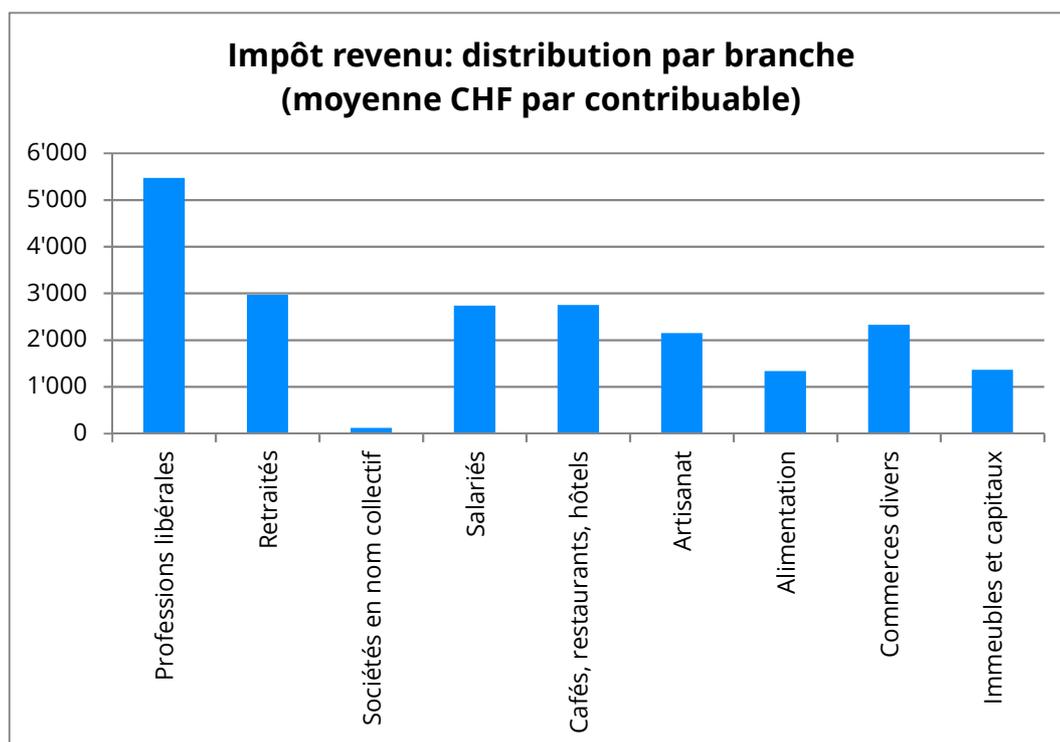
Depuis l'entrée en vigueur de la loi fiscale actuelle, les taxations sont établies selon le système post numerando. L'impôt 2017 n'a par conséquent pas encore été facturé lors du bouclage des comptes. D'autre part, seule une partie de l'impôt 2016 des sociétés a été facturée. Au vu de ce qui précède, sont publiées ci-après les statistiques de l'impôt 2017 des personnes physiques et l'impôt 2016 des personnes morales arrêtées au 31 mars 2019, sans tenir compte des impôts spéciaux.

6.2.3. Statistiques des personnes physiques de l'impôt 2017 (au 1er mars 2019)

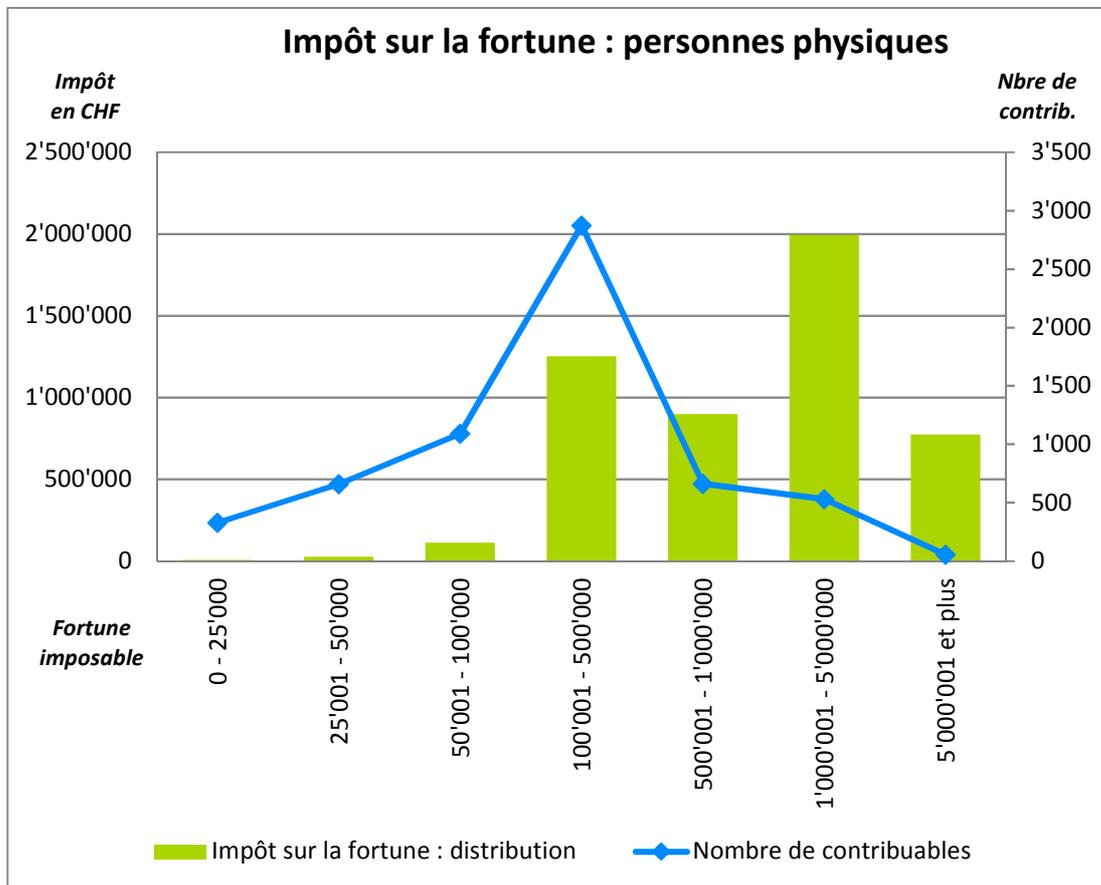
Impôt sur le revenu				
Revenu imposable CHF	Contribuables		Impôts	
	nombre	%	CHF	%
0 - 1'000	3'180	13.42	39'311.25	0.06
1'001 - 5'000	1'234	5.21	60'726.55	0.09
5'001 - 10'000	1'408	5.94	177'668.10	0.28
10'001 - 20'000	2'258	9.53	969'546.65	1.50
20'001 - 30'000	2'119	8.94	2'023'703.30	3.14
30'001 - 40'000	2'388	10.08	3'877'816.55	6.01
40'001 - 50'000	2'522	10.64	6'089'305.15	9.44
50'001 - 60'000	2'184	9.22	6'969'605.45	10.80
60'001 - 70'000	1'624	6.85	6'395'880.45	9.91
70'001 - 80'000	1'201	5.07	5'739'748.80	8.90
80'001 - 90'000	832	3.51	4'605'343.60	7.14
90'001 - 100'000	615	2.59	3'746'612.05	5.81
100'001 - 110'000	430	1.81	2'939'688.85	4.56
110'001 - 120'000	348	1.47	2'822'848.05	4.37
120'001 - 130'000	256	1.08	2'220'543.85	3.44
130'001 - 140'000	188	0.79	1'832'564.65	2.84
140'001 - 150'000	180	0.76	1'730'875.40	2.68
150'001 - 200'000	393	1.66	4'760'060.65	7.38
200'001 - 500'000	302	1.27	5'653'517.70	8.76
500'001 et plus	38	0.16	1'867'407.55	2.89
Base: année fiscale 2017	23'700	100.00	64'522'774.60	100.00



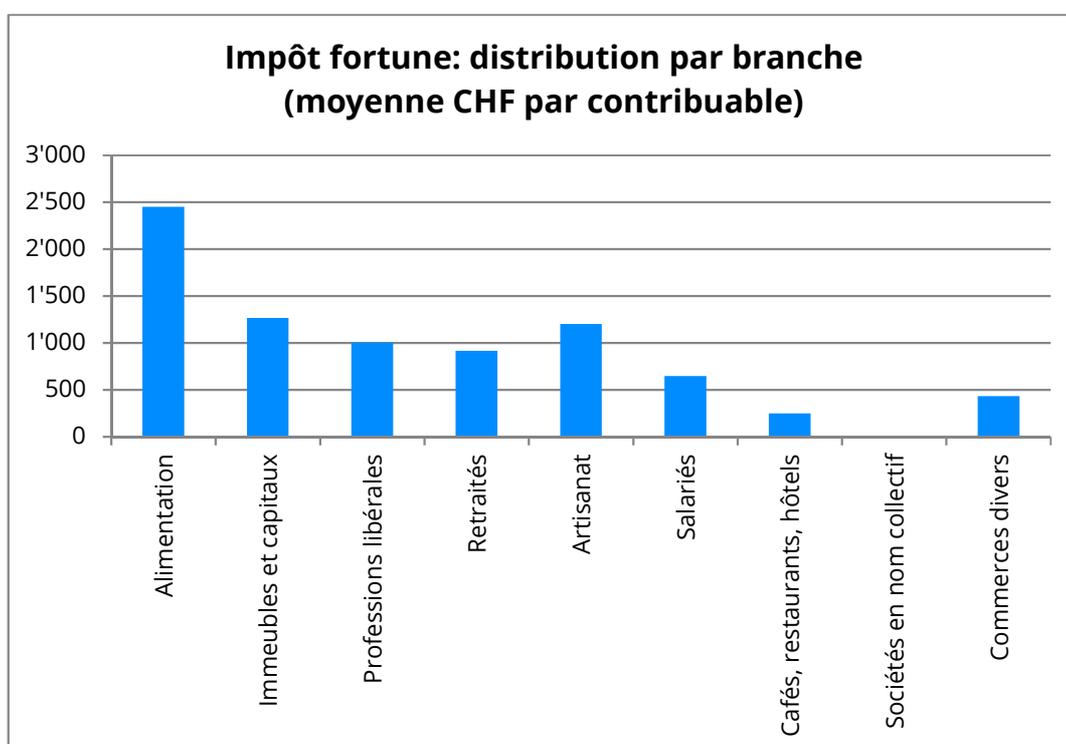
Branches économiques	Nombre de contribuables		Impôt sur le revenu		Moyenne par contrib.
	nombre	%	CHF	%	CHF
Professions libérales	776	3.27	4'246'195.70	6.58	5'472
Retraités	3'293	13.89	9'772'843.55	15.15	2'968
Sociétés en nom collectif	86	0.36	10'512.55	0.02	122
Salariés	17'120	72.24	46'855'064.15	72.62	2'737
Cafés, restaurants, hôtels	62	0.26	170'613.40	0.26	2'752
Artisanat	276	1.16	593'361.40	0.92	2'150
Alimentation	12	0.05	16'067.05	0.02	1'339
Commerces divers	33	0.14	76'802.10	0.12	2'327
Immeubles et capitaux	2'042	8.62	2'781'314.70	4.31	1'362
Base : année fiscale 2017	23'700	100.00	64'522'774.60	100.00	2'722



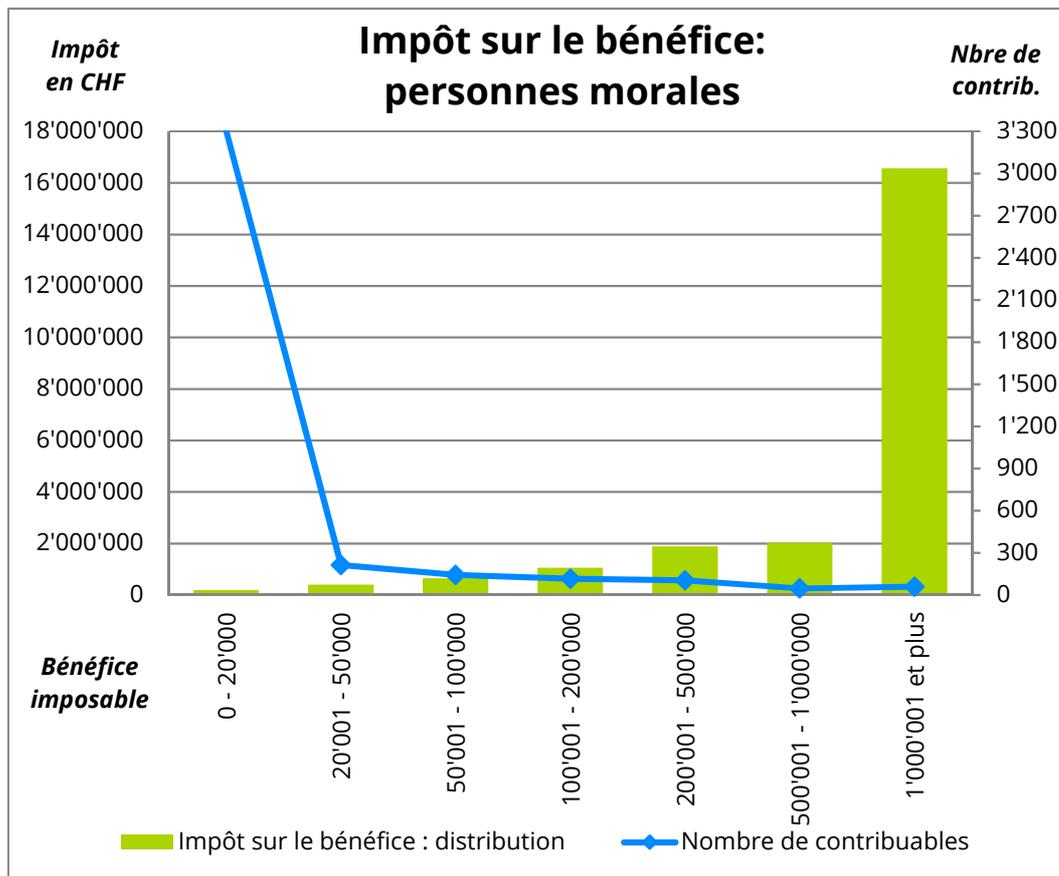
Impôt sur la fortune				
Fortune imposable CHF	Contribuables		Impôts	
	nombre	%	CHF	%
0 - 25'000	329	5.30	5'354.15	0.11
25'001 - 50'000	659	10.62	26'450.90	0.52
50'001 - 100'000	1'092	17.60	112'474.15	2.22
100'001 - 500'000	2'874	46.32	1'251'666.65	24.72
500'001 - 1'000'000	663	10.69	898'873.00	17.76
1'000'001 - 5'000'000	531	8.56	1'994'381.85	39.40
5'000'001 et plus	56	0.90	773'253.30	15.27
Base: année fiscale 2017	6'204	100.00	5'062'454.00	100.00



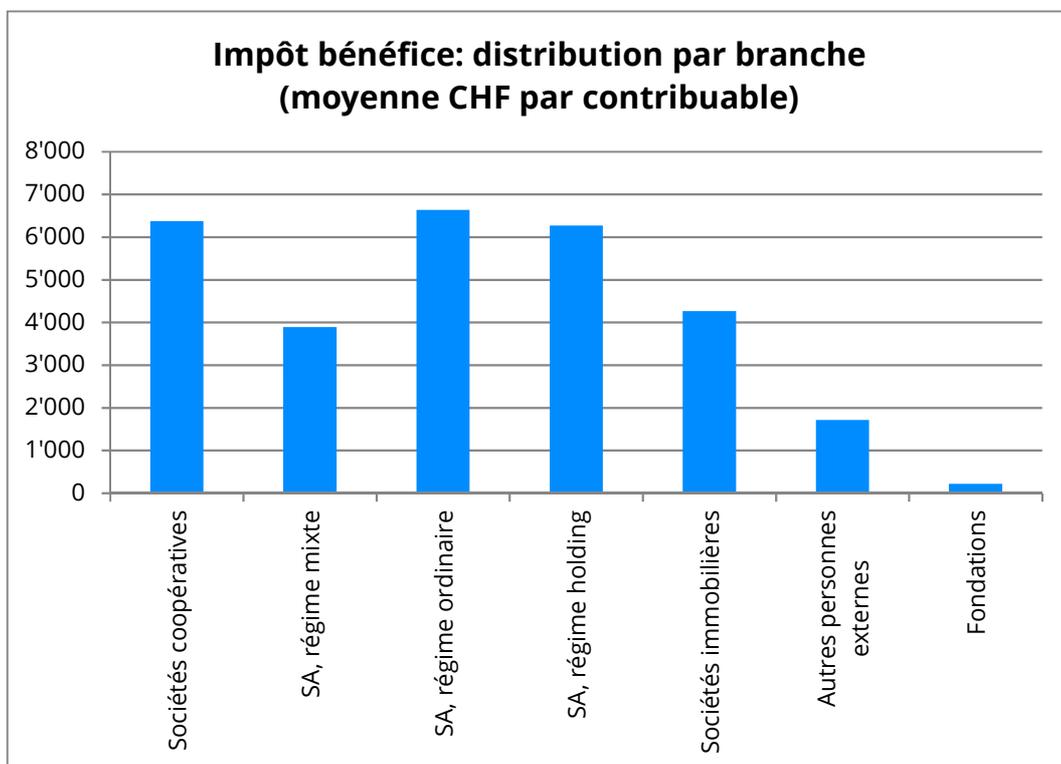
Branches économiques	Nombre de contribuables		Impôt sur la fortune		Moyenne par contrib.
	nombre	%	CHF	%	CHF
Alimentation	5	0.08	12'258.30	0.24	2'452
Immeubles et capitaux	800	12.89	1'013'954.85	20.03	1'267
Professions libérales	317	5.11	318'682.25	6.30	1'005
Retraités	1'522	24.53	1'393'381.20	27.52	915
Artisanat	55	0.89	66'168.40	1.31	1'203
Salariés	3'474	56.00	2'247'334.95	44.39	647
Cafés, restaurants, hôtels	15	0.24	3'751.00	0.07	250
Sociétés en nom collectif	0	0.00	0.00	0.00	0
Commerces divers	16	0.26	6'923.05	0.14	433
Base: année fiscale 2017	6'204	100.00	5'062'454.00	100.00	816



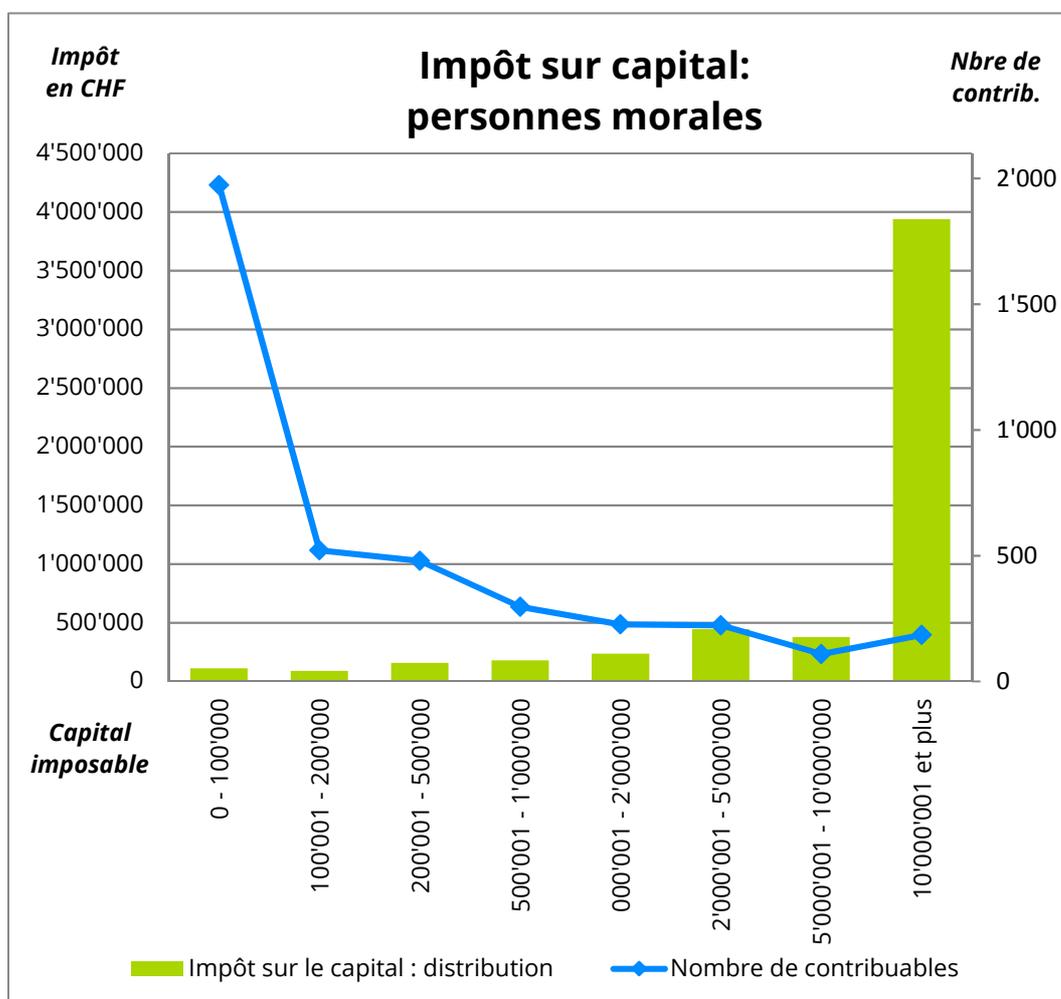
Impôt sur le bénéfice				
Bénéfice imposable CHF	Contribuables		Impôts	
	nombre	%	CHF	%
0 - 20'000	3'302	82.84	193'038.95	0.85
20'001 - 50'000	214	5.37	392'547.35	1.72
50'001 - 100'000	144	3.61	647'784.20	2.85
100'001 - 200'000	116	2.91	1'056'816.00	4.64
200'001 - 500'000	104	2.61	1'886'402.70	8.29
500'001 - 1'000'000	47	1.18	2'021'481.45	8.88
1'000'001 et plus	59	1.48	16'558'796.40	72.76
Base : année fiscale 2016	3'986	100.00	22'756'867.05	100.00



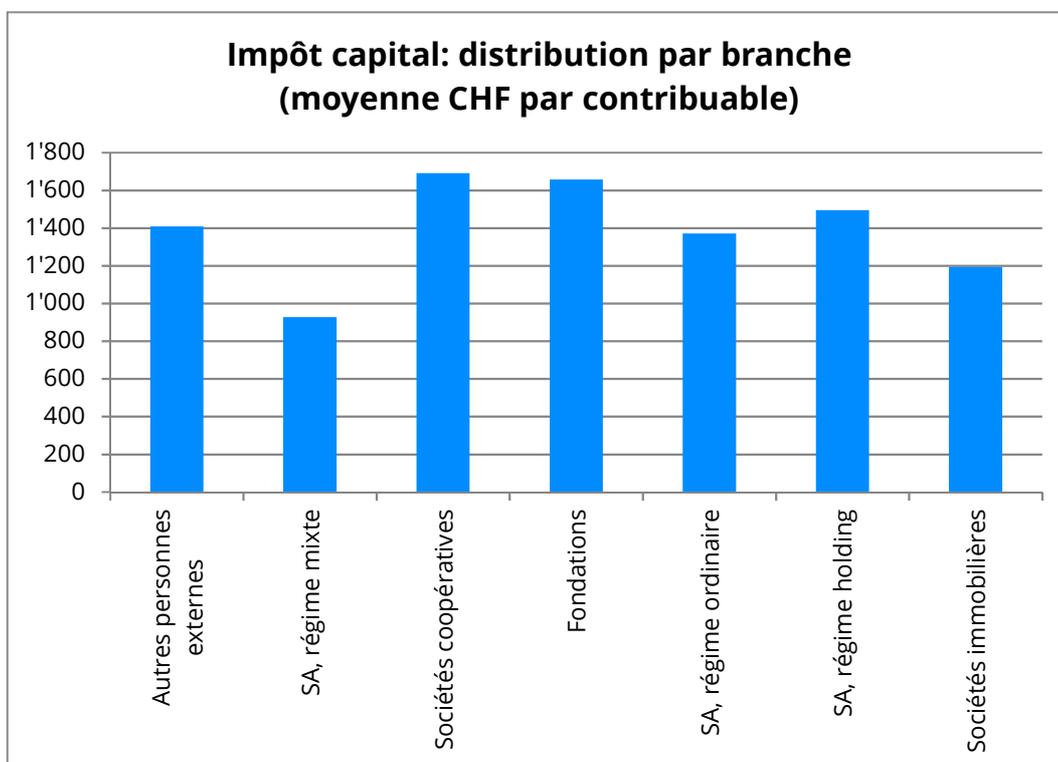
Branches économiques	Nombre de contribuables		Impôt sur le bénéfice		Moyenne par contrib.
	nombre	%	CHF	%	CHF
Sociétés coopératives	44	1.10	280'341.15	1.23	6'371
SA, régime mixte	150	3.76	583'880.50	2.57	3'893
SA, régime ordinaire	2'192	54.99	14'552'178.60	63.95	6'639
SA, régime holding	864	21.68	5'414'545.15	23.79	6'267
Sociétés immobilières	270	6.77	1'152'428.60	5.06	4'268
Autres personnes externes	449	11.26	769'838.05	3.38	1'715
Fondations	17	0.43	3'655.00	0.02	215
Base : année fiscale 2016	3'986	100.00	22'756'867.05	100.00	5'709



Impôt sur le capital				
Capital imposable CHF	Contribuables		Impôts	
	nombre	%	CHF	%
0 - 100'000	1'974	49.15	111'276.25	2.01
100'001 - 200'000	522	13.00	88'614.05	1.60
200'001 - 500'000	479	11.93	156'103.00	2.82
500'001 - 1'000'000	297	7.40	179'275.75	3.24
000'001 - 2'000'000	227	5.65	237'397.80	4.29
2'000'001 - 5'000'000	223	5.55	446'378.05	8.06
5'000'001 - 10'000'000	109	2.71	377'681.05	6.82
10'000'001 et plus	185	4.61	3'938'392.60	71.15
Base : année fiscale 2016	4'016	100.00	5'535'118.55	100.00



Branches économiques	Nombre de contribuables		Impôt sur le capital		Moyenne par contrib.
	nombre	%	CHF	%	CHF
Autres personnes externes	451	11.23	635'270.00	11.48	1'409
SA, régime mixte	152	3.78	140'896.05	2.55	927
Sociétés coopératives	45	1.12	76'052.85	1.37	1'690
Fondations	17	0.42	28'162.00	0.51	1'657
SA, régime ordinaire	2'204	54.88	3'023'079.80	54.62	1'372
SA, régime holding	874	21.76	1'305'909.15	23.59	1'494
Sociétés immobilières	273	6.80	325'748.70	5.89	1'193
Base : année fiscale 2016	4'016	100.00	5'535'118.55	100.00	1'378



6.3. Contentieux

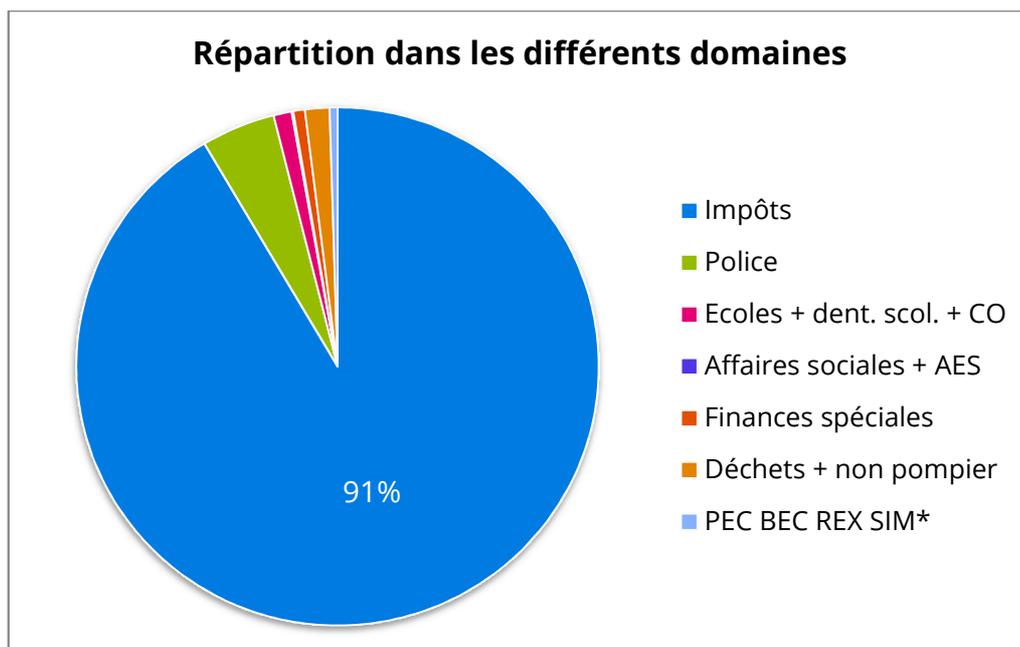
- préparation et expédition de 13'722 (12'888) **rappels automatiques** et de 6'317 (6'868) avis avant la poursuite;
- notification par l'Office des poursuites de 4'496 (4'620) **commandements de payer** (actuellement poursuites électroniques);
- procédure via l'Office des poursuites de 3'250 (2'387) **procès-verbaux de saisies** et de 3'280 (3'265) actes de défaut de biens;
- traitement de 80 (54) **plaintes pénales** déposées pour des soustractions de biens saisis, 156 (144) mainlevées requises, 63 (69) productions dans des faillites 2018, pour un montant de CHF 458'915.30 (CHF 614'867.21) et 1'995 (4'294) actes de défaut de biens introduits pour un montant total de CHF 3'506'293.30 (CHF 4'498'921.95) et CHF 10'178'826.59 encaissés (CHF 9'483'626.92 jusqu'en 2017);
- **traitement d'actes de défaut de biens** reçus suite à des ordonnances pénales de la Police locale en 562 (440) ordonnances de conversion en jour de peine privative de liberté de substitution.

6.3.1. Récupération des actes de défaut de biens (ADB)

Afin d'éviter la prescription, le secteur du Contentieux relance chaque année plusieurs milliers d'ADB.

	Nombre d'ADB repris	Facturations	Amortissements	Paiements	Solde
2003-5	3'951	7'186'665.95	847'292.85	606'631.40	5'732'741.70
2006	2'514	5'328'541.95	1'407'417.15	831'045.15	3'090'079.65
2007	1'084	2'424'067.75	1'686'126.55	1'352'652.25	-614'711.05
2008	858	1'409'273.55	862'174.25	844'430.75	-297'331.45
2009	589	1'167'997.70	1'009'163.75	733'437.40	-574'603.45
2010	425	1'021'776.50	611'920.55	630'852.05	-220'996.10
2011	524	1'332'863.60	735'571.25	604'520.22	-7'227.87
2012	1'762	2'983'789.10	1'073'117.35	550'104.95	1'360'566.80
2013	2'862	4'115'504.15	2'116'182.20	577'942.45	1'421'379.50
2014	3'639	6'884'870.00	336'995.20	749'165.13	5'798'709.67
2015	6'619	11'338'664.90	1'860'655.90	744'635.06	8'733'373.94
2016	3'759	9'249'272.40	2'673'248.70	563'552.39	6'012'471.31
2017	4'294	4'498'921.95	1'747'301.40	694'657.72	2'056'962.83
2018	1'995	3'506'293.30	2'486'037.05	695'199.67	325'056.58
	34'875	62'448'502.80	19'453'204.15	10'178'826.59	32'816'472.06

Cette relance des ADB a permis à la Ville de Fribourg de récupérer CHF 10.1 mio depuis 2003, dont CHF 695'199.67 en 2018 répartis dans les domaines suivants :



* PEC : prestations en capital – BEC : bénéfice en capital – REX : revenus extraordinaires – SIM : soustractions d'impôts

Les Offices des poursuites ont procédé à l'encaissement pour la Ville de CHF 2'659'364.46 concernant les **impôts communaux et paroissiaux, taxes des déchets, contributions immobilières, contributions temporaires pour l'épuration des eaux et factures diverses.**

En raison de l'impossibilité d'encaissement, suite à la délivrance d'actes de défaut de biens, il a été procédé, sans tenir compte de l'adaptation des provisions, à l'annulation de :

- CHF 1'401'850.56 (CHF 1'507'427.07) d'impôts irrécouvrables;
- CHF 71'606.66 (CHF 51'699.45) de débiteurs divers irrécouvrables, qui concernent notamment des pertes sur locations, des contributions pour les devoirs surveillés.

6.4. Immobilier

Les activités principales sont les suivantes :

- secrétariat et gestion de la **Fondation de la Ville de Fribourg en faveur du logement**;
- gestion administrative des **baux à loyer des bâtiments du patrimoine administratif de la Ville** (appartements, surfaces administratives et commerciales, restaurants, kiosques, places de parc, etc.);
- **contrôle des subventions communales.** A ce sujet, actuellement, huit immeubles ou parc immobilier (Arsenaux 23-23a et 39a, Botzet 20, Heitera 60/66, Bonnesfontaines 40-50, Carrière 2-4-6, Beauregard 36, Petit Saint-Jean 33 et Petit-Saint-Jean 35-37) bénéficient des subventions, propriété de coopératives, fondations ou privés, pour un total de 266 logements. La fin des subventions tombera progressivement, entre 2019 et 2029;
- divers **dossiers opérationnels et stratégiques** liés à l'immobilier communal.

6.5. Système de contrôle interne (SCI)

Le Service des finances pilote la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne dans tous les Services communaux, afin d'atteindre les objectifs fixés par la future Loi sur les finances communales (LFCo) et d'assurer une bonne compréhension des processus administratifs et des risques opérationnels et stratégiques.



Le SCI est destiné à fournir une assurance raisonnable quant aux objectifs principaux suivants :

- **conformité aux lois et réglementations** en vigueur;
- **optimisation des processus** et des activités de la Ville;
- **fiabilité des informations financières** et de gestion.

L'outil développé va notamment permettre :

- d'éviter la perte de savoir-faire suite au départ de collaborateurs;
- de faciliter la compréhension de l'organisation et des activités de chaque Service et de la Ville de Fribourg;
- de faciliter l'intégration des nouveaux collaborateurs;
- d'harmoniser et optimiser la manière de travailler entre les différents Services;
- de clarifier les responsabilités entre les acteurs d'un même processus ou entre les directions;
- d'optimiser les activités des Services et de gérer les risques.

L'approche du projet se veut pragmatique et requiert une forte implication des Services.

Dans le "Système de contrôle interne", la notion de "contrôle" est à comprendre dans son sens "maîtrise" des activités.

Conduit par un chef de projet, l'implémentation du SCI s'échelonne dans les divers Services pour **aboutir en 2020 à un SCI documenté pour l'ensemble de l'Administration communale**. Le

projet s'inscrit sur la durée puisqu'il est destiné à vivre avec les Services et à évoluer constamment. Le planning initial est tenu et l'acceptation de l'introduction du SCI, portée par le Conseil communal, est bonne auprès des Services.



AS = Service de l'aide sociale

FI = Service des finances

PM = Service de la police locale et de la mobilité

AG = Service de l'administration générale

SJ = Service juridique

UA = Service d'urbanisme et d'architecture

EC = Service des écoles

CA = Service des curatelles d'adultes

GCEE = Service du génie civil, de l'environnement et de l'énergie

SP = Service des sports

IN = Service informatique

CT = Service de la culture

RH = Service des relations humaines

6.6. Développement économique

Mise en œuvre depuis septembre 2017, la mission de développement économique se fonde sur les quatre axes majeurs suivants : **favoriser, faciliter, collaborer et valoriser**. En 2018, les premiers projets liés à ces quatre axes d'action ont été engagés.

Afin de favoriser un développement économique cohérent et durable, la Ville de Fribourg effectue un travail sur les **conditions-cadres à disposition des entreprises, commerces et porteurs de projets**. Elle agit au niveau communal, régional et cantonal en se penchant sur les différents règlements concernant tous les aspects liés à l'exercice du commerce ainsi qu'en traitant les aspects liés à la mobilité, à l'aménagement et à la formation, en promouvant notamment une approche collaborative vis-à-vis des acteurs présents sur le territoire.

La Chargée du Développement économique assure également un suivi des projets et une coordination avec les différents Services communaux dont les activités impactent l'attractivité économique du centre-ville, qu'il s'agisse de projets urbanistiques, infrastructurels, règlementaires, culturels, sociaux, ou encore en termes de développement durable.

2018 a été marqué par :

- l'organisation d'un **événement économique**, (20 septembre), dont les échos ont été très positifs;
- la mise en ligne d'un **"guichet entreprises" sur le site Internet** de la Ville, afin de fluidifier les démarches des entrepreneurs et les aider à trouver du soutien;
- le lancement du **projet de revitalisation du Bourg** avec EspaceSuisse (ancien Réseau Vieille Ville);
- la poursuite du **travail de terrain** avec les associations de commerçants;
- le **développement du réseau économique** avec nos partenaires institutionnels, associatifs et entrepreneuriaux.



De nombreuses entreprises ont répondu présent le 20 septembre

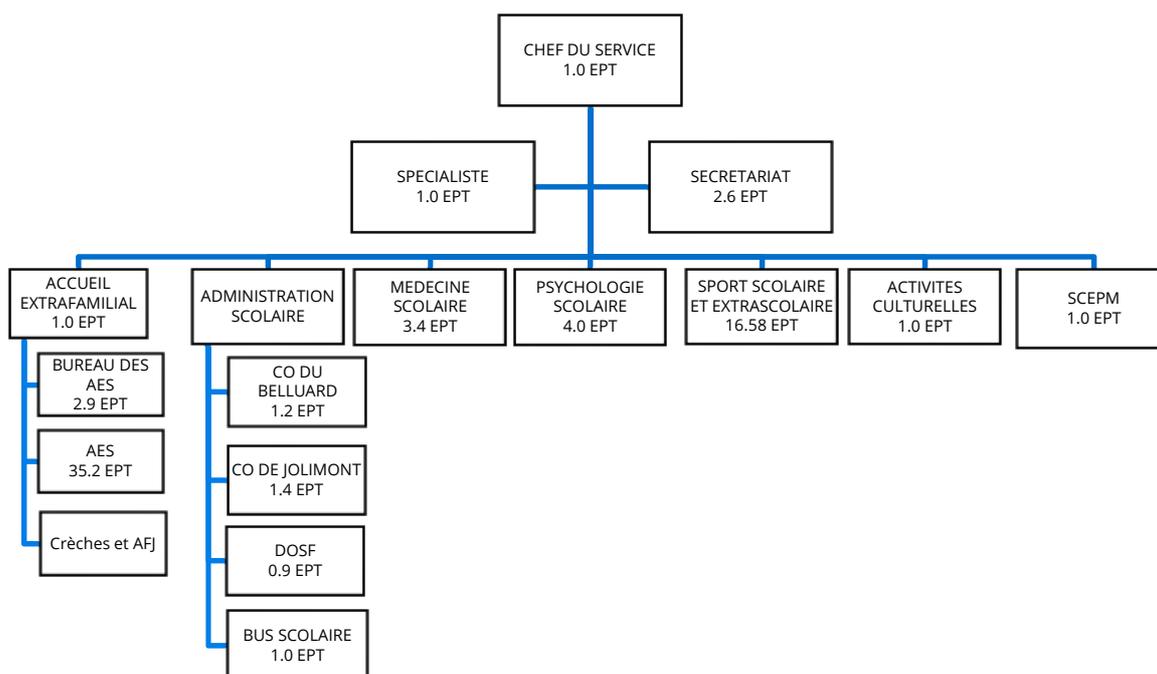
6.7. Analyses et contrôle de gestion

De nombreux sujets font l'objet d'analyse durant l'année. Ainsi le Service des finances a effectué entre autres les tâches suivantes :

- analyses effectuées dans le cadre des processus financiers (comptes, budget et planification financière);
- amélioration du contrôle et de la gestion des investissements;
- analyses avec les ressources humaines, collaboration dans la mise en place d'outils de contrôle de gestion des ressources (en EPT et CHF);
- projet d'inventaire des contrats et conventions avec le Service juridique;
- travaux de réalisation du SCI des Finances;
- soutien au Service informatique concernant l'adaptation de la solution informatique (logiciel Citizen);
- conseils financiers dans le cadre notamment des CoTech, CoPil et CoBat des projets d'investissement;
- collaboration dans le cadre du recensement financier de la fusion du Grand Fribourg;
- préavis dans le cadre de consultations cantonales;
- mise en place du processus relatif au financement des nouveaux projets participatifs.

7. ECOLES

Le Service est sous la direction de Mme Antoinette de Weck, Vice-Syndique. La Chef de service est Mme Corine Helfer. 103 personnes assurent le bon fonctionnement du Service, pour 74,18 EPT⁵.



2018 a été marqué par l'Arrêt du Tribunal fédéral (ATF) SC_206/2016 du 7 décembre 2017 concernant la **participation des parents aux frais scolaires**. Afin de compenser la fin des contributions parentales des élèves du Cycle d'orientation, la Ville a prévu d'allouer CHF 80.-- par élève pour les fournitures scolaires et CHF 20.-- pour les activités scolaires, lesquelles comprennent les semaines thématiques. Selon la proposition faite par le Conseil d'Etat au Grand Conseil, la participation cantonale devrait s'élever à CHF 75.-- par élève pour la période transitoire, avant une reprise totale des fournitures scolaires par l'Etat. Les activités scolaires seront à la charge des Communes; celles-ci pourront uniquement facturer aux parents les frais de subsistance lors de camps, soit un maximum CHF 16.- par jour et par enfant. **La Ville prend déjà à sa charge les fournitures scolaires pour les élèves du cycle primaire**. La reprise par l'Etat lui permettra d'allouer des montants pour le maintien des activités scolaires et des camps.

Le **Règlement communal scolaire** primaire et celui du cycle d'orientation ont été acceptés en mai 2018 par le Conseil général. La mise à jour de ces règlements fait suite à la mise en œuvre de la Loi scolaire cantonale et de son Règlement d'application. Outre la constitution du **Conseil des**

⁵ Sans compter la Direction, les stagiaires et apprentis. Le Service compte également 0,1 EPT hors exploitation.

parents, le Conseil général a voté majoritairement pour la mise à disposition pour chaque élève domicilié en ville d'un **abonnement annuel de transports publics** couvrant le territoire de la commune, ainsi que la **gratuité des devoirs surveillés**. Ces éléments sont traités dans les sections suivantes.

Par ailleurs, le Règlement communal scolaire primaire inclut un chapitre relatif au **Plan directeur des infrastructures scolaires**. Ce Plan directeur sera désormais présenté au Conseil général au début de chaque législature en même temps que le programme de législature. Sa réactualisation sera établie et présentée au Conseil général lors du bilan de mi-législature.

Enfin, le Règlement communal relatif à la participation communale aux coûts des **traitements dentaires scolaires** est entré en vigueur à la rentrée scolaire 2018/2019. Ce dernier assure aux élèves de la Commune la gratuité du premier contrôle annuel auprès du dentiste scolaire ou d'un praticien privé.

Les conséquences financières de l'ensemble de ces décisions sont exposées dans le message des comptes 2018.

7.1. Cycles d'orientation (CO)

7.1.1. CO du Belluard

L'administration du Cycle d'orientation du Belluard est formée du Directeur, M. François Michel, de quatre adjoints, de trois secrétaires à 65%, 55% et à 100% (pour assurer la transition en prévision des départs à la retraite des secrétaires en place), ainsi que d'un concierge et d'une aide-conciergerie.

La rentrée 2018 a vu une **augmentation de l'effectif**. Ce sont 734 (+37) élèves qui ont rejoint les 37 salles de classe (+1), répartis de la manière suivante : 596 dans le bâtiment principal, 89 dans le bâtiment de la Villa Caecilia et 49 dans deux salles de classe du pavillon du Bourg.

La **procédure de pré-orientation** a permis de placer les 239 élèves de 9H de la manière suivante : 29.3% en classes pré-gymnasiales, 37.2% en classes générales, 29.7% en classes à exigences de base et 3.8% en classe soutien. Les élèves de 11H ont été placés de la manière suivante : 30.5% en classes pré-gymnasiales, 35.9% en classes générales, 27.7% en classes à exigences de base et 5.9% en classes soutien.

Les **élèves proviennent** de la ville de Fribourg (396 élèves, 54%), à savoir des quartiers du Schoenberg, de l'Auge, de Bourguillon, de la Neuveville, du Bourg et d'une partie du Jura. 321 élèves (43.7%) proviennent des cercles scolaires de Sarine-Campagne, 7 élèves sont "hors cercle" et 6 sont placés en institution.

Les élèves de 9H et 10H sont de 52 nationalités différentes. 50.2% des élèves sont de nationalité suisse et 49.8% d'autres nationalités⁶. Ils sont 366 élèves catholiques (49.9%), 39 réformés (5.3%), 141 musulmans (19.2%) et 188 élèves (25.6%) d'autres religions ou sans religion.

12 élèves répètent la 11H et 4 élèves alémaniques effectuent une 12^{ème} année linguistique (DAL).

Selon le **concept Sports-Arts-Formation**, 9 élèves bénéficient d'aménagement et d'allègement scolaires, afin de pouvoir concilier leurs études et leur sport à un haut niveau dans les disciplines suivantes : le basketball, le football, le hockey sur glace, la natation, le plongeon et la danse.

12 **élèves aux besoins particuliers** sont scolarisés en intégration dans les classes ordinaires et bénéficient d'appuis de l'enseignement spécialisé (SESAM).

L'enseignement est assuré par **81 enseignants**, 46 femmes et 35 hommes, pour un total de 58.4 EPT. L'équipe pédagogique est complétée par les psychologues scolaires, deux conseillères en orientation, deux médiateurs et par une travailleuse sociale en milieu scolaire (TSS). L'équipe de soutien, le Duplex, formée de médiateurs, d'une psychologue scolaire et de la TSS, se retrouve régulièrement pour proposer une offre cohérente et adaptée.

18 **élèves allophones et primo-arrivants** bénéficient du concept dit à double appartenance : ils sont placés dans des classes régulières et reçoivent des appuis en français.

Dans le domaine de la santé, le CO du Belluard fait partie du **Réseau suisse des écoles en santé** et poursuit les actions visant à la prévention du tabagisme, de l'alcoolisme, des addictions aux écrans et réseaux sociaux, du harcèlement et des problèmes causés par l'alimentation et la sédentarité (Club MultiActivités, en collaboration avec le CO de Jolimont).

7.1.2. CO de Jolimont

L'administration du CO de Jolimont est formée du Directeur, M. Stéphane Mettler, de quatre adjoints, de deux secrétaires à 100% et à 40% et de trois concierges.

La rentrée 2019 a vu une **augmentation du nombre d'élèves** (+8). 837 élèves sont répartis dans 40 classes, entre le bâtiment principal (681) et l'école du Jura (156).

La procédure de pré-orientation a permis de placer les quelques 273 (281) élèves de 9H de la manière suivante : 31,9% en classes pré-gymnasiales, 45.8% en classes de type générale et 22.3% en classes à exigences de base.

Les élèves proviennent **de quelques Communes de Sarine-Campagne et du Haut-Lac français (59,8%)** et, pour la Ville de Fribourg, des quartiers du Jura, de Gambach, de la Vignettaz et de Beaumont (40,2%). Ils proviennent de 50 pays différents.

5 élèves alémaniques effectuent une 12^{ème} année linguistique (DAL) et 28 élèves sont en 12^{ème} année (en raison d'une année supplémentaire dans un type de classe plus exigeant ou d'une situation d'échec). 22 élèves font partie du concept Sport, Art et Formation (SAF) dans les

⁶ Ces données n'ont pas été reçues pour les élèves de 11^H.

disciplines suivantes : football, hockey, danse, karaté, basket et natation. 8 élèves aux besoins particuliers sont scolarisés en intégration dans des classes ordinaires et bénéficient d'appuis de l'enseignement spécialisé (SESAM).

L'enseignement est assuré par **93 enseignants**, 54 femmes et 39 hommes, pour un total de 62,23 EPT. L'équipe pédagogique est complétée par deux psychologues scolaires, deux conseillères en orientation, cinq médiateurs (dont une en formation) et par une travailleuse sociale en milieu scolaire (TSS). Avec les médiateurs et les psychologues scolaires, la TSS fonctionne dans un réseau cohérent qui gagne chaque année en efficacité.

Au niveau scolaire, l'accent a été mis sur la **collaboration entre les enseignants** : le mois de décembre a été intitulé "le mois des visites". Chaque enseignant devait aller visiter le cours d'un collègue après avoir fixé un objectif. Le projet des **classes à immersion** s'est poursuivi avec une classe en 10H et une en 11H. Il n'y a pas de classe à immersion en 9H mais plusieurs enseignants se sont engagés à dispenser quelques-uns de leurs cours dans la langue partenaire, quel que soit le type de classe. Ainsi, des classes à exigences de base peuvent avoir parfois un cours d'éducation physique en allemand. Le projet pilote pour la prise en charge des **élèves HPI** (selon le nouveau concept cantonal et la nouvelle loi scolaire) s'est poursuivi cet automne avec de nouvelles activités proposées. Dans le **domaine de la santé**, le CO de Jolimont fait partie du Réseau suisse des écoles en santé et poursuit les actions visant à la prévention du tabagisme, de l'alcoolisme, des addictions aux écrans et réseaux sociaux et des problèmes causés par l'alimentation et la sédentarité (**Club MultiActivités** en collaboration avec le CO du Belluard et la DOSF).

La gestion des bâtiments reste un souci constant pour la direction du CO. Certains cours ont lieu dans les locaux de l'ancien DOSF à la suite de son départ pour le Jura. Le CO occupe depuis deux ans des locaux de la DOSF. Toutefois, un projet de rénovation est bien avancé.

7.1.3. DOSF

Die **Schulleitung** setzt sich aus den drei Stufenverantwortlichen Mathias Rudaz (1. Stufe, bisher) Brigitte Frank (2. Stufe, bisher) und Samuel Aerschmann (3. Stufe, bisher), sowie dem Vizedirektor, Martin Zbinden, und dem Schuldirektor Patrick Furter zusammen. Die Administration wird durch zwei Sekretärinnen ergänzt.

Wie im vergangenen Schuljahr zählt die DOSF 20 Klassen. Insgesamt besuchen die Schule 333 SchülerInnen, davon 166 Mädchen und 167 Knaben. Alle Stufen werden im Hauptgebäude an der Av. Général-Guisan 61a unterrichtet.

Die **Zuteilung auf die vier Klassentypen** ergibt folgendes Bild: 3% Förderklassen, 20% Realabteilung, 39% allgemeine Sekundarabteilung, 38% progymnasiale Abteilung.

53% der **SchülerInnen wohnen** im Gemeindegebiet der Stadt Freiburg, 37% kommen von umliegenden Gemeinden aus dem Schulkreis Sarine-Campagne und Haut-Lac français. 10% sind SchülerInnen, die ausserhalb des Schulkreises wohnen (Jaun) bzw. ein 12. partnersprachliches Schuljahr absolvieren (10 SchülerInnen). Die Aufteilung in Nationalitäten ergibt folgendes Bild: 80% sind Schweizer, 20% ausländischer Nationalität. Gesamthaft sind 16 Nationen an der DOSF vertreten. 50% der SchülerInnen sind katholisch, 17% reformiert, 11% Muslim und 22% anderer Religion bzw. konfessionslos. 20 SchülerInnen besuchen momentan ein 12.H Schuljahr.

Es unterrichten insgesamt **48 Lehrpersonen** an unserer Schule, davon 27 Frauen und 21 Männer. Der Weggang von 3 Lehrpersonen konnte durch diplomierte Lehrpersonen sowie zwei Personen, die zurzeit das Masterstudium absolvieren, kompensiert werden. Frau Dominique de Diesbach ist in diesem Schuljahr zu 30% als Schulsozialarbeiterin an der DOSF tätig. Eine enge Zusammenarbeit besteht mit weiteren Schuldiensten (Schulärztin, Psychologen, Logopäden, Berufswahlorientierung).

Das **Programm GuKeMu** in Kerzers wurde in diesem Schuljahr von keinem Schüler besucht.

Den **SAF-Status** haben derzeit 8 SchülerInnen, von denen 2 Schüler von ausserhalb des Schulkreises in die DOSF zur Schule geht. Sie repräsentieren folgende Sportarten: Fechten, Eishockey, Langlauf und Unihockey.

Im Bereich der **Gesundheitsprävention** sind auf Ebene Unterricht in diesem Schuljahr die folgenden Projekte am Laufen:

- 1. Stufe: Umgang im Internet im Rahmen des Fachs *Informatik Einführung*; interaktives Theater zum Thema Cybermobbing; Kennenlernen der Jugendbrigade;
- 2. Stufe: Gesprächsrunde mit AIDS-Kranken;
- 3. Stufe: Besuch der Fachstelle REPER.

Einführung des Lehrplans 21: Mit der Einführung einer zweiten Wahlfachlektion (Englisch oder Französisch) in der 3. Stufe werden nun bereits das zweite Jahr die ersten stundenplanmässigen Anpassungen umgesetzt. Im kommenden SJ 2019/20 wird der Unterricht nach der neuen Stundentafel organisiert. Neben den organisatorischen Vorbereitungen können/müssen sich die Lehrpersonen in zahlreichen externen sowie internen Weiterbildungen auf den neuen Lehrplan vorbereiten.

Im Rahmen von **Schulentwicklungsprojekten** erfolgte der Startschuss für das kollegiale Unterrichtscoaching sowie die Erarbeitung eines Schulprogramms.

Mit der Konstituierung des neuen **Elternrates OS (Unterrat DOSF)** konnte ein neues Kapitel in der Zusammenarbeit zwischen Schule und Eltern aufgeschlagen werden. Der Rat setzt sich zusammen aus 9 Elternvertreterinnen und -vertretern, welche die verschiedenen Stufen und Klassentypen repräsentieren.

7.1.4. Statistiques

	BELLUARD		JOLIMONT		DOSF	
	2018/19	2017/18	2018/19	2017/18	2018/19	2017/18
Nombre - classes		36		39		20
- filles		325		411		160
- garçons		372		384		174
Elèves - de la Ville		374		309		182
- du cercle		301		459		123
- hors-cercle		2		3		22
- placés en institutions		15		10		1
- 10 ^e année linguistique		3		9		6
- sports - études		2		5		-
	—	—	—	—	—	—
		697		795		334
Religions - catholiques		369		537		169
- réformés		43		38		55
- autres et sans		285		220		110
Maîtres - ASP		61		74		42
- EM		14		12		4

7.2. Ecoles enfantines et primaires

7.2.1. Effectifs

Dans les **38** (41) **classes enfantines**, on dénombre **741** (728) **enfants**, dont 160 (161) de langue allemande, soit 21,59% (22,11%), tandis que dans les 115 (113) classes primaires, le nombre des élèves est de 2088, dont 455 (419) de langue allemande, soit 21,79% (20,24%).

7.2.2. Statistiques

📌 Ecoles enfantines officielles (état au 2 novembre 2018)

	2018/2019				2017/2018			
	él. fr.	él. all.	cl. fr.	cl. all.	él. fr.	él. all.	cl. fr.	cl. all.
Auge	--	22	--	1	--	16	--	1
Bourg	38	--	2	--	30	--	2	--
Jura	105	45	6	2	115	37	6	2
Neuveville	40	--	2	--	42	--	2	--
Pérolles	86	--	4	--	72	--	4	--
Schoenberg	115	54	6	3	121	58	7	3
Villa Thérèse	63	--	3	--	66	--	4	--
Vignettaz	134	39	7	2	121	50	7	3
Total	581	160	30	8	567	161	32	9
	741		38		728		41	

S'agissant des élèves étrangers, représentant 48 (49) nationalités, la répartition est la suivante :

	Total	Etrangers	
Classes françaises	581 (567)	295 (298)	50.77% (52.56%)
Classes allemandes	160 (161)	40 (40)	25.00% (24.84%)
Total	741 (728)	335 (338)	45.21% (46.43%)

📌 Ecoles primaires officielles (état au 2 novembre 2018)

Classes de soutien comprises

	2018/2019				2017/2018			
	él. fr.	él. all.	cl. fr.	cl. all.	él. fr.	él. all.	cl. fr.	cl. all.
Auge	--	61	--	4	--	66	--	4
Bourg	129	--	9	--	140	--	9	--
Jura	308	119	19	7	294	103	18	6
Neuveville	112	--	6	--	103	--	6	--
Pérolles	197	--	11	--	193	--	11	--
Schoenberg et Villa Thérèse	522	156	30	8	534	151	31	8
Vignettaz	365	119	20	7	387	99	20	6
Total	1633	455	95	26	1651	419	95	24
	2088		121		2070		119	

S'agissant des élèves étrangers, représentant 71 (76) nationalités, la répartition est la suivante :

	Total	Etrangers	
Classes françaises	1633 (1651)	836 (842)	51.19% (50,99%)
Classes allemandes	455 (419)	125 (109)	27.47% (26,01%)
Total	2088 (2070)	961 (951)	46.02% (45,94%)

7.2.3. Récapitulation des effectifs pour l'année 2018/2019

	Ville	Extérieur	Total
Auge	22	-	22
Bourg	38	-	38
Flos Carmeli (classe privée)	3	1	4
Jura	149	1	150
Neuveville	40	-	40
Pérolles	86	-	86
Schoenberg	169	-	169
Vignettaz	170	3	173
Villa Thérèse	63	-	63
Total des élèves en classe enfantine	740	5	745

	Ville	Extérieur	Total
Classes officielles	2066	22	2088
Ecole libre publique	-	210	210
Flos Carmeli	20	17	37
Saint-Nicolas	22	31	53
Total des élèves en classes primaires	2108	280	2388

	Ville	Extérieur	Total
CO du Belluard	400	332	732
CO de Jolimont	325	517	842
CO de langue allemande (DOSF)	177	156	333
CO de Pérolles	98	425	523
Total des élèves au CO	1000	1430	2430

	Ville	Extérieur	Total
Total général (enfantines/primaires/CO)	3848	1715	5563

7.2.4. Appuis pédagogiques

Neuf enseignants de classe de soutien itinérants (à temps partiel) travaillent dans la partie francophone, sept dans la partie alémanique. Un appui pédagogique est également donné dans les classes francophones et alémaniques.

Dans chaque bâtiment scolaire, un grand nombre d'enfants bénéficient d'appuis, habituellement en groupes, et parfois individuels.

7.2.5. Devoirs surveillés et soutien scolaire

Depuis la rentrée 2018/2019, les **devoirs surveillés sont gratuits** pour les élèves qui souhaitent bénéficier de la prestation. Avec l'entrée en vigueur de la décision du Conseil général d'octroyer cette gratuité et de l'inscrire dans le Règlement communal scolaire primaire, c'est près de **48% d'inscriptions supplémentaires** qui ont été enregistrées à la dernière rentrée scolaire. Dès lors, 362 (240) enfants bénéficient du service de surveillance des devoirs, assuré dans la plupart des bâtiments scolaires par 58 (33) surveillants. Une responsable assure la coordination des différents groupes.

Par ailleurs, le Service des écoles a repris la gestion du programme de **soutien scolaire du quartier du Schoenberg** initié dans le cadre de Paysage éducatif. En effet, certains enfants ont besoin d'un accompagnement supplémentaire afin d'atteindre les objectifs d'apprentissage durant leur scolarité. Dès lors, un soutien scolaire peut être proposé à domicile. La procédure ci-dessous énumère les différentes étapes pour la mise en place de l'offre en soutien scolaire :

1. L'enseignant identifie l'élève ayant besoin d'un accompagnement scolaire supplémentaire;
2. L'enseignant organise une rencontre tripartite avec les parents et l'élève afin de présenter l'offre de soutien scolaire à domicile;
3. La confirmation de demande de soutien scolaire est signée par les trois parties qui s'engagent à respecter les conditions définies par le Service des écoles et le Responsable d'établissement;
4. A l'aide d'un formulaire, l'enseignant annonce au Service des écoles la mise en place du soutien scolaire, avec la date de début, la durée et la fréquence des leçons;
5. Les parents prennent contact avec le Service des écoles, qui les met en relation avec un intervenant en soutien scolaire (ISS).

7.2.6. Transport scolaire

Les **enfants domiciliés à Bourguillon** et fréquentant l'école de l'Auge ou de la Neuveville bénéficient d'un **transport scolaire gratuit**. Le bus scolaire prend également en charge les enfants domiciliés dans le quartier de l'Auge qui fréquentent l'école de la Neuveville et inversement.

Le Règlement scolaire de l'école primaire du 30 mai 2018 indique que le Conseil communal met à disposition de chaque élève domicilié en ville un **abonnement annuel de transports publics** couvrant le territoire de la commune.

7.3. Accueil extrafamilial (AEF)

Le Secteur de l'accueil extrafamilial regroupe, depuis le 1^{er} janvier 2018 au sein du Service des écoles, la gestion du subventionnement à l'accueil extrafamilial préscolaire (anciennement dévolue au SIAS, Service des institutions et assurances sociales) et celle de l'accueil extrascolaire. Un chef de secteur (100%) a été engagé au 1^{er} novembre 2017.

7.3.1. Accueil extrafamilial préscolaire

En 2016, le SIAS et Service juridique ont lancé un projet de **révision du Règlement communal sur l'accueil extrafamilial préscolaire** et les travaux se poursuivent.

La capacité d'accueil des **crèches subventionnées** par la Ville représente un total de **395 places/année** (contre 352 places/année en 2017, +12.2%) soit la prise en charge d'environ 747 enfants (1.89 enfant par place selon les dernières statistiques de la Liste d'attente centralisée (LAC)).

<u>Crèches</u>	<u>Quartier</u>	<u>Nombre de places subventionnées</u>
Le Bosquet	Givisiez	20
Croqu'Lune	Torry	37
Mandarine*	Schoenberg	38
Petits Poucets	Pérolles	40
Réformée	Neuveville	33
Université	Pérolles	40
La Coccinelle	Bourg	10
Mosaïque*	Beauséjour	25
L'Arche des enfants*	Jura	42
La Chenille	Schoenberg	34
Pérollino	Pérolles	26
La Providence*	Neuveville	40
Pop e poppa*	HFR	10
	Total	395

* Crèches ayant connu une augmentation de capacité ou étant nouvellement subventionnées.

L'**Association d'accueil familial de jour** permet en outre la prise en charge d'environ 120 enfants (équivalent à environ 50 places de crèche). A cela s'ajoute encore 32 places de maternelle (10 à La Chenille, 22 à Colibri dans le quartier de Beaugard).

Le montant total des subventions versées augmente régulièrement, en fonction du nombre de places, de la participation des parents et des charges des institutions, en particulier de l'évolution de leur masse salariale :

Année	Montants CHF		Année	Montants CHF
2007	3'012'300.-		2013	4'107'500.-
2008	3'225'000.-		2014	4'302'700.-
2009	3'430'000.-		2015	4'264'100.-
2010	3'555'400.-		2016	4'572'800.-
2011	3'717'900.-		2017	5'111'317.-
2012	3'958'900.-		2018	5'431'354.-

Les statistiques de la **Liste d'attente centralisée des crèches (LAC)** font état de la situation suivante au 31.12.2018 :

- 185 enfants inscrits sur la LAC (+12% vs A-1), dont 68 enfants à naître (+47%);
- ce chiffre comprend 61 bébés de moins de 12 mois (33%);
- seuls 28 enfants sont âgés de 2 à 4 ans.

Des projets sont en cours (Crèche Colibri, Château des enfants) afin d'augmenter le nombre de places auprès des structures déjà subventionnées, respectivement pour subventionner de nouvelles structures. Dans cette statistique sont aussi comptabilisées les demandes de parents bénéficiant déjà de places en crèche mais désirant changer d'établissement.

7.3.2. Accueils extrascolaires (AES)

L'accueil extrascolaire est composé, outre du chef de secteur, de quatre collaboratrices administratives (2.9 EPT), de six responsables d'accueil (4.8 EPT) et de 42 animateurs/trices (30.4 EPT). Chaque responsable gère un accueil, supervise l'accompagnement des enfants et du personnel et organise les affaires courantes de l'accueil. Le personnel des accueils bénéficie d'une supervision par les psychologues scolaires, afin de les soutenir dans les relations avec les enfants et les parents.

Six accueils sont répartis dans les quartiers de la Ville :

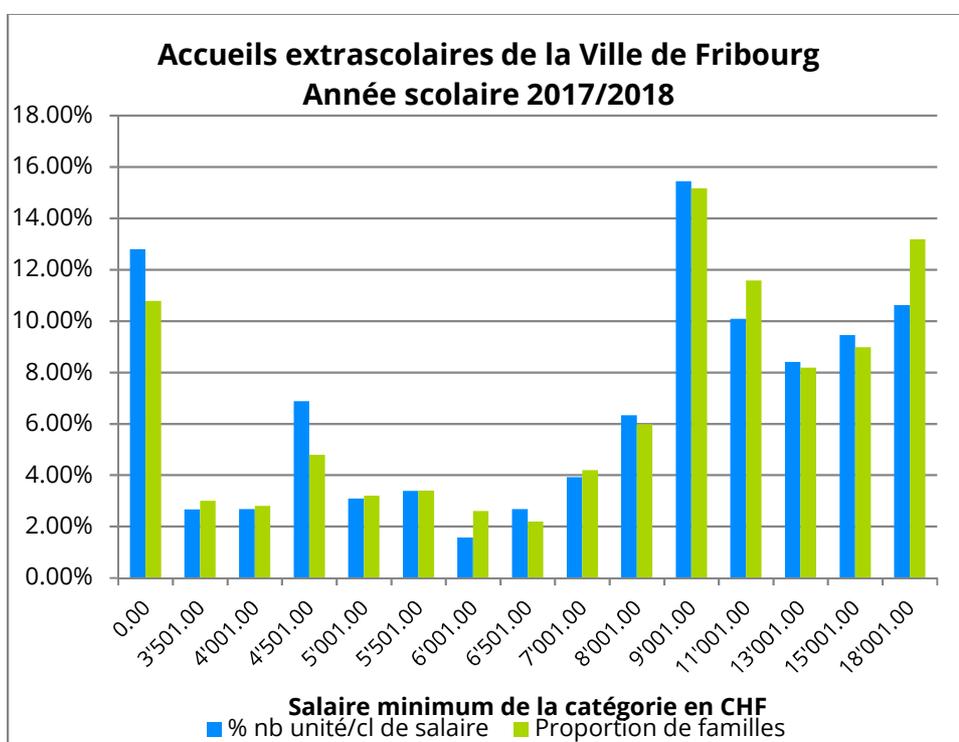
Bourg	61 enfants	Schoenberg	127 enfants
Auge-Neuveville	85 enfants	Vignettaz	150 enfants
Pérolles	78 enfants	Jura	109 enfants

L'AES a été fréquenté par un total de **610 enfants inscrits** pour l'année scolaire 2017/2018. Malgré une diminution de 70% des attentes par rapport à la rentrée précédente, il n'a malheureusement pas été possible de faire face à toutes les demandes d'inscriptions (11% d'enfants en attente d'une place à la rentrée 2017/2018, répartis sur trois accueils : Bourg, Schoenberg, Vignettaz). Des mesures ont été prises pour la rentrée 2018/2019, soit l'augmentation de capacité et l'engagement de personnel. Pour l'AES de la Vignettaz, de nouveaux locaux sont à l'étude pour l'automne 2019/2020.

A la rentrée 2017/2018, l'AES de l'Auge-Neuveville a déménagé dans le bâtiment du Werkhof et a doublé sa capacité d'accueil. Seuls deux enfants ont dû être mis en attente.

Durant l'année scolaire 2017/2018, l'AES a facturé 99'088 unités (+16%), hors repas et frais de dossiers, à 501 familles (soit 31 familles de plus qu'en 2016/2017, +7%).

Tarif	Min	Max	Nb d'unités facturés par classe de salaire	% nb unité/cl de salaire	Nb de familles	Proportion de familles
A	0.00	3'500.00	12'680	12.80%	54	10.78%
B	3'501.00	4'000.00	2'638	2.66%	15	2.99%
C	4'001.00	4'500.00	2'657	2.68%	14	2.79%
D	4'501.00	5'000.00	6'817	6.88%	24	4.79%
E	5'001.00	5'500.00	3'063	3.09%	16	3.19%
F	5'501.00	6'000.00	3'349	3.38%	17	3.39%
G	6'001.00	6'500.00	1'561	1.58%	13	2.59%
H	6'501.00	7'000.00	2'653	2.68%	11	2.20%
I	7'001.00	8'000.00	3'887	3.92%	21	4.19%
J	8'001.00	9'000.00	6'274	6.33%	30	5.99%
K	9'001.00	11'000.00	15'302	15.44%	76	15.17%
L	11'001.00	13'000.00	9'988	10.08%	58	11.58%
M	13'001.00	15'000.00	8'332	8.41%	41	8.18%
N	15'001.00	18'000.00	9'360	9.45%	45	8.98%
O	18'001.00	plus	10'527	10.62%	66	13.17%
Total			99'088	100.00%	501	100.00%



Le tableau ci-dessus montre les unités réparties selon la classe salariale des familles, ce qui permet de constater la variation du besoin entre les différentes typologies de familles (monoparentale, double revenu, deux parents qui travaillent dont un à temps partiel, etc.).

7.4. Activités culturelles

7.4.1. Offre culturelle scolaire

En 2017/2018 chaque classe a bénéficié de deux sorties culturelles. Toutes les offres ont connu un vif succès, tant auprès des enseignants que des élèves. Une offre culturelle commune a pu être offerte aux classes des 2 communautés linguistiques (**surligné** dans le tableau).
N.B : Les deux offres culturelles scolaires sont proposées aux classes francophones dès la 2H.

Die schulischen kulturellen Aktivitäten der deutschsprachigen Kindergartenklassen beginnen schon in der 1H, beinhalten aber ein einziges Angebot für beide Stufen (1-2 H).

📌 Récapitulatif de l'offre culturelle scolaire en 2017/2018

Degrés	Titres	Genres	Langue	Nbre élèves	Lieux	Coût/élève
2H	Ekeko	Thlâtre	Français	294	Nuithonie	8.20*
2H	Screen man	Marionnettes	Français	316	Nouveau Monde	12.50
1-2H	Mein Monster	Theater	Deutsch	183	Quartierzentrum Schönberg	12.00*
3-4H	Le loup des sables	Théâtre	Français	590	Théâtre des Osses	8.15*
3H	Le loup des sables	Ateliers en classe	Deutsch	299	En classe	5.70*
4H	Les Osses, coulisses d'un théâtre	Visite guidée et atelier	Français	276	Théâtre des Osses	Gratuit
3-4 Kl.	Rigo und Rosa	Erzähltheater	Deutsch	152	Quartierzentrum Schönberg	11.85
3-4 Kl.	Screen man	Figurentheater	Deutsch	165	Nouveau Monde	12.50
5H, Smoy	Gommette & Gabatcho circus	Cirque	Français	312	Place de la Pétanque, Jura	12.00
5H, Smoy	Gommette & Gabatcho circus	Ateliers d'initiation au cirque	Français	312	Place de la Pétanque, Jura	16.80
6H	A vos blasons	Visite guidée / atelier	Français	283	Quartier d'Alt / Hôpital des Bourgeois	12.85
6H	Charmey's Voices	Concert	Français	283	Aula DOSF	12.75
5-6 Kl.	Kindergeschichten	Erzähltheater	Deutsch	160	Quartierzentrum Schönberg	12.50
5-6 Kl.	Impro	Werkstatt-Improtheater	Deutsch	160	In den Klassen	11.50
7H, 7-8H, SSup	Le vent se lève Myasaki	Cinéma	Français	283	Cinemotion Rex	9.00
7H, 7-8H, SSup	Hamlet, c'est la classe	Théâtre	Français	283	En classe	13.50*
8H	1 ^{er} siècle de l'OSR	Concert commenté	Français	247	Aula Magna Université	Gratuit*
8H	Cap sur l'Asie	Jeu culture	Français	247	En classe	14.20
7-8 Kl.	Pantsula	Tanzworkshop	Deutsch	139	In den Klassen	12.00
7-8 Kl.	Vitus	Kinofilm	Deutsch	125	Kino Rex	9.00

* Ces tarifs ont bénéficié du soutien de "Culture et Ecole" à raison de 50% du coût réel.

Les offres culturelles facultatives suivantes ont également été proposées :

- le film "Olà Brasil" dans le cadre du FIFF 2018 pour quelques classes de 3H;
- le spectacle présenté par les classes de 8H et 5H de Mmes/M. Delaloye, Dufour, Braillard et Marchon intitulé "Les dunes de l'âme" dans l'Aula du Collège de Gambach.

7.4.2. L'École des p'tits artistes

En 2017/2018, 17 ateliers ont été proposés dans le cadre de "L'école des p'tits artistes" dans les domaines des arts visuels, des arts de la scène et du monde de la musique. L'atelier "Film d'Animation" n'a pu être ouvert faute d'inscriptions. Un nouvel atelier d'Initiation musicale pour les petits a été proposé et connaît un vif succès.

- 305 inscriptions ont été validées;
- 103 inscriptions n'ont pas pu être enregistrées pour des raisons de validation de bulletins ou de cours complets;
- 47 démissions ont été comptabilisées en cours d'année.

Section mini Bühne : 156 élèves

Théâtre / Cirque / Danse créative / Magie / Harmonica / Flûte / Guitare / Initiation musicale / Cinéma

Section mini beaux-arts : 134 élèves

Sculpture / Céramique / Jeux vidéo / Publicité / Dessin / Peinture / Histoire de l'Art par le dessin / Bande dessinée Prestations publiques de "l'École des p'tits artistes"

CONCERT / SPECTACLE de mi-année "D'où viens-tu ?"

Les 33 élèves de 2^{ème} année fréquentant la section mini Bühne (ateliers de flûte, guitare, magie, cirque et théâtre) ont offert un spectacle d'une heure le 3 février 2018 dans la salle polyvalente de la Vignettaz C. Les apprentis musiciens et leurs professeurs ont formé un petit orchestre qui a clos le spectacle en interprétant une mélodie harmonisée aux couleurs du monde intitulée "Dr Sidi Abdel Assar". Le public a répondu en nombre et a réservé un accueil enthousiaste aux prestations.

EXPOSITIONS de mi-année dans les ateliers

Afin de découvrir la démarche artistique, pédagogique et les œuvres des 134 élèves qui ont suivi les différents ateliers de la section mini beaux-arts, les parents ont été invités aux expositions organisées du 29 janvier au 2 février 2018 dans les lieux habituels des ateliers (excepté pour l'atelier de sculpture qui a exposé à la rue de la Neuveville 60).

SPECTACLES / EXPO 2018 "P'tits artistes en suspension"

Tous les élèves ayant participé à "l'École des p'tits artistes" en 2017/2018 ont eu l'opportunité de prendre part soit à une prestation publique, soit à l'exposition intitulée "P'tits artistes en suspension", qui se sont déroulés dans le jardin de l'Hôpital des Bourgeois les 23 et 24 juin. Les œuvres

des p'tits artistes des mini beaux-arts ont été agrandies et accrochées aux fenêtres de tout le bâtiment, permettant de les occulter complètement.

Les petits concerts/spectacles des élèves de la section mini Bühne se sont enchaînés de 9h à 18h en alternance durant tout le week-end, dans le jardin, sur 3 espaces scéniques.

L'ambiance de mini festival ainsi que la qualité artistique des œuvres ont été relevés et appréciés d'un public venu nombreux.



Expo et prestations publiques de l'École des p'tits artistes

7.5. Education physique et sports scolaires

Le **sport scolaire facultatif** est gratuit. Il permet à chaque participant de découvrir un sport, de le pratiquer ou de se perfectionner dans la discipline choisie. **1'448 (1'360) élèves** se sont initiés ou perfectionnés aux sports suivants durant une heure par semaine : natation (490), athlétisme (57), badminton (12), basketball (62), escalade (51), danse (143), football féminin (22), gymnastique (179), hockey sur glace (14), jeux d'équipe (105), patinage (134), plongeon (22), sauvetage (25), tennis (61) et gymnastique-yoga (71).

📌 Education physique obligatoire

Toutes les classes primaires bénéficient de l'enseignement d'un spécialiste de l'éducation physique dans le cadre des **collaborations pédagogiques**, à raison d'une leçon par mois. Cela représente **1'638 heures d'appui** données aux enseignants. Par ailleurs, **31 enseignants** généralistes ont souhaité être déchargés de l'enseignement de l'éducation physique, ce qui représente **2'356 heures** données par les maîtres de sport. **Les après-midi sportifs** ont pour objectif de pratiquer une activité sportive variée et en dehors de la halle de gymnastique, notamment le patinage, le ski, le ski de fond, le vélo, la course d'orientation, les jeux de pistes. **Les élèves ont bénéficié de 2'196 heures de sport** à raison d'un après-midi sportif par mois. Les élèves des classes de 2H-8H

bénéficient d'une heure de **natation toutes les trois semaines**. Au total, **2'916 heures de natation** ont été dispensées par les maîtres d'éducation physique.

Joutes sportives

386 élèves représentant 21 classes de 6H ont pris part aux **31^{èmes} joutes sportives** de fin d'année sur le site sportif de Saint-Léonard. **22 classes de 4H, soit 353 élèves**, se sont retrouvés sur un terrain de sport pour concourir à des jeux. La 4^{ème} édition du **triathlon ludique** a malheureusement dû être annulée en raison d'une météo capricieuse.

Evénements sportifs importants

La 7^{ème} édition des journées "**plaisir de la neige**" a réuni **175 élèves de 10 classes** de 6H sur les pistes de la Berra. Organisées en collaboration avec Swiss-Ski, seules 3 journées sur 5 ont pu se dérouler, en raison des conditions d'enneigement peu favorables.

Le 24 avril, le prologue du Tour de Romandie a vu 100 élèves se mesurer sur le parcours difficile de la Vieille Ville. Tous les participants ont réussi une belle performance, aucun n'a abandonné sur ce parcours réservé aux professionnels.

Pour la première fois, le tournoi éliminatoire de football de la Crédit Suisse CUP a été organisé sur les terrains synthétiques de Saint-Léonard. 37 équipes de classes de 7H et 8H (400 élèves) ont participé à cette manifestation.

7.6. Personne de contact école - parents migrants

Le secteur de contact école–parents migrants (SCEPM) a pour but de promouvoir la rencontre et la communication entre les familles issues de la migration et le milieu scolaire. L'objectif est de garantir **l'égalité des chances** entre toutes les familles de la ville et de favoriser le vivre-ensemble.

Le SCEPM joue un rôle de **bureau d'information et de conseil** pour les parents et l'ensemble des partenaires du monde scolaire. Il éclaire les premiers sur l'organisation et les spécificités du système scolaire ainsi que sur les offres destinées aux parents d'élèves et/ou aux personnes immigrées. Il renseigne les seconds lors de questionnements liés à l'interculturalité et aux migrations. Le secteur collabore également avec les autorités compétentes et les structures associatives en prenant part à différents projets favorisant la cohésion sociale.

Ses missions sont notamment de :

- contribuer à établir un **dialogue interculturel**, entre les familles et l'Ecole, propice à l'intégration socioscolaire des élèves;
- **soutenir et accompagner** les familles qui le souhaitent dans leur processus d'intégration au sein de la commune.

7.6.1. Activités du secteur

Les activités principales du SCEPM sont :

- **l'accueil et la primo-information** de l'ensemble des familles nouvellement arrivées à Fribourg, allophones ou non, dont les enfants sont en âge de scolarité obligatoire;
- **l'organisation de bilans initiaux de compétences** entre un enseignant de français langue seconde (FLS) et, si nécessaire, un interprète communautaire pour permettre "l'enclassement" des élèves primo-arrivants;
- **la coordination de l'interprétariat communautaire** pour l'ensemble des intervenants du milieu scolaire (réception des demandes d'interprète, traitement de celles-ci en collaboration avec les services d'interprétariat communautaire, suivi administratif des interventions, facturation);
- **la participation à différents projets** (communaux, associatifs) en lien avec l'intégration des enfants issus de la migration.

7.6.2. Accueil des enfants migrants

Une attention particulière est accordée à l'accueil des enfants migrants et de leur famille, base indispensable à l'intégration de ces futurs élèves et à l'établissement de la relation de confiance entre les parents et l'Ecole. Suite à l'accueil et à la primo-information au bureau du SCEPM, une deuxième rencontre est organisée par la responsable entre la famille et un enseignant FLS⁷.

L'enseignant, accompagné si nécessaire d'un interprète, prend alors connaissance du parcours scolaire et migratoire de l'enfant et transmet les informations relatives à sa future école. Il réalise également un **bilan initial de compétences** visant à évaluer des compétences scolaires antérieures de l'élève et à les valoriser. L'élève intégrera ensuite une classe régulière dans l'école de son quartier correspondant à l'évaluation de l'enseignant. Les élèves allophones bénéficieront parallèlement de **cours de la langue de scolarisation**.

7.6.3. Interprétariat communautaire

Afin de permettre la communication entre familles allophones et professionnels du milieu scolaire, le SCEPM est en charge de la **coordination de l'interprétariat communautaire**. Rendre accessible le recours aux interprètes communautaires répond au droit des parents à être informés et à participer aux décisions concernant leur enfant, comme prévu par la Loi cantonale sur la scolarité obligatoire. Aussi, lorsqu'ils ont à s'entretenir avec des parents dont la maîtrise de la langue locale n'est pas suffisante, enseignants, spécialistes des services auxiliaires scolaires (logopédiste, psychologues, psychomotriciens), infirmières et médecin scolaires s'adressent au

⁷ Français langue seconde

SCEPM qui sollicite des interprètes communautaires. En 2018, 241 (+7%) **interventions d'interprète ont été effectuées en 19 langues**. Les plus sollicitées ont été le portugais (19.5%), le tigrinya (17.4%), l'albanais (10.8%) et l'italien (8.7%).

7.7. Psychologie scolaire

Sept psychologues francophones assurent 4 EPT. Chaque école primaire dispose d'une psychologue titulaire et chaque CO d'une psychologue de référence.

Der deutschsprachige schulpsychologische Dienst ist mit 25 Wochenstunden dotiert und zwei Psychologinnen.

7.7.1. Activités

Les statistiques du SESAM (Service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aide) privilégient le diagnostic, alors que n'apparaissent que partiellement les activités non liées à une situation. L'équipe des psychologues scolaires assume cependant **différents mandats non liés à une situation précise d'un élève** :

- la possibilité pour les enseignants de **partager leurs préoccupations** concernant certaines situations, sans pour autant que cela débouche sur un signalement (réunions appelées permanences);
- un travail de **coordination et de réflexion** avec l'ensemble des acteurs de l'école;
- la participation aux **colloques du Service** et aux **séances du groupement des psychologues scolaires fribourgeois** : démarches pour assurer la qualité des prestations offertes;
- la **supervision des six accueils extrascolaires** de la Ville. Quatre à cinq passages par an dans chacun des accueils ont ainsi été organisés et ont permis des échanges avec les animateurs sur les situations qui leur posent problème, afin de trouver une solution satisfaisante dans la prise en charge des enfants;
- la **participation au CAN-team** (groupe interdisciplinaire concernant les situations de négligence et d'abus sur des enfants);
- la **participation au "Club MultiActivités"**, programme s'adressant à des jeunes du CO en surpoids.

Le secteur a encadré une stagiaire au niveau du "Bachelor".

7.7.2. Statistiques

Durant l'année scolaire 2017/2018, le secteur de psychologie scolaire a examiné 350 élèves (195 garçons et 155 filles) pour la partie française et 78 élèves pour la partie allemande.

	<i>partie française</i>	<i>partie allemande</i>
Répartition des élèves examinés		
Ecole enfantine	48	15
Ecole primaire	243	57
Cycle d'orientation	59	6
Motif du signalement (plusieurs possibilités possibles)		
Domaine des apprentissages scolaires	173	55
Domaine touchant à l'environnement scolaire (intégration, difficultés relationnelles, ...)	92	8
Domaine touchant à l'environnement familial (éducation, divorce,...)	72	14
Domaine socio-émotionnel (personnalité, difficultés émotionnelles,...)	166	36
Types d'intervention (plusieurs possibilités possibles)		
Collaboration avec l'enseignant uniquement	74	31
Examen psychologique	101	47
Guidance parentale	69	12
Intervention en classe	3	1
Intervention familiale	37	12
Recommandation de mesures pédago-thérapeutiques	43	24
Sans suite ou transmission	51	3
Suivi en groupe (par ex. logo-psychologie, ...)	0	17
Suivi individuel	193	33
Travail en réseau uniquement	31	2
Durée de l'intervention		
de 1 à 10 heures	175	49
de 11 à 20 heures	139	19
21 heures et plus	36	10
Autres mesures d'intervention		
Appuis type Mesure d'aide ordinaire (MAO)	45	8
Appuis type Mesure d'aide renforcée (MAR)	8	1
Ergothérapie	5	0
Logopédie	76	19
Mesures médicales (pédopsychiatrie, neuropédiatrie, ...)	34	5
Psychomotricité	16	5
Service éducatif itinérant (SEI)	3	1
Autre	30	3

7.8. Médecine scolaire

Le secteur de la médecine scolaire (SMS) se compose d'une médecin scolaire (MS) à 70%, quatre infirmières scolaires (2 EPT) et d'une secrétaire à 20%.

1'300 consultations ont été effectuées en 2017/2018. La durée moyenne varie de 30 à 40 minutes. Elle inclut en principe un examen médico-infirmier et une anamnèse bio-psycho-sociale selon l'approche globale de la santé en milieu scolaire.

Selon la Loi scolaire du canton de Fribourg, les visites du secteur de Médecine scolaire font partie des prestations obligatoires en 2H et 7H. En ville de Fribourg, des contrôles supplémentaires ont lieu en 5H, 9H et 10H.

- 2H et 3H** → examen médico-infirmier (récupération des cartes de santé en 3H)
- 5H** → visite de l'infirmière en classe pour peser, mesurer et contrôler la vue
- 7H** → examen médico-infirmier, discussion sur la base d'un questionnaire santé rempli par l'élève
- 9H** → campagne de vaccination, contrôle du poids et de la taille
- 10H** → discussion sur la base d'un questionnaire de bien-être, examen médical si souhaité

Les grands axes que la médecine scolaire considère lors des visites de dépistage sont :

- **détection précoce** des problèmes de santé;
- orientation vers une **prise en charge adéquate** en cas de problème;
- vérification du **statut vaccinal** individuel et collectif;
- amélioration du **bien-être physique, mental et social** de tous les enfants scolarisés.

7.8.1. Analyse des paramètres généraux : taille / poids / BMI

Evaluation du poids selon les degrés scolaires				
Degré scolaire Nombre d'élève	Poids insuffisant	Normal	Surpoids	Obésité
2H (83)	2 (2.4%)	73 (88%)	2 (2.4%)	6 (7.2%)
5H (352)	9 (3.6%)	260 (74%)	41 (11.6%)	58 (16.4%)
7H (174)	4 (2.3%)	120 (34%)	19 (10.9%)	31 (17.8%)
10H (695)	19 (2.7%)	531 (76.4%)	75 (10.8%)	74 (10.6%)

On observe une **légère augmentation du surpoids et de l'obésité** dans tous les degrés scolaires examinés. Cette tendance se retrouve au niveau national. Les chiffres relevés pour la Ville de Fribourg démontrent que la prévention et la prise en charge du surpoids et de l'obésité juvénile doivent rester une préoccupation pour toutes les personnes intervenant autour des enfants.

Dans cette optique, le **programme Multisport** en primaire et le **club MultiActivités** au CO sont deux approches à promouvoir largement auprès des jeunes et de leurs familles. Le succès de ces programmes est surtout observé au niveau des paramètres de bien-être, de changements des comportements alimentaires et de la motivation.

7.8.2. Analyse de l'état vaccinal

Suivant les recommandations de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), le contrôle du carnet de vaccination est systématiquement effectué par le SMS. Lorsque le statut vaccinal s'avère incomplet, la **possibilité d'effectuer un rappel de vaccin** est offerte aux élèves concernés.

Le tableau ci-dessous résume le nombre de rappels effectués chez les élèves fribourgeois, répartis selon les degrés examinés : la prévalence (nombre total) est proportionnelle (%) aux enfants vus lors des visites médicales : 2H, 3H, 7H et 10H.

Degré / indications	Nombre de vaccins administrés	Rappel diphtérie, tétanos, polio, coqueluche	Rappel Rougeole-Oreillons-Rubéole
2H (378, vus 80)	18	16 (20%)	2 (2.5%)
7H (356, vus 228)	81	78 (34.2%)	3 (1.3%)
10H(729, vus 654)	99	93 (14.2%)	6 (0.9%)

Dans l'habituelle campagne de vaccination contre l'Hépatite B et le HPV (Humanpapillomavirus) pour les 9H, un adolescent sur deux est inscrit indépendamment du sexe (entre 45% et 61% selon les écoles).

7.8.3. Analyse : suite de prise en charge

En médecine scolaire, les dépistages permettent de repérer un éventuel problème développemental ou sensoriel. L'enfant est ensuite adressé à son médecin traitant ou à un réseau de soins spécialisé (p.ex. ophtalmologue, logopédiste, ORL, psychologue, médiateur de l'école, etc.) pour une suite de prise en charge. Le tableaux ci-dessous résume le nombre des élèves vus au SMS et envoyés chez leur médecin traitant ou autres spécialistes pour les classes 2H, 5H, 7H et les élèves de 10H.

Degrés	Nombre d'élèves	Vus en classe ou au service	Certificat ou pas venu	Nombre d'élèves envoyés	Pédiatre, Médecin traitant	Ophthalmologue	Autres : dentiste, gynécologue, psychologue, médiateur, ORL, dermatologue	Reconvoqués au service médical (ex. audiométrie, examen dorsal, etc.)
2H	397	83 (20.9%)	293 certif 21 pas venus	39 (47%)	14 (16.9%)	6 (7.2%)	4 (4.8%)	15 (18%)
5H & Flos Carmeli	352	352	-	-	-	65 (18.4%)	-	-
7H	333	174 (52.2%)	104 certif 55 pas venus/pas certif	48 (27.6%)	17 (9.8%)	11 (6.3%)	5 (2.9%)	15 (8.6%)
10H	781	699 (89.5%)	82 (10.5%)	169 (24.2%)	27 (3.9%)	77 (11%)	19 (2.7%)	62 (8.9%)

7.8.4. Vérification des cartes de santé 3H et 7H

Le SMS a contrôlé les cartes de santé des élèves de 3H (397) et confirmé que 293 élèves étaient suivis par les pédiatres de la ville. 95 élèves ont été signalés au service du médecin cantonal pour n'avoir pas transmis leur carte de santé; 55 élèves de 7H ont été signalés au service du médecin cantonal pour n'avoir pas fourni de certificat médical ou de carte de santé.

7.8.5. Analyse auto-évaluée par les élèves de 7H à l'aide d'un questionnaire de santé

Le questionnaire de santé générale, proposé par le Service du médecin cantonal, sert de base d'entretien. Il est distribué à tous les élèves des classes de 7H et de soutien supérieur, soit 333 jeunes.

52% (soit 174) d'entre eux sont venus au SMS. Lors de la visite, un entretien avec l'infirmière et/ou le médecin a permis de discuter individuellement avec l'élève de ses choix et préoccupations en respectant la confidentialité.

Santé / Bien-être

La plupart des jeunes fribourgeois se sentent en bonne santé générale, bien que presque 1 sur 2 (44 à 49%) aient des plaintes somatiques. 17% des filles et 29% des garçons évoquent une fatigue récurrente.

Alimentation / Sommeil

Un jeune sur trois saute au moins un repas par jour. Un sur deux dit grignoter entre les repas; ces comportements alimentaires ont des conséquences sur le poids.

Activités de loisirs

L'utilisation des écrans fait partie du quotidien pour les jeunes. De plus en plus tôt, les enfants sont habitués à leurs multiples facettes, parfois sans être suffisamment encadrés par une génération de parents souvent eux-mêmes mal informés. Une grande partie des jeunes fribourgeois interrogés continuent tout de même à s'investir dans les activités extra-scolaires, telles le sport ou les ateliers artistiques ou encore dans les cours prévention de santé, offerts périodiquement par le SMS.

Apparence physique

L'apparence physique joue un rôle important dans l'estime de soi des jeunes mais les questionnements autour de leur puberté reviennent aussi facilement dans les discussions.

Un bon tiers d'entre eux se sentent facilement stressés et environ 15% se disent souvent tristes. Ces émotions sont en général liées à la vie scolaire ou à une situation familiale complexe.

👉 Relations intrafamiliales

La plupart des jeunes ont de bonnes relations intrafamiliales. Ils se sentent respectés par leurs camarades de classe, s'entendent bien avec eux et ont au moins une personne de confiance.

On peut observer que les phénomènes de violence, en tant qu'auteur ou victime, touchent 1 élève sur 5, en tendance croissante. Entre 3% et 5% des jeunes disent avoir rencontré des problèmes sur les réseaux sociaux ou encore avoir subi des gestes à connotation sexuelle de la part d'un adulte. Ces dernières observations justifient pleinement les efforts de sensibilisation auprès des enseignants et les RE des écoles à ce sujet.

Les résultats sont similaires à l'année précédente, néanmoins, les aspects psychosociaux en lien avec l'exposition à toutes les formes de violences, physique, psychique et émotionnelle sont toujours préoccupants et vont orienter les actions futures dans cette direction. Les jeunes s'expriment volontiers sur leur santé, ce questionnaire, confidentiel, leur permet de parler librement.

7.8.6. Analyse autoévaluée par les élèves de 10H à l'aide d'un questionnaire de santé

Les réponses de 606 élèves de 10H ont permis de dresser un portrait de leurs préoccupations en lien avec leur santé. Ce questionnaire offre aux adolescents l'opportunité d'une réflexion autour de leur bien-être, leurs plaintes somatiques et psychiques, ainsi que sur les facteurs externes influençant leur santé.

Parmi les jeunes fréquentant les CO de la ville, plus de la moitié (57%) habite dans des villages environnants. Selon une convention avec l'Association des communes de Sarine Campagne, ils bénéficient des mêmes prestations de santé que les élèves de la ville de Fribourg.

👉 Santé / Bien-être

Une grande majorité des adolescents, filles et garçons, se considèrent en bonne santé physique et psychique. Ils se sentent bien avec leur famille et en classe. La majorité dit avoir une personne de confiance dans son entourage proche. Par contre, pour des questions de douleurs physiques, de fatigue récurrente et de perception de leur apparence, les réponses sont plus nuancées entre une certaine satisfaction ("plutôt oui") ou un certain mécontentement ("plutôt pas").

La majorité des adolescents, filles et garçons, semblent avoir des ressources, soit au sein de la famille, auprès des pairs ou encore grâce à l'école et à des personnes de confiance autour d'eux.

👉 Alimentation / Sommeil

La plupart des jeunes disent prendre régulièrement un déjeuner avant l'école. Un petit groupe dit grignoter souvent entre les repas. Ceci reflète le comportement alimentaire de la jeune génération, indépendamment du sexe. Le sommeil par contre, semble être un souci pour près la moitié des jeunes et pourrait être corrélé avec le sentiment de fatigue diurne souvent relevé mais aussi avec les changements pubertaires (poussée hormonale/ modifications neurophysiologiques cérébrales).

☛ Habitudes de vie

Le questionnaire a été conçu pour amener le jeune à une autoévaluation qui demande une certaine introspection ou mentalisation. Les garçons répondent plus souvent être enrôlés dans les situations de violence en tant qu'auteurs. Les filles de 13 à 15 ans sont plus nombreuses à avoir des idées suicidaires. Néanmoins, la plupart des jeunes répondent "je n'ai jamais été confronté ou exposé à la violence". La consommation de tabac ou d'alcool ne concerne que quelques élèves. Un effet de banalisation, voire de non-déclaration n'est pas exclu, et pourrait être un biais de l'enquête.

☛ Utilisation des réseaux sociaux

L'autre sujet préoccupant reste l'utilisation des réseaux sociaux chez les adolescents. Tablettes et smartphones sont présents parfois jusqu'au moment du coucher, voire de l'endormissement. Ce phénomène engendre des conflits avec l'entourage, une perturbation de la qualité du sommeil, de l'irritabilité, un manque de concentration, et peut aller jusqu'à l'isolement social, nouveau danger pour ces jeunes "digital-natives". Dans le collectif, le sexting ou harcèlement reste un phénomène plutôt exceptionnel.

☛ Ressources

La majorité des adolescents, filles et garçons, disent avoir des ressources, soit au sein du cadre familial auprès des pairs ou encore grâce à l'école et à des personnes de confiance autour d'eux.

En conclusion, ces questionnaires sont appréciés par les jeunes, qui se sentent en confiance et apprécient la confidentialité lors de ces entretiens avec l'infirmière et ou le médecin. Ce moment d'échange est important pour eux. Il a un effet rassurant et réconfortant.

7.8.7. Les enfants et leur environnement

☛ Famille

Un intérêt particulier a été porté aux familles des élèves allophones nouvellement arrivés (par la suite nommé NAA, nouveaux arrivés allophones) à Fribourg. Le SMS souhaite leur offrir une évaluation de santé globale; les fratries sont souvent incluses. Le secteur de contact école – parents migrants (SCEPM) s'est assuré de la présence d'un interprète de Caritas si nécessaire. Durant l'année scolaire, 37 jeunes et leurs familles ont été reçus pour une évaluation de santé.

Par ailleurs, le SMS a conduit des entretiens de familles pour les jeunes (21) en surpoids participant au programme Multisport. Une grande partie d'entre eux ont assisté régulièrement aux entretiens accompagnés d'un parent.

☛ Ecole

Les infirmières et/ou la médecin se sont rendues régulièrement dans les différentes écoles sur demande des enseignants ou médiateurs en cas de problème aigu chez un élève ou pour diverses raisons : mauvaise hygiène corporelle, manque de respect, suspicion de maltraitance, absentéisme scolaire, questionnement sur la puberté et la croissance, comportement.

Consultations du médecin		
Urgence médicales (évaluation dans les 24h)	8	Sur place suite à un appel de l'école : collaboration étroite avec les enseignants
Dont : suspicion de maltraitance	4	Sur place pour établir un constat médical
Demande de certificat	1	Certificat de capacité physique, partie médicale d'une évaluation logopédie.
Suivi d'un élève (2 ^{ème} / 3 ^{ème} rendez-vous)	52	Situations complexes psychosociales et familiales (majorité élèves du CO, EE et primaire : contrôle ORL / lavage oreilles)
Entretien de famille	14	Une fois que l'élève donne son accord, un entretien avec un parent a lieu au service médical
Evaluation pour un suivi psychologique / Entretien conjoint avec un psychologue	4	Faciliter un suivi psychologique et faire le lien avec les collègues psychologues scolaires
Consultation avec un enfant (école primaire) ou jeune (CO) nouvellement arrivé (allophone) ou classe d'intégration	37	L'élève est accompagné par un membre de famille et un interprète/ Collaboration avec le SCEFM et la Croix Rouge / Se comprendre
Consultation de suivi pour un enfant (école primaire) ou jeune (CO) nouvellement arrivé (allophone)	7	Reconvoqué pour suite de prise en charge, orientation vers un réseau ambulatoire ou rappel de vaccin
Consultations des infirmières	37	Contrôles des paramètres généraux, audiogramme, tension artérielle, rappels de vaccins, petites urgences, poux, etc.
Massages Relaxation	9	
Programme Multisport	107	Entretien de famille intégré au programme multisport
Contrôle des poux	10	Contrôle des cheveux des enfants en classe
Suivi élève CO	28	Discussion avec ados des CO, surpoids, problèmes psycho-sociaux
TOTAL	302	

7.8.8. Suspicion de maltraitance

Le bien-être et le droit de grandir en sécurité font partie des droits fondamentaux de l'enfant. Toute atteinte ou soupçon d'atteinte à ces droits pouvant entraver sa santé peut engendrer des mesures.

Une dizaine de situations ont été traitées en collaboration avec les Responsables d'établissement, les inspecteurs scolaires et la Justice de Paix, tout en restant en deuxième ligne une fois l'enfant et son entourage en sécurité.

7.8.9. Education à la santé / Prévention et promotion dans les écoles

Dans le règlement cantonal, la promotion de la santé et la prévention sont définis de la manière suivante : la **promotion de la santé** concerne l'**aspect individuel et collectif** d'une population en général. Il s'agit d'un processus d'encouragement des habitudes et des conditions de vie favorables à la santé.

En début de l'année scolaire, un tableau des cours proposé est distribué dans tous les écoles 1H-8H. Ils sont repartis en plusieurs axes : "**alimentation et mouvement**", "**concentration et**

relaxation", "l'éducation à la santé" et "bienveillance". Les enseignants font leur choix et inscrivent leurs classes.

1525 élèves ont pu participer aux divers ateliers et interventions proposés cette année.

Thèmes	Cibles	Nombre d'élèves bénéficiaires
Alimentation et Mouvement		
Récrés saine	Classes enfantines franco-phones et alémaniques	316
Semaines récréations	Ecoles intéressées Sur demande	472
Programme Multisport	Elèves concernés par le surpoids en 6H, 7H, 8H, sur inscription	37
Concentration – Relaxation		
Yoga	Elèves 4H et 5 H franco-phones, élèves 3H à 8H alémaniques	68
Bienveillance/ Relation avec l'autre- respect		
Autodéfense	Filles de 7H et 8H franco-phones Garçons et filles de 3H et 4H alémaniques	77
Education à la santé		
Education	2H lors des visites médicales	83
Ateliers microbes	2H en classe	170
Programme ACTE	5H, 6H, 7H, 8H et développement moyen et supérieur francophones	276
Programme sortir ensemble et se respecter	Elèves garçons et filles de 8H sur inscription	8

Travail avec les réseaux externes des écoles	
Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS) Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) Service du médecin cantonal (SMC)	Programme cantonal "Poids Corporel Sain" Ressource pour des questions épidémiologiques et bases légales de la santé scolaire. Echange d'informations concernant la médecine scolaire au niveau cantonal
REPER	Organisation logistique et accompagnement sur place de théâtres interactifs dans les écoles
PALLAS	Autodéfense pour femmes et jeunes filles
Child Abuse Neglect Team (CAN-Team)	Plateforme interprofessionnelle, réunion mensuelle

Directions des CO	Séances d'intervision au COB, rencontre partenaires COP, groupe santé élargi au COJ, club MultiActivités COB et COJ, interventions lors des soirées de parents
ScolarmedCH	La médecin participe régulièrement à Berne aux réunions des médecins scolaires suisses
Hôpital cantonal fribourgeois (HFR)	Collaboration avec les spécialistes en pédiatrie
Association des pédiatres fribourgeois	Participation à l'Assemblée Générale
Association suisse obésité de l'enfant et de l'adolescent (AKJ)	Participation à des journées de sensibilisation, échange de pratiques
ORS Service AG et CARITAS	Collaboration par le projet "évaluation de santé des nouveaux arrivés allophones", transmission des informations
Comité de pilotage inter-direction santé (COFIL)	Comité composé des chefs de services de la DICS (SEnOF, DOA, SESAM) et de la DSAS (SSP, SMC, SEJ, SDS) au Bureau de santé à l'école
Association suisse santé adolescents (ASSA)	Médecin participe à des réunions touchant les besoins de santé des pré-adolescents et adolescents

📌 Programme "Multisports" chez les élèves de primaire

Activités sportives le mercredi et le vendredi, ateliers diététiques, selfdéfense et rencontres avec les infirmières composent ce programme pluridisciplinaire. 21 élèves souffrant d'un surpoids ont participé à ces activités. 60% des enfants ont baissé ou stabilisé leur BMI. Même si l'effet sur le BMI n'est pas toujours obtenu, les enfants y prennent du plaisir et améliorent leur estime de soi. La participation régulière aux activités sportives et la bonne fréquentation du camp de vacances sont un indicateur positif du bien-fondé de cette approche.

📌 Programme "Multi-activités" chez les adolescents (CO)

Les jeunes du CO en surpoids bénéficient d'un programme financé par des fonds privés, le SMS intervenant uniquement comme consultant. La médecin effectue un examen clinique d'aptitude, sans intervenir activement dans les activités sportives ou nutritionnelles. Sur les 85 élèves repérés dans les deux CO engagés dans ce programme (COJ et COB), seuls 12 (14,1%) ont activement participé au programme. La plupart des jeunes craignent la stigmatisation.

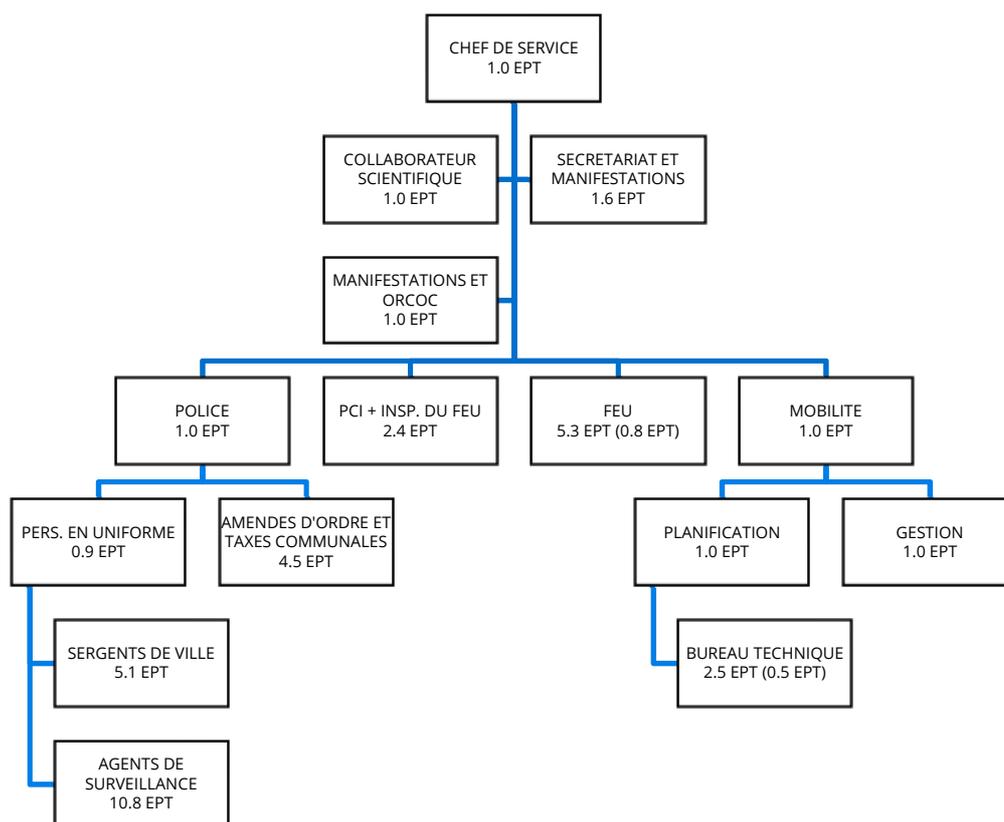
7.9. Subsidés

7.9.1. Colonies de vacances

Un montant de CHF 16'025.-- (CHF 12'360.--) a été versé aux paroisses et groupements de la ville qui ont organisé des colonies de vacances. Le subside journalier était de CHF 5.-- (CHF 5.--) par enfant.

8. POLICE LOCALE ET MOBILITE

Ces Services sont placés sous la direction de M. Pierre-Olivier Nobs, Conseiller communal. M. Jean-Charles Bossens assure la fonction de Chef de service. Il est assisté d'un collaborateur scientifique, d'un chargé des manifestations - chef ORCOC et d'un secrétariat de deux personnes. 43 personnes assurent le bon fonctionnement des Services, pour 40.1 EPT⁸.



8.1. Police locale

Le Chef de service est soutenu par un chef de Secteur.

8.1.1. Relations avec la Police cantonale

A tous les niveaux, une **excellente collaboration** règne entre les Polices cantonale et locale, et les contacts sur le terrain sont très fréquents entre agents cantonaux et communaux.

Les problèmes généraux et les demandes de collaboration ont été traités lors de 3 (3) séances, réunissant les cadres supérieurs des deux autorités ainsi que le Conseiller communal-Directeur.

⁸ Sans compter la Direction, les stagiaires et apprentis.

La Police locale a été régulièrement sollicitée par la Police cantonale pour des **tâches de régulation de la circulation dans le cadre de manifestations**, notamment lors des Rencontres de folklore internationales (RFI), de la course Morat-Fribourg, du prologue du Tour de Romandie, du cortège de la Saint-Nicolas, du Carnaval des Bolzes ainsi qu'à l'occasion de manifestations exceptionnelles ou de marches de contestation.

Le groupe de travail traitant de la **collaboration entre la Police cantonale et les polices communales**, auquel participe le Chef de secteur, s'est réuni à 3 (2) reprises.

Dans le cadre de la coopération avec la Police cantonale, des **cours de formation continue** ont été dispensés aux collaborateurs de la Police locale, notamment dans le domaine des amendes d'ordre et de la gestion de conflits. De son côté, la Police locale contribue à la formation dispensée aux aspirants de la Police cantonale.

8.1.2. Application des Règlements communaux

Le **nombre d'ordonnances pénales** infligées pour non-respect des différents Règlements communaux a diminué de 48%, passant de 467 en 2017 à 241 en 2018. Celles-ci concernent les infractions suivantes :

- 143 (247) infractions au Règlement communal sur la gestion des déchets et 40 ordonnances de classement;
- 88 (219) infractions au Règlement général de police;
- 10 (1) infractions au Règlement sur les heures d'ouverture des commerces;
- 0 (0) infraction au Règlement sur le service des taxis.

8.1.3. Occupation du domaine public

Des **contrôles réguliers** des conditions assortissant les différents types d'autorisations d'utilisation du domaine public sont effectués, notamment en matière d'installations de chantiers, de terrasses d'établissements publics 86 (79), d'événements de magasins 77 (79) et de réclames mobiles pour les commerces 125 (127).

8.1.4. Affichage

Suite à l'appel d'offre publié fin 2017, la concession relative à l'affichage sur le domaine public et privé communal a été attribuée à la **Société générale d'affichage (SGA)**, qui conserve donc cette concession. D'une durée de 10 ans, la nouvelle concession prévoit notamment une diminution du nombre d'emplacements d'affichage et l'installation de quelques panneaux d'affichage numérique. Les prestations ainsi que les redevances en faveur de la Ville de Fribourg ont notablement augmenté.

Une procédure administrative visant les **concessions d'affichage abribus et cityplans** a été menée en 2018. La dénonciation a été classée sans suite par l'autorité compétente.

La société **Affichage Vert** est au bénéfice d'une convention pour de l'affichage culturel de petit format sur le mobilier urbain public en ville de Fribourg. Le réseau d'affichage n'a pas subi de modifications significatives en 2018.

Une analyse **du réseau d'affichage libre**, destiné à offrir à la population et aux associations de quartier des plages d'expression, a été effectuée en marge de la nouvelle concession d'affichage attribuée à la SGA dans le but d'harmoniser et de moderniser ce réseau.

8.1.5. Taxis

La **répartition des concessions** entre les différentes communes signataires de la convention intercommunale sur le service des taxis est la suivante :

Fribourg	30	Marly	2
Givisiez	1	Villars-sur-Glâne	3

9 (4) personnes ont passé avec succès l'examen pour l'obtention de l'autorisation intercommunale de conduire un taxi, dont 4 (2) au deuxième essai et 1 échec. 3 chauffeurs ne se sont pas présentés à l'examen. En outre, 3 (4) nouveaux véhicules taxis ont été expertisés.

1 (1) **procédure administrative** est en cours contre un conducteur pour violation du règlement communal sur le service des taxis. 1 (0) procédure administrative a été ouverte contre un concessionnaire pour violation du Règlement sur le service des taxis.

Pour assurer le **respect des dispositions communales régissant le service des taxis**, des patrouilles nocturnes et durant les week-ends sont régulièrement effectuées. Les bases de données des chauffeurs, des véhicules ainsi que les programmes de travail sont régulièrement mis à jour. En 2018, 1 (3) contrôle général a été accompli, en collaboration avec la Police cantonale, donnant lieu à la vérification de 20 (50) conducteurs de taxi. Parmi ces derniers, 19 (46) étaient en règle. Aucun avertissement ni amende d'ordre n'ont été prononcés. En revanche, 1 (4) rapport de dénonciation a été rédigé par la Police cantonale.

1 (0) amende d'ordre a été infligée lors d'une patrouille de routine.

Les infractions à l'ordonnance fédérale sur la durée du travail et de repos des conducteurs professionnels (OTR) sont dénoncées par la Police cantonale (1 (4) rapports établis en 2018).

Hormis 1 personne, tous les conducteurs ont obtenu le renouvellement de leur autorisation annuelle. Un suivi administratif a été effectué par rapport à la problématique des taximètres suite à une demande de METAS⁹.

⁹ Institut fédéral de métrologie

8.1.6. Manifestations

Le Service a rendu 811 (780) décisions en lien avec les manifestations en ville de Fribourg, ce qui fait de 2018 une année record.

Le Carnaval des Bolzes, qui célébrait cette année son **50^{ème} anniversaire**, a ouvert la voie à plusieurs jubilés tels que les 200 ans de Nova Friburgo, les 60 ans du FC Etoile-Sport ou encore les 30 ans de l'Association "Lire et Ecrire".



Le Carnaval a fêté ses 50 ans en 2018

Comme chaque année, le sport a pris une place majeure dans l'espace public. Fribourg a accueilli le prologue du **Tour de Romandie**, qui a laissé des images magnifiques et mémorables, avec un parcours "casse-pattes" et sinueux menant les cyclistes du quartier du Bourg à la place Georges-Python en traversant la Basse-Ville.

Bon nombre de **courses à pied** ont également été organisées, dont le Tour du lac de Pérolles, la Wake up and Run (presque 1'400 coureurs de tous niveaux inscrits, record suisse du nombre de participants), la Tzampata, la course Unirun (Explora – Université) ou encore le Morat-Fribourg.

La Fête de la Saint-Nicolas (qui s'est déroulée sur 3 jours), les Rencontres de Folklore Internationales (RFI), le Belluard Bollwerk International Festival (BBI), la Fête des brasseries artisanales ou encore le marché Bio n'ont pas raté leur rendez-vous avec la population. A cette longue liste se sont encore ajoutés, notamment, la 2^{ème} édition du **Marché de Noël** à la rue de Romont et un toboggan aquatique de 300 m sur la route des Alpes (**FriGliss**).

Les Georges et les festivaliers se sont donnés rendez-vous à la place Georges-Python pour une 5^{ème} édition. Cette année, le festival se tenait en même temps que la Coupe du monde de football, amenant les organisateurs à adapter leur programme et diffuser quelques matchs sur grand écran.

Côté politique, le **Conseil fédéral** *in corpore* a visité Fribourg au mois de juillet; la centrale Oelberg a ouvert ses portes au public à cette occasion.

Dans le cadre de l'année européenne du patrimoine culturel, l'Etat, en partenariat avec la Ville de Fribourg, a décidé de **rendre accessible au public les remparts de la ville**. Depuis début juin 2018, environ **100'000 personnes** ont visité un ou plusieurs de ces pans emblématiques du canton de Fribourg. Au vu de ce succès, l'Etat et la Ville ont décidé de poursuivre l'expérience en tout cas jusqu'à fin 2019. Les infrastructures mises en place pour permettre l'ouverture au public n'ont ainsi pas été démontées comme prévu.

Cette année record a occasionné un travail intense en matière de **rédaction d'autorisations**, de **séances de coordination** (Préfecture, Services communaux et/ou cantonaux), d'**établissement de plans**, de **contrôles** et, parfois, de **procédures juridiques**. La réussite de ces événements exige également une forte mobilisation du personnel de la Police locale, et ce tant en semaine que durant le week-end.

Nombre d'autorisations délivrées pour des manifestations	2018	2017
Patentes K (préavis)	232	185
Ventes, collectes, stands d'information, manifestations et cortèges	308	296
Spectacles	35	38
Concerts	68	74
Conférences	5	4
Films, projections	6	5
Manifestations sportives	23	29
Expositions, divers	134	149
TOTAL	811	780

8.1.7. Foires, marchés, fêtes foraines et cirques

Organisée par la Radgenossenschaft, la Feckerkilbi a eu lieu du 9 au 12 août aux Grandes-Rames, créant une occasion de rencontre avec les Yenisch et Sinti, leurs coutumes et traditions.

Trois fêtes foraines ont eu lieu à Fribourg : la traditionnelle **Fête foraine de la Bénichon**, sur la place de pétanque du Jura, du 31 août au 23 septembre; la **Fête foraine de printemps**, du vendredi 30 mars au dimanche 15 avril au même endroit; et une troisième, du vendredi 9 au dimanche 18 novembre, sur le parking de la Heitera.

Les **marchés hebdomadaires** organisés le mercredi et le samedi à la place Georges-Python, respectivement à la place de l'Hôtel-de-Ville et à la rue du Simplon, ont été approvisionnés par 99 (104) marchands. Le marché du mercredi a dû être déplacé à la rue de Romont durant tout l'été, afin de faire place au Festival Les Georges et aux RFI. En 2018, le Service a pris acte de la non-poursuite de l'expérience du marché du quartier de Beaumont en raison du manque de marchands.

Le **marché aux puces** s'est quant à lui déroulé sur la place du Petit-Saint-Jean le premier samedi de chaque mois, d'avril à novembre.

Les **marchés surveillés pour le bétail de boucherie** sont pour leur part organisés à une fréquence d'environ une fois toutes les trois semaines sur le site des Abattoirs à Saint-Léonard. Le nombre de pièces de bétail présentées a légèrement diminué en 2018 (2'346 contre 2'450 en 2017).

Deux cirques ont pris leurs quartiers dans le parc de la Poya : le Cirque Nock, du 18 au 21 mai, et le **Cirque Knie**, du 1^{er} au 4 novembre. Le cirque "Gommette et Gabatcho" a pris place sur la place de pétanque du Jura du 14 au 27 mai. Ce cirque a proposé des ateliers d'initiation pour les différentes écoles de la ville.

8.1.8. Food trucks et stands culinaires

Du 1^{er} janvier au 31 décembre, **11 food trucks** (9) ont proposé, sous la forme d'un tournus, leur offre culinaire variée sur les 5 emplacements (5) destinés à l'accueil de ces activités (Pérolles-Charmettes, Pérolles-Domino, rue de Romont, zone 20 Joseph-Piller et Bourg-Place de l'Hôtel-de-Ville). L'offre existante a été complétée par des food trucks proposant des spécialités asiatiques, belges, italiennes et libanaises.

1 (2) **vendeur de marrons** a été actif d'octobre à fin décembre tous les samedis sur l'emplacement pour activités saisonnières situé à la rue de Romont (bas de la rue du Temple).

2 (1) **stands de glaces** ont été autorisés durant la saison estivale, l'un à l'emplacement précité et le second à l'angle entre la rue de Romont et la rue de l'Hôpital.

2 (2) **journées "street food"** (2) se sont tenues à la place Georges-Python : le "Foodtrucks Happening" en juin et le "World Food Festival" en octobre.

8.1.9. Sécurité routière

Tout au long de l'année, la Police locale a participé à diverses **campagnes de prévention** mises sur pied par le Bureau suisse de prévention des accidents (BPA), l'Association Transport et Environnement (ATE), le Conseil pour la sécurité routière et le Fonds de sécurité routière (FSR) et Pro vélo. Le personnel de la Police locale était notamment présent lors des rentrées scolaires et lors de la campagne LUX qui visait la visibilité des usagers, lors de la Journée de la lumière par exemple. La Police locale a également été engagée sur divers chantiers impactant la circulation, afin d'assurer une présence tant préventive que répressive.

8.1.10. Préavis concernant les patentes d'établissements publics et autres autorisations

La Police locale est l'autorité chargée de la **rédaction des préavis communaux** en matière de demandes de patentes d'établissements publics (LEPu) et pour d'autres types de patentes (boissons alcooliques, locaux affectés à l'exercice de la prostitution, salons de jeux, etc.) sur le territoire communal.

Tous types confondus, le nombre de dossiers ayant fait l'objet d'un préavis de la Police locale a connu une **augmentation**, avec 127 (107) préavis émis.

8.1.11. Objets trouvés

Rattaché à la Police locale, le Bureau des objets trouvés est localisé à la Grand-Rue 37.

Le nombre d'objets déposés est en **légère diminution**, avec 663 (691) objets. Le nombre d'objets restitués à leur propriétaire a en revanche augmenté, avec 162 (137) objets, grâce notamment à la plateforme informatique des objets trouvés "Easyfind", qui permet une gestion centralisée de tous les objets perdus dans le canton.

8.1.12. Activités des Sergents de Ville

Les Sergents de Ville ont pour mission principale de veiller au **respect des différents règlements communaux**. Ils assurent également certaines tâches découlant de la législation cantonale et fédérale, à savoir notamment :

- la surveillance des empiètements du domaine public;
- l'organisation des marchés;
- le contrôle des établissements publics et des commerces;
- le contrôle des manifestations;
- les représentations en tant qu'huissier;
- le contrôle des chiens;
- le contrôle de l'affichage des prix;
- les contrôles en matière de déchets.

Les Sergents de Ville effectuent également d'**autres missions** pour le compte de divers Services communaux, telles que :

• enquêtes Aide sociale	32 (20)
• enquêtes et notifications Contentieux, Finances (Commune)	290 (393)
• enquêtes Contrôle des habitants	346 (255)
• enquêtes et notifications Police locale y compris patentes	165 (201)
• enquêtes naturalisations et Commission des naturalisations	205 (229)
• nonagénaires et centenaires	72 (99)
• diverses enquêtes Génie civil, enseignes et contrôles des déchets	29 (39)
Total des enquêtes, naturalisations et notifications	1'139 (1'236)

Des contrôles réguliers sont par ailleurs effectués afin de lutter contre les vélos abandonnés ou entreposés durant une période prolongée sur le domaine public. A ce titre, 116 (114) vélos ont été enlevés.

8.1.13. Emondage des arbres et taille des haies

Chaque année, un **contrôle de l'émondage des arbres et de la taille des haies** est organisé. En 2018, 2 (5) propriétaires ont été invités à effectuer des travaux de taille. Plusieurs visions locales ont été effectuées et divers conseils, informations ou avertissements ont été dispensés aux propriétaires, représentant un total de 32 (29) heures. Au final, 2 (5) propriétaires ont fait l'objet d'un courrier d'avertissement.

8.1.14. Mendicité, musiciens de rue

La Police locale effectue régulièrement des **contrôles des musiciens de rue et des mendiants**. En 2018, 271 (261) autorisations ont été délivrées à des musiciens et artistes de rue. Pas moins de 34 (42) patrouilles ont été effectuées, donnant lieu à 11 (13) interpellations pour des mendiants ou des musiciens sans autorisation ou ne respectant pas les prescriptions communales.

8.1.15. Taxes de police

Le Bureau des taxes de police est chargé, en collaboration avec la Voirie, du contrôle des **collectes des parcomètres**, de la facturation de la **taxe communale sur les spectacles** ainsi que des décomptes des **abonnements annuels "Frimobil"** pour les employés communaux.

- 200 (260) factures établies en matière de taxe communale sur les spectacles
- 113 (109) remboursements partiels des abonnements annuels "Frimobil" aux employés communaux

8.1.16. Police sanitaire

📌 Commission de santé

Aucun cas n'a nécessité la mise sur pied de l'ensemble de la Commission. Plusieurs propriétaires ont été conseillés sur les mesures à prendre pour éviter la présence de pigeons ou d'autres espèces d'oiseaux.

📌 Animaux

Cinq Sergents de Ville sont autorisés à pratiquer des tirs de régulation. En 2018, 62 (56) heures ont été consacrées à la **lutte contre la prolifération des pigeons** et 22 (10) pigeons ont été capturés. Le pigeonnier de la Tour-Henri est toujours fermé. En 2018, une ordonnance pénale a été délivrée pour le nourrissage des pigeons.

Lors d'importantes insalubrités constatées sur le domaine public ou dans des propriétés privées, la Police locale oriente les locataires (10 contacts en 2018) ainsi que les régies sur la pose de moyens physiques permettant de repousser ou d'éviter ces volatiles. Les visions locales organisées à cet effet ont représenté un investissement en temps plus important que les quelques captures; de plus, 5 dépouilles de chats ont dû être enlevés sur le domaine public. Une intervention particulière a eu lieu suite à la prolifération de rats dans une cour intérieure de la rue de Lausanne / place du Petit-Paradis.

☛ Tâches d'hygiène générale

1 (2) interventions ont été effectuées pour des motifs liés à l'hygiène de l'habitat.

☛ Contrôle des champignons

Le contrôle des champignons pour la Ville de Fribourg est effectué, selon convention, par la Commune de Marly.

8.2. Police du stationnement

La Police du stationnement comprend, d'une part, les **agents de surveillance** et, d'autre part, le Bureau de **gestion des amendes et des autorisations de stationnement** (le Bureau).

Le comportement irrespectueux de certains automobilistes envers le personnel en uniforme de la Police locale a conduit cette dernière à avertir 0 (4) personnes et à en dénoncer 2 (1) au Ministère public, pour des infractions telles que menaces, injures ou empêchement d'accomplir un acte officiel. En 2018, 1 (1) jugement avec condamnation à la clé a été rendu dans ce cadre par le Ministère public.

8.2.1. Gestion des amendes d'ordre et des autorisations

La gestion administrative, qui est assurée par quatre collaborateurs, comprend :

- la gestion des amendes d'ordre;
- la gestion des diverses autorisations (autorisations de circuler, autorisations de stationner, vignettes habitants, commerçants, médecins, marché, etc.);
- service des objets trouvés;
- gestion de la fourrière.

8.2.2. Autorisations de circuler dans la zone piétonne

Les autorisations de circuler à l'acte (commerces de la zone, habitants de la zone, livreurs extérieurs à la zone) sont délivrées par le Bureau.

Autorisations permanentes	2018	2017
Commerçants de la zone	17	20
Livreurs externes à la zone	73	72

8.2.3. Vignettes

Cette vignette (CHF 396.-/an) permet, par secteur, de stationner de manière prolongée sur les places de parc dont la durée est réglementée (cases payantes et régies par disque), à l'exception des cases à courte durée. Cette vignette est délivrée principalement aux **habitants** mais également à certains **commerçants**, lorsque l'usage d'un véhicule est indispensable à l'exercice de leur activité. Le nombre de vignettes octroyées a connu une **légère progression**.

	2018	2017
Quartier d'Alt (A)	144	133
Quartier de Gambach (B)	79	81
Quartier du Bourg (C)	371	374
Quartier de Pérolles (D)	405	391
Quartier de la Neuveville (E)	269	264
Quartier du Jura (F)	362	347
Quartier de Vignettaz-Nord (G)	186	203
Quartier de l'Auge (H)	269	277
Quartier des Cliniques (I)	43	41
Quartier de Beaumont (J)	99	100
Quartier du Schoenberg (K)	124	114
Total	2'351	2'327
Vignettes pour places de parc pour employés communaux et enseignants	497	304

8.2.4. Amendes d'ordre

Le nombre d'amendes d'ordres infligées enregistre une **légère baisse** en 2018, avec 55'294 infractions (57'433).

	2018	2017
Nombre d'infractions (dont 4'472 radars feux rouges)	52'294	57'433
Rappels	17'221	19'447
Ordonnances pénales	4'920	5'531
Avis avant mise en poursuite	3'094	3'162
Débats contradictoires devant le Juge de police suite à opposition	3	10
Réclamations écrites traitées	2'234	2'432
Immobilisations de véhicules d'automobilistes étrangers inconnus, ne payant pas leurs amendes	4	6
Arriérés récupérés (CHF) après immobilisation	1'500	2'880

8.2.5. Fourrière

	2018	2017
Nombre total de véhicules mis en fourrière à Montrevers	213	265

8.2.6. Agents de surveillance

Le **contrôle du stationnement** des véhicules au centre-ville et dans les zones de parcage à durée limitée situées dans les quartiers est assuré par les agents de surveillance. Leur programme de travail permet de garantir une surveillance régulière en journée, en soirée, ainsi que le samedi. Ce personnel est également engagé lors des manifestations d'envergure ayant lieu en ville. Il assure en outre une **mission de présence et de renseignements pour la population**.

8.2.7. Inventaire des places de parc à stationnement limité

Au 31 décembre 2018, le nombre de places de parc recensées par durée/type de stationnement était le suivant :

- Parcomètres :

30 min.	45 min.	02h00	03h00	10h30
CHF 1.50	CHF 2.-	CHF 4.-	CHF 6.-	CHF 8.-
46 (46)	47 (47)	1'592 (1'604)	2'834 (2'874)	399 (422)

- Durée limitée (disque de stationnement) : 25 (25).

8.3. Inspectorat du feu, Protection civile (PCi) et ORCOC

L'Inspectorat du feu et la protection civile (PCi) sont réunis en un seul secteur. Le responsable est assisté par trois collaborateurs techniques (un à l'Inspectorat du feu, un à la PCi et un au Service du feu), dont le cahier des charges comporte également d'autres missions pour le compte de la Police locale.

L'Inspectorat du feu et la PCi disposent, pour des tâches spécifiques, de la collaboration d'une secrétaire et du personnel d'exploitation du Service du feu.

8.3.1. Inspectorat du feu

Conformément à la législation cantonale en la matière (Loi sur l'assurance immobilière, la prévention et les secours en matière de feu et d'éléments naturels (LECAB), entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2018), l'Inspectorat du feu a pour mission de :

- veiller aux précautions à prendre contre les incendies et les éléments naturels;
- exécuter les inspections des bâtiments prévues par le règlement;

- examiner et préavis les demandes de permis de construire sous l'angle de la police du feu et de la protection contre les éléments naturels;
- prononcer les interdictions de faire du feu.

En 2018, divers contrôles, **inspections et travaux** ont été exécutés, en particulier :

- 224 (173) inspections et visites de contrôle de bâtiments;
- 256 (227) préavis relatifs à des demandes de permis de construire, dont une centaine a exigé une visite sur place;
- 85 (91) contrôles de sécurité-incendie liés à l'obtention d'une patente d'établissement public;
- 38 (30) séances/contrôles de sécurité-incendie pour des manifestations temporaires.

L'Inspectorat du feu a participé à plusieurs séances concernant les nouvelles constructions, les nouveaux projets ainsi que les grandes manifestations organisées en ville, impliquant notamment les tâches suivantes :

- 2 (1) plans d'intervention pour nouveaux objectifs ont été établis;
- 6 (7) plans d'intervention ont été révisés suite à des visions locales;
- 20 (21) séances "info feu et exercices d'évacuation" ont été organisées pour différentes écoles et entreprises;
- 101 (45) séances pour mise en application des normes AEAI de protection incendie.

Au total, ce sont **411 (372) bâtiments** qui ont été contrôlés, conformément à la législation.

Suite à la convention conclue avec la Commune de Givisiez, l'Inspectorat du feu a repris, au 1^{er} janvier 2018, la gestion et l'exécution des tâches de l'ensemble des tâches de police du feu sur le territoire de cette commune.

8.3.2. PCI

Depuis le 1^{er} janvier 2013 et la révision de la Loi cantonale sur la protection civile, les corps locaux ont été supprimés au profit d'une protection civile centralisée au niveau cantonal.

Les tâches restantes pour la Ville sont les suivantes :

- gestion des demandes de travaux pratiques au profit de la commune;
- gestion et entretien du matériel et des installations permettant de transmettre l'alarme à la population, en collaboration avec l'Etat;
- entretien des constructions protégées de la ville et gestion de leur mise à disposition pour de l'hébergement collectif et des sociétés utilisant ces installations;
- gestion de la construction/transformation d'abris publics ou privés communs;
- gestion et entretien du matériel d'intervention restant à la commune;
- collaboration à l'exécution des tâches en lien avec l'Organe communal de conduite en cas de catastrophe (ORCO) et en matière de protection de la population.

Les frais de fonctionnement de la PCI, sur le plan cantonal, sont répartis entre les Communes et l'Etat, à raison de 50% chacun.

La participation communale aux coûts de fonctionnement de la PCI cantonale s'est élevée à CHF 69'022.85 (CHF 66'847.50).

8.3.3. Activités PCI

En plus de sa mission permanente consistant à garantir le fonctionnement des ouvrages de protection, des installations et du matériel, diverses planifications en rapport avec la PCI ou la protection de la population ont été réalisées.

Gestion des dossiers d'abris

L'obligation de construire des abris privés figurant toujours dans la réglementation en vigueur, il a été procédé :

- à l'approbation de 3 (6) projets de construction d'abris, représentant 190 (731) nouvelles places;
- au contrôle et à la réception de 0 (10) constructions d'abris, représentant 0 (432) nouvelles places.

Au 31 décembre, le taux de couverture en places protégées atteignait 98% (97%).

Hébergements collectifs

En 2018, 18 (18) sociétés ou groupements ont profité des ouvrages de la PCI de l'école du Jura et du Schoenberg à des fins d'hébergement. Un total de 3'402 (3'602) nuitées a été enregistré.

8.3.4. ORCOC (Organe communal de conduite en cas de catastrophe)

L'Etat-Major (EM) de conduite de l'ORCOC a répondu aux différentes demandes du Service cantonal de protection de la population et des affaires militaires (SPPAM), notamment en mettant à jour les données liées à la population ou à ses moyens propres.

L'EM ne s'est pas réuni au complet mais a fonctionné sous forme de groupes de travail en fonction des besoins. Plusieurs plans sont en cours d'élaboration et devront être validés par le SPPAM. Il s'agit notamment du plan "Crues" et du plan "Canicule et sécheresse" qui répondent de manière ciblée à des risques d'actualité.

Le groupe de travail intercommunal, composé des ORCOC de Villars-sur-Glâne (Givisiez, Granges-Paccot, Corminboeuf), de Marly et du Mouret, a poursuivi sa collaboration. Il s'est réuni à 4 (5) reprises en 2018.

Il est à noter qu'une révision de la Loi sur la protection de la population (LProtPop) a été amorcée par l'Etat. Cette révision, qui devrait entrer en vigueur en 2020, modifiera de manière importante le fonctionnement des ORCOC dans le futur.

Le chef ORCOC et son adjoint ont pris part au rapport annuel organisé par le SPPAM.

8.4. Service du feu

Le Major Commandant du Bataillon des sapeurs-pompiers (le Bataillon) est assisté par l'Etat-Major (EM) et le corps des officiers (COF).

Suite au décès du commandant en place, un **nouveau commandant** du Bataillon a été nommé le 6 février 2018. Une nouvelle répartition des tâches a été effectuée au niveau de l'Etat-Major afin de mieux répartir la charge de travail entre ses membres.

Cette année a été marquée par la **reprise du service de défense incendie de la Commune de Givisiez** (en vigueur depuis décembre 2017). Cette prestation donne entière satisfaction avec des retours positifs de la part des instances politiques et de la population. L'acquisition de trois véhicules du feu ainsi que la location du local du feu de la Commune de Givisiez ont permis de rajeunir le parc véhicules du Bataillon et de centraliser le matériel du 2^{ème} échelon à un seul endroit. La Ville de Fribourg a pu, de ce fait, résilier la location des locaux situés aux Kybourg (quartier du Schoenberg) et à la ruelle des Augustins (Auge).

Afin d'assurer une bonne gestion de ses différents domaines d'activité, l'Etat-Major s'est réuni à 16 reprises (16). De son côté, le Corps des officiers a siégé à 6 (6) reprises. Le groupe de coordination de l'instruction a tenu 4 (4) séances dans le but d'assurer la répartition des thèmes à instruire lors des exercices réglementaires. Les commandants et remplaçants des corps du Grand Fribourg se sont pour leur part retrouvés lors de 3 (3) séances. De manière à maintenir la ligne centrale dans l'instruction et le matériel, les commandants des 7 Centres de renfort se sont réunis lors de 5 (5) séances. Les cadres du Bataillon se sont quant à eux réunis lors d'une séance pour tirer les conclusions de l'année écoulée.

8.4.1. Effectif du personnel de la caserne

Personnel administratif :	1 commandant, responsable administratif et technique 1 secrétaire à 50%
Personnel d'exploitation :	1 chef d'exploitation, responsable du personnel d'entretien à 90% et 10% à l'inspectorat du feu 1 mécanicien d'entretien, coordinateur de l'instruction 1 électricien d'entretien 1 constructeur 1 technicien de maintenance à 80%
Total :	7 personnes (6,2 EPT)

8.4.2. Administration

Les tâches du commandant et de la secrétaire sont principalement les suivantes :

- gestion administrative du Bataillon ainsi que de ses membres;
- établissement du programme annuel, convocations aux exercices, suivi des mutations pour les groupes d'alarmes et demandes de subventions;
- préparation des séances de l'EM, du Corps des officiers et des cadres;
- visions locales de certains objectifs à risque;

- suivi des dossiers d'intervention et facturation des interventions;
- organisation des services de garde spéciaux;
- collaboration pour certaines manifestations importantes;
- suivi des visites médicales.

8.4.3. Exploitation

Le personnel d'exploitation, placé sous la responsabilité du chef d'exploitation, a pour mission permanente de maintenir le matériel d'intervention ainsi que les véhicules en parfait état de marche. Une part de plus en plus importante est consacrée aux contrôles périodiques du matériel d'intervention (équipements de protection individuelle). Une collaboration accrue a été mise en place avec les communes voisines ainsi qu'avec l'ECAB.

Un service de piquet téléphonique 24h/24h est assuré, afin de pallier aux graves pannes pouvant survenir en dehors des heures de travail. Ce personnel est à disposition du Bataillon pour la gestion de certains exercices impliquant du gaz ou d'autres matières inflammables.

🔪 Effectif du personnel du Bataillon

L'effectif du Bataillon a **augmenté de 9 personnes** (-15). Au 31 décembre 2018, celui-ci comptait 132 (123) membres, soit 87 sapeurs et sapeuses, 29 sous-officiers et 16 officiers.

	2018	2017
<i>Etat-Major (répartis dans les sections)</i>	6	5
Section d'intervention	105	100
Section logistique (2 réparties dans les sections)	27	23
Total	132	123

Pour la campagne de recrutement 2018, il a été décidé, d'entente avec l'Etat-Major, d'incorporer plus de personnes à la section Logistique, groupe Police. Cette solution permet en effet d'avoir des personnes susceptibles d'incorporer la section d'intervention en cas de diminution des effectifs en cours d'année.

🔪 Instruction

L'instruction s'est poursuivie dans les différents domaines du sauvetage, de l'extinction, de l'utilisation des engins et des services annexes. C'est ainsi qu'ont eu lieu :

- 16 (18) cours de cadres pour officiers et sous-officiers;
- 6 (6) exercices réglementaires;
- 30 (24) exercices supplémentaires pour la section d'intervention;
- 2 (1) exercices de formation continue pour les sous-officiers Grand Fribourg;
- 2 (2) exercices de formation continue pour les sous-officiers de la section d'intervention;
- 38 (44) exercices et instructions pour la protection respiratoire (section d'intervention - MESURES);

- 2 (2) exercices de formation continue dans le domaine de la défense chimique et des hydrocarbures;
- 6 (6) exercices pour la desservance du matériel pionnier;
- 1 (2) exercice pour les spécialistes et officiers en radioprotection;
- 6 (6) exercices de formation continue pour les chauffeurs-machinistes;
- 6 (4) exercices pour le groupe de mesures;
- 4 (3) exercices pour la formation continue antichute avec le Grand-Fribourg.

Les groupes d'intervention prennent leur piquet le jeudi soir, pour une durée d'une semaine. Ce soir-là, chaque groupe effectue une école de conduite de 2h30, ce qui permet de rafraîchir les connaissances de chacun sous la direction de leur sergent-chef.

10'204 heures d'instruction (10'253) ont été effectuées durant l'année par l'ensemble du personnel afin de parfaire ses connaissances.

Que ce soit pour former de nouveaux cadres ou pour maintenir leur niveau d'instruction, 83 membres du Bataillon ont suivi des cours fédéraux ou cantonaux dans différents domaines. Toutes ces formations représentent 1'328 heures d'instruction (1'184) en plus du programme d'instruction.

8.4.4. Achat de matériel, entretien, équipement et véhicules

Le service d'exploitation a terminé courant 2018 la transformation des véhicules acquis auprès de la Commune de Givisiez. Un nouveau véhicule a également été réceptionné en décembre pour la défense des hydrocarbures sur les routes. Le remplacement et la mise à jour du matériel nécessaire aux interventions se poursuit.

Autres équipement – matériel :

- achat du module Dräger pour la gestion du matériel de protection respiratoire;
- achat d'appareils, de masques et de bouteilles pour la protection respiratoire;
- remplacement des casques de la section d'intervention;
- achat d'appareils pour la mobilisation du personnel "Pager".

8.4.5. Galetas (Musée) des pompiers

Le "Galetas des pompiers", situé aux Petites-Rames, suscite de plus en plus d'intérêt de la part d'associations ou de groupements qui sont nombreux à l'avoir visité en 2018.

Un total de **963 visiteurs** a été enregistré.



Le galetas des pompiers suscite toujours beaucoup d'intérêt

8.4.6. Services spéciaux

Lors de manifestations importantes organisées en ville de Fribourg, le personnel de piquet est de garde à la caserne (Saint-Nicolas, Fête-Dieu, Morat-Fribourg, Fête Nationale).

Plusieurs services de garde sur place ont été organisés, notamment lors du Carnaval des Bolzes.

8.4.7. Sinistres et interventions

Le nombre total d'interventions a **significativement augmenté en 2018**, s'élevant à 421 (377).

En ville :	2018	2017
Incendies	52	42
Incendies de véhicules	5	4
Incendie de végétation	0	2
Désincarcération	3	1
Service de sauvetage	8	11
Défense hydrocarbures	21	11
Défense chimique	3	1
Intervention dans le domaine ferroviaire	0	1
Alarme automatique et fausse alarme	92	81
Eléments naturels	8	12
Interventions diverses	75	60
Total	267	226

Hors de la ville (Centre de renfort de Fribourg)	2018	2017
Incendies	32	34
Incendies de véhicules	6	7
Incendie de végétation	4	7
Désincarcération	1	6
Service de sauvetage	5	1
Défense hydrocarbures	52	55
Défense chimique	10	3
Intervention dans le domaine ferroviaire	1	0
Alarme automatique et fausse alarme	27	22
Éléments naturels	4	1
Interventions diverses	12	15
Total	154	151

Récapitulation :	2018	2017
Interventions en ville	267	226
Interventions hors de la commune	154	151
Total général des interventions	421	377

Les interventions enregistrées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre ont nécessité 5'112 (4'938) heures de travail, soit 174 heures de plus qu'en 2017.

Les appareils de protection respiratoire ont été portés lors de 27 (24) sinistres.

8.5. Mobilité

Le Chef de service, M. Jean-Charles Bossens, est assisté d'un collaborateur scientifique, d'un collaborateur chargé de la gestion, de deux collaborateurs chargés de la planification et de trois collaborateurs techniques préposés au suivi des chantiers, respectivement à l'élaboration des plans et autres inventaires. Un de ces trois postes était vacant au 31 décembre 2018.

Le Service a également accueilli 1 (1) stagiaire durant 12 mois.

8.5.1. Piétons

📌 Etudes et projets

- poursuite de l'étude sur les **conditions sécuritaires au droit des passages piétons**, par une mise à jour des données récoltées;
- poursuite des études relatives à la planification du **prolongement du passage sous-voies CFF au niveau du carrefour Richemond** projeté dans le cadre du projet ZEB "Développement de l'infrastructure ferroviaire";

- participation à l'élaboration du **projet de réaménagement du quartier du Bourg**. Le Service a étroitement collaboré avec le Service d'urbanisme et d'architecture pour rédiger le message relatif au crédit d'étude portant sur la 2^{ème} étape ainsi que dans le cadre du traitement et du suivi des oppositions et recours concernant la phase 1 du projet, particulièrement s'agissant des questions liées à la problématique des personnes à mobilité réduite et à la relocalisation des places de parc;
- participation au groupe technique pour le **réaménagement du secteur de la Gare et du carrefour Richemond**;
- réalisation d'études pour les mesures d'accompagnements du projet Gare dans le secteur **Gambach, Place du Pertuis, Passage du Cardinal et Route des Arsenaux**;
- participation au groupe technique pour la réalisation de la **Voie Verte**;
- participation au groupe technique pour le **réaménagement du secteur des Grand-Places**, à la préparation du dossier de mise à l'enquête (été 2018) et participation active au traitement et suivi des oppositions portant sur ce dossier;
- participation au groupe technique pour le **réaménagement du secteur Saint-Léonard** ainsi qu'à la préparation du dossier de mise à l'enquête (été 2018);
- réalisation de différents **comptages** des flux directionnels de piétons;
- participation à l'élaboration du **plan de mobilité scolaire** pour l'école de la Vignettaz, en collaboration avec le Service des écoles, l'ATE et le BPA;
- participation au processus de révision du **Plan d'aménagement local (PAL)** et à la préparation du dossier pour sa mise à l'enquête (décembre 2018);
- participation au groupe technique pour la **revitalisation de la Sarine** (dès l'automne 2018).

Mesures réalisées

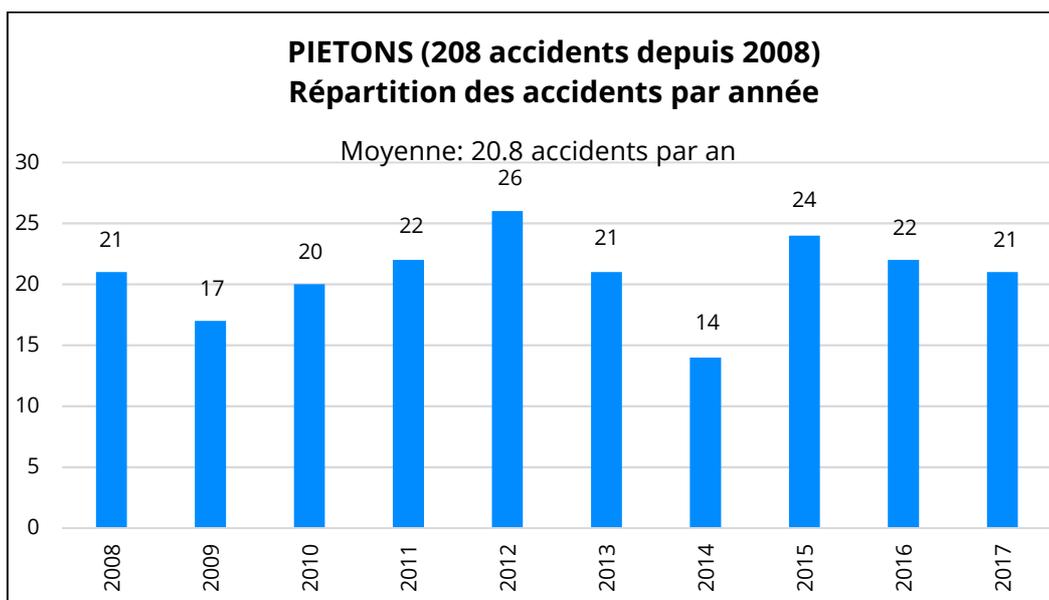
- contribution active au développement du **projet Pedibus**. Au total, 15 (13) lignes Pedibus étaient actives en 2018 sur le territoire communal. Le soutien du Service s'est traduit par une campagne d'affichage, l'achat de panneaux de signalisation spécifiques aux lignes Pedibus, la pose de banderoles sur le domaine public ainsi que des publications sur le site Internet et dans le Bulletin d'information communal "1700". Une action de sensibilisation a également été menée sur le terrain à la rentrée dans le cadre de la journée internationale "A pied à l'école";
- amélioration de la **sécurité des cheminements pour piétons** dans le cadre de la démarche relative à l'amélioration de la sécurité sur le chemin de l'école, grâce à la mise en place de différentes mesures légères;
- poursuite du processus d'assainissement des **passages piétons**, soit dans le cadre des travaux de réfection routiers, soit par des interventions spécifiques;

- aménagement de **trottoirs traversants** sur l'avenue Beauregard au niveau de la route de Bertigny, des rues du Progrès et de la Carrière ainsi qu'au chemin des Rosiers; adaptation des passages piétons localisés le long de cette avenue afin de les rendre plus attractifs et de sécuriser les traversées par la mise en place systématique d'îlots de protection. Ces nouvelles traversées piétonnes sont désormais compatibles pour les personnes à mobilité réduite, aveugles ou mal voyantes.



Trottoir traversant à l'avenue Beauregard

📊 Statistiques des accidents



Les derniers chiffres disponibles (2017) confirment la **diminution du nombre d'accidents impliquant des piétons** en ville de Fribourg (1 de moins qu'en 2016). Cette valeur reste dans la moyenne, qui se situe à 20.8 accidents par an sur une durée de 10 ans.

☛ Mobilité douce et divers

La Commission de la mobilité douce s'est réunie 2 (2) fois.

Le Service est également représenté dans la **Commission de l'énergie**.

8.5.2. Vélos

☛ Etudes et projets

De nombreuses mesures ont été mises en place en 2018, notamment dans le cadre de la réalisation du projet "**Promotion du vélo en ville**" de l'Agenda 21 local.

- poursuite de l'engagement dans le projet **Cabamobil** (service de livraison à domicile avec des vélos électriques). En 2018, les cyclistes de Cabamobil ont assuré 5'636 (6'478) livraisons et acheminé 11'970 (13'571) cabas aux habitants de la ville. Plus d'une quinzaine de personnes en recherche d'emploi ont pu travailler au sein de cette structure;
- participation à l'action pour la promotion de la santé du personnel "**A vélo au boulot / Bike to work**" : durant tout le mois de juin et pour sa douzième participation, 43 (32) collaboratrices et collaborateurs ont pris leur vélo pour se rendre au travail;
- soutien à la mise en place de la "**Bourse aux vélos**", organisée par l'association Pro Vélo, dans le but de promouvoir les deux-roues;
- participation au groupe de travail mis en place par l'Agglomération, qui a permis la mise en place d'un nouveau **réseau de vélos en libre-service (VLS)** dans l'agglomération, avec un renouvellement des stations et de la flotte de vélos;
- mise en œuvre d'un réseau de **6 vélos cargos en libre-service** sur le territoire communal, en partenariat avec la société CarVelo2Go et des acteurs privés;
- mise en place d'une campagne de **comptage automatique** destinée à quantifier les flux de vélos aux endroits stratégiques en ville;
- participation au **processus de révision du PAL**, qui inclut de nombreux éléments consacré aux deux-roues.

☛ Mesures réalisées

- aménagement, essentiellement à la montée, de **bandes cyclables**, notamment au Passage du Cardinal, à la route de la Vignettaz, à la route des Vieux-Chênes et à la route de Villars-les-Joncs, pour un total cumulé d'environ **1 100 m (500 m)**;
- ajouts de **pictogrammes cyclistes** aux endroits où la présence conjointe de cyclistes et d'automobilistes peut créer des situations conflictuelles, principalement sur les tronçons de routes à sens unique avec contresens cycliste;
- introduction de **contresens cyclistes** sur une dizaine d'axes routier à sens unique, permettant aux cyclistes d'éviter des détours par des axes encombrés et leur offrant un accès aisé aux quartiers d'habitations, commerces et lieux de travail;

- **l'inventaire des voies à disposition des cyclistes** (état au 31 décembre) recense 13'645 m de bandes cyclables, 705 m de pistes cyclables, 1'890 m de bandes cyclables mixtes et 4'112 m de voies bus cyclables. En outre, 400 m de zones conflictuelles sont marqués (bandes cyclables traversant des croisements ou des carrefours, teintées en rouge).

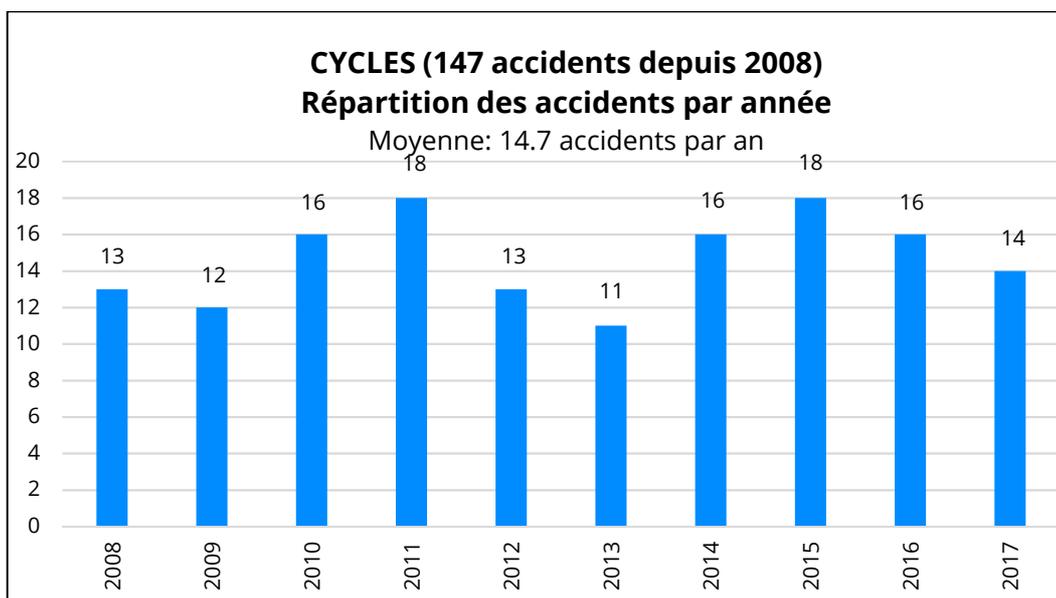
📌 Stationnement

L'offre en stationnement pour les deux-roues légers sur le domaine public et le domaine privé communal a augmenté en 2018. Le nombre de places sécurisées a lui aussi progressé : au 31 décembre, sur les 1'556 (1'537) places recensées sur le domaine public et privé communal, 1'071 (1'029) étaient équipées d'un dispositif antivol et antichute.

Quelques places de parc pour voitures posant problème sous l'angle du gabarit ou de la sécurité ont été remplacées par des places de parc pour deux-roues légers.

Un nouvel abri vélo a été aménagé dans le secteur de la halte ferroviaire Fribourg/Freiburg Poya; celui-ci dispose d'un éclairage nocturne et d'un système de recharge pour les batteries des vélos électriques ainsi qu'une robuste pompe à vélo. Une autre pompe à vélo, de même type, a été installée dans le secteur de la Gare.

📌 Statistiques des accidents



Avec 14 (16) accidents recensés, l'année 2017 (dernières statistiques disponibles) laisse apparaître une diminution par rapport à 2016. Depuis 2015, les statistiques font état d'une légère diminution du nombre d'accidents impliquant des vélos.

8.5.3. Trafic individuel motorisé (TIM)

Etudes et projets

- transmission d'un mandat à un bureau spécialisé pour la réalisation d'une importante **enquête de terrain** permettant de connaître la structure du trafic dans le quartier de Gambach;
- réalisation d'**enquêtes de stationnement** dans le quartier de Palatinat / Grandfey;
- étude de faisabilité pour l'instauration de **zones 30 km/h** dans le quartier du Jura;
- étude pour le renforcement des **mesures de modération** de la zone 30 km/h des avenues Jean-Gambach et du Moléson;
- étude de trafic pour le futur parking de Saint-Léonard et la mise à l'enquête complémentaire du PAD.

Mesures réalisées

- mise en place d'une zone 30 km/h dans le quartier du Schoenberg (routes de Villars-Joncs / Vieux-Chênes / Singine);
- mise en place d'une zone 30 km/h dans le quartier du Schoenberg (routes Joseph-Chaley / Henri-Pestalozzi et Albert-Schweitzer).

Respect de la vitesse

Les 2 appareils radars de prévention à la disposition du Service ont été installés à 50 (41) reprises dans les rues des quartiers de la ville, de manière à signaler aux conducteurs les dépassements de vitesse.

La Police cantonale a effectué des contrôles répressifs de vitesse sur le territoire communal. La Police locale n'ayant pas cette compétence, elle transmet à la Police cantonale les demandes de tronçons ou d'axes à contrôler que la population lui signale.

Stationnement

Le Service de la mobilité a appliqué la **politique communale de stationnement** lors de l'établissement de ses préavis relatifs aux demandes de permis de construire et aux plans d'aménagement de détail (PAD). Durant l'été, le Tribunal fédéral a donné raison à la Ville quant à l'applicabilité de sa politique de stationnement dans un dossier de permis de construire délivré en 2013.

La politique de stationnement communale a fait l'objet d'une très importante mise à jour dans le cadre de la révision du PAL. L'ensemble du processus de révision de la politique communale de stationnement (2018) a été réalisé en interne, par le Service.

Le Service a assuré, en collaboration avec l'Inspectorat des constructions, un contrôle régulier du **respect des prescriptions assortissant les permis de construire** et a dénoncé les violations y relatives auprès de l'autorité compétente.

8.5.4. Transports en commun (TC)

📌 Objectifs

Conformément au Plan directeur communal des transports et au Plan d'agglomération (PA2), l'objectif est de **renforcer le rôle des transports publics** dans la satisfaction des besoins en mobilité de l'agglomération fribourgeoise, en rééquilibrant la part modale entre transports publics et transports individuels motorisés.

Dans cette perspective, les efforts sont concentrés sur la zone dense de l'agglomération, en favorisant une **réorganisation du réseau radial actuel**, de manière à permettre notamment :

- une **extension du réseau urbain** dans/vers les différents pôles démographiques de la ville et de l'agglomération;
- une **nouvelle combinaison de lignes** tenant mieux compte des liaisons entre les lieux d'habitation et les lieux de travail;
- une **amélioration de la vitesse commerciale** des TC par la priorisation des bus.

L'amélioration de la desserte par bus implique une augmentation différenciée des cadences et l'introduction de dispositifs de circulation favorisant les TC (couloirs de bus en site propre, carrefours régulés par signalisation lumineuse avec priorité pour les bus, arrêts sur chaussée).

📌 Etudes, mesures réalisées et projets

Des contacts réguliers ont eu lieu avec les **TPF**, afin de coordonner et d'analyser les différentes requêtes liées à l'exploitation des TC.

Le Service a poursuivi le processus d'assainissement des arrêts de bus, conformément à la LHand, en coordination avec les chantiers d'assainissement au bruit routier et d'entretien.

Etudes et mesures réalisées :

- un bureau spécialisé a été mandaté afin d'étudier les mesures de priorisation à prendre dans le cadre du déplacement de la ligne 5 sur la route des Arsenaux;
- un travail d'étude et de coordination a été mené dans le cadre de la déviation de la ligne 1, suite au chantier de la patinoire;
- mise sur chaussée des arrêts Beauregard dans les deux sens ainsi que de l'arrêt Bethléem en direction de la gare;
- mise en place d'une priorisation des bus à l'avenue Beauregard au niveau du carrefour à feux de Bethléem.

8.5.5. Signalisation

Marquage

Les deux équipes de marquage, administrativement rattachées au Service du génie civil, de l'environnement et de l'énergie (GCEE), sont placées sous la responsabilité d'un contremaître. En 2018, 8'802 kg (8'492) **de matière plastique** et **15 kg (275) de peinture** ont été appliqués sur les réseaux routiers communal et cantonal à charge de la Ville.

Parmi les chantiers significatifs, il y a notamment lieu de citer :

- dans le but d'améliorer les conditions de sécurité et de renforcer l'attractivité des vélos en ville de Fribourg, 5 **contresens cyclistes** sur des axes en sens unique ont été mis en place à l'aide de marquage, 6 nouvelles **bandes cyclables** ont été marquées ainsi qu'un grand nombre de **pictogrammes cyclistes**, ayant pour objectif l'amélioration de la perception des cyclistes, notamment dans les contresens cyclistes déjà existants;
- la réalisation de deux **zones 30 km/h** dans le quartier du **Schoenberg**;
- le marquage systématique des **zones d'attention** pour malvoyants aux arrêts des transports publics;
- la réfection partielle des **carrefours à feux de Beaumont, de Bethléem et de Richmond**;
- la **réfection complète de tronçons routiers** sur l'avenue Beauregard, le boulevard de Pérolles, la route de la Glâne, la rue Saint-Pierre et la route de Bertigny.

En 2018, **41 (49) passages pour piétons ont été assainis** au niveau de leur visibilité, par l'adjonction d'une meilleure qualité de microbilles de verre et l'utilisation d'une nouvelle couleur.

Il est à noter qu'en vertu de la Loi sur les routes, le marquage des routes cantonales situées sur le territoire communal incombe également à la Ville.

Signalisation verticale

Les deux collaborateurs travaillant pour le Service de la mobilité, mais rattachés au GCEE, sont placés sous la responsabilité d'un chef d'équipe. Leurs principales activités consistent à **mettre en place et entretenir les signaux routiers**, installer les **compteurs de trafic** et les mesures de vitesse ainsi qu'entretenir les **installations lumineuses**. Ils collaborent également à la pose de barrières de sécurité et de supports pour les vélos, à la réalisation des fondations pour les parcomètres, à la pose de panneaux pour les lignes Pedibus ainsi qu'à la remise en état du matériel accidenté ou vandalisé.

Dans le but de répondre aux exigences légales minimales en matière de rétro-réflexion des signaux routiers, le **renouvellement de la signalisation verticale** s'est poursuivi sur le territoire communal.

Le Service a également contrôlé le **placement de plusieurs signaux par des privés** dans le cadre de mises à ban ou de demandes d'installation de réclames routières.

📌 Signalisation lumineuse

En raison d'un problème touchant la sécurité structurelle d'un des poteaux de la signalisation lumineuse du **carrefour de Saint-Barthélemy**, une consolidation de la fondation a dû être réalisée en urgence.

Suite aux travaux de réfection de la chaussée, la programmation du **carrefour à feux de Bethléem** a fait l'objet d'une modification provisoire le temps des travaux, afin de sécuriser la traversée des piétons sur la route de Villars.

En raison de divers travaux de génie civil, des boucles de détection ont dû être refaites aux carrefours à **feux de la Gare**, de **Bethléem** ainsi qu'au niveau de la **traversée régulée de Pérolles**.

Enfin, sur plusieurs des **carrefours à feux**, diverses pannes ainsi que des dégâts occasionnés par des accidents ou des actes de vandalisme ont nécessité la réparation voire le remplacement du matériel. Toutes les boîtes à feux et les armoires de contrôle des carrefours de la ville ont en outre fait l'objet d'un entretien annuel.

8.5.6. Permis de construire, contrôle des conditions des préavis, chantiers et comptages

📌 Permis de construire et PAD

Sur les 255 (215) dossiers de construction concernant la Ville de Fribourg, 146 (125) ont fait l'objet d'un examen et d'un préavis du Service.

Le Service de la mobilité a été associé au **développement et à la planification des PAD** suivants : PAD Arsenaux, PAD Ancienne-Gare, PAD Schiffenen, PAD Gare-Sud, PAD FriGlâne, PAD Parc de la Fonderie, PAD Condensateurs, PAD Pilettes, PAD Africanum, PAD Richemont, PAD Beaumont-Sud, PAD Albertinum, PAD Torry-Est, PAD H2LÉO et PAD Pisciculture.

📌 Contrôle des conditions des préavis

Dans le cadre du suivi des préavis rendus par le Service et assortissant les conditions des permis de construire et autres PAD, 16 (24) chantiers ont fait l'objet de contrôles in situ, afin de veiller au respect des prescriptions imposées. Ont notamment fait l'objet de telles vérifications le parking souterrain du PAD Vuille et un immeuble à l'impasse des Eglantines 3.

En 2018, 1 (2) dossier a fait l'objet d'une **dénonciation à la Préfecture** pour non-conformité aux conditions du permis de construire s'agissant des aspects mobilité. Au 31 décembre 2018, 6 (4) dénonciations étaient pendantes auprès de cette autorité concernant des violations de permis de construire.

📌 Chantiers

Le Service a traité 80 (87) demandes de fouilles et 54 (49) demandes d'empiètement sur le domaine public, lesquelles ont nécessité au total 256 (228) séances de chantier, afin d'assurer les mesures de circulation appropriées.

57 (94) chantiers ont donné lieu à la mise en place de déviations de trafic et d'autres restrictions temporaires de la circulation.

📌 Comptages

Le Service peut compter sur 27 (27) postes de **comptage fixes**, afin de mesurer l'évolution des charges de trafic en ville.

En 2018, il a procédé à des **comptages temporaires** à 57 (39) emplacements. Ces relevés permettent d'établir les charges de trafic et les vitesses pratiquées.

8.5.7. Planification

Le Service de la mobilité est représenté dans les groupes de travail en charge de la révision complète du **Plan d'aménagement local (PAL)** et de la mise en œuvre du **Plan directeur de la ville historique (PDVH)**. A ce titre, il a participé à de nombreuses séances de coordination, notamment avec la Gendarmerie, la Police locale, le Service d'urbanisme et d'architecture et les TPF.

Le Service a également examiné le projet de révision du **Plan directeur cantonal** et a rédigé une prise de position sur cet objet. Il a par ailleurs collaboré à plusieurs groupes de travail et organes communaux ou supra-communaux. Une collaboration importante se fait de manière continue avec l'Agglo.

8.5.8. Divers

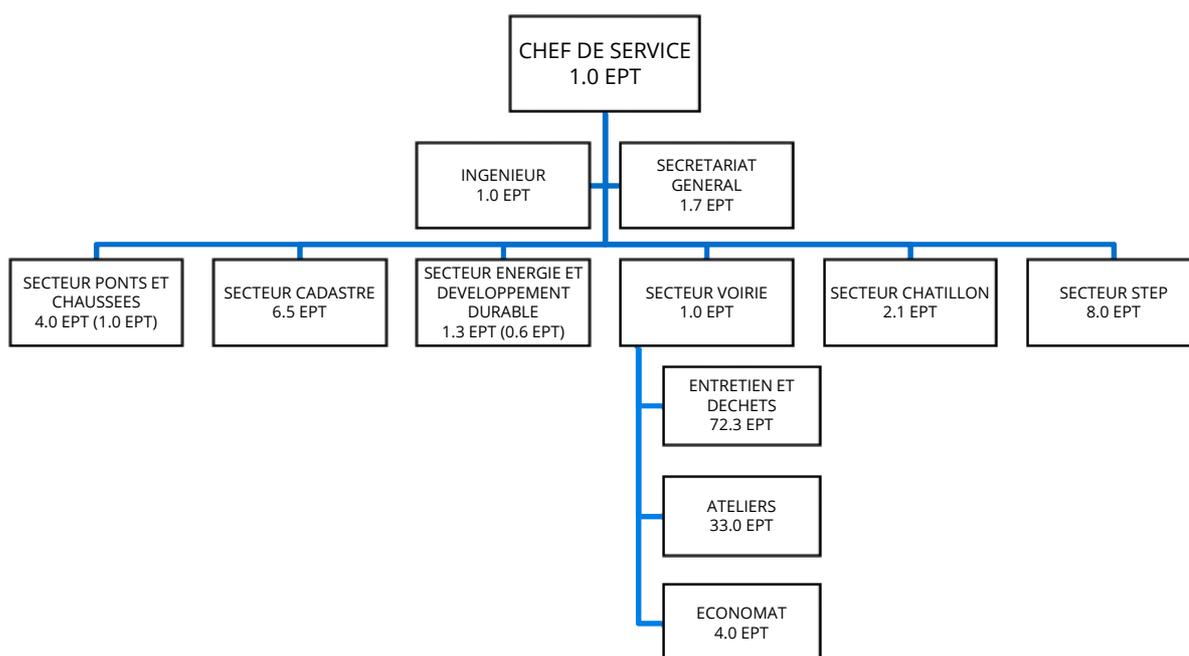
Le Service a collaboré avec les **collèges et hautes écoles** situés en ville, notamment avec les étudiants souhaitant obtenir des informations pour la réalisation de travaux d'étude.

Enfin, il a contribué à l'élaboration et à la mise en place de **mesures de circulation lors de diverses manifestations**.

9. GENIE CIVIL, ENVIRONNEMENT ET ENERGIE

Le Service du génie civil, de l'environnement et de l'énergie (GCEE) est placé sous la direction de Mme Andrea Burgener Woeffray, Conseillère communale, et de l'Ingénieur de Ville et Chef de Service, M. Fabien Noël. En lien avec le Plan d'aménagement local, l'année 2018 est marquée par la mise en place **du Plan directeur des énergies**, élaboré par le secteur de l'Energie et du Développement durable.

Le GCEE comptait, au 31 décembre, 140 collaborateurs (135.9 EPT¹⁰)



9.1. Secteur Voirie

L'organisation de la Voirie s'articule sur **onze équipes** d'orientations différentes. On retrouve aussi bien des ateliers techniques ou d'artisans, des organes en lien avec les déchets et le nettoyage ainsi que l'économat de la Ville. Afin de garantir la sécurité au travail, plusieurs cours de formation et des suivis médicaux ont été organisés.

Suite à l'engagement d'un nouveau chef de Secteur et à une enquête de satisfaction des collaborateurs, une réorganisation a été lancée afin d'optimiser le nombre d'équipes, la conduite ainsi que les façons de travailler.

¹⁰ Sans compter la Direction, les stagiaires et apprentis. Le Service compte également 1,6 EPT hors exploitation.

9.1.1. Déchetterie

6 personnes accueillent et renseignent les habitants qui se rendent à la déchetterie principale, où les contenants mis à disposition peuvent accueillir plus de **25 types de déchets** différents. Un **démontage pour affiner le tri** peut être effectué par l'équipe en place.

Au vu des 48'081 véhicules enregistrés en 2018 (44'617), le secteur constate l'**intérêt grandissant de la population pour le tri des déchets**.

Chaque semaine, la déchetterie reçoit en moyenne 950 véhicules, soit 160 par jour. La plus forte affluence a eu lieu en juillet (1130 véhicules par semaine), la plus faible fin février (608 véhicules par semaine). Le record annuel a eu lieu le 27 décembre, jour où l'équipe de la déchetterie a accueilli 400 véhicules (50 par heure). Malgré les temps d'attente et l'étroitesse des lieux, tout s'est déroulé sans accidents ni réclamations.

9.1.2. Equipe et atelier véhicules et machines

L'atelier effectue des travaux mécaniques et techniques selon les règles de l'économie, du développement durable et de la sécurité. Grâce à une planification des priorités et aux compétences professionnelles de quatre mécaniciens poids lourds et d'un apprenti mécatronicien, un travail de qualité avec des délais acceptables peut être fourni à tous les Services communaux.

Selon les demandes, des conseils et des analyses sont fournis à tous les Services pour les achats d'engins ou de véhicules. L'atelier s'occupe également de la commande, du contrôle selon les cahiers des charges et de la réception des engins ou des véhicules.

En 2018 le secteur a fait l'acquisition de :

- 2 voitures utilitaires 100% électrique;
- 1 porte outils Pony pour balayeuse et service hivernal;
- 1 Dumper de chantier;
- 1 fourgon atelier pour l'équipe des sanitaires;
- 2 épanduses à sel pour Pony;
- 1 tracteur tondeuse pour les parcs et jardins.

En accord avec les stratégies de développement durable du Service, le secteur prévoit d'acquérir un plus grand nombre de véhicules électriques, non-polluants, respectant l'environnement et limitant les nuisances sonores (balayeuses). Le personnel de l'équipe "véhicules et machines" a suivi une formation continue pour l'entretien des véhicules électriques et participe régulièrement à des expositions afin de tester les nouveautés du marché.

Principaux travaux effectués

- entretien périodique d'une centaine de véhicules immatriculés ainsi que des 90 autres machines de la Voirie, des Parcs et Promenades, de la Police locale, de la décharge de Châtillon, du Service du feu, des Services généraux de la Ville et des chantiers écologiques;

- entretien, adaptations et réparations des engins de déneigement, y.c. leur réglage afin de diminuer la consommation en sel;
- entretien d'une vingtaine de vélos électrique ainsi que 4 aspirateurs Glouton électrique;
- planification et préparation de 33 poids lourds pour l'expertise annuelle;
- contrôles et tests antipollution de tous les véhicules à moteur thermique;
- adaptation et construction d'agrégats sur les véhicules (Voirie, Police locale, Parcs et Promenades);
- gestion des sinistres des véhicules;
- gestion, planification et surveillance des travaux de carrosserie effectués par des tiers.

En 2018, plusieurs travaux spécifiques importants ont été effectués, notamment la révision complète ou partielle de divers moteurs de voitures et de camions, la révision des agrégats des camions à ordures, la révision des grues de camion et divers réglages de véhicules afin d'économiser le carburant et de diminuer les frais d'exploitation.

9.1.3. Equipe et atelier de serrurerie

L'atelier de serrurerie s'est vu confier des travaux spécifiques de construction métallique, d'entretien et de réparation par les différents Services communaux et de la Voirie.

En 2018, l'atelier a notamment réparé la Fontaine Jo Siffert, avec la collaboration de René Progin et de Seppi Imhof. Les chantiers principaux ont concerné la transformation de la Halle de gym de la Motta et de la Villa Caecillia.

9.1.4. Equipe et atelier de menuiserie intérieure

L'équipe se compose de **huit personnes**, qui s'occupent principalement des infrastructures telles que les meubles, portes, fenêtres et cuisines pour les écoles et les bâtiments communaux, ainsi que des transformations de locaux.

En 2018, la menuiserie intérieure a été fortement sollicitée pour les tâches suivantes :

- réalisation de **bibliothèques**, de **bureaux à hauteur réglable** ainsi que du **meublier sur mesure** pour les bâtiments communaux, (p. ex bahuts et meubles à dessins dans les six nouveaux pavillons du Schoenberg; 40 bancs en sapin pour les classes primaires);
- réalisation d'importants travaux de **modification d'espaces de bureaux** à l'Hôpital des Bourgeois et dans le bâtiment administratif;
- Participation à la transformation de la **halle de gym de la Motta** et rénovation des portes d'entrée;
- remise en état des six classes de la **Villa Caecilia**;
- aménagement d'un **espace de lecture pour ados et enfants** avec des bibliothèques modulables à la bibliothèque de la Ville;

- dépose et la repose des volets et de la porte d'entrée ainsi que la fabrication de nouveaux bancs intérieurs au **Gîte d'Allières**, en collaboration avec la menuiserie extérieure.



Porte d'entrée halle de gym de la Motta et bancs du chalet du Gite d'Allières

9.1.5. Equipe et atelier de menuiserie extérieure

L'équipe se compose de **cinq personnes**, qui s'occupent principalement des infrastructures telles que barrières, portails, bancs publics, escaliers, ponts et passerelles. Elle contribue grandement au soutien des diverses manifestations par le montage et démontage de podiums, estrades et planchers sollicités par les organisateurs. Certains collaborateurs participent également aux travaux du service d'hiver et aux travaux de nettoyage durant les week-ends.

Travaux d'entretiens effectués

- fabrication et pose de lattes pour les portails extérieurs de la piscine du Levant;
- changement des planches sur le tablier du pont de Berne;
- changement des poutres du toit des escaliers du Funiculaire;
- réparation du mur de grimpe AES Schoenberg;
- entretien et pose de nouvelles barrières sentier Schoch, sentier du Dürrenbühl et Montrevers, route de Bourguillon et Jardin du Domino;
- changement des planches du compost au quartier d'Alt;
- travaux et entretien du parcours Vita.

📌 Projets menés pour l'Intendance des bâtiments

- réparation de l'abri de Montrevers;
- fabrication de tables et bancs pour le Jardin Nussbaumer et le Jardin du Jura;
- fabrication et pose d'une rampe provisoire pour l'arrêt de bus à la route des Alpes;
- fabrication et pose de bancs dans les vestiaires de la piscine du Levant;
- fabrication de planches pour la fosse de la caserne des pompiers;
- travaux au Gîte d'Allières (volets et bancs);
- travaux de réfection à la halle de gym de la Motta;
- travaux de rafraîchissement à la Villa Caecilia;
- démontage et rénovation complète du toit et de l'intérieur du dépôt cantonnier de la Neuveville;
- divers sondages pour l'Intendance des bâtiments.

📌 Tâches annuelles effectuées

- poses et démontage des sapins de Noël en Ville de Fribourg;
- montage et démontage de la terrasse des Arcades et de la table du Bourg.

9.1.6. Equipe de la signalisation fixe

L'équipe se compose de **deux personnes**, qui travaillent principalement sous mandat de la Mobilité et du Cadastre. Elle effectue également différentes tâches pour la Voirie.

- **installation, déplacement et entretien** des signaux routiers fixes, des îlots de protection des passages pour piétons, des poteaux et des supports pour les vélos, des miroirs, des barrières et des bornes de signalisation;
- entretien et vérification de toutes les **installations des feux de circulation**
- **réparation ou remplacement de matériel** en cas d'accidents ou de dégradations;
- mise en place et récupération des **installations de comptage**, des radars informatifs de la vitesse, ainsi que de toute la signalisation avancée des chantiers en ville;
- **remplacement des plaques de nom de rues** et des numéros des bâtiments, des points limite et les bornes en granit.

En 2018, l'équipe de la signalisation fixe a effectué plus de **53 mandats pour la Mobilité**. Elle a mis en place, entre autre, près de 40 supports pour vélos, de nombreux panneaux pour les lignes Pedibus, procédé au remplacement de plus de 70 signaux routiers, de bornes et de pôles.

Elle a effectué une **quarantaine de mandats pour le cadastre**. Elle a posé plus de 274 plaques de dénomination de rues, plus de 110 numéros d'assurance de bâtiments, scellé plus de 74 chevilles point limite rouges et posé plus d'une dizaine d'indicateurs pour les chemins pédestres.

Pour la Voirie, l'équipe de la signalisation fixe aide au service d'hiver, à la déchetterie et aux différentes manifestations, répare et pose des poubelles bleues de ville.

9.1.7. Equipe de la signalisation mobile

L'équipe se compose de **quatre personnes** et est principalement mandatée par la Police locale pour les tâches suivantes :

- entretien et fonctionnement des **parcomètres**;
- colle et pose des **affiches d'information**;
- mise en place de la **signalisation pour les manifestations** (ex. étape tour de Roman-die);
- **pesage et nettoyage** lors des marchés au bétail.

En 2018, le nombre de parcomètres en ville de Fribourg s'élevait à 275. En plus de la collecte et du comptage de l'argent récolté, l'équipe de la signalisation mobile a notamment procédé au remplacement de 44 parcomètres devenus obsolètes, afin de maintenir un contrôle à distance sur tous les parcomètres de la ville.

9.1.8. Equipe des peintres

L'équipe se compose de **cinq personnes** et reçoit principalement ses mandats de la Mobilité et de l'Intendance des bâtiments pour les tâches suivantes :

- travaux de préparation, traçage et application de peinture pour les routes;
- marquage des places de parc et des places de jeux;
- travaux de peinture, de plâtrerie, de crépissage et de pose de divers revêtements dans les bâtiments communaux.

En 2018, l'équipe des peintres a exécuté plus de **46 mandats de marquage routier**, par exemple pour la route de Villars et l'avenue Beauregard ou le boulevard de Pérolles. En parallèle, 43 autres mandats relatifs à l'entretien des bâtiments ont été menés à bien. La quantité de peinture consommée s'élève à plus de 8817 kg.

Pour la Voirie, elle aide au nettoyage de la ville le week-end (2 personnes) et au service d'hiver (1 personne).

9.1.9. Equipe volante

L'équipe compte 63 personnes qui s'affairent aux tâches suivantes :

- déménagement et transports pour les Services communaux;
- nettoyage des parcours de cantonniers;
- points de récoltes;
- lavage et du nettoyage au centre-ville.
- curage des petites canalisations;
- nettoyage et le lavage des fontaines ainsi que suivi de la qualité de l'eau;
- vidage de toutes les bennes des points de récoltes;

- vidange des bennes de boues de la STEP;
- ramassage des déchets organiques, papiers et poubelles;
- nettoyage des tags et graffitis;
- fauchage des bords de routes;
- ramassage sur demande des objets encombrants;
- en cas de besoin, elle soutient toutes les autres équipes de la Voirie.

Son personnel est intégré dans les travaux pour les manifestations, le service d'hiver et le nettoyage du week-end, ainsi que pour le support des manifestations. En 2018, l'équipe volante a effectué des piquets sur tout le territoire communal pour des interventions d'urgence. Elle a été sollicitée à 53 reprises. Le service hivernal a dénombré 33 interventions.

L'équipe volante intervient également sur demande dans les Communes de **Givisiez** et **Matran** pour le nettoyage des routes et trottoirs ainsi que pour le service d'hiver.

Elle présente également une **composante "chantiers"** pourvue de 12 personnes (maçons, paysagistes, carreleurs, tailleur de pierre, électricien et sanitaires chauffagiste), qui intervient dans les bâtiments et sur les routes, le plus souvent **pour des cas d'urgence** (env. 60 imprévus par année). Elle effectue des travaux sur mandats pour les différents Services communaux. En 2018, elle est intervenue à plus de 140 reprises et a satisfait les demandes de 130 mandats internes dont la réfection des vestiaires, douches et halle de la Motta, l'aménagement des bureaux à la rue de Joseph Piller 7 et le rafraîchissement de la Villa Caecilia.

Les **agents de propreté** (un titulaire et un aide) ont assuré des **campagnes d'information et de sensibilisation** ainsi que des contrôles relatifs au "littering" et aux différents dépôts de déchets non conformes. Ils s'occupent des avertissements et des dénonciations. En 2018, ils ont effectué 1'530 interventions dans les points de récolte, les rues, les containers d'immeuble et les poubelles publiques. Lors de ces interventions, 6'267 "sacs" ont été contrôlés et ont abouti à un total de 199 dénonciations et 136 avertissements pour diverses infractions.



Le service d'hiver mobilise de nombreuses personnes chaque hiver

9.1.10. Equipe de l'économat

L'équipe se compose de **quatre personnes** et s'occupe de l'**économat central**, des **magasins et dépôts** ainsi que de la **logistique des manifestations**.

L'économat collabore prioritairement avec les entreprises de la ville et du canton de Fribourg. Les conditions de rabais et d'escompte ont été négociées avec les principaux fournisseurs et tous les Services peuvent ainsi en bénéficier. En tant que membre du GRECO "Groupe romand des économats cantonaux et communaux", l'unité peut bénéficier des prix basés sur des contrats et marchés annuels négociés par le gérant de la centrale d'achats GRAFOSA.

L'équipe s'est occupée de la **logistique de 182 (196) évènements**, auxquels le personnel communal a été associé. Avec un montant de CHF 137'765.80, le Tour de Romandie (TDR) a représenté le 17.80% du montant global des prestations annuelles. Les principales autres manifestations sont les suivantes :

- Carnaval des Bolzes;
- Finales Swiss Volleyball;
- Saint-Nicolas;
- Fête-Dieu;
- Fête de la Musique;
- Belluard Bollwerk;
- Fête du 1^{er} août;
- Festival Les Georges;
- Rencontres de folklore internationales;
- Festival international de films de Fribourg (FIFF);
- 12 Heures de l'Auge;
- Morat-Fribourg, etc.

Une partie des prestations fournies par la Ville de Fribourg a été facturée aux sociétés et associations locales ainsi qu'à certains privés, selon la décision du Conseil communal du 8 novembre 1999 relative à la facturation des prestations.

Tableau récapitulatif 2015 – 2016 – 2017 – 2018

PRESTATIONS FOURNIES	2015	2016	2017	2018
Prestations facturées :				
° Barrières Vauban				
° Podiums, estrades				
° Tables, bancs				
° Décorations florales				
° Diverses fournitures				
° Déchets				
° Nettoyage				
° Transports				
° Main-d'œuvre	62'129.20	71'233.90	62'955.75	50'113.80
Prestations gratuites :				
° Prêt de matériel				
° Nettoyage				
° Transports				
° Main d'œuvre (M.O.)	579'424.35	579'344.25	650'066.30	725'059.85
./. Rabais transport et M.O. 20%	2'710.55	3'876.45	2'285.80	1'024.40
Total des prestations fournies (Prestations facturées + prestations gratuites ./. rabais transport / M.O.)	CHF 638'843.00	CHF 646'701.70	CHF 710'736.25	CHF 774'149.25

9.2. Décharge de Châtillon

2018 représente la 23^{ème} année d'exploitation de la décharge. Ce fut une année moyenne quant à la réception des déchets mixtes ainsi que des terres polluées. L'usine d'incinération SAIDEF a livré au total **18'146 t (22'002 t) de scories provenant des ordures ménagères (UIOM) et de cendres issues de l'incinération des boues de STEP (IBS).**

9.2.1. Total des déchets

Le total des déchets réceptionnés est de **52'000 t (47'670 t)** qui se composent de :

- terres souillées : 13'491 t (8'930 t);
- rebuts de recyclage, résidus de station d'épuration : 998 t (683 t);
- déchets spéciaux : 9'124 t (7'587 t);
- scories de l'usine d'incinération : 18'146 t (22'002 t);
- boues de curage de route : 2'449 t (2'262 t);
- déchets goudronneux contenant des HAP : 2'636 t (1'385 t);
- cendres sous chaudière : 1'115 t (872 t);
- amiante : 4'041 t (3'949 t).

9.2.2. Travaux d'aménagement de la décharge

Une nouvelle technique a permis de réaliser une **étanchéité entre différents casiers**, pour environ 885 m². Des bâches en bentonite ont été posées afin de gagner de l'épaisseur d'étanchéité.

🔪 Remarques

Une torchère couplée à une station de soutirage a brûlé environ 7'818 m³ de méthane produit par les étapes 1 + 2 mixtes de la décharge. Le soutirage a été effectué de manière sporadique, jusqu'à ce que ces valeurs descendent en-dessous des seuils admissibles de fonctionnement.

Pour effectuer la mise en décharge et différents travaux sur le site, six machines sont à disposition d'un machiniste.

Environ **65 personnes ont visité la décharge de Châtillon** (collectivités publiques, ingénieurs, étudiants, particuliers, etc.).

9.3. Station d'épuration des eaux (STEP)

9.3.1. Organisation

L'installation de traitement des eaux usées est constituée non seulement de la **STEP** et du **réseau de collecteurs**, mais également de **huit stations de pompage** et de **six bassins d'eau pluviale ou de déversoirs d'orage**. Le personnel de la STEP, composé de **huit employés**, s'attache à faire fonctionner et à entretenir l'ensemble de ces installations, hormis les collecteurs qui sont à la charge du secteur Ponts et chaussées.

Le fonctionnement de la STEP demande la mise en place d'un **service de piquet 7j/7 et 24h/24**, assuré par un tournus des collaborateurs. Plusieurs types de dysfonctionnements demandent ainsi l'intervention de ce service. Il s'agit principalement de pannes électriques et électroniques, lors de forts orages ou encore lors de pollution des eaux.

9.3.2. Exploitation, entretien

En 2018, la **charge hydraulique** réceptionnée à la STEP a été de 7'674'750 m³ (7'739'320 m³). Au niveau de la pluviométrie, elle a été mesurée à 699 mm (549 mm). Près de 75 tonnes de matière sont réceptionnées à la STEP et font l'objet de tamisage grossier.

Dans un second temps, 60 tonnes de sable sont extraites des eaux entrantes. Le traitement des eaux de l'usine Cremo a pu être optimisé avec la prise de mesure au niveau de la tuyauterie. Toutes les eaux de cette entreprise arrivent par un collecteur particulier et sont donc traitées de manière distincte du reste des eaux usées. En 2018, **665'341 m³ d'eau ont été traitées** (666'571 m³).

La forte présence de graisse présente dans ces eaux demande encore des réflexions quant à leur transit dans les tuyaux actuellement en place.

La **livraison des boues déshydratées à la SAIDEF** pour incinération s'est élevée à 4'417 t (4'223 t).

A noter une **très grosse avarie sur une des deux centrifugeuses** en toute fin d'année 2017. Cette situation a conduit la STEP à acheminer ses boues vers la STEP de Marly durant plusieurs semaines avant d'avoir la garantie du fournisseur que la centrifugeuse restante ne pouvait pas connaître une avarie similaire. Suite aux négociations avec le fournisseur, la commande d'une nouvelle centrifugeuse a été passée en juillet 2018 pour une installation prévue début 2019.

Dans le but d'optimiser le traitement et d'économiser la consommation d'énergie, un **changement des plaques d'aération** a été entrepris.

Par sa consommation importante d'énergie, la STEP est classée "gros consommateur" au sens de la loi cantonale sur l'énergie. Le secteur a entrepris les démarches nécessaires à l'**identification de ses potentiels d'optimisation énergétique auprès** du mandataire Greenwatt SA. Au terme de cette étude, une trajectoire d'objectifs a été définie dans le but d'accroître progressivement l'efficacité énergétique globale du site. Divers investissements seront ainsi prévus au cours des prochaines années.

Un **apport extérieur de boues** est traité dans les digesteurs de la STEP, contribuant ainsi à produire une plus grande quantité de biogaz. Cette production se monte à environ 1'734'352 m³ dont 1'437'312 m³ ont été traités par l'installation de Groupe e Celsius pour être **transformé en gaz naturel et injecté dans le réseau**. Le solde est utilisé pour produire du chauffage et de l'électricité sur le site des Neigles.

12'517 analyses ont été effectuées dans le laboratoire de la STEP puis envoyées à l'Office de l'environnement pour vérifier leur exactitude. Entre autres, toutes les sondes du système ont été vérifiées par le personnel de la STEP pour s'assurer de leur exactitude et de leur précision.

Suite aux **résultats des essais pour le traitement des micropolluants**, une pré-étude en vue de la solution de traitement optimal a été menée. Elle est considérée en parallèle à la gestion des bassins versants de la STEP, où une étude a été lancée en vue de connaître les possibilités de raccorder les STEPS de Villars-sur-Glâne, Hauterive et Fribourg.

Des projets de moindre envergure ont également été mis en œuvre avec le personnel d'exploitation de l'entreprise. Toutes les installations électriques effectuées sur l'équipement sont sujettes à inspection. Celles-ci sont contrôlées chaque année par un organisme de contrôle externe et les réclamations éventuelles sont corrigées.

En 2018, le personnel de la STEP a organisé **23 visites guidées des installations** pour des écoles ou des associations professionnelles.

Finalement, des discussions ont été menées entre le Service du GCEE et SINEF en vue d'une exploitation de la STEP par cette dernière, l'installation et les grands projets restant sous la direction du Service et la gestion usuelle étant assurée par SINEF.



Bassin d'aération de la STEP

9.4. Secteur Ponts et chaussées

Composé de **six personnes**, ce secteur s'occupe des routes, de l'hydraulique, des ouvrages d'art, des dangers naturels, de l'éclairage public et des fouilles sur le domaine public. Les tâches inhérentes à chacune de ces branches sont l'étude, le monitoring, l'entretien et les interventions.

9.4.1. Routes communales

🔪 Travaux d'entretien

Travaux d'entretien lourds coordonnés avec les Services techniques :

- **avenue Jean-Gambach 1^{ère} étape**, secteur compris entre l'avenue Beauregard et les escaliers du Guintzet, réfection des revêtements en coordination avec les travaux d'extension du réseau de chauffage à distance;
- **Beau chemin**, secteur compris entre la route de Bourguillon et le chemin Gregor-Sickinger, renouvellement des revêtements en coordination avec l'assainissement du réseau d'eau potable;
- **route de Bertigny**, secteur compris entre l'avenue Beauregard et le chemin des Primevères, renouvellement des revêtements en coordination avec l'assainissement du réseau d'eau potable.

Pavage :

- **rue de la Grand-Fontaine**, réfection de l'ensemble du jointoyage des pavés;
- réparations ponctuelles du réseau routier et d'entretien d'urgence.

Travaux d'assainissement au bruit routier

- **boulevard de Pérolles 4^{ème} étape** : secteur compris entre la rue de l'Industrie et le giratoire des Charmettes : fraisage de la superstructure existante, renouvellement et renforcement de la couche de support, pose d'un revêtement phono absorbant;
- **avenue Beauregard** : renforcement de chaussées et pose d'un revêtement phono absorbant à la suite des travaux réalisés avec l'extension du réseau du chauffage à distance;
- **route de la Glâne** : secteur compris entre le passage du Cardinal et le carrefour de Beaumont, fraisage de la superstructure existante et renouvellement de la couche de support. En raison d'un problème d'approvisionnement des matières premières, la pose du revêtement phono-absorbant s'effectuera en 2019;
- **avenue du Général-Guisan** : secteur compris entre la route Sainte-Thérèse et la route des Bonnesfontaines. Le chantier a été interrompu en raison d'un problème d'approvisionnement des matières premières et la pose du revêtement phono-absorbant s'effectuera en 2019.

Trottoirs

- **avenue du Général-Guisan** : réfection d'un trottoir en coordination avec la pose d'une conduite d'électricité (Groupe e);
- réparations ponctuelles des revêtements de trottoirs et entretien d'urgence;

Travaux de mise en conformité LHand

- travaux de mise en conformité des arrêts de bus (LHand), coordonnés avec les travaux routiers :
 - boulevard de Pérolles (2 arrêts Charmettes);
 - route de la Glâne (2 arrêts carrefour de Beaumont).

9.4.2. Routes cantonales

✎ Travaux d'assainissement au bruit routier

- **boulevard de Pérolles 5^{ème} étape**, secteur compris entre le giratoire des Charmettes et le giratoire de la Pisciculture : fraisage de la superstructure existante, renouvellement et renforcement de la couche de support, pose d'un revêtement phono absorbant.

✎ Trottoirs

- réparations ponctuelles des revêtements de trottoirs et entretien d'urgence.

9.4.3. Ouvrages d'art

✎ Travaux de surveillance et d'entretien des ouvrages

- **pont des Neigles étape 1** : travaux de remise en état partielle du pont, réfection du tablier, pose de BFUP et remplacement des trottoirs et du garde-corps côté ouest;
- **pont de Berne** : entretien ponctuel, remplacement des platelages en bois du tablier;
- **mur place de la Palme** : mise en place des mesures inclinométriques et exécution de forages de reconnaissance;
- **mur des Alpes** : curage des drains existants, assainissement et pose de nouveaux drains;
- **passage Inferieur de Saint-Barthélemy** : réfection des deux entrées du PI côté nord, nettoyage du sol et du plafond;
- **passage inferieur Route Neuve 4** : sondages de reconnaissance;
- **passerelle des Neigles** : inspection et contrôle des forces d'ancrage dans les tirants;
- **passerelle du Grabensaal** : inspection et contrôle des forces d'ancrage dans les tirants et évaluation contre la corrosion;
- **voûtage du Gottéron** : étayage pour stabiliser le basculement vers l'aval du portail de la voûte en mesure d'urgence;
- **mur des Forgerons** : suite de la reconstruction du mur en lien avec son effondrement;
- **mur des Neigles** : solde des travaux de restauration.

9.4.4. Dangers naturels

✎ Entretien des falaises, zones à risques

- **rue de la Sarine** : inspection de la falaise en rappel suite à des chutes de pierres;
- **rue des Forgerons 30** : inspection de la falaise suite à l'apparition d'une fissure sur un plan de rupture;
- **chemin du Gottéron** : entretien courant;

- **Grand-Fontaine** : inspection de la falaise et travaux d'investigation concernant les venues d'eau importantes;
- **Grand-Rue 36** : planification et mise en place d'un système de surveillance dans l'attente de la réalisation des travaux de sécurisation du mur de soutènement et de la falaise; réalisation d'une orthophoto et d'une fouille de reconnaissance pour définir la matérialité du soubassement en vue de l'élaboration du projet de remise en état.

📁 Etudes

Des études de planification pour le défrichage périodique de la couverture végétale des falaises en ville de Fribourg ont été lancées et sont en cours.

9.4.5. Hydraulique

📁 Travaux d'entretien et mise en conformité PGEE

- **Réseau d'évacuation des eaux** :
 - **quartier du Bourg** : renouvellement et entretien du réseau 2^{ème} étape;
 - **avenue Beauregard** : fin des travaux de renouvellement partiel des canalisations en coordination avec l'extension du CAD;
 - **chemin Saint-Léonard** : démarrage des travaux de déplacement des collecteurs sur le site de la patinoire et mise en séparatif conformément au PGEE. Ces travaux se prolongeront sur 2019;
 - **route des Daillettes** : mise en séparatif de la partie supérieure de la route;
 - **route de Marly** : réparation de la conduite de refoulement.
- **Ouvrages, équipements et installations techniques** :
 - station de pompage (STAP) Pisciculture n° 2 : changement des pompes;
 - station de pompage (STAP) Pisciculture n° 3 : changement des pompes;
 - station de pompage (STAP) Grabensaal : changement des garnitures mécaniques de pompe;
 - bassin d'épuration des eaux (BEP) Neigles : installation sanitaire et changement des luminaires.

📁 Curages et contrôle vidéo du réseau de canalisation

- **contrôles camera décennaux** :
 - quartier du Schönberg étape 1;
 - quartier de la Gare étape 2.
- **curage et contrôles ponctuels annuels du réseau.**

☞ Suivi des travaux de tiers

- suivi des projets et travaux de raccordement privés sur le réseau public;
- suivi du cadastre des eaux industrielles: planification, contrôle sur place et mise à jour de l'état.

☞ Etudes

- **Participation aux commissions liées aux projets d'urbanisme et d'architecture**
 - requalification du Bourg;
 - revitalisation de la Sarine;
 - place de la Gare et PI;
 - voie verte;
 - réaménagement de la place du Pertuis;
 - Hauts-de-Schiffenen;
 - patinoire Saint-Léonard;
 - plan pavage.
- **PGEE**
 - mise à jour;
 - divers dimensionnements et contrôles hydrauliques.

☞ Travaux administratifs

- mise à jour de la base de données du réseau d'évacuation des eaux;
- suivi du cadastre des eaux industrielles;
- traitement des suites du chantier Beauregard, en collaboration avec le Service juridique;
- fin du traitement du BEP Motta, en collaboration avec le Service juridique.

9.4.6. Eclairage public

Au 31 décembre, le réseau d'éclairage public comptait **3'156 (3'155) points lumineux** équipés de 3'999 (3'981) lampes, pour une puissance totale installée de 330'816 W (338'013), selon les informations fournies par le fournisseur, Groupe e. La diminution de puissance face à la faible augmentation du nombre de lampes est due au **changement des ampoules sodium en ampoules LED**. La durée annuelle de l'éclairage public selon le signal de télécommande est de 4'194 heures.

☞ Renouvellement des installations d'éclairage public

- **zone piétonne Uni-Miséricorde** : remplacement des anciennes sources lumineuses par une nouvelle installation de modules Led (11 pièces);
- **boulevard de Pérolles, avenue de la Gare et Tivoli** : remplacement de luminaires suspendus par des modules Led (50 pièces).

☛ Contrôle et entretien des installations

Un **contrôle de conformité mécanique** de 372 ouvrages d'éclairage public a été réalisé. Ce contrôle a démontré que le 3% des installations (12 pièces) présentaient des défauts importants nécessitant le remplacement des supports. Des défauts mineurs nécessitant une intervention d'entretien ont été détectés sur 20% des installations (74 pièces).

Les interventions survenues suite à **des accidents de la circulation routière** ont entraîné des coûts de dégâts s'élevant à CHF 450.85. A noter qu'au niveau des accidents de la circulation routière avec dégâts sur le mobilier d'éclairage public donnant lieu à des rapports de la gendarmerie cantonale, une grande partie des personnes fautives reçoit directement la facture pour règlement par l'intermédiaire de Groupe E.

Aucun acte de vandalisme n'a été commis sur les installations d'éclairage public durant l'année.

☛ Illumination des tours et monuments

Les tours et monuments ont été illuminés tous les jours du 1^{er} janvier au 31 décembre (extinction à 24h00 heures). La **durée d'éclairage représente 1'665 heures**, avec une puissance installée de 12,11 Kw.

9.4.7. Etudes

- **pont de Saint-Jean** : étude complémentaire pour la mise en place d'une passerelle pour piéton dans le cadre de la remise en état du pont de Saint-Jean. Etude de projet de remise en état pour un début des travaux en 2020;
- **mur de la Palme** : projet de remise en état avec l'élaboration de planning intentionnel pour l'exécution, l'élaboration des plans d'exécution et d'un plan de phasage de chantier;
- **murs des Jardins Lucien Nussbaumer** : complément d'inspection des murs du jardin n'ayant pas fait l'objet d'une investigation en 2014;
- **mur du Bletz** : inspection et proposition des mesures d'assainissement;
- **mur des Alpes** : inspection et contrôle des ancrages et des drains et investigations complémentaires pour les écoulements d'eau;
- **passage inférieur Route Neuve 41** : suite de l'inspection avec des sondages et des investigations;
- **pont de Zaehringen** : planification et réalisation des filets de protections provisoires contre les suicides;
- **pont de Zaehringen** : inspection principale de l'ouvrage et complément de sondages.

9.5. Secteur Cadastre

9.5.1. Mensuration et conservation cadastrale

🔪 Travaux administratifs

- traitement des dossiers d'expropriations;
- participation à différentes séances et commissions;
- demande d'avis dans le cadre d'estimations de prix de terrain et de réflexions immobilières.

🔪 Travaux techniques

- mise à jour informatique régulière de la **base cadastrale**;
- tirage et collage des **plans muraux** se trouvant dans les bureaux de l'administration;
- établissement de divers **plans, documents et fichiers informatiques** pour les Services communaux et les privés;
- **mensuration, piquetage, implantation, calculs et transferts de données** pour les Services communaux;
- la **déformation de certains édifices et sites naturels** (rue de la Palme, mur des Forgerons, falaises de l'Oelberg et des Grandes-Rames, Marché-aux-Poissons, pont de Berne) doit être contrôlée régulièrement. Les collaborateurs du cadastre ont mis en place des cibles et des points fixes pour effectuer ce travail une à deux fois par année, voire plus régulièrement, selon les besoins du secteur des Ponts et chaussées (théodolite, Laser Scan);
- pour optimiser les frais de **remplacement des plaques de rue**, le Service du GCEE a pris l'option de toutes les remplacer par des modèles en fonte alu dont la durée de vie est supérieure à celle d'aujourd'hui. En 2018, 288 plaques ont été remplacées et 126 numéros d'assurances remplacés ou posés, suite à des nouvelles constructions ou des rénovations de bâtiments;
- **contrôle des chantiers** et réalisation de toutes les tâches incombant aux Communes pour la conservation cadastrale;
- **vision locale**, puis préparation des documents pour les **ordres de mensuration** de tous les bâtiments modifiés durant l'année (publics et privés);
- **rétablissement des points de polygone et des points limites** détruits par les travaux accomplis par les Services communaux. Proposition de nouveaux parcellaires suite à des travaux (chemin du Gottéron);
- contrôle de tous les plans de situation liés aux **autorisations de construire**, avec étude des dossiers, préavis et contrôle de l'exécution de ces derniers;
- **taxe de raccordement aux canalisations des eaux usées** : vérification des calculs de surface, facturation de toutes les taxes et traitement de tous les dossiers de recours.
- **"cadastre administratif"** : tenue à jour mensuelle des données du Registre foncier dans l'application "Cadastre" du logiciel de gestion communale "Citizen", recherche et

contrôle des renseignements, préparation des données pour la facturation de la contribution immobilière;

- "RegBL" **Registre des Bâtiments et Logement** : tenue à jour des données concernant les logements suite au permis de construire;
- traitement du dossier "**Recensement annuel des logements vacants**";
- mise à jour des listes pour le calcul des équivalents habitants dans le cadre de la révision du **Règlement sur les taxes d'épuration**, suite aux nouvelles constructions.

9.5.2. SITECOF : Système d'Information du Territoire de la Commune de Fribourg

- le personnel du Cadastre a consacré une grande partie de son occupation à poursuivre les tâches dévolues à l'application "Sitecof";
- toutes les applications du SIT ont été mises à jour et maintenues, en collaboration avec les Services concernés;
- Sitecof comprend actuellement **30 domaines**. Des **clients externes** à la Commune de Fribourg sont hébergés sur le SIT; les Communes de Givisiez, Corminboeuf, Matran, La Sonnaz, SINEF, Groupe E Celsius et l'Agglo bénéficient de prestations fournies par le Cadastre;
- la maintenance des installations, la maintenance des postes de travail, l'administration, l'exploitation, l'organisation, l'instruction et la gestion du système pour les applications et les bases de données du projet sont exécutées par le groupe de projet "Sitecof", en étroite collaboration avec le Service informatique;
- l'application cantonale "**FRIAC**" (Gestion des permis de construire par le SeCa et les Communes du canton) a été mise en chantier. Le Cadastre ainsi que l'Inspecteur des constructions suivent ce dossier pour faire le lien avec l'application de gestion des permis de construire de la Ville (Fridatec);
- de nombreux rapports avec les données provenant de "Sitecof" ont pu être fournis aux collaborateurs de l'Inspectorat des constructions pour leur travail, ainsi que pour les bureaux externes mandatés par la Ville;
- de nombreuses listes et rapports divers établis à partir de "Sitecof", avec le logiciel "**BusinessObjects**", ont été configurés pour améliorer le travail des Services communaux.

9.5.3. Relevés en 3D

- le Cadastre a effectué le **relevé en 3D de la place de la Gare**, depuis la route des Arsenaux jusqu'à la rue Saint-Pierre pour le besoin des travaux préparatoires de la requalification de la place de la Gare;
- un relevé de précision de la **Place du Pertuis** ainsi que du bâtiment à la **Place des Ormeaux n° 1** a été effectué pour permettre aux architectes d'avoir des plans à jour du bâtiment en vue de sa transformation;

- dans le cadre du projet de revitalisation de la Sarine, le Cadastre s'est clairement impliqué par la mise à disposition des Scans existants ainsi que par les nombreux relevés complémentaires effectués;
- maintenance du guichet 3D sur Internet dans l'application www.Sitecof.ch;
- maintenance de la maquette web 3D;
- le Cadastre a poursuivi la **construction et la modélisation des bâtiments de la ville de Fribourg en 3D**. Les architectes et mandataires pourront prendre ces données pour établir les futurs plans de la ville de Fribourg en 3D.

9.5.4. Sites cartographiques Intranet et Internet

Les options prises par le Conseil communal de réaliser et de maintenir en "interne" le contenu des sites Internet et intranet de la ville ont demandé aux collaborateurs du Cadastre de fournir les prestations suivantes :

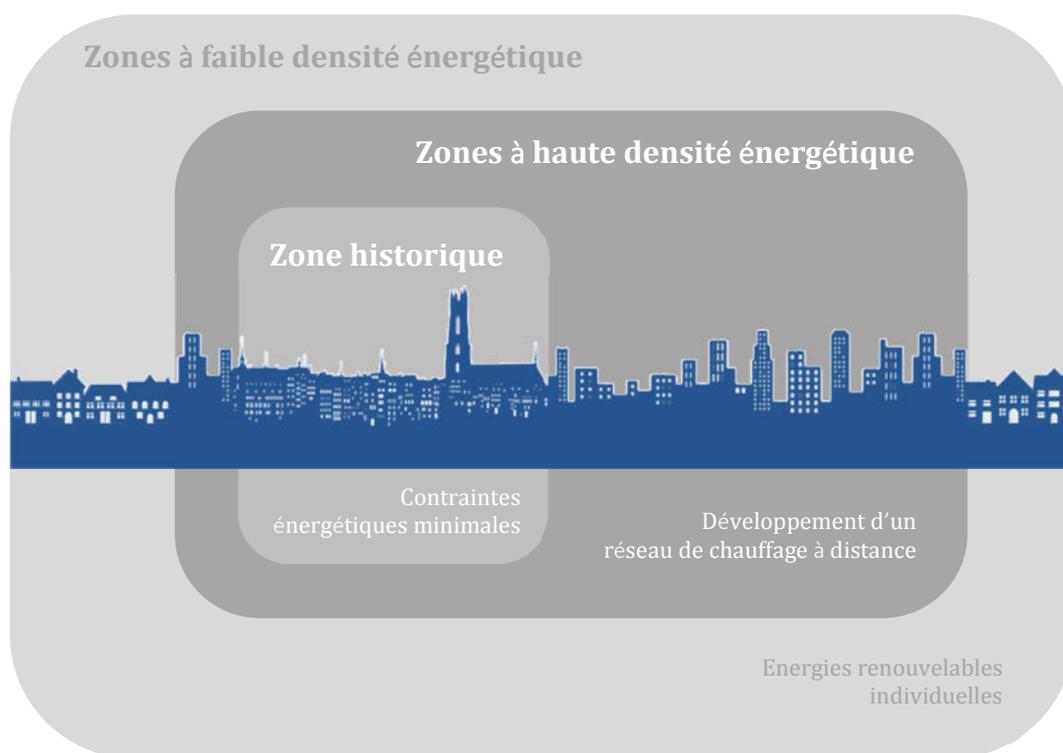
- établissement et tenue à jour de tous les documents cartographiques publiés pour l'ensemble des Services communaux;
- élaboration de nouvelles bases à mettre en place en fonction de nouvelles exigences et d'impératifs du moment (Voirie, Energie, nouveau PAL);
- migration de toutes les couches du SIT (système d'information du territoire) sur la nouvelle application de diffusion internet MAP PLUS;
- migration de toutes les données du système MO93 en MN95;
- formation continue pour les utilisateurs;
- configuration et maintenance des logiciels de diffusion avec adaptation des pages publiées;
- travaux administratifs.

9.6. Secteur Energie et développement durable

9.6.1. Energie

☛ Plan communal des énergies

La planification communale de l'énergie a été rendue publique fin 2018. Elle présente le **plan de transition énergétique de la Ville de Fribourg** et propose des alternatives concrètes aux énergies fossiles. Ces alternatives sont différenciées en fonction de la typologie des quartiers de la ville.



Répartition des zones énergétiques communales

☛ Commission consultative de l'énergie

Une commission communale consultative de l'énergie a été créée courant 2018. Elle est composée de 13 membres aux compétences et intérêts mixtes, représentant tour à tour la Confédération, le Canton, la Commune, les domaines de l'énergie et de l'immobilier ou encore les milieux politiques, académiques et techniques.

Cette nouvelle Commission a pour objectif de suivre l'évolution de la transition énergétique de la Ville de Fribourg, de proposer de nouvelles idées ainsi que de recommander et soutenir des projets et programmes novateurs en matière d'énergie.

9.6.2. Développement durable

📌 Stratégie développement durable

En 2018, la stratégie développement durable a posé les fondations qui permettront de construire le plan d'action en termes de développement durable. Axé sur les **objectifs internationaux à l'horizon 2030** et intégrant les forces et faiblesses des cercles indicateurs, la stratégie est composée de champs thématiques et d'axes stratégiques où la responsabilité environnementale, l'aspect d'efficacité économique et l'aspect social sont respectés. La stratégie abordera un **plan d'action touchant au territoire, à l'administration exemplaire, au niveau des entreprises et enfin des citoyens.**

📌 Projets de sensibilisation et d'intégration du développement durable

En parallèle, des actions ont déjà été entreprises, notamment en termes de sensibilisation :

a) "Tu poutzes ou tu bletzes"

Du 11 au 22 septembre, le secteur a mené sa 1^{ère} campagne traitant des ressources et des déchets. Cet événement a attiré près de 1000 personnes qui ont pu se familiariser aux thématiques à travers différentes activités en ville telles qu'un ramassage en masse à l'occasion du **World Clean-Up Day**, une **exposition interactive sur la consommation responsable** sur le site de blueFACTORY, des **promenades matinales en compagnie des cantonniers** de la Ville ainsi qu'une journée de clôture festive regroupant les acteurs des milieux associatifs fribourgeois pour un comportement raisonné sur le territoire en matière de réduction d'impact.

b) Mascotte du développement durable

Après un grand concours de dessins auprès des enfants scolarisés sur la commune de Fribourg, le secteur a désigné sa nouvelle mascotte représentant le développement durable. Ce nouveau personnage n'est autre qu'un **dragon dénommé Vall'ée**. Le concours a attiré 465 graines d'artistes qui ont imaginé le personnage pouvant répondre à l'énoncé : **"Moi, je protège l'environnement !"**. Le dessin retenu a ensuite été soumis à une agence de graphisme afin de donner vie à ce symbole.



c) Rubrique "echo" dans le Bulletin communal

Depuis début 2018, le secteur Energie et développement durable rédige une **page mensuelle dédiée au développement durable et spécifiquement à la biodiversité** dans le journal communal "1700". Cette nouvelle rubrique s'est officialisée à l'automne 2018 et apparaît sous une forme revisitée, accompagnée de la mascotte du développement durable. Cette rubrique évolutive est vouée à changer de thématique régulièrement.

d) Consommation responsable

La promotion d'une alimentation et plus largement d'une consommation responsable et durable a été mise en avant à travers **plusieurs événements** menés conjointement avec différents acteurs actifs dans le domaine ainsi que par l'utilisation de récipients réutilisables pour les repas pris sur le pouce. De plus, la mise en œuvre du **label Fair Trade Town** a été menée en collaboration avec un groupe de travail dans le but d'obtenir une distinction prochaine de la Ville de Fribourg en tant que ville équitable. Cette grande thématique fera l'objet d'une campagne importante en 2019.

e) Douchettes économiques et brise-jets

Depuis avril 2018, le secteur a pris part à une action en faveur du climat et des économies d'eau en proposant à la population des douchettes permettant d'**économiser un tiers de leur consommation moyenne d'eau**, soit l'équivalent de 30 litres toutes les 15 minutes. En parallèle, le secteur a coordonné **l'installation de brise-jets** dans ses bâtiments locatifs et projette d'étendre cette action sur ses bâtiments publics, tels que piscines et salles de sport en 2019. Jusqu'ici plus de 1000 brise-jets et près de 500 douchettes ont été mise en place en ville de Fribourg.

f) Véhicules électriques

Deux nouveaux utilitaires aux couleurs de la mascotte du développement durable ont été acquis en 2018 pour annoncer la transition progressive de la flotte de la Ville vers les énergies renouvelables. Ces véhicules 100% électriques seront voués à devenir monnaie courante sur le territoire.

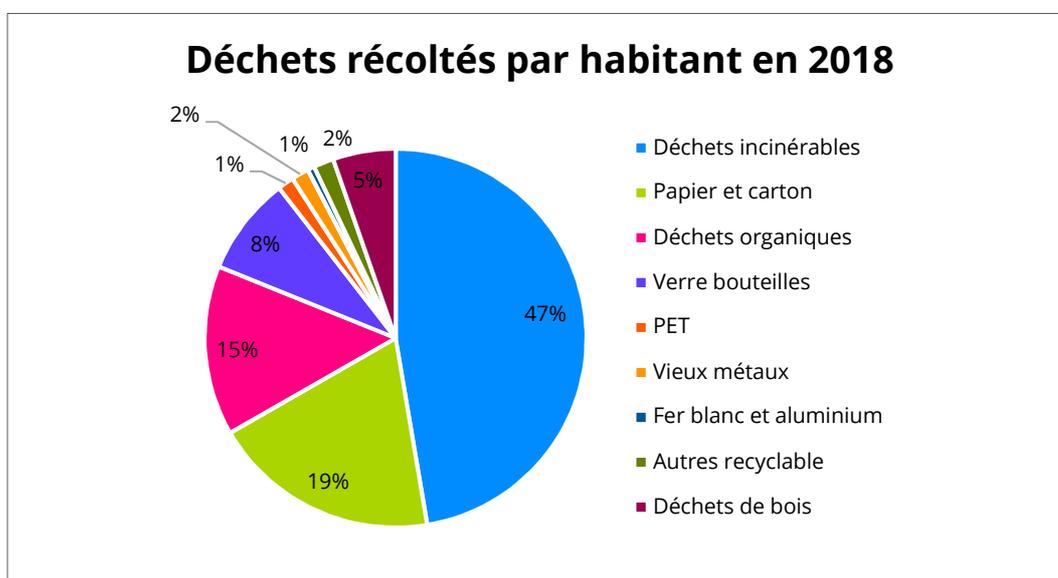


La Ville s'est dotée de nouveaux véhicules électriques

🗑 Déchets

g) Statistiques

Les chiffres clés ressortant des statistiques de la déchetterie des Neigles en 2018 sont les suivants :



Les habitants de la ville de Fribourg ont produit en moyenne **438 kg de déchets en 2018** (443 kg). Le volume de déchets collectés en ville, dans les points de récolte et à la déchetterie des Neigles s'élève à 18'227 tonnes au total. Approximativement la moitié de ces déchets a été incinérée et l'autre moitié acheminée vers des filières de recyclage.

h) Actions clés

Comme chaque année, de nombreuses **actions de ramassage et de sensibilisation à la problématique du *littering*** ont été organisées en collaboration avec la Voirie. Ces actions sont adressées tant aux institutions publiques, écoles, accueils extrascolaires, administrations, qu'aux entités privés et milieux associatifs; Elles ont touché plus de 5'000 habitants en 2018 à travers une vingtaine d'événements à la carte, toute population confondue. Le secteur Energie et développement durable veille à canaliser ces demandes dans le but de faire rayonner l'impact de ces actions sur le territoire.



De nombreuses actions ont été menées contre le littering

i) "Fribourg Ville propre"

Depuis 2017, la Ville de Fribourg est **labellisée "No littering"** par la Communauté d'intérêts pour un monde propre IGSU. Ce label s'inscrit parfaitement dans la stratégie "Fribourg ville propre" que la Voirie mène depuis 2012, dans le but de lutter contre les déchets sauvages sur les lieux publics. Le secteur souhaite poursuivre cette démarche activement par l'organisation continue d'actions en faveur d'une réduction significative des déchets urbains.

9.6.3. Environnement

Tous les dossiers traités ci-dessous ont été initiés depuis plusieurs années déjà et ont fait l'objet d'un suivi en 2018.

👉 L'assainissement au bruit

Suite au dépôt de l'étude d'assainissement au bruit auprès du Service cantonal de l'environnement (SEn), les méthodes d'assainissement et de prise en considération de certains paramètres ont évolué. En conséquence, une **mise à jour de ces paramètres** a débuté afin que l'étude d'assainissement s'affiche en conformité avec les pratiques techniques et légales actuelles. Dans ce sens, les baisses de vitesse sur certains tronçons et les actualisations de certaines charges de trafic en fonction de la réalisation de projets à proximité font l'objet d'analyses en cours.

👉 L'assainissement des sols

Dans la foulée des analyses entreprises par le SEn, des discussions sur les suites à donner ont abouti à une **mise en attente de ce dossier**. En effet, les valeurs limites n'étant pas identiques entre l'ordonnance sur les sols pollués et l'ordonnance sur les sites pollués ont conduit à la mise en place d'un groupe de travail au niveau national.

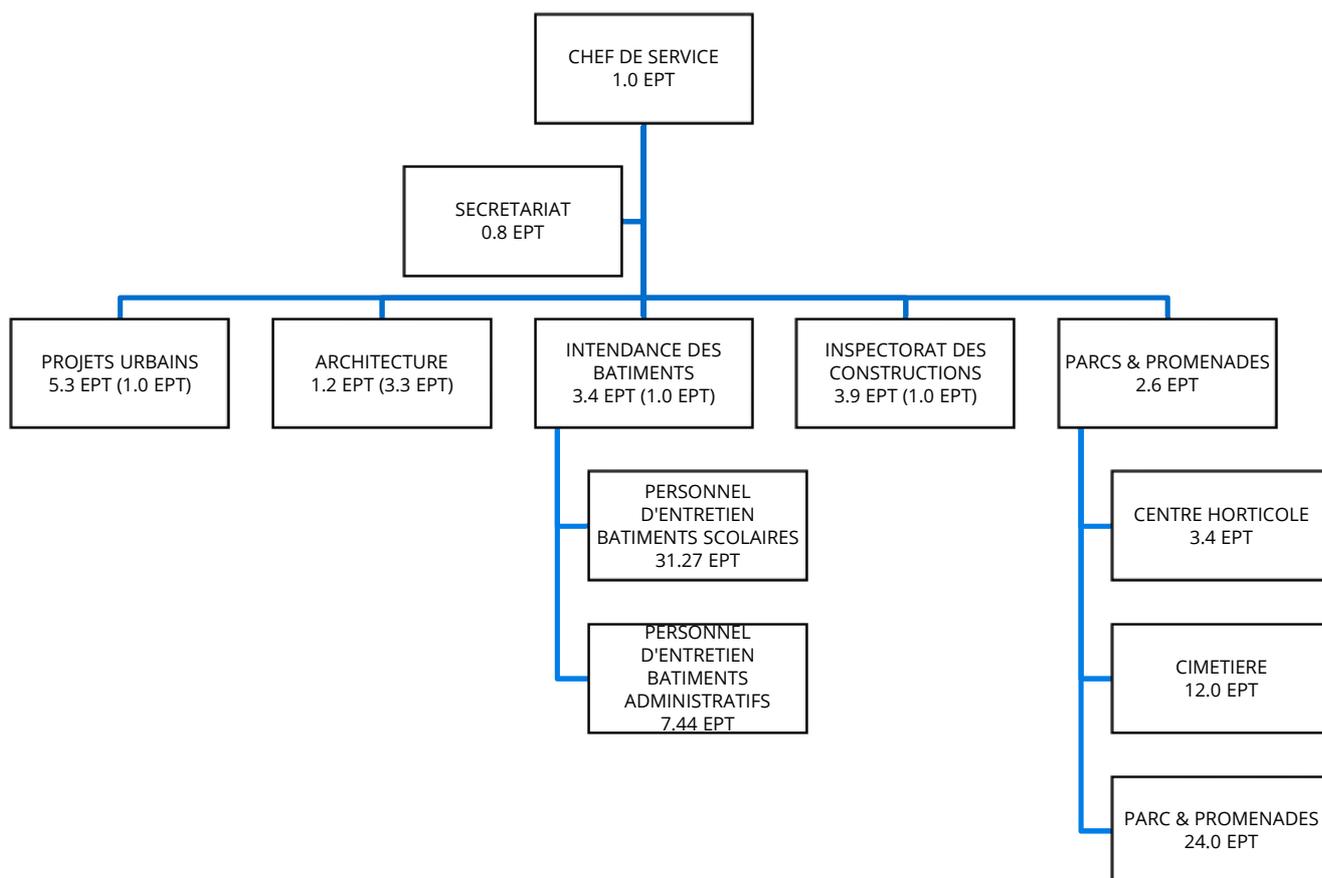
👉 L'assainissement des sites pollués

Les **investigations des différents sites continuent** selon la procédure établie par l'Office fédéral de l'environnement. Les sites concernés sont les anciennes décharges ménagères de Pfaffengarten et du Vallon de Pérolles, les ateliers des Neigles, l'ancienne usine à gaz et l'ancienne décharge de Châtillon.

Concernant **le site de la Pila**, le Consortium a mené des investigations afin de déterminer la variante optimale en vue de l'assainissement, avant de les déposer au SEn en vue d'une décision prévue début. D'autre part, la procédure juridique instruite par la DAEC s'est poursuivie avec l'audition d'employés d'entreprises susceptibles d'avoir déposé des déchets de type PCB dans la décharge.

10. URBANISME ET ARCHITECTURE

Le Service d'urbanisme et d'architecture est placé sous la direction de Mme Andrea Burgener Woeffray, Conseillère communale, et de la Chef de service, Mme Nicole Surchat Vial, Architecte de Ville. Le Service est composé de **cinq secteurs** : Projets urbains, Architecture, Intendance des bâtiments, Inspectorat des constructions et Parcs et Promenades, regroupant 145 personnes pour 96.31 EPT¹¹.



¹¹ Sans compter la Direction, les stagiaires et apprentis. Le Service compte également 6.3 EPT hors exploitation.

10.1. Projets urbains

Les projets majeurs qui ont occupé le Service d'urbanisme et d'architecture sont les suivants :

10.1.1. Etudes urbanistiques

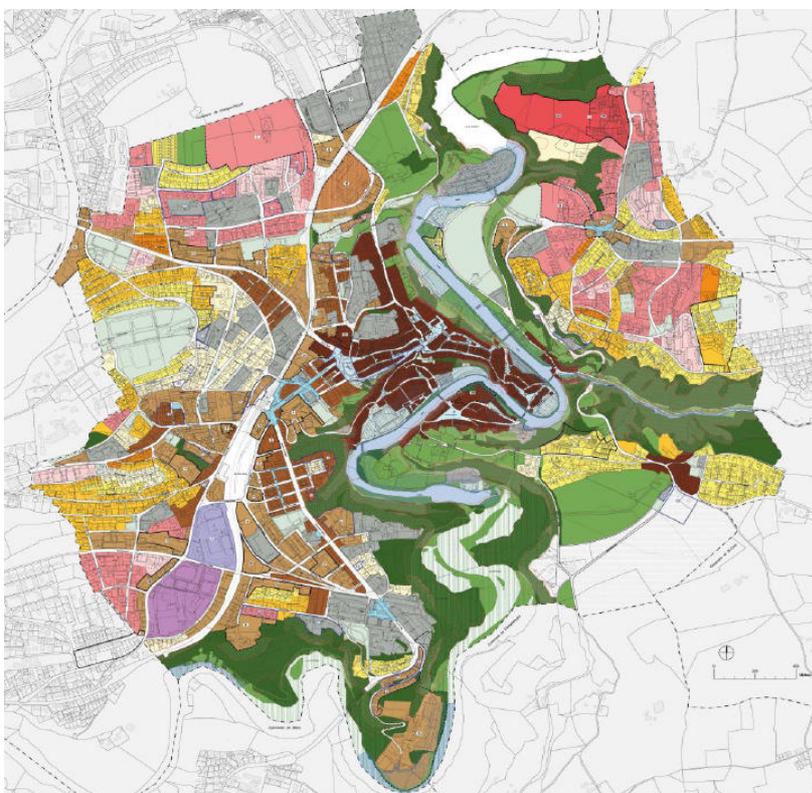
📌 Révision du Plan d'aménagement local (PAL)

Datant de 1991, le PAL de Fribourg a été révisé pour répondre aux besoins actuels et futurs de la ville. Le PAL est une obligation légale mais aussi et avant tout un outil essentiel pour développer le territoire : il identifie les enjeux et les défis auxquels doit répondre la ville et donne une direction pour son évolution.

Suite à la réception en juin 2018 du **préavis de synthèse d'examen préalable complémentaire** de l'Etat, l'ensemble du PAL a été retravaillé pour être mis à l'enquête publique du 17 novembre au 17 décembre 2018.

Avant la mise à l'enquête publique, **quatre séances d'information publique** et une **brochure explicative** (dans les deux langues) ont été prévues pour expliquer plus concrètement les enjeux du PAL et ses implications.

Le dossier PAL a été exposé dans le bâtiment de la rue Joseph-Piller 7 où des collaborateurs du Service étaient à disposition des visiteurs.



Plan d'affectation des zones

Fin 2018, on dénombrait **217 oppositions, remarques et/ou observations**.

📌 Suite de la procédure

Toutes les oppositions, observations et remarques vont être analysées début 2019 par le Service juridique, en collaboration avec les autres Services communaux concernés.

Le Service d'urbanisme et d'architecture, en collaboration avec le Service juridique, organisera les **séances de conciliation** à partir de mai 2019.

Le dossier du PAL fera ensuite l'objet de modifications en vue d'une **2^{ème} enquête publique**.

10.1.2. Politique du logement

📌 L'Observatoire du logement et immobilier pour le canton de Fribourg

Association issue d'un projet de recherche de la HEG-FR, elle fédère plus d'une dizaine d'acteurs privés et public autour des préoccupations du marché immobilier fribourgeois. Le but recherché est de **mettre en place une base de données pouvant aider à adapter l'offre à la réalité locale et régionale**. La Ville de Fribourg s'est engagée en tant que région pilote pour tester le fonctionnement de l'Observatoire avant son déploiement au niveau cantonal.

Etat d'avancement :

- 30 mai 2018 : **confirmation de l'engagement de la Ville** de Fribourg en tant que région pilote et nomination d'une représentante du Conseil communal.
- 30 août 2018 : **lancement du projet**. L'Assemblée constitutive de l'Association de l'Observatoire du logement et immobilier pour le canton de Fribourg a réuni les différents acteurs publics et privés.
- Décembre 2019 : **premiers résultats escomptés** de la phase pilote.

10.1.3. Plan d'aménagement de détail (PAD); Plan d'affectation cantonal (PAC)

📌 PAD Ancienne Gare

Nombre de logements : 72

Emplois : 133

Construction d'une tour sur l'esplanade de l'Ancienne Gare et aménagement d'un nouveau passage inférieur connectant la route des Arsenaux à l'avenue Beauregard, permettant de desservir les quais de la gare CFF.

Objectifs de la modification du PAD :

- ajouter deux niveaux au projet de la tour de l'Esplanade et un nouveau passage inférieur pour l'accès aux quais;
- réaliser l'Esplanade au niveau de l'Ancienne Gare et déplacer la station de vélos au rez-inférieur.

Etat d'avancement :

- mise à l'enquête publique de la modification du PAD : avril 2018;
- demande de permis de construire : 2019.

PAD Gare-Sud

Nombre de logements : 63

Emplois : 95

Situé à l'arrière de Fribourg-Centre, construction de deux bâtiments en T et d'un nouveau parking de liaison entre le parking de Fribourg-Centre et celui des Grand-Places avec une entrée/sortie sur la rue Saint-Pierre et la Route-Neuve.

Objectifs de la modification du PAD :

- intégrer les sorties de parking et améliorer les espaces publics;
- construire le parking de liaison avec 296 places supplémentaires, pour un total de 980 places;
- assurer une continuité du bâtiment avec le restaurant du Pingouin;
- requalification des espaces publics (Esplanade Jo-Siffert et un secteur des Grand-Places).

Etat d'avancement :

- approbations des modifications : juin 2017;
- enquête publique conditions d'approbation : septembre 2018;
- demande de permis de construire : 2020.

PAD Tour-Henri

Le PAL mis à l'enquête en octobre 2018 ne prévoit plus de PAD obligatoire sur ce secteur.

Le projet de nouvelle faculté de droit fera l'objet d'une procédure de permis de construire.

PAD Torry-Est

Objectifs du PAD :

- proposer une densité diversifiée en fonction de la topographie du site, à savoir une partie libre de construction sur le haut de la colline, une zone faiblement ou moyennement construite sur la partie intermédiaire de la colline et une zone plus densément construite sur la partie basse de la colline;
- assurer, autour de l'ensemble rural conservé, des surfaces suffisantes pour son maintien;
- dimensionner le stationnement de manière à ce que la génération de trafic liée au site soit compatible avec la capacité du réseau. Les besoins en mobilité du site, qui ne seront pas couverts par le trafic individuel motorisé, seront intégralement reportés sur la mobilité douce et les transports publics;
- connecter les réseaux de mobilité douce aux quartiers voisins;

- garantir un remaniement parcellaire assurant une péréquation équitable des droits à bâtir;
- permettre la réalisation d'un éco-quartier.

Etat d'avancement :

- concours : 2020;
- élaboration du PAD : 2020-2021.

PAC blueFACTORY

Nombre de logements : 200

Emplois : 1443

Objectif du PAC :

Valorisation du site de l'ancienne usine Cardinal par le développement d'un projet de quartier d'innovation. Le plan d'affectation cantonal (PAC) est régi par l'Etat.

Etat d'avancement :

- élaboration du PAC par le SeCA : 2016-2017;
- mise à l'enquête de la modification de zone et du PAC : du 18 novembre 2017 au 3 janvier 2018;
- la DAEC a approuvé les plans le 18 juillet 2018.

PAD Gachoud

Nombre de logements : 373

Emplois : 78

Objectif du PAD :

- situé sur les terrains de l'ancienne usine CAFAG, le projet prévoit un ensemble immobilier destiné principalement à du logement.

Etat d'avancement :

- la DAEC a approuvé les plans le 13 juillet 2018.

PAD Pilettes

Nombre de logements : 141

Situé sur l'intersection entre la route des Arsenaux et la rue des Pilettes, le secteur constitue une réserve foncière à proximité immédiate de la gare et du centre-ville.

Objectifs du PAD :

- densifier le tissu bâti existant en favorisant la création de logements.

Etat d'avancement :

- le PAD a fait l'objet d'une enquête publique du 15 juillet au 14 août 2017. Elle n'a suscité aucune opposition;
- le PAD a été approuvé avec conditions le 7 novembre 2018;
- Le dossier d'adaptation aux conditions d'approbation fera l'objet d'une enquête publique en 2019.

PAD Poste-Bourgeois

Nombre de logements : 80

Emplois : 110

Le site est compris dans l'inventaire des sites à protéger en Suisse (ISOS). Il intègre l'ancien Hôpital des Bourgeois et la parcelle de la Poste. Le PAD est situé idéalement à côté de la gare et le long de la future Voie verte et offre un grand potentiel.

En 2018, la Ville a réalisé une étude de faisabilité démontrant qu'une prise en compte de l'ensemble du site permettait une implantation et des volumes de bâtiment plus favorable, du point de vue urbanistique, mais aussi de la valorisation financière des parcelles.

Objectifs du PAD :

- créer un quartier mixte destiné à l'accueil d'activités et de logement, directement à proximité de la gare;
- garantir les connexions des réseaux de mobilité douce à travers le site;
- assurer une composition urbaine tenant compte des bâtiments protégés, notamment de l'Hôpital des Bourgeois et de la Tour Henri.

Etat d'avancement :

- signature d'une convention de planification et lancement des études en vue de la réalisation d'un PAD en 2019.

PAD H2lÉO Piscine couverte et programme connexe

Le PAL (2018) propose d'abroger le PAD 1.40 "ZCIG II", Secteur impasse de la Sous-Station portant sur la réalisation d'un parking silo.

Objectif du nouveau PAD :

- permettre l'implantation sur le site des abattoirs d'une piscine communale disposant de plusieurs bassins;
- permettre la construction d'un bâtiment à vocation mixte, regroupant d'autres activités sportives, mais aussi médicales, associatives, commerciales sous la forme d'établissements publics dédiés à la restauration et à l'hôtellerie, voire des logements;
- créer des aménagements extérieurs de qualité (végétation, mobilité, etc.) et notamment la place publique qui permet la connexion entre le futur bâtiment et la Route de Morat.

Etat d'avancement :

- étude de faisabilité : septembre 2017;
- dépôt de l'examen préalable à l'Etat de Fribourg : septembre 2017;
- retour du préavis d'examen préalable : le 5 septembre 2018;
- enquête publique : estimé 2019-2020.

📌 PAD Beaumont-Sud

Nombre de logements : 270

Emplois : 110

Nouveau front bâti proposant un généreux espace public le long de la route de la Glâne, le PAD permet la densification du versant sud-est du quartier de Beaumont. Une tour de 60 mètres sera placée à l'angle sud du périmètre.

Objectifs du PAD :

- mixité d'affectations : commerces au niveau de la route, logements dans les étages et un hôtel dans la tour. Site desservi par la voie de mobilité douce Gare-Pérolles (Transaggio).

Etat d'avancement :

- mise à l'enquête publique de la modification du PAD : 2018;
- demande de permis de construire : 2018-2019.

📌 PAD Les Hauts-de-Schiffenen Est et Ouest

Nombre de logements : 1'673

Nombre d'emplois : 144

- **secteur ouest** : un des derniers grands sites de développement potentiel en ville de Fribourg (88'000 m²);
- **secteur est** : présente un potentiel de densification.

Objectifs de la modification du PAD :

- réviser le Plan d'affectation de l'ensemble du périmètre, viser une mixité d'habitats-emplois : 1088 logements et 82 emplois sur le secteur ouest, 580 logements et 62 emplois supplémentaires sur le secteur est (dont 400 logements existants);
- créer des aménagements extérieurs de qualité (nature, loisirs, mobilité) et une connexion avec le centre du Schoenberg.

Etat d'avancement :

- mise à l'enquête publique du PAD "Les Hauts-de-Schiffenen Ouest" et sa modification de zone y relative : du 2 décembre 2017 au 16 janvier 2018;
- séances de conciliation des oppositions : entre avril et mai 2018;

- les demandes de permis de construire des bâtiments A1, A2, B1 et B2 ainsi que le plan d'équipement de détails ont été déposés respectivement du 17 novembre 2018 au 30 novembre 2018, du 8 décembre 2018 au 7 janvier 2019 et du 17 novembre 2018 au 17 décembre 2012;
- l'étude de faisabilité et de variantes pour la connexion mobilité-douce entre le PAD et le centre du Schoenberg a été menée entre septembre 2018 et janvier 2019;
- l'étude de la modification du PAD Est est en cours.

PAD Pisciculture

Projet en bref :

- accueillir du logement ainsi qu'une extension des Hautes Ecoles.
- aménager les rives de la Sarine.

Objectifs du PAD :

- requalifier le site tout en respectant ses identités naturelles et patrimoniales uniques;
- permettre des affectations mixtes de logements-emplois et secteurs d'intérêts publics (estimation de 230'000 m² de logements et emplois supplémentaires, dont 40'000 m² pour les Hautes écoles);
- intégrer le projet en adéquation avec les contraintes spécifiques du site, notamment la mobilité (transports publics) et l'environnement (Sarine, topographie).

Etat d'avancement :

- organisation d'une étude-test pour la définition des conditions cadre de l'intérêt public pour le développement : 2016-2017;
- retour des propriétaires et de l'Etat quant aux résultats de l'étude-test : 2017;
- négociation entre les propriétaires, l'Etat et la Ville : 2017;
- définition du cadre opérationnel entre les propriétaires, la Ville et l'Etat + les mandats d'étude parallèles, puis élaboration du PAD, etc. : 2018 et suivantes.

PAD Saint-Léonard

Objectifs de la modification du PAD :

- permettre la rénovation et l'agrandissement de la patinoire 1, afin qu'elle remplisse les conditions pour le fonctionnement d'un stade d'une équipe de ligue nationale A;
- permettre la construction de nouveaux locaux en lien avec la patinoire 2;
- permettre la construction d'un parking de 283 places.

Etat d'avancement :

- transmission à la DAEC pour approbation le 19 septembre 2017;
- approbation du PAD avec conditions, par la DAEC, le 28 février 2018;
- adaptation puis remise à l'enquête du 27 juillet au 27 août 2018, pas d'oppositions;

- approbation par les deux Communes puis transmission à la DAEC en septembre 2018;
- approbation par la DAEC prévue en avril 2019.

10.1.4. Espaces publics et paysagers

▀ Grand-Places

Objectif :

- requalifier le secteur des Grand-Places en aménageant un espace cohérent, unitaire et de qualité en lien avec les projets adjacents (PAD Gare sud et requalification de la place de la Gare).

Etat d'avancement :

- mandat d'études parallèles : 2013;
- avant-projet secteur 1 : 2017-2018;
- enquête publique : septembre 2018;
- traitement des oppositions 2019;
- réalisation : 2020 – 2021 (dates prévisionnelles).



Les Grand-Places

▀ Voie de mobilité douce Gare-Pérolles (Voie-verte)

Projet en bref :

- construction du tronçon du réseau principal de mobilité douce prévu par le Plan d'agglomération 3^{ème} génération (PA3) entre la gare et le plateau de Pérolles. Ce tronçon emprunte en partie l'ancienne voie industrielle située au-dessus de la route des Arsenaux.

Objectifs :

- offrir un itinéraire de mobilité protégé du trafic et une liaison de mobilité douce depuis la gare vers le plateau des écoles en desservant les quartiers des Arsenaux et du parc de la Fonderie;
- relier le site blueFACTORY à la gare et au site de l'Université de Pérolles.

Etat d'avancement :

- étude de faisabilité fixant le tracé de la voie de mobilité sur tronçon 1 (Gare-blueFACTORY) terminée en octobre 2016;
- élaboration des conventions et des servitudes réglant le foncier : 2017;
- début des études d'avant-projet à partir de septembre 2018;
- enquête publique en octobre 2019 et demande de crédit au Conseil général en mai 2020.

Place du Petit-Saint-Jean

Projet en bref :

- aménagement de la place du Petit-Saint-Jean pour limiter le trafic de transit à travers la Basse-Ville. Il s'agit d'une mesure d'accompagnement au projet de compartimentage du centre-ville, mais également d'un moyen de regagner en convivialité et de placer le piéton au centre du système, en reléguant la voiture au second plan, conformément aux mesures de modération du trafic mises en œuvre dans le quartier.

Objectifs :

- offrir une place attrayante et attractive pour les habitants, mais aussi pour les personnes de passage, les touristes etc.;
- créer un "centre de village" pour le quartier de l'Auge.

Etat d'avancement :

- élaboration et mise en place d'une démarche participative : 2017 - 2018;
- procédure de sélection des mandataires selon les marchés publics pour les phases d'étude et de réalisation lancée en décembre 2018 pour une adjudication en avril 2019;
- étude 2019-2020;
- réalisation : 2021.

Place du Pertuis

Projet en bref :

- La requalification de la place du Pertuis est notamment une mesure d'accompagnement de la fermeture de l'avenue de la Gare au trafic individuel motorisé. Le réaménagement de la place permettra de dissuader le mouvement Route-Neuve / Rue de la Grand-Fontaine et ainsi limiter le transit à travers la Basse-Ville.

Etat d'avancement :

- étude d'avant-projet dès 2018;
- examen préalable prévu parallèlement à celui du réaménagement de la place de la Gare.

Réaménagement de la place de la Gare

Projet en bref :

- l'aménagement de la place de la Gare et de ses abords permettra de conférer au site une identité et une qualité, en offrant un espace dévolu aux transports publics, piétons et cycles;
- la gestion de l'espace public, l'aménagement paysager, la localisation et la formalisation des arrêts de transports publics, les places de stationnement et les passages pour la mobilité douce sont les principaux enjeux.

Etat d'avancement :

- finalisation de l'avant-projet : juillet 2018;
- nouvelle estimation des coûts : septembre 2018;
- préparation des documents pour l'examen préalable selon la loi sur les routes;
- validation de l'envoi à l'examen préalable par le COPIL : 13 décembre 2018;
- mise à l'enquête prévue au deuxième semestre 2019, en parallèle du projet de requalification de l'interface Richemond et de la place du Pertuis.

fribourg (ou)vert

Projet en bref :

- projet d'aménagement d'espaces ludiques, paysagers et pérennes sur quatre sites au Schoenberg;
- réflexion et action en faveur de la qualité du cadre de vie;
- élaboration participative avec les acteurs associatifs et habitants du quartier du Schoenberg.

Etat d'avancement :

- établissement des avant-projets et projets d'ouvrages entre 2017 et 2018;
- mise à l'enquête publique pour un des sites du 16 juin au 16 juillet 2018 et pour les trois autres sites du 16 juin 2018 au 29 juin 2018. Aucune opposition n'a été déposée pour l'ensemble des sites;
- Permis de construire (demandes) et envoi des appels d'offres : fin 2018.

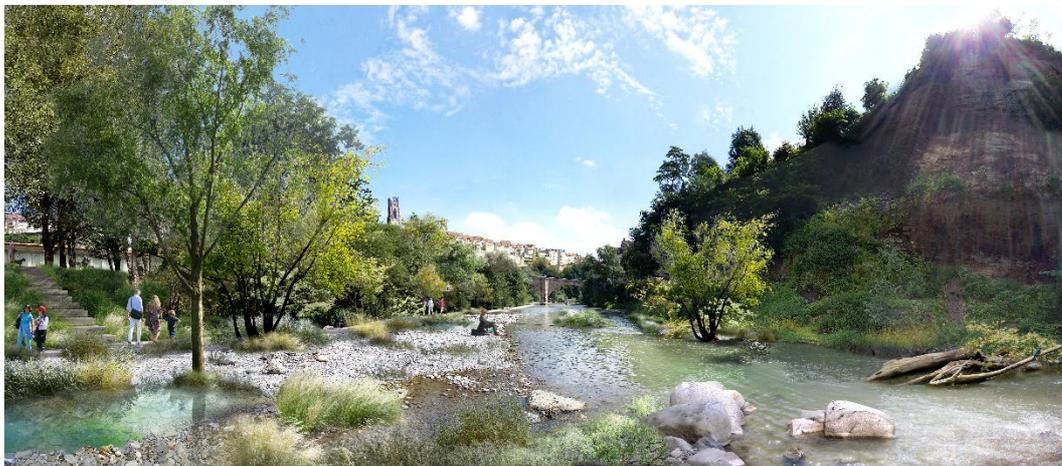
📌 Revitalisation de la Sarine

Projet en bref :

- donner à la Sarine son véritable rôle de colonne vertébrale naturelle de la ville mais également de zone de loisirs et de détente. Le projet de revitalisation porte sur un secteur d'environ 4 km entre le barrage de la Maigrauge et le pont des Neigles.

Etat d'avancement :

- mandats d'étude parallèles pour sélection de la variante d'aménagement : 2017-2018;
- atelier participatif : septembre 2018;
- avant-projet : 2018-2019;
- crédit d'étude (Message) : 2020.



Certains tronçons de la Sarine sont amenés à devenir une zone de loisir et détente © équipe Tamarin

📌 Passage inférieur et requalification de l'interface Richemond

Projet en bref :

- réalisation du secteur 4 du nouveau passage inférieur afin de créer un passage traversant et de bénéficier d'une sortie à l'ouest des voies;
- requalification de l'interface Richemond.

Etat d'avancement :

- envoi du projet à l'OFT pour consultation en février 2018;
- retour de l'OFT en mai 2019, les CFF doivent adapter leur projet;
- retour des CFF sur l'adaptation de leur projet en novembre 2018. Peu de conséquence sur la requalification de l'interface Richemond;
- mise à l'enquête prévue pour le deuxième semestre 2019, parallèlement au projet de requalification de la place de la Gare.

👉 Requalification du quartier du Bourg

Projet en bref :

- la requalification du quartier du Bourg s'inscrit dans le prolongement de la fermeture du pont de Zaehringen et de l'adoption du Plan directeur de la Ville historique (PDVH);
- le projet propose la mise en valeur des espaces publics du centre historique. Le concept d'aménagement vise une intervention par soustraction, révélant ainsi la substance patrimoniale de grande qualité du Bourg de fondation;
- il est prévu pour ce faire de mettre en place un revêtement de sol uniforme constitué de pavés en grès de Flysch allant de façade à façade;
- le projet représente l'opportunité de libérer l'espace public des voitures et implique à terme la réalisation d'infrastructures pérennes de stationnement dans le Bourg;
- dans cette perspective, la Ville de Fribourg travaille en étroite collaboration avec la Société immobilière de la Grenette à l'extension du garage existant. L'avant-projet d'un parking en ouvrage dans le secteur du Petit-Paradis a également été développé.
- le projet s'articule en 3 étapes :
 - l'étape 1 porte sur la requalification des abords de la Cathédrale et la place des Ormeaux. Elle inclut également l'assainissement des escaliers du pont de Zaehringen et la relocalisation à la route de Berne et la route de Bourguillon des places de stationnement supprimées en surface;
Le réaménagement de la Place des Ormeaux a notamment pour objectif d'offrir à la population un nouveau centre du quartier, un espace convivial participant, avec la transformation du Café des Arcades, à la revitalisation du centre historique de Fribourg;
 - l'étape 2 inclut la Place de Notre-Dame et le secteur de la basilique éponyme, le périmètre environnant : le musée de Niki de Saint Phalle, la rue du Pont-Muré, la place Nova Friburgo, la place du Petit-Paradis et la route des Alpes inférieure. Cette étape prévoit également le développement d'un nouveau parking en ouvrage, le parking du Petit-Paradis, situé à l'intersection de la rue et la route des Alpes;
 - les étapes 3 et suivantes comprennent le réaménagement de la Grand-Rue, de la rue de la Poste, de la place de l'Hôtel-de-Ville, de la rue Pierre-Aeby, de la place du Marché-aux-Poissons et de la rue de Morat. Il est également prévu d'étudier la réalisation d'une liaison verticale entre le Bourg et l'Auge afin d'améliorer la connexion entre ces deux secteurs, ainsi que leur attrait.

Etat d'avancement :

- étape 1 (mise à l'enquête publique) :
 - abords de la Cathédrale : l'enquête publique, en novembre 2017, a suscité 4 oppositions et recours. Suite aux séances de conciliation, 2 oppositions ont été retirées. Le Conseil communal a décidé de rejeter les 2 oppositions restantes en septembre 2018. Les procédures sont en cours de traitement. Les contacts avec les opposants sont cependant maintenus.

- place des Ormeaux : l'enquête publique, en septembre 2017, a suscité 10 oppositions et recours. Le Conseil communal a pris la décision de suspendre la procédure y relative.

Planning de la réalisation par étapes (du début des travaux à la remise de l'ouvrage) :

- étape 1 : le projet est actuellement bloqué en raison des 2 oppositions susmentionnées qui sont en cours de traitement par les instances compétentes. En raison des possibilités de recours, il n'est pas possible d'articuler un horizon temporel quant à la poursuite du développement du projet en vue de sa réalisation;
- étape 2 : 2022 – 2024;
- l'agrandissement du garage de la Grenette et son calendrier sont de la compétence de la SI Grenette SA.



Place de Nova Friburgo © Studio Montagnini Fusaro, Venise

📍 Paysage Nature en ville

Projet en bref :

- le projet "Paysage Nature en ville" permet de préciser les mesures esquissées dans le volet paysage du PAL (2018). Il permet de relier ces mesures à celles du projet d'agglomération PA2 et PA3, et ainsi de les prioriser;
- la deuxième phase du projet permet de mettre en place les premières mesures afin de favoriser la biodiversité en ville.

Etat d'avancement :

- parallèlement, un projet a été développé en 2018 et des surfaces favorables à la biodiversité seront mise en place au printemps 2019. Ces travaux seront accompagnés par une campagne d'information dans la presse, sur le site Internet de la Ville et au Jardin botanique.

10.2. Architecture

10.2.1. Ecoles

📌 Parc des sports - CO de langue allemande (DOSF)

Projet en bref :

Programme scolaire - financement par crédit de construction DOSF comprenant :

- terrain multisports, 30 x 18 m - basket, mini-basket, handball, volleyball, badminton, unihockey;
- beachvolley, 24 x 15 m - beachvolley, beach-soccer;
- saut en longueur / lancer de poids - piste 17 x 4 m - fosse 8 x 4.50 m;
- assainissement terrain football, 67 x 30 m (ou 3 x 30x20 m) - fourniture buts mobiles;
- pavillon, env. 8 x 5 m - 2 WC filles + lavabo, 2 WC garçons + lavabo, local matériel.

Programme hors financement DOSF :

- pétanque, 26 x 4 m;
- parcours équilibre / urban fitness.

Etat d'avancement et planning :

- procédure d'autorisation de construire : 2018 - 2019;
- oppositions, séances de conciliation, préfecture : novembre – mars 2018;
- travaux : estimé pour le printemps 2019;
- mise en service des terrains de sport : estimé an automne 2019;

📌 Ecole de la Vignettaz – nouvelle école

Projet en bref :

- agrandissement du centre scolaire de la Vignettaz;
- programme : deux filières et une salle de sport (4 classes enfantines, 12 classes primaires, 2 AC, 6 salles d'appui, 1 salle des maîtres) pour l'étape 1, une filière et une salle polyvalente pour l'étape 2 à confirmer selon planification scolaire;
- coûts : selon devis général à +/- 10% pour l'étape 1 : CHF 24'500'000.-- TTC.

Etat d'avancement :

- résultats du concours, étapes 1 et 2 : juillet 2016;
- crédit d'étude, étape 1 : octobre 2016;
- mise à l'enquête, étape 1 : février 2017;
- demandes du crédit d'ouvrage : mai 2017 (travaux préparatoires) et septembre 2017;
- début du chantier, étape 1 : juillet 2017;
- mise à disposition, étape 1 : rentrée scolaire 2019;



La nouvelle école de la Vignettaz en chantier

🔪 Ecole de la Vignettaz – Bâtiment B

Projet en bref :

- rénovation et transformation du bâtiment B du site scolaire de la Vignettaz;
- option : AES de 600 m² ou mise en conformité de la filière existante.

Etat d'avancement :

- étude de faisabilité : été 2017;
- études (avant-projet, projet, mise à l'enquête, appels d'offres) : 2019-20;
- réalisation : 2020-21;
- mise à disposition : fin 2021.

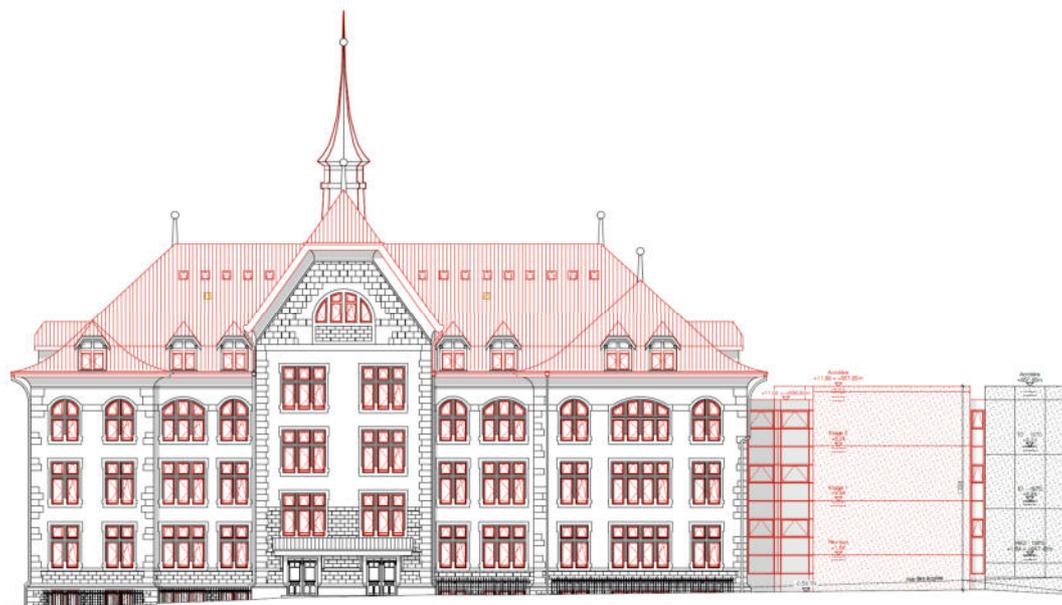
🔪 CO de Jolimont, bâtiment 1905 – rénovation et transformation

Projet en bref :

- rénovation et transformation du bâtiment 1905 libéré par le déménagement de la DOSF. Démolition et construction d'un bâtiment de liaison;
- réorganisation des bâtiments offrant 45 salles de classe contre 29 actuellement, de nouveaux espaces dédiés aux enseignants et aux élèves ainsi que l'ensemble des locaux nécessaires au fonctionnement de l'établissement;
- aménagement de l'espace sous toiture permettant l'ajout de la bibliothèque et de salles multifonctionnelles.
- coûts : estimation à CHF 14'366'000.-- TTC.

Etat d'avancement :

- avant-projet : mars-octobre 2017;
- crédit d'étude voté le 19 décembre 2017 au CG (catégorie III);
- sollicitation crédit d'ouvrage au CG (catégorie III) : 8 avril 2019;
- début du chantier : printemps 2019;
- mise à disposition du bâtiment : rentrée scolaire 2020.



CO de Jolimont, bâtiment 1905; élévation de la façade nord-ouest, projet QUBB architectes

👉 Place de jeux de la route de la Gruyère - assainissement

Projet en bref :

- assainissement de la place de jeux de la route de la Gruyère : remise en état et remplacement des jeux et des plantations existantes.

Etat d'avancement :

- avant-projet : automne 2017;
- projet, appels d'offres : janvier-juin 2018;
- réalisation : juillet-octobre 2018;
- mise à disposition : rentrée scolaire 2018.

📌 Ecole du Schoenberg – 6 pavillons et espaces de jeux

Projet en bref :

- **deux espaces de jeux distincts** mais parfaitement intégrés dans le parc. Le premier définit un espace ludique entre les arbres composé d'éléments de cachette, de grimpe et d'équilibre (nids, hamac, etc.); le deuxième est composé d'éléments de jeux de glisse, de cachette et de grimpe (toboggan, tunnel, labyrinthe, etc.);
- réalisation de **six pavillons scolaires provisoires**, du même type que ceux déjà réalisés en 2014 et **aménagement d'espaces de jeux** sur le site scolaire. 100 m²/pavillon, éléments préfabriqués en bois, intérieur composé de panneaux multi-plus, sol en linoléum, plafond en plaques de fibres de bois, façades pleines en Scobalit et toiture en tôle;
- la construction des futurs pavillons engendre des opportunités quant à la **rénovation de l'espace sportif** et à la liaison avec le niveau inférieur des pavillons existants;
- le projet intègre, au niveau supérieur, **l'aménagement d'un terrain multisport** inscrit dans la géométrie actuelle de la place asphaltée et permet les jeux de foot, volleyball, badminton et basketball;
- le niveau inférieur propose des modulations topographiques (murets en béton et bosses en enrobé) afin d'y inviter les loisirs de roulettes. Un chemin et un escalier relie les deux niveaux;
- coûts des pavillons et espaces de jeux : estimation à CHF 3'340'000.-- TTC.

Etat d'avancement et planning :

- élaboration du projet des espaces de jeux : 2016;
- début des travaux espaces de jeux : été 2017;
- mise en service des espaces de jeux : novembre 2017 (hamac) et mars 2018 (tunnel);
- mise à l'enquête des 6 pavillons (2^{ème} étape) : fin avril 2017;
- procédure de planification et d'appels d'offres : juillet – décembre 2017;
- travaux préparatoires pavillons et aménagements extérieurs : février à fin avril 2018;
- montage des pavillons : fin avril à fin juin 2018;
- aménagements extérieurs : juillet à août 2018;
- remise de l'ouvrage : rentrée scolaire 2018;
- plantation : automne 2018;
- obtention du label "Certification d'origine bois Suisse": 2018;
- inauguration prévue en 2019;
- décompte final : si possible au printemps 2019;
- fin des travaux de garantie : août 2020.

10.2.2. Bâtiments

📌 Werkhof

Projet en bref :

- aménagement du bâtiment du Werkhof en vieille ville de Fribourg, entre le quartier de l'Auge et de la Neuveville, faisant suite à sa réhabilitation et restauration partielle après l'incendie de 1998;
- programme des locaux privés et publics : accueil extrascolaire, diverses associations de quartier, REPER, FRIMA formation, WERKHOF-FRIMA, espace d'accueil, salle polyvalente, espace d'exposition (maquette physique et numérique de Fribourg, plan Martini);
- coûts : décompte final provisoire CHF 7'500'000.-- TTC.

Etat d'avancement et planning :

- travaux de réaménagement : novembre 2015 à fin juin 2017;
- aménagements extérieurs : mi-mars à début mai 2017;
- remise des locaux : 30 juin 2017;
- transformation d'un local dépôt en sanitaire supplémentaire : printemps 2018;
- inauguration du Werkhof, Journée du patrimoine : 1 et 2 septembre 2018;
- décompte final : dès l'obtention de la confirmation des subventions par le Service des biens culturels (SBC), si possible au printemps 2019;
- fin des travaux de garantie : 30 juin 2019.

📌 Agrandissement de la caserne des pompiers

Projet en bref :

- agrandissement du bâtiment du Service du feu, dans le quartier du Jura, afin de répondre au besoin urgent de manque de place dans la caserne actuelle;
- le volume ajouté est une construction indépendante, dont une partie fait la liaison avec le bâtiment existant, principe architectural basé sur la typologie du bâtiment existant;
- décompte final du 11.01.2018 : CHF 1'262'337.-- TTC.

Etat d'avancement et planning :

- travaux de la nouvelle halle : fin juin 2016 à février 2017;
- remise des locaux : mars 2017;
- inauguration de la halle : 6 novembre 2017;
- décompte final présenté à la Commission financière du Conseil général : février 2018;
- fin des travaux de garantie : mars 2019.

🔪 BATPOL - Surélévation de la halle des pompiers en bâtiment administratif

Projet en bref :

- surélévation en bâtiment administratif de la nouvelle halle des pompiers en y ajoutant six niveaux supplémentaires et connexion de celui-ci à la caserne existante;
- surélévation du bâtiment du Service du feu, dans le cadre du déplacement des locaux du Service de l'informatique ainsi que des Services de la police locale, de la mobilité, permettant ainsi de réunir sur un même site l'ensemble de ces services;
- coûts : estimation à CHF 17'000'000.-- TTC.

Etat d'avancement et planning :

- étude de faisabilité : 2016;
- crédit d'étude : fin 2016;
- procédure sélective en deux temps pour l'architecte et l'ingénieur civil : mars 2017;
- avant-projet et projet : 2017 – 2018;
- mise à l'enquête de la surélévation : mars 2019;
- crédit d'ouvrage : fin septembre 2019;
- plans exécution et préfabrication : automne 2019 - été 2020;
- exécution : juillet 2020 à juillet 2022;
- mise à disposition des locaux: juillet 2022;
- décompte final : juillet 2023;
- fin des travaux de garantie : juillet 2024.

🔪 Patinoire d'entraînement (P2), parking et espaces publics (en lien avec le projet P1, piloté par l'Antre SA)

Projet en bref :

- agrandissement de la P2 (surélévation) permettra la construction de nouveaux locaux pour le Service des sports;
- permettre la construction d'un parking de 296 places;
- réaménager les espaces publics de l'Agora.

Etat d'avancement patinoire 2, parking et espaces publics :

- développement de l'avant-projet premier semestre 2018;
- mise à l'enquête du 27 juillet au 27 août 2018, pas d'oppositions;
- rédaction et envoi des appels d'offres en automne 2018;
- devis général établi début 2019 pour le Message du crédit d'ouvrage, soumis au Conseil général en avril 2019;
- début du chantier prévu en juin 2019.

📌 Bâtiment des Arcades : transformation

Projet en bref :

- le bâtiment des Arcades est un **édifice historique emblématique datant de 1688** qui appartient à la Ville de Fribourg;
- l'assainissement structurel du bâtiment est nécessaire afin de **garantir l'accès à la terrasse en toiture du bâtiment des Arcades** (le Bletz) qui est actuellement limité en raison de problèmes statiques liés à la portance de la dalle de toiture;
- au niveau du rez-de-chaussée, le projet prévoit l'**agrandissement du café** par l'intégration des 2 trames occupées par la cuisine existante;
- au même niveau, il est prévu de **créer un local polyvalent** en lieu et place des trois trames laissées libres par un commerce en fin de bail pour accueillir des expositions ou d'autres évènements;
- le 1^{er} étage est transformé afin d'intégrer la **nouvelle cuisine professionnelle** et les sanitaires desservant aussi bien le café du rez-de-chaussée que le bar du pavillon du Bletz.

Etat d'avancement et planning :

- avant-projet : 2016 – 2017;
- mise à l'enquête publique : 1^{er} septembre 2017; traitement et levée des oppositions: décembre 2017;
- demande du crédit d'ouvrage : 19 février 2019;
- réalisation : octobre 2019 à octobre 2020;
- remise de l'ouvrage : octobre 2020.

10.3. Intendance des bâtiments

L'Intendance des bâtiments **gère et entretient les 257 bâtiments communaux**; il élabore les budgets d'investissements et de fonctionnements, collabore et effectue un appui architectural pour les secteurs des Parcs et Promenade (place de jeux) et de l'inspectorat des constructions (préavis architecturaux des demandes de permis de construire).

10.3.1. Budgets et travaux d'investissements

📌 **Maison de justice**, extension de la climatisation des archives de la Ville

📌 **Assainissement énergétique**, système de chauffage et enveloppe

- Villa Thérèse, remplacement des échangeurs de chaleur de la chaudière;
- Halle de la Motta, amélioration de l'enveloppe, portes extérieures et toiture;
- Karrweg 1, raccordement au chauffage du Werkhof et radiateur supplémentaire;
- Rue de Morat 61, remplacement du chauffe-eau;

- Maison de Ville, remplacement du chauffage à gaz
- Augustins 2, remplacement du chauffage à gaz

Sécurité et normes incendie

Contrôle et remise en état des installations électriques :

Rue des Chanoines 1, bâtiment administratif
 Allée du Cimetière 7, bâtiment administratif
 Rue de l'Hôpital 2, bâtiment administratif
 Avenue du Général-Guisan 51, bâtiment scolaire
 Ruelle Moehr, WC public
 Route Henri-Dunant 14a, WC public
 Place de la Gare 3a, bâtiment locatif
 Augustins 2, bâtiment locatif
 Planche-Inférieure 14, bâtiment de loisirs et culture
 Planche-Inférieure 5, le Port
 Chemin du Gottéron 11, bâtiment locatif
 Avenue du Général-Guisan 18, Villa Caecilia, bâtiment scolaire
 Avenue du Général-Guisan 20, entrepôt menuisier
 Avenue du Général-Guisan 61, école du Jura B-C
 Derrière-les-Remparts 7-9, CO Belluard
 Rue des Ecoles 15, CO Jolimont
 Rue du Botzet 14-16, école du Botzet
 Grand-Rue 16, bâtiment locatif
 Rue de Morat 61, bâtiment locatif
 Pérolles 21, AES de Pérolles
 Rue Jean-Grimoux 5, WC public
 Route Henri-Dunant 14a, abri-bus et WC public

Adaptations sécuritaires :

CO Jolimont, adaptation et automatisation de vantaux automatisés pour accès handicapés, adaptation d'éclairage de secours
 Route de l'Aurore 4, adaptation de barrière en terrasse
 Route des Neigles, adaptation signalétique des sorties de secours
 Ecole de l'Auge, pose de sirènes d'évacuation
 Ecole de la Neuveville, pose de sirènes d'évacuation
 Ecole du Bourg, pose de sirènes d'évacuation
 Grandes-Rames 22, Fri-Art, réparation d'un exutoire de fumée

- ✎ **Halle de la Motta** : transformation des vestiaires et douches, réfection des sols et des engins sportifs, amélioration énergétiques en toiture et portes extérieures;
- ✎ **Villa Caecilia** : réfection des fonds, murs, plafonds, luminaires et des installations électriques des 6 salles de classe et réfection de la cour intérieure
- ✎ **Bâtiment rue Joseph-Piller 7** : nouveaux éclairages et mobiliers d'exposition
- ✎ **Jura G** : transformation intérieure de l'appartement en salles spéciales
- ✎ **Ecole enfantine de la Heitera** : ventilation des structures et réfection de chapes
- ✎ **Neigles 39** : étude d'assainissement des locaux et création d'un WC public

10.3.2. Budgets et travaux de fonctionnement

Des travaux financés par le budget de fonctionnement ont été effectués dans les bâtiments administratifs, scolaires et locatifs ainsi que dans d'autres édifices, selon la liste suivante :

✎ Bâtiments administratifs

- **Joseph-Piller 7** : modification et adaptation de mobiliers et de bureaux, curage et contrôle de canalisations,
- **Maison de justice** : parasurtension du tableau électrique, réparation de sanitaire
- **Police locale** : remplacement de la bobine du frein moteur de l'ascenseur
- **Hôpital des Bourgeois** : création d'un "coin enfants" dans la bibliothèque franco-phone, remplacement du réfrigérateur, modification de luminaire, réfection de revêtements de sols, réparation de machine de froid, remplacement de stores extérieurs, remplacement de pompes de circulation, remplacement d'une commande de chaufferie, adaptation du contrat de détection incendie avec des nouveaux bureaux
- **Maison de Ville** : réfection du chapeau de cheminée, réfection des luminaires de la salle du Conseil communal et de la salle Marcel Clerc, réparation d'une porte automatique, remplacement de rideaux, et création de surface de bureau complémentaire, entretien toiture, changement de la cuisinière de l'appartement de fonction;
- **Allée du Cimetière 7** : nouveaux bureaux pour le Service juridique.

✎ Bâtiments scolaires

- **CO Belluard** : réfection d'une étanchéité de pieds de façade; remplacement de machines de lavage et séchage; remise en état et remplacement de stores; remplacement de luminaires dans le secteur administratif, nouveau congélation à l'économat, remplacement de luminaires escalier salle de gym;
- **CO Jolimont** : liaison d'une commande informatique pour la piscine; réfection d'une commande de ventilation; remise en état et remplacement de stores; remplacement de 8 sèche-cheveux; création d'une conduite de vidange;
- **DOSF** : étude de prestations de maintenance des installations techniques et appels d'offres;
- **Ecole du Schoenberg** : changement de grilles de ventilation à la halle de gym, ajout de sirènes bât E et C, modification des couvercles de pipes de rinçage des drainages;
- **Crèche Mandarine** : vitrification de parquet;

- **Jura A** : liaison informatique ville; diverses réparations d'installations électriques, remplacement de 2 horloges; remplacement de revêtement de sols dans 2 nouvelles salles de classes, remplacement de luminaires;
- **Jura B-C** : réparation d'un moteur de ventilation, remplacement d'un canal de ventilation des abris PC, installation de machine à laver et sécher, réfection de structure de plafond de la salle ACT;
- **Ecole de la Vignettaz** : aménagement d'armoires de salles de classe, remplacement des luminaires de la halle de gym inférieure, frigo à boissons pour la salle polyvalente, remplacement d'une auto-laveuse, réfection des sols et murs des salles 5 et 8, remplacement d'un panneau solaire;
- **Villa Thérèse** : remplacement de l'adoucisseur d'eau;
- **Ecole du Botzet** : création d'une fresque "les règles de vie", réparation de vitrages, réfection d'un mur en béton, agrandissement d'un couvert à vélos;
- **CQS** : étude d'un mur de soutènement en lien à fribourg (ou)vert;
- **Chalet de Sonnenwyl** : remplacement des chauffe eau et des systèmes de douches;
- **Ecole du Bourg** : sécurisation des contrecœurs;
- **Ecole de l'Auge** : pose d'une antenne du réseau Ville.

📍 Bâtiments locatifs

- **Rue de Morat 61** : mise en conformité de plan de cuisson et remplacement de cuisinière à gaz, dépannage chauffe-eau à gaz;
- **Petites-Rames 10** : remplacement d'une toiture plate en ferblanterie, réfection peinture intérieure et installations électriques (dépôt cantonnier);
- **Gottéron 13** : analyse et investigation du projet de l'association "Le Moulin de la chapelle"
- **Samaritaine 5** : nouvelle cuisinière à gaz appart rez;
- **Grand-rue 16** : nouveau lave-vaisselle appart rez;
- **Rue de Morat 63-65** : remplacement de 2 postes d'incendie; entretien de la toiture
- **Allée du Cimetière 3** : remplacement d'une hotte de ventilation appart 1^{er};
- **Salle InterSociétés** : remplacement de vitrages de façades, réfection des sols du local livraison, contrôle du système séparatif du site Saint-Léonard;
- **Rue Pierre-Aeby 3** : remplacement du sèche-linge de la buanderie; entretien toiture;
- **Augustins 2** : réparation de lave-vaisselle, réglage du chauffage;
- **Neuveville 39** : curage colonne de chutes des eaux usées (E.U.)
- **Route de Villars 22** : kiosque et WC publics, remise en état de l'éclairage public sous couvert, étude de faisabilité du projet participatif Maison-ressources.

🔪 Ateliers et dépôts

- **Sous-station 3** : remplacement des branchements d'alimentation d'eau;
- **Neigles 39** : remplacement des branchements d'alimentation d'eau, étude de faisabilité de rénovation;
- **Neigles 50** : réfection d'une chape; modification du système de freinage et du limiteur de vitesse de l'ascenseur;
- **Neigles 58** : pose de stores intérieurs, étanchéité d'une coupole
- **Planche-inférieure 5** : pose de filets de protection sous la toiture principale;
- **Allée du Cimetière 11 les serres** : remplacement d'échangeur de chaleur; remplacement de pompes de circulation, remplacement de transmetteur d'alarme GSM.

🔪 WC public, abribus et passages couverts

- **Ch. de la Motta 1** : WC public remplacement de verre armé;
- **Neigles 39** : WC public nettoyage complet après vandalisme;
- **Joseph Chaley 17a** : abribus remplacement de vitrage armé;
- **Henri-Dunant 14a** : abribus remplacement de vitrage armé;
- **Allée du Cimetière 4** : remise en état de toiture;
- **Route Saint-Barthélemy 17** : abribus élaboration nouvel éclairage LED.

🔪 Locaux du service du feu (PPS)

- **Route de l'Aurore 4** : réfection complète d'un appartement et de la salle de bains, pose de parquet dans 3 chambres.

🔪 Locaux de loisirs et culture

- **Werkhof** : analyse et appels d'offres pour les contrats de maintenance des installations techniques, éclairage complémentaire à l'AES, remplacement des portes savons mousse.

🔪 Place de jeux, appui architectural et mesures de mise en conformité

- Africanum (faisabilité);
- Crèche Mandarine;
- Centre de quartier du Schoenberg;
- Ecole des Neigles;
- Place de jeux kiosque Vignettaz, panneaux de basket.

🔪 Mandats confiés à la Voirie

140 mandats ont été transmis à la Voirie et réalisés par les artisans. Ces interventions traitaient de réparations ou transformations d'urgence et/ou d'améliorations d'installations techniques.

Travaux administratifs divers

- participation à diverses Commissions, GT informatique et concierges, GT F'GAF (prévention des accidents non professionnels), GT CHST (Commission d'hygiène et sécurité au travail), Conseil de fondation du logement, Commission des locaux; Commission des œuvres d'art en ville;
- gestion du contrôle des clés pour les nouveaux utilisateurs;
- séance de vérifications et fin de garanties DOSF;
- numérisation de plans, préparation et envoi de fichiers informatiques, recherche de données et calculs techniques;
- 23 publications sur SIMAP, appels d'offres, adjudications;
- états des lieux lors de sorties/entrées de nouveaux locataires, petits travaux d'entretien;
- visites de bâtiments pour estimation ECAB;
- élaboration des conditions générales du service, d'appels d'offres, d'adjudications et formulaires;
- analyse de 215 dossiers de diverses demandes dont 34 préavis architecturaux (validation de teintes et terrasse) traités dans le cadre des préavis architecturaux pour l'Inspectorat des constructions;
- travaux de projets, appels d'offres et soumissions pour les demandes de budgets d'investissements futurs;
- gestion des réservations de salles communales;
- inventaire et analyse des cabines téléphoniques;
- analyse de locaux à louer pour le contrôle des habitants;
- appui technique pour l'établissement d'une planification d'investissement;
- visites et analyse des postes de travail des concierges;
- analyse des tâches de l'intendance des bâtiments;
- biodiversité : pose de ruches d'abeilles aux Grand-Places;
- agrandissement école de la Vignettaz, diverses séances techniques;
- groupe de travail convention REPER-Ville et Frima-Ville;
- étude faisabilité d'archivages dans abri PC;
- réponse à divers postulats.

Sinistres

Le secteur a été confronté à 17 cas de sinistres qui ont nécessité les interventions et réparations, dégâts dû à l'orage et rafales de vents, à des inondations ou à des fuites de conduites.

Vandalisme et surveillance

Le secteur a été confronté à 29 actes de vandalisme qui ont nécessité les interventions, analyse, plainte, réparation et audience préfectorale. Les tags ne sont pas compris dans ces cas. Analyse des patrouilles de surveillance.

📌 Analyses des consommations énergétiques et stratégie de planification des assainissements

Le secteur a effectué des études en vue de mettre en place une stratégie de priorisation des assainissements énergétiques des bâtiments communaux.

La première phase a consisté en la récolte et l'analyse des données de consommation des bâtiments, détaillées sur les cinq dernières années, afin de se rendre compte des flux d'énergie et relever les plus gros consommateurs.

Pour pouvoir interpréter les consommations, déceler les écarts, identifier les bâtiments peu performants et optimiser l'opération des installations techniques, une solution de monitoring sera mise en place pour les bâtiments les plus importants. Une fois mise en place, la base solide de données récoltées permettra une catégorisation des bâtiments en fonction de leur consommation et potentiel d'économie.

Enfin, les différentes méthodes d'aide à la planification des assainissements ont été étudiées avec EPIQR+ et StratusImmo.

10.4. Inspectorat des constructions

L'Inspectorat des constructions a effectué les tâches et travaux suivants :

10.4.1. Tâches principales

- enregistrement de **242 dossiers de permis de construire**, dont 104 procédures simplifiées (permis communaux), 124 procédures ordinaires (permis préfectoraux) et 14 demandes préalables (avec préavis du SeCA);
- enregistrement de 14 dossiers traitant des thématiques du Plan d'aménagement local (PAL), de Plans d'aménagement de détail (PAD) et d'aménagements routiers;
- examen des dossiers, mise en consultation auprès des divers Services de la Ville et préavis à l'intention de la Direction du Service et du Conseil communal;
- visite d'immeubles ou parties d'immeubles à transformer (transformation complète ou partielle et installations de chauffage);
- établissement de la statistique annuelle et trimestrielle des permis de construire à l'intention de la Confédération et du Service cantonal des statistiques;
- identification des bâtiments avec logements, nouvellement construits ou transformés, pour le Registre fédéral des bâtiments et logements (RegBL);
- établissement de 37 permis d'occuper définitifs pour des constructions ou des transformations conformes aux conditions du permis de construire. Le permis d'occuper est délivré pour autant que les mesures de sécurité soient garanties pour les occupants des locaux. Les bâtiments non terminés bénéficient, dans la plupart des cas, d'un permis d'occuper provisoire, si les conditions d'habitat et de sécurité sont observées;
- calcul et contrôle de l'exécution des emplacements pour véhicules et places de jeux pour enfants, à aménager sur le domaine privé, selon le Règlement communal d'urbanisme (RCU);

- contrôle des bâtiments en construction ou en transformation selon l'avancement des travaux et sur demandes des architectes, requérants ou propriétaires;
- examen de 26 dossiers de demandes d'autorisation pour pose et remplacement d'enseignes;
- octroi de 24 autorisations de travaux d'entretien sur bâtiments protégés selon l'art. 87, al. 2 ReLATeC;
- contrôle des demandes de pose de panneaux solaires, notamment leur conformité en relation aux Directives cantonales concernant leur intégration architecturale.

Depuis le 1^{er} février 2013, l'Inspectorat des constructions traite l'intégralité des demandes de permis de construire de la **Commune de Givisiez**, à savoir, pour 2018 :

- enregistrement de 40 dossiers de permis de construire, dont 21 procédures simplifiées (permis communaux), 13 procédures ordinaires (permis préfectoraux) et 6 demandes préalables (avec ou sans préavis du SeCA);
- examen des dossiers, mise en consultation auprès des divers Services communaux et préavis à l'intention du Conseil communal;
- visite d'immeubles ou parties d'immeubles à transformer (transformation complète ou partielle et installations de chauffage);
- établissement de permis d'occuper définitifs pour des constructions ou des transformations conformes aux conditions du permis de construire;
- contrôle des bâtiments en construction ou en transformation selon l'avancement des travaux et sur demandes des architectes, requérants ou propriétaires.

Depuis le 1^{er} octobre 2016, l'Inspectorat des constructions traite l'intégralité des demandes de permis de construire de la **Commune de Corminboeuf**, à savoir, pour 2018 :

- enregistrement de 46 dossiers de permis de construire, dont 35 procédures simplifiées (permis communaux), 11 procédures ordinaires (permis préfectoraux) et aucune demande préalable (avec ou sans préavis du SeCA);
- examen des dossiers, mise en consultation auprès des divers Services communaux et préavis à l'intention du Conseil communal;

10.4.2. Autres activités

Les activités suivantes ont encore occupé l'Inspectorat des constructions en 2018 :

- collaboration à l'**assainissement d'appartements présentant des problèmes d'insalubrité**, soit par manque d'entretien et de comportement des occupants, soit par vice de construction; collaboration aux interventions effectuées par la Commission de santé communale. Grâce aux transformations et rénovations effectuées ces dernières années, on peut constater un net recul des cas d'insalubrité;
- examen de 52 demandes de **patentes pour les établissements publics**, sous l'angle de la conformité des locaux, de l'affectation et de la sécurité incendie, en collaboration avec l'Inspection du feu;

- examen des **demandes d'autorisation pour la mise à disposition de tiers de locaux destinés à l'exercice de la prostitution**;
- enregistrement de la **fin des travaux de 219 ouvrages** pour les 3 communes;
- collaboration à la **conservation du patrimoine immobilier**, avec l'élaboration de photographies et dossiers pour divers bâtiments protégés;
- préparation des dossiers (57) à soumettre à la **Commission du patrimoine de la Ville**;
- **conseil pour les promoteurs, architectes ou propriétaires** quant aux possibilités de construire sur un site, en relation avec le RCU. Il en va de même pour les projets de changements d'affectation, de transformations ou autres;
- dans le domaine de la prévention incendie, **collaboration avec l'Inspection du feu, l'Inspection cantonale du feu et les cinq ramoneurs** ayant une activité dans les secteurs de la ville;
- **envoi d'avis de révision** pour le contrôle des citernes à huile de chauffage, mazout et essence. Des rappels pour des travaux non effectués en 2017 ont été adressés aux propriétaires concernés; le nombre de citernes se réduit d'année en année, compte tenu des nouvelles installations au gaz et des mises hors service des réservoirs, suite aux contrôles périodiques. Les installations de chauffage au gaz sont en constante augmentation et concernent tant les nouvelles constructions que les anciennes.

Surveillance des bâtiments

Sans mettre en application un contrôle systématique et périodique des immeubles, qui nécessiterait du personnel supplémentaire, l'Inspectorat des constructions maintient une certaine surveillance sur les bâtiments; des visites sporadiques sont effectuées lors du dépôt des demandes de permis de construire pour transformation.

Cette surveillance est complétée par :

- les reconnaissances de cas signalés par des tiers;
- les inspections d'installations non conformes;
- les visions locales, effectuées en collaboration avec l'Inspection du feu, l'Inspection cantonale du feu, le Service de l'environnement et les maîtres-ramoneurs;
- les visites de divers bâtiments à affectation spéciale avec les responsables du Service du feu;
- les Inspectorats des constructions et du feu collaborent à la prévention incendie lors de diverses activités temporaires comme les expositions, fêtes et autres manifestations;

- délégués du BPA (Bureau suisse de la prévention des accidents), les collaborateurs de l'Inspectorat des constructions exercent cette activité accessoire, essentiellement dans le domaine "habitat", dans les limites de leur fonction. Cette formation complémentaire permet d'examiner d'une manière plus approfondie les mesures de sécurité à exiger dans les demandes de permis de construire.

Dans ce contexte, l'Inspectorat inventorie les secteurs sensibles dans lesquels il a constaté des lacunes en matière de sécurité (main-courante, garde-corps, escaliers, éléments en verre, etc...).

Avec le Cadastre, l'Inspectorat des constructions est amené à participer aux différentes séances organisées par le Service des constructions et de l'aménagement (SeCA) dans le cadre de l'élaboration du programme FRIAC (gestion des permis de construire).

10.5. Parcs et Promenades

Missions

- entretien général des surfaces vertes, des terrains de sports et des végétaux;
- maintenance et contrôles de sécurité des engins des places de jeux pour enfants;
- embellissement floral des fontaines, places publiques et bâtiments communaux;
- aménagements et constructions paysagers.

Points forts

- réaménagement et mise aux normes de sécurité actuelles de places de jeux pour enfants;
- pose d'un arrosage automatique sur les terrains de football 3 et 5 du Guintzet;
- aménagement du secteur 5 et d'un sous-secteur du secteur 9 au Cimetière Saint-Léonard;
- participation du Jardinier de Ville à une conférence organisée par *ArboCityNet* traitant le thème "arbres en ville : comment faire face aux risques" avec une présentation du "Plan de gestion des forêts" de la Ville de Fribourg et les expériences et difficultés rencontrés;
- décoration végétale du stand de l'Agglo lors de la Cantonale de Fribourg;
- l'ensemble du personnel a pu visiter la foire professionnelle de la branche verte Oega. Celle-ci réunit l'ensemble des métiers de l'horticulture et tous les fournisseurs actifs sur le marché. Cette journée récréative et enrichissante a été fortement appréciée par nos collaborateurs.



Les collaborateurs des Parcs & Promenades, du Cimetière et de l'Etablissement horticole ont visité la foire Oega

Administration

Le personnel du secteur des Parcs et Promenades est composé de 24 collaborateurs (24 EPT). Il est placé sous la responsabilité du Jardinier de Ville (pour un tiers de son taux), responsable également du Cimetière Saint-Léonard et de l'Etablissement horticole.

Équipes	2017	2018
Secteurs 1 - 4, entretien des espaces verts	18	18
Equipe paysagiste, aménagements de jardins	3	3
Equipe des sports, entretien des pelouses	2	2
Magasinier / atelier	1	1
Total EPT	24	24

Le secteur a effectué :

- 52 (50) Journées scolaires;
- 289 (310) journées pour le compte du Cimetière (décoration des tombes);
- 248 (267) journées pour le Service des sports.

Plan de gestion des forêts et boisés naturels de la ville de Fribourg 2012-2023

Approuvé par le Conseil communal en 2011, le Plan de gestion a suivi son cours pour la 7^{ème} année consécutive. Les mesures sont réalisées avec succès dans le cadre du budget financier alloué.

Après l'élaboration d'un programme d'intervention dans les forêts protectrices qui a abouti à un contrat d'octroi de subventions par la Direction des institutions de l'agriculture et des forêts

DIAF, une **deuxième et une troisième étape** ont été réalisées en 2018. Dans le secteur Goz-de-la-Torche et Montrevers 632 m³ de plaquettes et 4 m³ de bois énergie en grume feuillus ont été prélevés. Dans les talus des Grand-Places l'assainissement a permis de récolter 30 m³ de bois énergie en grume feuillus. Les autres interventions continueront durant l'hiver 2019 et 2020 et permettront d'assainir au total 5.97ha de forêts protectrices.

Manifestations - décorations florales

Exécution de décorations florales dans le cadre de 73 (81) manifestations :

- heures de travail pour la mise en place 260.50 heures
- heures véhicules 67.75 heures
- prestations plantes CHF 28'179.--
- prestations facturées CHF 9'988.—

Arbres - évolution de la situation, plantations et travaux

Nouveau cadastre des arbres géré sur Autocad Map 3D 2012, avec la collaboration du Cadastre :

- effectif au 31 décembre 2018 : 5253

Parcs et Promenades et Cimetière :

- arbres d'avenues places et alignements : 2836
- arbres parcs et jardins : 2417

Les plantations de l'école du Jura sont inventoriées au 31 décembre 2018.

Abattage en 2018 des arbres inventoriés : 55, dont :

- 33 pour des motifs sanitaires
- 1 accident routier
- 7 travaux ou constructions
- 14 tempêtes

Recensement, remplacements et plantations en 2018 : 120 arbres, dont :

- 28 arbres d'avenues et places
- 92 parcs et jardins

Plantations d'arbres en ville :

- DOSF Ecole du Jura
- école villa Thérèse
- route des Neigles
- allée du Breitfeld
- route du Stadtberg
- promenade du Guintzet
- Sainte-Agnès (Jardin des Bosses)
- avenue du Moléson

- Haute-Croix
- route de Grandfey
- place Georges-Python
- école de la Heitera
- mini-golf route du Jura
- Planche-Inférieure
- étang du Jura

Plantations d'arbres dans le cimetière (secteurs 3, 16, 18, 37, 39) :

- 1 érable champêtre
- 1 pin arolle
- 1 chêne
- 1 tilleul
- 1 hêtre
- 1 bouleau
- 1 pin arolle
- 1 pin sylvestre

📌 Sécurité au travail et formation

5 personnes ont suivi le cours de rafraîchissement 1^{er} secours.

2 personnes ont suivi le cours BPA sécurité pour les aires de jeux.

10.6. Cimetière

📌 Missions

- gestion de l'administration du Cimetière;
- inhumations de corps et urnes;
- entretien général du cimetière;
- décorations saisonnières pour l'embellissement des tombes.

📌 Points forts

- reconstruction complète de la fontaine au secteur 19 par l'équipe des maçons de la Voirie;
- aménagement intérieur du secteur 5 et d'un sous-secteur du secteur 9 par l'équipe des paysagistes des Parcs et promenades;
- visite de **la foire professionnelle** de la branche verte Oega;
- Organisation, le 15 septembre, de **la Journée suisse des cimetières**, pour la seconde fois à Fribourg. A cette occasion, le cimetière de Saint-Léonard a ouvert ses portes au public pour des visites guidées, en français et en allemand, présentant l'histoire du cimetière et des personnalités qui y reposent. Les **105 personnes présentes** ont

d'abord écouté avec intérêt une explication générale du Jardinier de Ville sur l'histoire et l'aménagement du cimetière. Puis chaque groupe linguistique a été emmené par un collaborateur du Service cantonal des Biens culturels (SBC) à travers les tombes de personnages célèbres ayant marqué la vie fribourgeoise. Parallèlement, les familles ont pu découvrir la faune du lieu en compagnie d'une biologiste. Le soleil et l'ambiance conviviale ont fait de cet après-midi une réussite.



La Journée des cimetières a permis de découvrir des aspects méconnus des lieux

Administration

Le personnel du Cimetière est composé de 18 collaborateurs (17 EPT). Il est placé sous la responsabilité du Jardinier de Ville (pour un tiers de son taux), responsable également des Parcs et Promenades et de l'Etablissement horticole.

Equipes	2017	2018
Entretien des espaces verts	9	9
Fleuristes	*2	*2
Fossoyeurs	3	3
Concierge	1	1
Administration et magasin	*3	*3
Total EPT	17 *(18 pers)	17 *(18)

2 apprenties du Centre de formation professionnelle et sociale du Château de Seedorf ont suivi un **stage d'approfondissement** d'une durée de 14 jours, dans le domaine de l'entretien des surfaces vertes sur le site du Cimetière Saint-Léonard.

La participation du personnel auxiliaire a représenté 140 (140) journées de travail accomplies par des **étudiants**.

La collaboration du personnel du secteur des Parcs et Promenades aux travaux de décoration des tombes représente l'équivalent de 289 (310) journées de travail.

Pour rappel, la requalification du cimetière est issue de l'audit "**Espaces verts**" de la Ville de Fribourg. Le projet prévu prolonge d'une part la logique des cycles d'occupation des secteurs tombaux et, d'autre part, la vision exprimée développe une stratégie de mise en valeur et de regroupement des tombes remarquables. L'image future proposée touche à l'espace en distinguant trois domaines clairement articulés : le jardin, le parc et la forêt. Ces principes sont appliqués au fur à mesure des désaffectations des concessions et secteurs et de leur réaménagement pour les inhumations futures.

Décès de personnes domiciliées en ville	2017	2018
Nombre de personnes	337	298

Inhumations dans la Commune	2017	2018
Cimetière Saint-Léonard	298	247
Cimetière de Bourguillon	9	5
Total	307	252

Inhumations à Saint-Léonard Selon le domicile	2017	2018
Personnes domiciliées en ville	248	201
Personnes non domiciliées en ville	50	46
Total	298	247

Selon l'âge	2017	2018
Personnes adultes	295	245
Enfants de 6 - 12 ans	-	-
Enfants de 0 - 5 ans	3	2
Total	298	247

Selon le genre de tombes	2017	2018
Tombes à la ligne	20	18
Concessions nouvelles, existantes et collectives	50	44
Urnes	102	106
Urne collective	126	78
Cimetière israélite	-	1
Total	298	247

L'inhumation des cendres de personnes incinérées représente le **74.49%** de tous les ensevelissements au Cimetière Saint-Léonard (76.51%).

Octroi, renouvellement et prolongation de concessions	2017	2018
Concessions collectives (congrégations religieuses)	-	-
Prolongation	2	2
Grandes concessions nouvelles, durée 50 ans	-	-
Grandes concessions, prolongation	2	1
Petites concessions nouvelles, durée 30 ans	10	8
Petites concessions, prolongation	47	55
Concessions cinéraires nouvelles, durée 30 ans	3	2
Concessions cinéraires prolongation	1	2
Concessions restes mortels nouvelles, durée 20 ans	-	-
Concessions restes mortels, prolongation	1	1
Concessions enfants nouvelles, durée 20 ans	3	2
Concessions enfants, prolongation	-	2
Total	69	75

Abonnements pour entretien des tombes	2017	2018
Abonnements annuels, état au 31.12.2018	826	829
Abonnements congrégations religieuses	126	131
Abonnements longue durée (par paiement anticipé), état au 31.12.2018	948	915
Total	1900	1875

Evolution du nombre d'abonnements	2017	2018
Abonnements annuels conclus	34	32
Abonnements longue durée conclus	22	30
dont transformation d'abonnements annuels en abonnements longue durée	6	3
Annulations pour cause de décès, de désaffectation de tombes, de résiliation ou de non-paiement	25	29
Abonnements dont les schémas ont été modifiés	17	12
Abonnements longue durée échus	71	63

La valeur des abonnements annuels facturés en 2018 est de CHF 235'425.85 TVA comprise (CHF 236'889.90).

Le produit des abonnements de longue durée conclus et facturés en 2018 s'élève à CHF 158'508.95 TVA comprise (CHF 94'838.--).

Les ventes au détail, ainsi que les commandes diverses ont généré un chiffre d'affaire de CHF 106'398.45 TVA comprise (CHF 101'747.95).

Demandes de pose de monuments

67 (73) demandes de pose de monuments ont été traitées et octroyées.

☛ Sécurité au travail et formation

2 personnes ont suivi le cours de rafraîchissement 1^{er} secours.

1 personne a suivi un cours de perfectionnement dans le domaine de l'entretien des cimetières.

1 personne a participé à la journée technique Cinelec, formation continue dans le domaine des installations électriques.

1 personne a suivi un cours de 2 jours sur le nettoyage des locaux et le maintien des installations.

10.7. Etablissement horticole

☛ Missions

- production de plantes pour l'embellissement des tombes, les décorations florales en ville et la vente au magasin;
- entretien de tous les bacs d'hydroculture embellissant les bureaux, salles de conférences et corridors des immeubles administratifs ainsi que des plantes destinées aux décorations des manifestations;
- formation des apprentis horticulteurs-floriculteurs CFC et AFP.

☛ Points forts

- production de 215'200 (212'065) plantes (augmentation de plantes à massifs et de bordures);
- application de la production intégrée (PI) pour combattre les ravageurs nuisibles, consistant à maintenir les populations d'organismes nuisibles en dessous du seuil de tolérance. Par des lâchées d'auxiliaires (insectes prédateurs) et l'emploi de produits compatibles, la biodiversité est ainsi préservée. La lutte contre les ravageurs avec l'aide d'auxiliaires (insectes prédateurs) est appliquée au total de la production des serres 1, 2, 3 et 4. Le but recherché est de réduire au strict minimum l'emploi de produits chimiques nocifs pour les collaborateurs et l'environnement;
- l'excellent résultat de l'apprentie aux examens finaux;
- visite de la foire professionnelle de la branche verte Oega.

☛ Administration

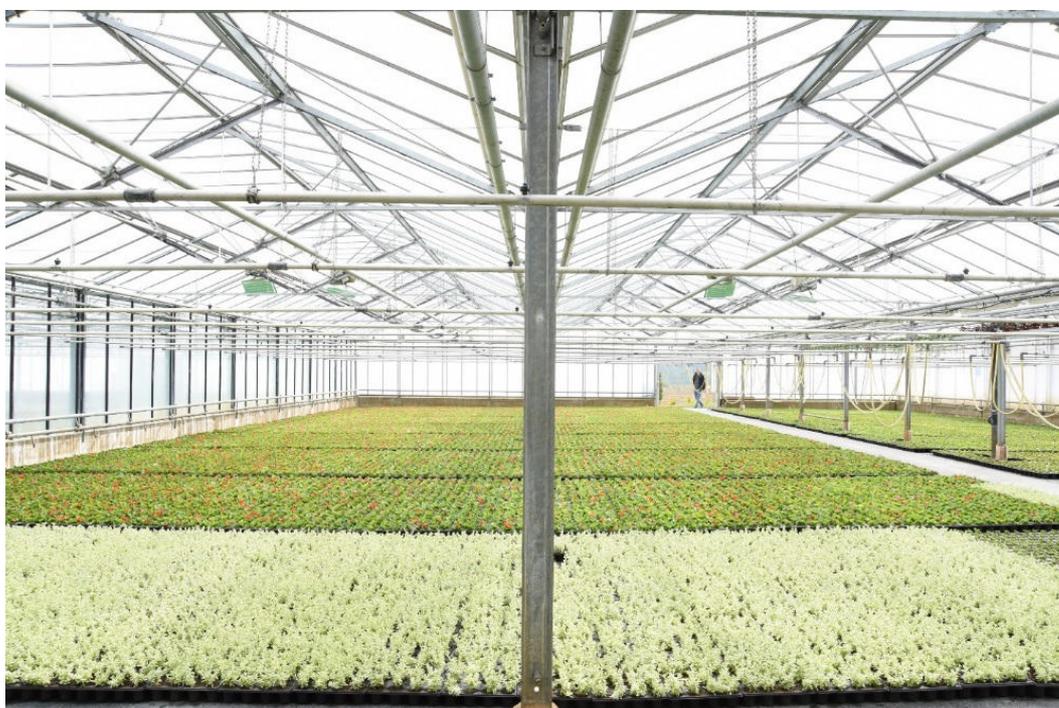
Le personnel de l'établissement horticole est composé de 3 collaborateurs (3 EPT). Il est placé sous la responsabilité du Jardinier de Ville (pour un tiers de son taux), responsable également des Parcs et Promenades et du Cimetière Saint-Léonard.

Equipes	2017	2018
Production horticole	3	3
Apprentis/es	4	4
Total EPT	3	3

Au 31 décembre 2018, **3 apprenties** étaient en cours de formation pour l'obtention du CFC d'horticultrice-floricultrice et **1 apprentie** en cours de formation pour l'obtention d'un certificat AFP en floriculture. Durant l'année, une apprentie a terminé sa formation professionnelle d'horticultrice avec la meilleure moyenne générale de 5.10 ainsi que les meilleures moyennes en travaux pratiques et connaissances professionnelles.

9 écoliers/ères de divers CO ont fait un stage d'orientation professionnelle dans l'Etablissement horticole. Ces stagiaires ont bénéficié de 29 jours de stage, durant lesquels ils ont reçu une orientation complète sur le métier d'horticulteur- floriculteur.

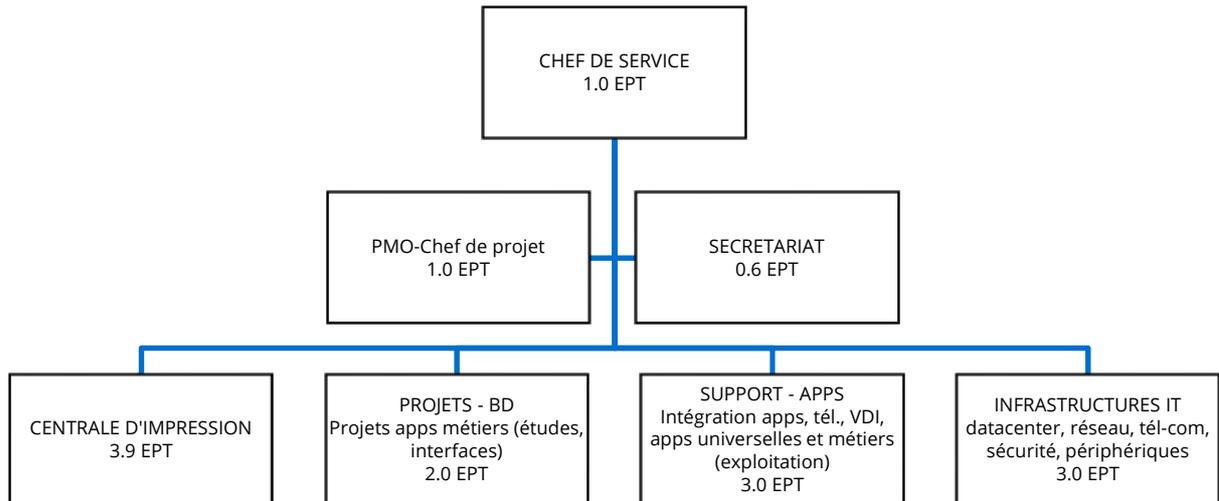
2 apprenties du Centre de formation professionnelle et sociale du Château de Seedorf ont suivi un **stage d'approfondissement** d'une durée de trois semaines (totalisant 23 jours), dans le domaine des cultures des plantes ornementales dans l'établissement horticole.



Une serre de l'établissement horticole

11. INFORMATIQUE

Le Service informatique est placé sous la direction de M. Thierry Steiert, Syndic. Le Chef de service est M. Philippe Jenny. 15 personnes assurent la bonne marche du Service, ce qui équivaut à 14.5 EPT¹²



11.1. Organisation générale

11.1.1. Missions

Les missions de cette unité sont transversales.

📌 Gouvernance en matière de systèmes d'information

- élaboration de la stratégie générale et du schéma directeur des systèmes d'information;
- planification et organisation, en collaboration avec le Comité de pilotage informatique;
- étude pour l'acquisition et le remplacement de solutions IT en collaboration avec les métiers;
- définition des priorités des projets en fonction des ressources humaines et financières;

¹² Sans compter la Direction, les stagiaires et apprentis.

- planification de l'exécution des projets selon leur priorité;
- détermination d'une stratégie d'évolution du poste de travail;
- surveillance et évaluation en relation avec les processus informatiques;
- centralisation des budgets liés aux infrastructures IT et aux systèmes d'information;
- gestion du réseau de fibre optique (FriNet) en collaboration étroite avec le Service d'urbanisme et d'architecture.

☞ **Exploitation et production**

- analyse des demandes et des besoins des Services;
- garantie de la qualité des services;
- distribution et support relatifs aux prestations IT vers les métiers;
- gestion de la téléphonie et de la communication (dès 2016 et de manière progressive).

11.1.2. Organisation générale

Les missions sont remplies par cinq entités dont les tâches et les activités sont décrites ci-après :

- Direction, secrétariat **et PMO**
- Support et applications
- Projets et bases de données (BD)
- Infrastructures IT
- Centrale d'impression (située un peu en marge du cœur de métier IT)

Nouveau : depuis août 2018, une nouvelle ressource occupe la fonction de **PMO**, à savoir la responsabilité et le suivi du portefeuille de projets; cette personne est appelée à décharger, d'une part, le Chef de service de cette tâche et à conduire, d'autre part, un certain nombre de projets importants. Cette mise en œuvre a débuté en automne 2018 et entrera en force progressivement et véritablement en 2019. Ce poste est rattaché directement au Chef de service.

11.1.3. Schéma directeur des systèmes d'information (SDSI)

Le SDSI élaboré en 2013 pour la période 2014-2017 a été la première édition. Son contenu était large et vaste tant la démarche nécessitait une réorientation quant aux axes. Les projets et activités en cours encore en 2018 y font référence. Il était prévu de tirer un bilan de cette période et d'élaborer un nouveau SDSI en 2018; le volume de travail et les priorités ne l'ayant pas permis, ceci est reporté à 2019.

11.1.4. Relations avec les clients

Service transversal et support au service des Services, il importe de tisser des relations très étroites et continues avec les clients. Il existe plusieurs cellules dans lesquelles les thématiques IT et les besoins métier sont débattus.

👉 Comité de pilotage informatique (COPIL IN)

Composé de différents Chefs de service représentant tous les Services de l'administration communale, il s'est réuni **trois fois**. Ses fonctions principales sont les suivantes :

- assurer le suivi du SDSI;
- participer à l'élaboration de la stratégie relative à l'évolution des systèmes d'information et à la digitalisation; débattre des tendances technologiques;
- déterminer une stratégie d'évolution du poste de travail;
- remonter au Service informatique les besoins TIC majeurs à partir des Services;
- définir les priorités des projets en fonction des ressources humaines et financières;
- planifier l'exécution des projets selon leur priorité;
- veiller à la qualité des services.

👉 Groupes de travail (GT) par métier ou par projet

Il est possible de citer les GT permanents avec le Service informatique et :

- la cellule Communication (Administration générale);
- le secteur du Cadastre (Génie civil);
- le Service de la police locale;
- tous les COPIL et COPRO des projets en cours.

Les activités et projets du Service informatique sont présentés à la **Commission de l'informatique** du Conseil général qui s'est réunie deux fois en 2018. Elle examine les activités sous l'angle du budget et des comptes et délivre des préavis. Toutefois, la clarification de sa propre mission et de son existence même a conduit ses membres à proposer sa dissolution : d'une part, la commission avait été créée au début des années nonante dans une période de crise de confiance; d'autre part, les prérogatives de ladite commission ne peuvent excéder celles de la Commission financière. Ainsi, ses membres ont proposé sa dissolution au Conseil général, qui l'a acceptée lors de sa session du 31 mai 2018. Le suivi reste assuré par la Commission financière et le sous-groupe spécifique.

11.2. Secrétariat

11.2.1. Tâches et compétences

- gestion du courrier (courriel et messagerie), travaux de secrétariat, rédaction de procès-verbaux, classement, archivage;
- finances : suivi des commandes, des factures et du reporting interne;
- gestion des demandes à caractère informatique : analyse préliminaire, investigations à toutes fins de clarification, validation, suivi jusqu'à la clôture; conseils et assistance aux clients dans le processus de demande;
- personnel : suivi de la gestion du temps, validations déléguées au sein des unités, annonce des absences, participation à certaines phases du recrutement;

- soutien du personnel en formation (apprentis);
- accueil et réception des visiteurs.

11.2.2. Activités

📌 Principaux outils de gestion

- **Customer Relationship Management (CRM) - gestion des demandes IT** : ce nouvel outil a été mis en service en automne 2016 à l'échelle de toute l'Administration; il répond parfaitement aux attentes de toutes les parties : suivi, traçabilité, délais.

📌 Activités marquantes

- **fournisseurs et contrats** : classement et numérisation des documents;
- **imputation des coûts informatiques** : actualisation de l'outil v.2003 offrant les fonctionnalités suivantes : saisie facilitée, classement par centre de coût, possibilité de produire des décomptes également par centre de coût (dès budget 2019);
- **rattachement de la Centrale d'impression** : à l'exemple de la gestion du Service informatique (groupe 700.), la maîtrise de cette unité requiert la connaissance et la maîtrise des coûts; les achats sont opérés par l'Economat central sur ses rubriques comptables (550.), puis les coûts sont imputés sur une seule rubrique de la Centrale d'impression (701.390.10); un reporting et un suivi mensuel ont été mis en place en collaboration avec l'Economat central; l'investissement pour ce travail vaut la qualité des données au final.

11.3. Project Management Officer (PMO)

11.3.1. Tâches et compétences

- gestion du portefeuille de projets : tableaux de bord, états;
- établissement de rapports périodiques au Chef de service
- gestion de projets : reprise partielle de la méthodologie Hermès et de ses outils (dans une version très adaptée aux besoins), la maintenance, l'information et la formation aux usagers;
- démarches auprès des chefs de projet pour la consolidation des informations;
- suivi du portefeuille de projets;
- préavis de priorisation en fonction des ressources sous forme de propositions.

11.4. Support et applications

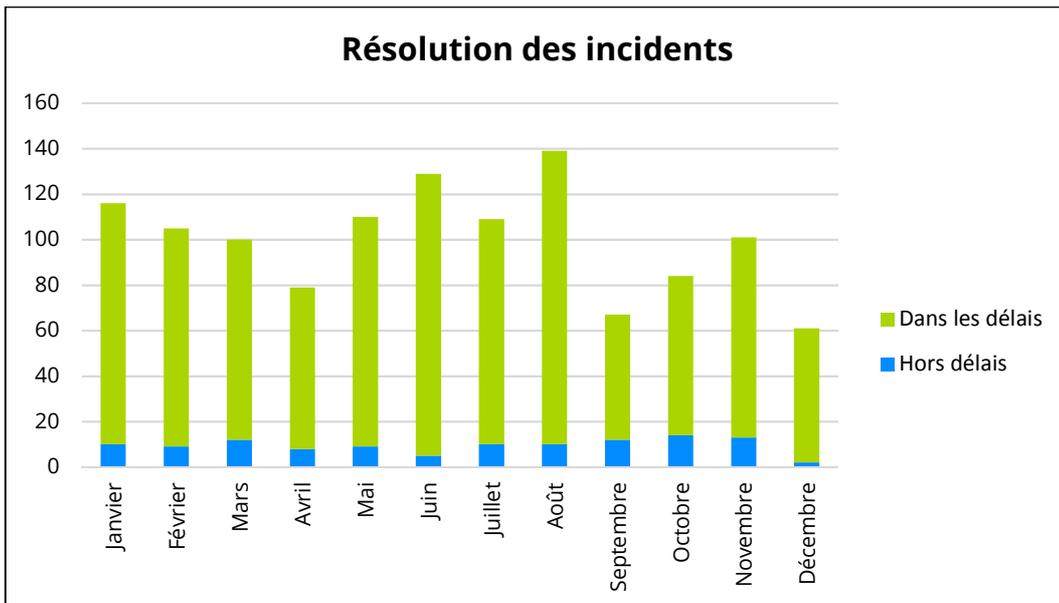
11.4.1. Tâches et compétences

- assistance générale aux utilisateurs pour les postes de travail;
- assistance aux utilisateurs pour les applications communales;
- sécurité des accès aux différents serveurs par la gestion des mots de passe;
- création et gestion des comptes utilisateurs du domaine;
- gestion des comptes pour l'utilisation de la messagerie;
- gestion des droits et des accès pour les applications communales;
- gestion des serveurs de messagerie;
- virtualisation des applications;
- gestion des diverses applications métiers (plus de 30 solutions);
- mise à jour régulière des systèmes d'exploitation par le déploiement de patch;
- maintenance de l'environnement de virtualisation des postes de travail;
- gestion des demandes de modifications des applications métiers;
- installation du logiciel antivirus sur les PC et sa mise à jour régulière;
- diffusion d'information lors de séances de formation/information à l'utilisation des infrastructures informatiques.

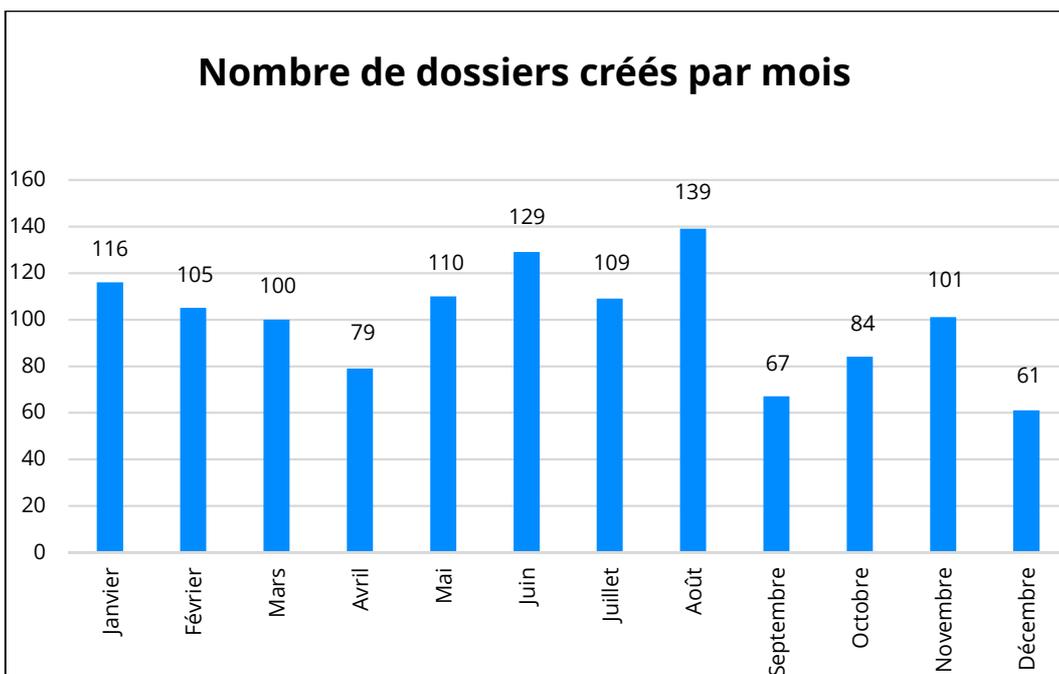
11.4.2. Activités

Principaux outils de gestion

- **CRM - gestion des incidents** : cette solution a permis d'améliorer de manière significative les prestations auprès des utilisateurs;
- chaque demande ou requête adressée par les "clients" est saisie, traitée et fait l'objet d'un dossier de suivi. Voici la répartition des différents dossiers (incidents) pris en charge en 2018, selon un délai de résolution :



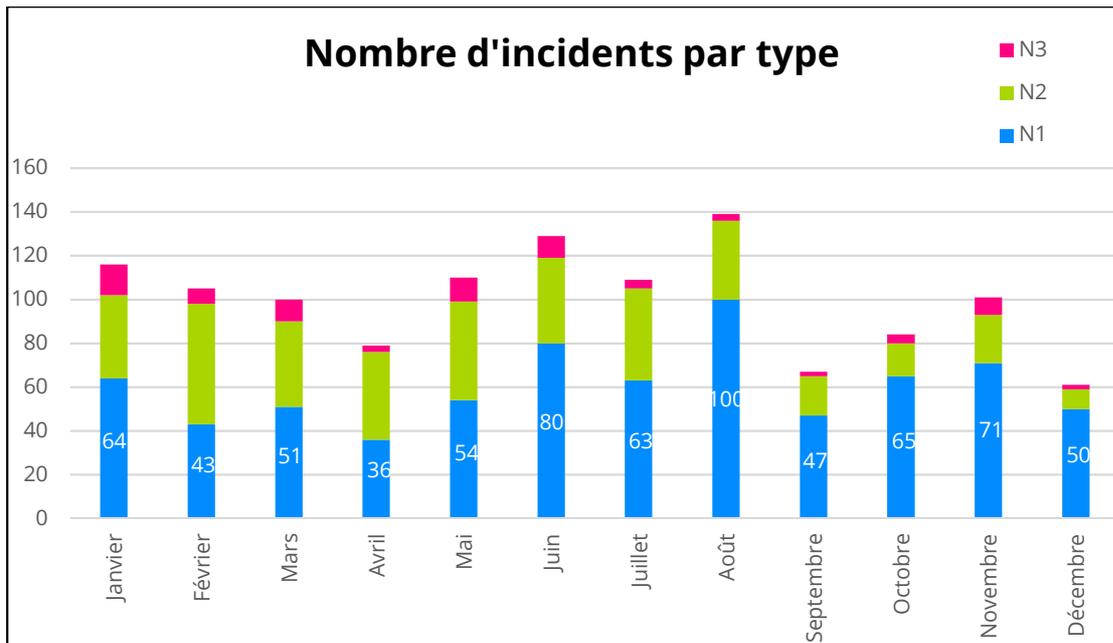
Ce logiciel permet également d'établir diverses statistiques sur la création ou la clôture des dossiers par jour, mois, département, Service, utilisateur, intervenant, type, répartition, etc.



- 2018 : 1'054 dossiers
- 2017 : 1'227 dossiers
- Evolution : - 173 dossiers → - 16.4%

a) Le nombre d'incidents par type :

- N1 : résolution < 10 min en interne
- N2 : résolution > 10 min en interne
- N3 : Résolu suite à une demande au partenaire de la solution

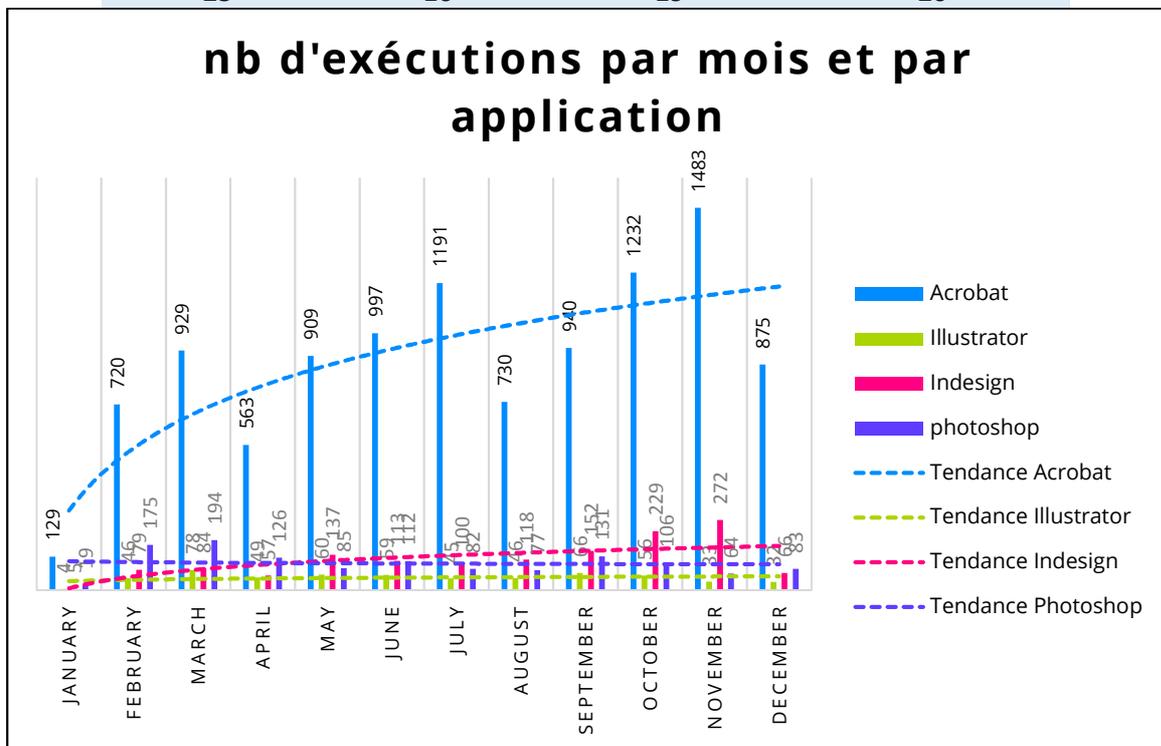


Adobe

En 2018, le fournisseur des applications Adobe a changé de stratégie concernant leur gestion de licences, en privilégiant la location des produits. La Ville s'est dotée des 4 produits phare de cette société : Photoshop, Illustrator, Indesign et Acrobat.

Nombre de licences

Acrobat Pro DC	Illustrator CC	InDesign CC	Photoshop CC
25	16	19	20



📌 Activités marquantes

- **téléphonie fixe** : 2018 a été l'année du changement de la téléphonie fixe. Suite à l'appel d'offre public, l'adjudication a été réalisée début 2018. La mise en place de la solution All IP a été effectuée le 1^{er} septembre. La 2^{ème} phase du projet, consistant à rapatrier les abonnements dispersés dans les Services est en cours de réalisation et devrait prendre fin en avril 2019;
- **reverse proxy** : passerelle de publication d'applications web externes; remplacement du reverse proxy (au terme du cycle de vie de l'ancienne solution; demandes de publication d'autres Services);

11.5. Projets et bases de données

11.5.1. Tâches et compétences

- administration et responsabilité des bases de données;
- analyse des demandes, conduite et suivi de projets;
- suivi des outils et de la méthodologie de gestion de projets;
- gestion de la solution CRM : inventaire, demandes;
- administration et responsabilité des outils de développement et de reporting;
- reporting et extraction de données;
- développement d'interfaces et d'applications spécifiques;
- recherche et évaluation de nouveaux produits, participation à leur mise en place;
- participation, assistance et conseil pour le développement du site Internet;
- collaboration et suivi de projets avec le secteur du Cadastre.

11.5.2. Activités

📌 Principaux outils de gestion

- solutions de gestion des bases de données;
- outils de développement;
- outils de reporting.

📌 Principaux projets

2016/18	Analyse et développement d'une passerelle entre la plateforme cantonale (écoles primaires) et la solution communale
2016/18	Analyse et développement de la gestion de la médecine scolaire
2016/...	Etude et mise en place d'une solution GED
2016/18	Adaptation et mise en place des procédures de sauvegarde pour les serveurs de bases de données suite à la nouvelle solution
2017/18	Analyse et développement interne d'une gestion des affichages (panneau et banderole)

2017/...	Etude - état des lieux sur l'ERP principal
2017/...	Analyse et développement de passerelles SIT - facturation diverse
2017/18	Participation au développement et la mise en place du nouveau site Internet de la Ville
2018/...	Analyse et recherche d'une solution de gestion de contacts – événements pour plusieurs unités de la Ville
2018/...	Analyse et développement interne d'une console et interface avec Citizen pour les besoins du Contrôle des habitants
2018	Mise à jour des sécurités Windows sur tous les serveurs de bases de données Oracle
2018/...	Projet Escalé – Architecture générale des systèmes d'informations
2018	Conception et mise en place des nouvelles demandes Pytheas pour la téléphonie fixe
2018	Formation à l'outil de développement WebDev

👉 Activités marquantes

C'est le grand retour en matière d'analyse, audit de bases de données et développement informatique effectués en interne dans ce secteur.

- conception d'un programme de "**Gestion des affichages**" pour le Service de la police locale;
- développement d'une interface "**Imputation des factures téléphonie mobile**" pour le Service des finances avec reprise automatique des imputations comptables vers le système ERP;
- **Gestion et suivi des suspens** pour le Contrôle des habitants : le projet a pris de plus en plus d'ampleur. Il est doté d'une plateforme pour traiter automatiquement les données selon les normes eCH pour les échanges de données entre la console générale et la solution ERP actuelle, gestion des rappels, renouvellement des attestations de séjour (payantes), gestion des encaissements, etc. et nombreux cas à traiter, actuellement non pris en charge par l'ERP.

11.6. Infrastructures IT

11.6.1. Tâches et compétences

- gestion des centres de données (datacenters 1 et 2) et leur ferme de serveurs pour les applications communales, les données et la messagerie;
- installation et gestion des serveurs MS-Windows et Linux du domaine;
- gestion des serveurs de virtualisation;
- maintenance des postes de travail;
- préparation des nouveaux postes de travail (tablettes et portables) et formation des utilisateurs exposés à une forte mobilité;

- planification, suivi et travaux lors des très nombreux déménagements des unités administratives (câblage, communication, retrait et remise en service des équipements);
- contrôle des installations ou modifications du câblage informatique;
- contrôle du fonctionnement du réseau et de la télécommunication;
- contrôle des performances du réseau;
- gestion des dispositifs de sauvegardes;
- contrôle et surveillance des serveurs antivirus et de leurs permanentes mises à jour automatiques au travers d'Internet;
- contrôle et la surveillance de la sécurité informatique;
- intégration des systèmes d'impression multifonction et suivi selon le cycle de vie;
- entretien des imprimantes locales et des périphériques;
- installation et maintenance des téléphones IP;
- fonctionnement du réseau pour la téléphonie sur IP;
- suivi des produits par la fréquentation de nombreux séminaires;
- laboratoire lié à l'évolution du poste de travail;
- gestion administrative du parc informatique (postes de travail, écrans, imprimantes et périphériques) : inventaire, stock, réception des commandes, livraisons;
- participation à la construction et la surveillance des sites scolaires (domaine IT);
- participation à la construction et la surveillance de l'infrastructure du Service police locale et mobilité;
- mise en place des locaux pour les votations/élections.

11.6.2. Activités

📌 Principaux outils de gestion

- **CRM - gestion de l'inventaire du parc** : cette solution a permis d'améliorer de manière significative les prestations auprès des utilisateurs;
- divers outils permettant la surveillance du réseau et des divers systèmes en place (fermes virtuelles, stockage serveur, sécurité) ainsi que l'administration;
- ces outils surveillent des équipements et services spécifiques, alertant lorsque les systèmes ont des problèmes et quand ils repassent en fonctionnement normal;
- différentes applications permettent la gestion de la ferme des serveurs virtuels ainsi que du stockage serveur afin de garantir les diverses demandes des Services (création de serveurs, configuration, suivi de performances, ...).

📌 Actifs

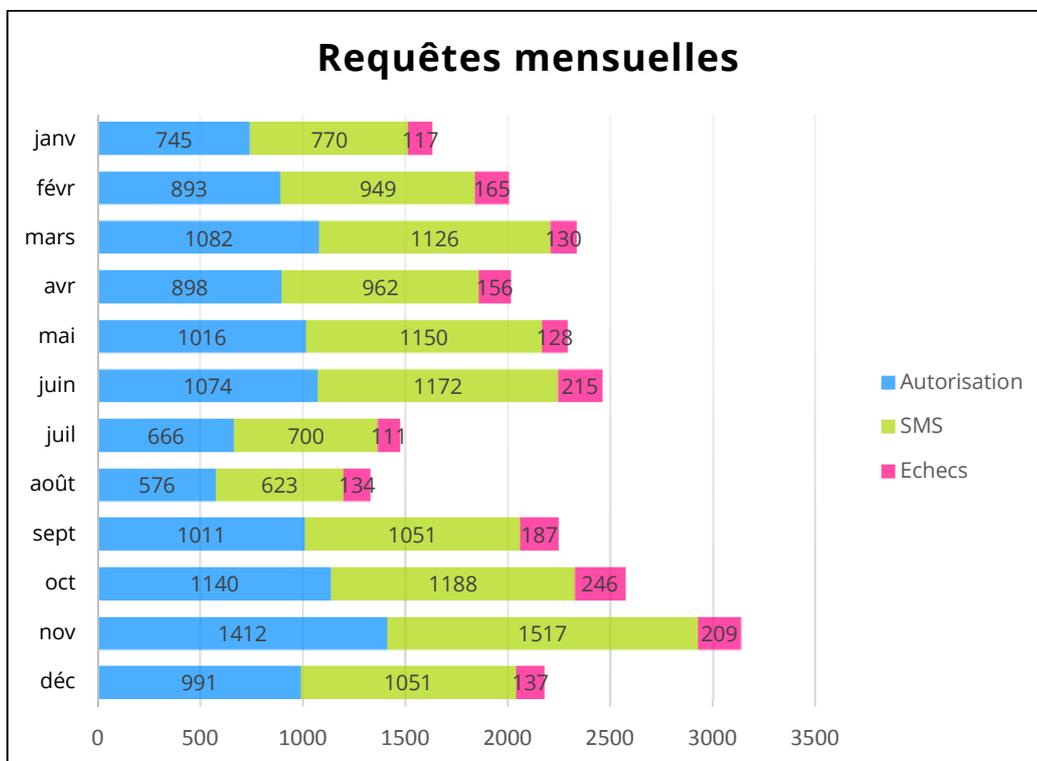
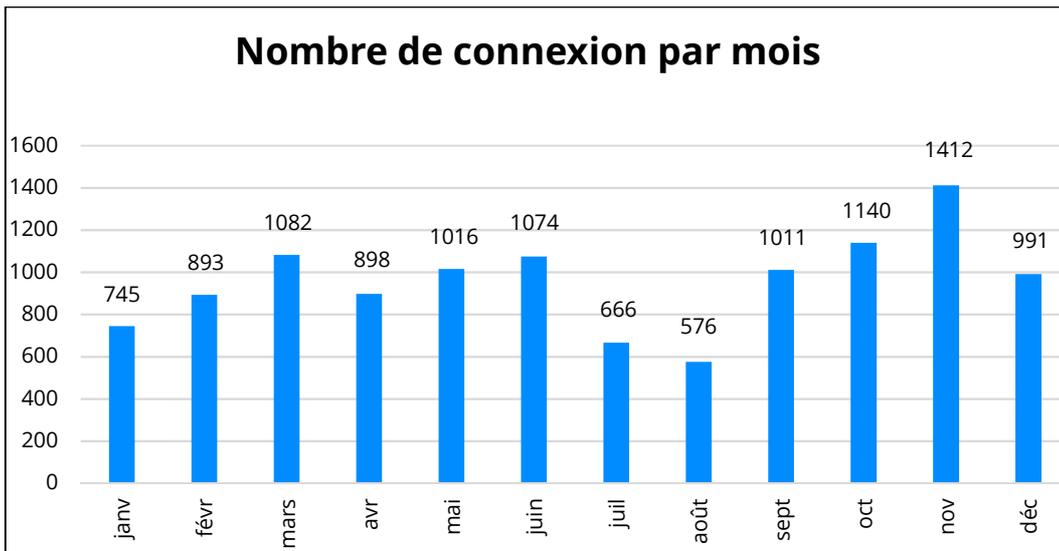
- environnement DC et parc informatique;
- deux datacenters, capacité stockage VSI : 26 / 40 Tb, capacité stockage VDI : 6 / 14 Tb, capacité stockage données : 66 Tb;

- postes de travail : 361 terminaux, 48 PC techniques et 91 portables;
- Infrastructure IT et réseau de communication et de télécommunication : ils constituent la colonne vertébrale sur laquelle se greffent les datacenters, les périphériques et les réseaux pour les communications internes et externes (câblage, switches, routeurs, wifi, firewall, ...);
- La télécommunication est assurée par les moyens suivants :
 - via le réseau de fibre optique FriNet

Il s'agit d'un réseau de type propriétaire (sans redevance). Plusieurs entités (Etat de Fribourg, Université, HES et Ville) collaborent étroitement pour le développement de ce réseau, à moindres coûts. A plusieurs occasions, les entités échangent temporairement des fibres pour pallier à des travaux sur des secteurs importants (plateau de Saint-Léonard à plusieurs reprises, en ville). La téléphonie fixe transite également par ce réseau :

 - tous les sites administratifs ou de production sont reliés (voir précédents rapports de gestion);
 - une liaison importante entre l'Etat et la Ville pour assurer les prestations suivantes :
 - la liaison au réseau de la Confédération (KOMBV) pour l'Office du travail;
 - l'accès au Cadastre cantonal;
 - la messagerie e-mail;
 - l'accès à Internet;
 - l'application FriWeb;
 - Sedex : Finances et Contrôle des habitants;
 - Plausex pour le Service de l'aide sociale.
 - ont été réalisés durant l'année 2018 : le raccordement des sites scolaires primaires et les AES (réalisation en phase finale).
 - via le réseau de télécommunication ADSL des opérateurs privés;
 - via un reverse proxy;
 - via des liaisons VPN sécurisées et DMZ :
 - l'application Sitecof (SIT de la Ville de Fribourg);
 - la réalisation d'une DMZ pour la double authentification (accès externes) et une solution de la Police locale;
 - la solution de remote control sécurisé sur 15 serveurs pour nos partenaires de solutions.

En 2016, la solution de la mise à disposition des postes de travail depuis l'extérieur a été mise en place. Pour la sécurité d'accès, une double authentification renforce l'accès depuis l'extérieur. En décembre 2018, la solution compte près de 100 utilisateurs. Dans le top 5 des utilisateurs, on compte entre 500 et 1200 transactions à l'année par utilisateur.



📌 Activités marquantes

- **renouvellement du matériel datacenter 1 (DC1)** : une mise à niveau des serveurs a été réalisée en fin d'année sur le site du DC1 avec la mise à jour des logiciels de gestion du datacenter;
- **remplacement de l'antivirus** : étude de marché et remplacement de l'antivirus par une nouvelle génération s'appuyant principalement sur le comportement des éléments exécutés sur les ordinateurs plutôt que sur un système de signature de fichier comme utilisé jusqu'à présent;
- **adaptation et configuration du réseau informatique** pour le remplacement de la téléphonie;

- **raccordement des sites AES** : la connexion des sites AES a nécessité l'installation de lignes à faisceau dirigé pour les AES du Jura, Bourg, Schoenberg et Vignettaz.

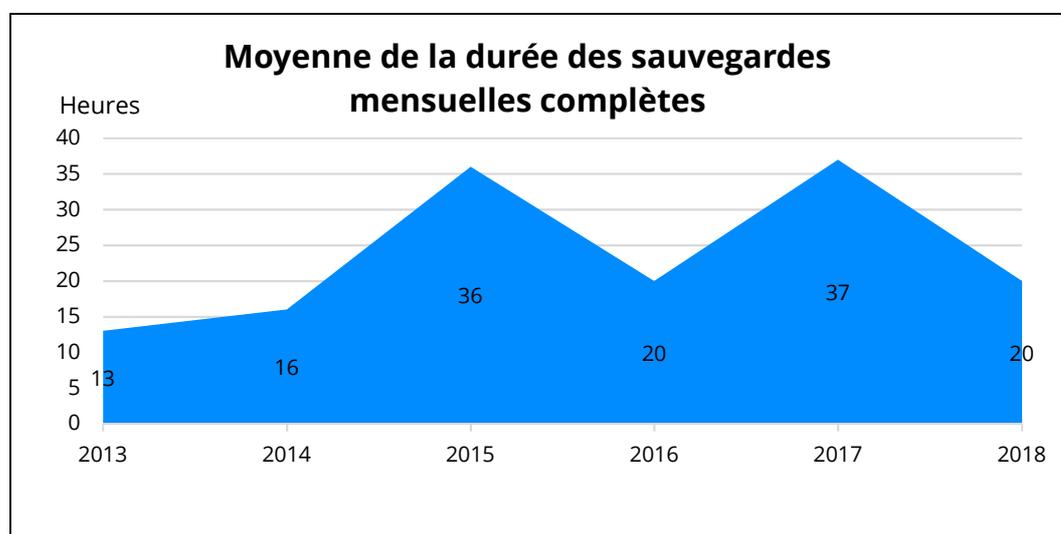
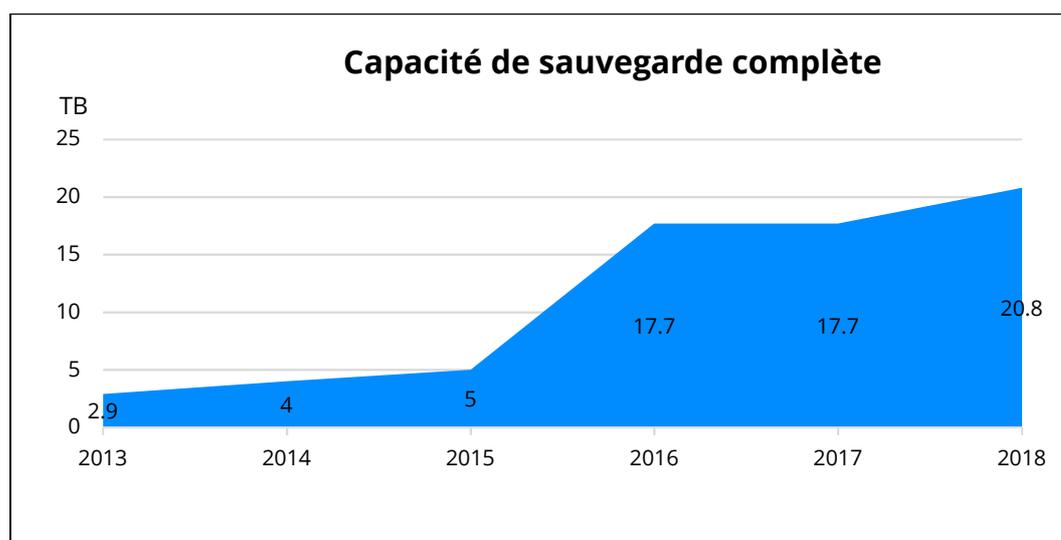
11.7. Domaines gérés par plusieurs unités

11.7.1. Sauvegardes

Des baies de stockage ont été introduites en octobre 2012, afin de permettre de sauvegarder les données des applications et utilisateurs. La capacité journalière des données à sécuriser est passée à 5 TB. En 2016, deux nouvelles unités de 36 TB ont été ajoutées.

Courant 2016, un changement important est réalisé par la sauvegarde non seulement des données mais également des machines virtuelles et leur OS ayant pour conséquence une augmentation plus importante des données sauvegardées (**20,8 TB**).

Le graphique ci-après montre l'évolution de la masse des données sauvegardées, ainsi que la durée moyenne de celle-ci en heures : journalière incrémentale 8 h et complète en fin de semaine et mensuelle 20 h :



11.7.2. Sécurité

Depuis la mise en service de la messagerie, le Service informatique est confronté de plus en plus régulièrement à des **attaques de virus informatiques** plus ou moins importantes et inquiétantes. Tous les postes de travail sont dotés d'un antivirus, afin d'assurer une protection maximale. Le serveur de messagerie est lui aussi équipé d'une solution.

Un serveur dédié fonctionne pour assurer la sécurité du réseau. Il scrute et inspecte en permanence toutes les données et informations qui transitent sur le réseau. Il bloque environ **3,6 millions de messages indésirés (spams)** par année et une moyenne d'environ 400 virus par jour à l'entrée du réseau.

Sur le nouveau serveur de messagerie, un **second anti-spams** contrôle une seconde fois le courrier entrant et filtre les messages en se basant sur d'autres critères, afin de détecter d'autres spams. 0,8% (= une moyenne quotidienne de 20 messages sur 2'440 par jour) sont encore arrêtés et considérés comme indésirés.

Le contrôle et la surveillance du dispositif antivirus occupent une place de plus en plus importante et nécessitent une vigilance toute particulière, afin de garantir la sécurité du réseau communal. Plusieurs heures de travail journalières sont indispensables pour effectuer tous les tests et contrôles de rigueur.

Depuis fin 2015, le monde du web est touché par une vague de "**ransomware**". Aussi appelé "rançongiciel", il s'agit d'un logiciel malveillant qui prend en otage des données personnelles : il chiffre des données personnelles puis demande à son propriétaire d'envoyer de l'argent en échange de la clé qui permettra de les déchiffrer. Il s'introduit sur le réseau lorsqu'on accède à certaines pages web, lorsqu'on clique sur un lien ou lorsqu'on ouvre une pièce jointe dans un e-mail.

Suite à une telle intrusion, le Service informatique a entrepris diverses actions visant à éviter toute nouvelle entrée de ce type de virus, difficilement détectable par les systèmes automatiques.

11.8. Centrale d'impression

En fonction depuis 2002, la Centrale d'impression est appelée à produire les impressions de l'ensemble du matériel pour l'Administration communale afin de répondre aux critères de qualité, de délai d'impression et d'expédition, de confidentialité.

Parmi les documents produits, on peut citer : messages, rapports, procès-verbaux, budgets, comptes, rapports de gestion, divers documents de travail, règlements, formulaires, circulaires, cartons de loto, bulletins de versement, papiers à entête, cartes de visites, bordereaux d'impôts, amendes d'ordre (Police locale), factures, rappels, calendriers, blocs-notes, mémos, affiches,

11.8.1. Tâches et compétences

- impression sur les presses offset, sur les machines de reproduction numériques et sur le plotter (jusqu'à A0);

- travaux manufacturés : assemblage, découpe, collage, thermocollage, agrafage, reliure, ...;
- mise sous pli;
- dépôt dans les locaux de La Poste pour expédition : envois en masse (matériel pour votations et élections, factures dont les impôts, documents pour les membres du Conseil général, ...);
- livraison des commandes (selon la nature des travaux) dans les Services communaux;
-

11.8.2. Activités

📌 Actifs

- ligne de production numérique couleur pour grand volume : impression, scannage, finition;
- ligne de production numérique noir/blanc pour grand volume : impression;
- presse offset A3 – 1 couleur;
- presse offset A3 – 2 couleurs;
- machine pour mise sous pli;
- plotter pour documents jusqu'au format A0 et table à découper;
- relieuse par thermocollage;
- relieuse avec supports spiralés.

📌 Principaux outils de gestion

- **solution de gestion des travaux** : la nouvelle solution 2018 n'est pas encore en production pour les points évoqués ci-après; cela n'impacte aucunement le fonctionnement ordinaire;
- **solution pour la préparation des travaux d'impression** : à réception de la commande et des fichiers-sources, cette solution permet de configurer et de présenter les travaux à la ligne de production numérique.

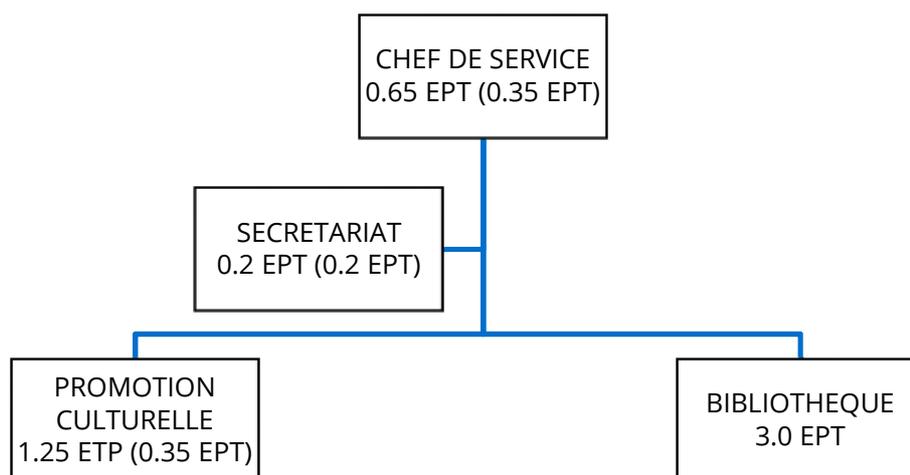
📌 Activités marquantes

- **projet de rattachement au Service informatique, nouvelle organisation** : le thème de la politique communale relative à la clientèle de cette unité – critères, coûts, processus de validation – est toujours en cours de traitement. La question a été reportée au 1^{er} trimestre 2019.
- **projet de nouvelles solutions de gestion des commandes** : suite à l'installation de cette nouvelle solution, début 2018, des questions organisationnelles (stratégie, processus, critères, directives) ont été soulevées; la mise en œuvre a ainsi été reportée au 1^{er} trimestre 2019, après de nouvelles investigations et concertation;

- **acquisition d'une relieuse par thermocollage** : cette nouvelle machine permet la réalisation de rapports et brochures avec une finition de plus haute qualité et moins de manutention.

12. CULTURE

Le Service de la culture est placé sous la direction de M. Laurent Dietrich, Conseiller communal. Mme Natacha Roos en est la Chef de service, ainsi que la Gestionnaire du Fonds de Coriolis Infrastructures (à 35%, Association de six communes-membres, présidée par le Préfet de la Sarine) et la Coordinatrice de blueFACTORY ville (à 10%) sous l'égide du Syndic. Le Service compte 8 collaborateurs fixes, correspondant à 5,1 EPT¹³.



Le Service poursuit son rôle formateur. Depuis 2014, 23 stagiaires et mandataires ont permis au Service de la culture de mettre en œuvre la politique culturelle en réalisant des projets pour la Ville de Fribourg. Cette année, 3 stagiaires PET¹⁴ – dont 100% ont trouvé un emploi – et 3 personnes en CDD (contrat à durée déterminée, pour des durées de 2 à 6 mois) ont contribué au bon fonctionnement du Service. La Bibliothèque de la Ville a accueilli 2 apprentis et 3 stagiaires en reconversion professionnelle.

Durant l'année, le Service a complété son équipe avec l'engagement de deux nouveaux collaborateurs, respectivement un Collaborateur scientifique à 70% et une Secrétaire à 40% (dont 20% sont dédiés au secrétariat de Coriolis Infrastructures). Avec l'attribution de ces nouveaux postes, **le Service de la culture a terminé sa période de restructuration** entamée en 2017.

12.1. Temps forts 2018

2018 a été marquée par plusieurs temps forts initiés par le Service de la culture à l'attention de ses partenaires privilégiés, les acteurs culturels. La Ville de Fribourg s'est dotée de véritables outils afin de mettre en œuvre le **Dialogue culturel**. Les activités résumées ci-après sont détaillées dans les prochains chapitres.

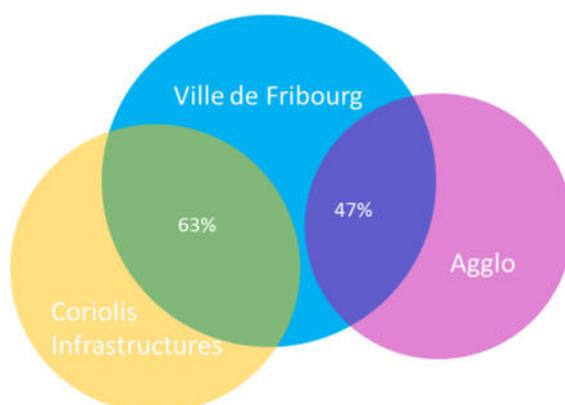
¹³ Sans compter la Direction, les stagiaires et apprentis. Le Service compte encore 0.9 EPT hors exploitation.

¹⁴ Programme d'Emploi Temporaire, pour des durées de 3 à 6 mois.

- organisation de la **Journée de la culture** (28 février) pour les professionnels et de la **Soirée de la culture** (27 septembre) pour les associations non professionnelles au bénéfice d'une subvention annuelle;
- **délocalisation des bureaux du Service dans le NeighborHub** de blueFACTORY (23-30 septembre)
- célébration des **40 ans de la Bibliothèque** et présentation du réaménagement du service de prêt et du coin ados;
- selon la répartition des rôles en matière de promotion culturelle, la Ville participe au financement de Coriolis Infrastructures et des **activités culturelles régionales** de l'Agglomération, en plus d'assumer son rôle prioritaire en matière de subvention de l'animation et la diffusion d'**artistes** et d'**événements culturels locaux**;
- réalisation en cours de **La Maison des Artistes**, projet-phare de la politique culturelle régionale qui vise à offrir aux artistes professionnels des loyers modérés;
- soutien à **l'assainissement de la Salle Mummenschanz**, via Coriolis Infrastructures;
- **réorganisation du Service**, grâce à l'engagement de deux nouveaux collaborateurs, diminuant l'impact du personnel temporaire pour mener à bien des tâches d'importance stratégique.

12.2. Répartition des rôles

La répartition des rôles entre Etat, associations de Communes et Communes en matière de promotion culturelle dans le canton de Fribourg ainsi que les compétences en matière de culture déléguées par les dix communes-membres à l'Agglomération, place la subsidiarité au cœur de l'action politique¹⁵. La Ville de Fribourg - en plus de soutenir prioritairement l'animation artistique non professionnelle sur son territoire, ainsi que des institutions locales comme les bibliothèques, ludothèques et associations locales - a **participé au financement de Coriolis Infrastructures à hauteur de 63%** et au **financement des activités culturelles de l'Agglomération de Fribourg à hauteur de 47%**.



¹⁵ Les références – Lois (fédérale sur l'encouragement à la culture, cantonale sur les affaires culturelles), Règlements (Ville de Fribourg, Canton, Agglomération, Loterie Romande), Statuts (Coriolis Infrastructures, Agglo) – sont répertoriées sur www.assises-culture.ch et dans CULTURE2030/KULTUR2030, p.56, disponibles en français et en allemand.

12.2.1. Coriolis Infrastructures

Coriolis Infrastructures est une Association de communes pour la politique culturelle dans l'Agglomération de Fribourg fondée en 1999, afin de **réaliser et exploiter une salle de spectacles à Fribourg, Equilibre, ainsi qu'un centre de création scénique à Villars-sur-Glâne, Nuithonie.**

Financée par six communes (CHF 2'006'160.-- en 2018, 58% des apports) – Fribourg, Villars-sur-Glâne, Granges-Paccot, Givisiez, Corminboeuf et Matran – et le Casino de Fribourg (CHF 1'488'429.-- en 2018, 42% des apports), l'Association est présidée par M. Carl-Alex Ridoré, Préfet de la Sarine, et dirigée par Mme Natacha Roos, Gestionnaire du Fonds.

L'Association a poursuivi son soutien à la **réalisation de la Maison des Artistes**, proposition n° 3 de CULTURE2030, dont le but est de proposer des loyers accessibles aux créateurs professionnels. Le 3 mai, l'Assemblée des délégués a accepté l'attribution d'un montant de **CHF 650'000.--** à cet important projet de politique culturelle régionale. CHF 220'000.-- ont été versés à la Coopérative qui rénove le bâtiment attenant au Théâtre des Osses à Givisiez, dont l'ouverture est prévue en automne 2019.

En parallèle, Coriolis Infrastructures a financé 69,30% de **l'assainissement de la Salle Mummenschanz** à Nuithonie, soit CHF **620'000.--** sur un montant total de CHF 895'000.--. Le budget et le calendrier ont été respectés. L'assainissement a permis non seulement de renforcer la structure porteuse de la salle, conçue initialement pour durer le temps d'Expo02, mais également d'offrir d'excellentes conditions scéniques aux compagnies professionnelles et une meilleure visibilité pour le public, rendant la salle plus adaptée à la création contemporaine. Les neuf mois de travaux ont permis au public de découvrir d'autres salles ou lieux insolites de la ville de Fribourg ou de l'agglomération.

En 2018, la participation de la Ville à Coriolis Infrastructures s'est montée à **CHF 1'261'942.50** (1'250'892.50), soit 31,35% du budget global lequel s'élève à CHF 4'024'619.75.

12.2.2. Promotion culturelle de l'Agglomération

En 2018, la Ville de Fribourg a participé au **financement des activités culturelles régionales** à hauteur de CHF 1'072'320.65 (CHF 1'028'645.90), ce qui représente environ 47% de la participation de l'ensemble des communes de l'Agglomération.

Le 8 octobre, les **subventions pluriannuelles pour les années 2019-2021** ont été attribuées à 13 institutions culturelles : Bad Bonn, BBI – Belluard Bollwerk International, Concerts de l'Avent de Villars-sur-Glâne, FIFF – Festival International de Films de Fribourg, FIMS – Festival International de Musiques Sacrées, Fri-Art, Fri-Son, NOF - Nouvel Opéra Fribourg / Neue Oper Freiburg, Nouveau Monde, RFI – Rencontres de Folklore Internationales de Fribourg, Société des Concerts de Fribourg, Spirale, Théâtre des Osses.

12.3. Politique culturelle de la Ville de Fribourg

A l'intention et sur demande du Conseil communal, le Service définit et applique les principes de politique culturelle communale. Toutes ces actions sont liées à **CULTURE2030/KULTUR2030**. Il traite des questions de promotion des activités culturelles, s'occupe de tout ce qui touche à la culture à Fribourg.

Le Service de la culture gère la bibliothèque francophone de la Ville qui en dépend, ainsi que les subventions aux acteurs culturels amateurs, les résidences d'artistes et l'acquisition de créations en arts visuels. Il a traité 84 (80) demandes de subventions extraordinaires et 38 (42) demandes de subventions annuelles.

Au niveau local, grâce aux différentes tâches exécutées par le biais de mandats ou à travers des représentations dans différents Conseils de Fondation, Commissions et Comités d'associations, le Service est bien connecté aux acteurs, malgré le morcellement de la gouvernance en matière culturelle depuis 2011.

Participant au rayonnement de la ville, le Service a développé un **excellent réseau au niveau suisse**, que ce soit à travers des participations à des foires, en collaborant avec des partenaires ou en répondant à des sollicitations sur différentes questions liées à la politique culturelle.

Dans le cadre de la politique culturelle communale, le Service de la culture a notamment œuvré à la réalisation des propositions suivantes issues de CULTURE2030/KULTUR2030 :

- **simplifier et coordonner les processus** (prop. n° 2), dans le cadre de la Conférence des attachés culturels du canton, de rencontres bilatérales avec la Promotion des activités culturelles de l'Agglomération, ou de rencontres d'acteurs culturels avec d'autres organes de subventionnement;
- **améliorer l'offre de locaux de travail** (prop. n° 3), p.ex. gestion de l'offre et de la demande en Commission des locaux et avec des propriétaires privés, mise en réseau, soutien à la création de la Maison des Artistes, travaux en vue de la mise en place d'une Régie culturelle;
- **renforcer la création** (prop. n° 4), dans le cadre de l'assainissement et l'optimisation de la Salle Mummenschanz de Nuithonie (participation de la Ville de Fribourg à Coriolis Infrastructures);
- **valoriser l'offre culturelle** (prop. n° 5), p.ex. apéritif officiel Ville-Etat en marge du FIFF, où l'économie rencontre la culture; extension de la Saint-Nicolas sur trois jours;
- **saisir les opportunités** (prop. n° 7), en délocalisant le Service de la culture au NeighborHub sur le site de blueFACTORY durant une semaine;
- **développer la médiation culturelle** (prop. n° 8), p.ex. à travers le projet de Lectures estivales / Sommerlicher Leseplausch et le réaménagement de la Bibliothèque;
- **vivre notre "Zweisprachigkeit"** (prop. n° 9), au sein du Service et grâce à une communication où le français et l'allemand se côtoient de manière complémentaire. La journée du bilinguisme (26 septembre) a notamment été portée par le Service avec une table ronde et des rencontres avec les citoyens organisées sur le thème du bilinguisme;

- **augmenter les moyens financiers** (prop. n° 10), en réitérant l'augmentation de 2% déjà octroyée en 2017 en faveur des associations au bénéfice d'une subvention annuelle.

12.3.1. Activités liées à la Commission culturelle

La Commission culturelle est un organe consultatif du Conseil communal, présidée par le Directeur du Service et vice-présidée par la Présidente de la Commission culturelle de l'Agglomération, afin de renforcer la coordination entre organes de subventionnements. Elle se compose de 16 membres élus pour la législature (2016-2021), dont 9 experts et 6 représentants politiques engagés dans la culture. 50 associations ou artistes ont bénéficié d'une subvention extraordinaire traitée par la Commission, qui s'est réunie à 4 reprises. 34 dossiers n'entraient pas dans les critères.

12.4. Bibliothèque de la Ville

Le cap des **100'000 prêts annuels** (102'168 prêts exactement) a été franchi pour la première fois de l'histoire de la Bibliothèque de la Ville. Le nombre de prêts a augmenté de 7.4% sur le dernier exercice, contrairement à la tendance à la baisse remarquée par la plupart des bibliothèques publiques en Suisse. De plus, la Bibliothèque et sa salle de lecture sont très fréquentées pour des recherches, du travail sur place ou pour la consultation des journaux, sans emprunt.

L'institution culturelle a clôturé l'année avec une *Jubilo-thèque*, un événement célébrant son 40^e anniversaire qui a réuni ses usagers, ses partenaires ainsi qu'un public plus large. Cet événement a permis de mettre en lumière deux autres événements marquants :

1. La finalisation du **réaménagement du secteur ados et de la banque de prêt** (réception). Les menuisiers de la Ville ont fabriqué un mobilier spécifique et original pour ces espaces. Le coin enfants sera terminé en 2019.
2. Le projet de **rapprochement de la Bibliothèque avec la Deutsche Bibliothek et la Ludothèque** répond à différents besoins, en particulier en matière de ressources humaines et financières des deux associations partenaires. Les institutions partagent les mêmes objectifs : faciliter l'intégration et le vivre ensemble, transmettre le goût de lire et de jouer, le plaisir d'apprendre et de grandir en proposant des prestations à prix modique pour tous. Elles participent déjà à des projets communs tels les Lectures estivales / Sommerlicher Leseplausch, la Journée du bilinguisme ou la Journée des Familles de la Saint-Nicolas.

La Bibliothèque de la Ville occupe **4 bibliothécaires** pour un total de 3 EPT. Elle a accueilli cette année 2 apprentis en information documentaire et 3 stagiaires en réorientation professionnelle.

Dans le cadre scolaire, 46 classes de 1 à 8 H de la Ville de Fribourg ont participé à l'animation "Je mange bien – je bouge bien", une action de sensibilisation à travers les livres et le jeu. L'animation Nova Friburgo sur le thème de l'émigration a attiré 38 classes. Ces activités se sont déroulées en complément aux 54 visites de classes visant à découvrir la Bibliothèque de la Ville ou pour des prêts de livres. Les enfants et leurs parents (en moyenne 25 par animation) ont apprécié l'animation *Né pour lire-Buchstart* proposée en collaboration avec l'Education Familiale, ainsi que *l'Heure du conte* avec la conteuse Caroline Equey. Des ateliers autour du livre et des journées

particulières comme la 2^{ème} édition du *Samedi des Bibliothèques Fribourgeoises*, le *Writing Day* ou l'étape de la tournée des *Prix suisses de littérature* ont trouvé leur public.



La Bibliothèque de la Ville a dépassé les 100'000 prêts annuels

12.5. Dialogue culturel

La Ville de Fribourg s'est dotée de véritables outils afin de mettre en œuvre le Dialogue culturel préconisé par CULTURE2030/KULTUR2030 (proposition n° 2), dans la continuité des Assises de la culture dans la Région fribourgeoise et sa démarche participative.

👉 Journée de la culture

Le 28 février, la Ville de Fribourg réunissait, dans le bâtiment de l'Ancienne Poste et dans des commerces vides de la rue de Lausanne, 150 experts issus des milieux culturels, urbanistiques, touristiques, économiques, de l'éducation, du social et de la politique pour la première édition de la Journée de la culture, autour de la question de **la place de la culture dans l'espace public**.

20 idées concrètes ont émergé, dont la **Régie culturelle** a été la plus plébiscitée. Cela consiste, à l'attention des propriétaires, à valoriser des surfaces commerciales vides durant une durée déterminée, et pour les locataires, à obtenir un espace-temps de création voire de visibilité au cœur de la Cité. La Ville de Fribourg a testé cette idée à différentes occasions depuis 2016 (TINGUELY2016, week-end de la Saint-Nicolas, Journée de la culture).

Actuellement, le Service analyse, via un mandataire, l'utilité et la faisabilité de la Régie culturelle (ou Vitrine culturelle) pour les principaux concernés; si les résultats sont positifs, l'objectif est une réalisation concrète pour l'hiver 2019/2020.

Afin de valoriser l'art dans l'espace public, la Ville de Fribourg a également décidé de poursuivre la **collection de Tables artistiques**, dont les deux premières sont très appréciés des habitants et

des touristes : la *Table du Bourg* au pied de la Rue de Lausanne et *Plaque en béton sur Jaguar* écrasée au fond de Pérolles (parquée à l'Eikon).



Plusieurs tables insolites accueillent les habitants et touristes © Eikon

👉 Soirée de la culture

La première Soirée de la culture a vu le jour en septembre. Tandis que la Journée de la culture réunit prioritairement les professionnels de la branche, la Soirée de la culture est destinée aux associations au bénéfice d'une subvention annuelle. L'objectif de la Ville de Fribourg est de **présenter la politique culturelle et de renforcer l'excellent réseau culturel local**, afin de développer des synergies voire des projets communs.

👉 Délocalisation du Service de la culture durant une semaine

Du 23 au 30 septembre, le **Service a délocalisé ses bureaux dans le NeighborHub de blueFACTORY**. A cette occasion, dix réunions internes ont été délocalisées. Quatre temps publics ont été organisés, dont plusieurs évènements à l'occasion de la Journée du bilinguisme, telle qu'une table ronde : *eine Bibliothek peut-elle être bilingue ?*. Deux "Frühstücke" ont permis à l'équipe ainsi qu'au Directeur d'échanger informellement avec la population.

Ce dynamisme est à mettre en lien avec l'engagement par BFF SA d'un manager culturel, Martin Schick, qui a débuté en mars, proposant rapidement toute une série d'animations à l'attention de différents publics pour faire vivre ce quartier en devenir.

Ces temps de rencontres répondent à l'objectif stratégique "OrganiCité" de CULTURE2030/ KULTUR2030, ainsi qu'à la proposition concrète de créer un Dialogue culturel.

12.6. Médiation culturelle

👉 La Journée des Familles de la Saint-Nicolas

La Ville de Fribourg – en collaboration avec de nombreux partenaires et bénévoles – a proposé pour la deuxième fois de prolonger la fête de la Saint-Nicolas avec plus de 20 activités déclinées sur le thème du voyage, le dimanche 3 décembre 2018, à l'occasion de **la Journée des Familles**. Près de 1'800 personnes ont participé à cette seconde édition, prolongeant la fête autour d'un riche programme décliné pour enfants et adultes. La *Grande chasse aux biscômes* a rencontré un franc succès, invitant le plus grand nombre à partir à la découverte du quartier du Bourg, à pied ou en vélo cargo, faisant ainsi la part belle à la mobilité douce.

Véritable projet de médiation et de participation culturelle, la Journée des Familles transmet les valeurs de partage et d'intégration de la Saint-Nicolas. En prolongeant la fête, la Ville de Fribourg souhaite renforcer l'évènement et stimuler la redynamisation du quartier du Bourg à travers une journée dédiée aux familles.



La Journée des familles a permis aux enfants de confectionner des douceurs

👉 Lectures estivales / Sommerlicher Leseplausch

Pour leur 5^{ème} édition, les Lectures estivales / Sommerlicher Leseplausch ont investi de **nouveaux espaces publics** : blueFACTORY, qui a créé un lieu de détente estivale urbain spécialement pour l'occasion, la Tour Henri ouverte dans le cadre de la valorisation des remparts ainsi que le Grabensaal d'Hubert Audriaz, entre autres.

Cet évènement a proposé **20 animations** permettant de partir à la rencontre du public – jeunes et adultes - du 18 juillet au 18 août 2018. La Bibliothèque et ses partenaires, la Deutsche Bibliothek et LivrEchange, ont distribué près de 1'800 livres, dans quatre lieux de détente urbains : les Bains de la Motta, le Port de Fribourg, blueFACTORY et la Cour de l'Hôpital des Bourgeois.

12.7. blueFACTORY, le quartier d'innovation

La Ville de Fribourg a investi un montant stratégique de CHF 50'000 pour soutenir les activités culturelles sur le site de blueFACTORY par l'intermédiaire du **nouveau manager culturel** Martin Schick, employé par BFF SA.

En 2018, les principaux projets menés ont permis d'opérer un changement du paradigme sur le site de blueFACTORY pour **rendre le quartier accessible à tout citoyen**. La projection du Mondial de football et les animations annexes à cet évènement ont ouvert le quartier au grand public, avec quelque 5'000 visiteurs. Les concerts de musique électronique donnés par Technoculture Rebirth, Factory76 (Point76) et le GATE (SMEM) ont attiré au total plus de 1'000 jeunes de la région.

Dans cette même optique, les Lectures estivales / Sommerlicher Leseplausch ont permis de rendre ce quartier en transformation accessible aux familles. Grâce à des collaborations avec notamment les associations la RED (création d'une fresque) et Creahm (exposition dans l'Espace multiculturel), le site a pu s'ouvrir à un public très diversifié.

12.8. Fondation Equilibre et Nuithonie

Un Mandat de prestations lie la Ville de Fribourg, la Commune de Villars-sur-Glâne, Coriolis Infrastructures et la Fondation Equilibre et Nuithonie. Il permet le déploiement de la politique culturelle régionale, à travers les deux institutions culturelles-phares que sont Equilibre, la salle de spectacles, qui accueille des productions internationales comme des associations locales et Nuithonie, le centre de création scénique.

La gestion du café d'Equilibre a été mise au concours afin de créer un nouvel espace convivial et rendre le théâtre accessible à un nouveau public dès l'an prochain.

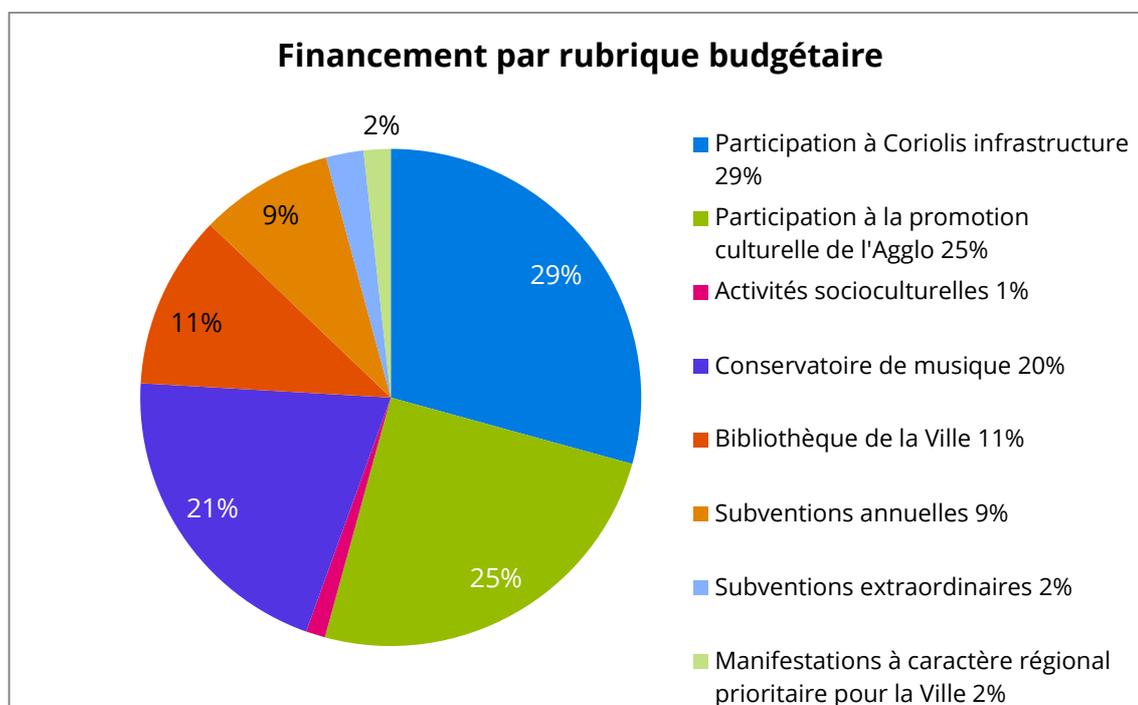
Dotée d'un budget d'exploitation de CHF 5 millions financé à hauteur de CHF 2,2 millions par Coriolis Infrastructures, la Fondation a proposé une riche programmation aux 33'000 spectateurs, dont 1'697 abonnés (1'297 abonnements de saison, 159 abonnements de famille, 17 Pass'danse, 31 Pass'OCF, 17 Pass'Midi Théâtre, 3 Pass'Lectures et 173 Pass'jeunes) : 57 spectacles – dont 9 créations – pour 133 représentations publiques, 4 concerts de l'Orchestre de chambre fribourgeois. 2'813 élèves ont participé à un spectacle cette année à l'occasion de l'une des 23 représentations scolaires.

12.9. Financement des activités culturelles

📄 Répartition par rubriques budgétaires

89% (92%) des subventions sont des dépenses liées (mandat de prestations, conventions). A noter que le subventionnement des CAS (Centres d'animation socioculturelle) n'est plus lié au Service de la culture depuis début 2018, ce qui explique l'importante réduction des dépenses liées aux activités socioculturelles.

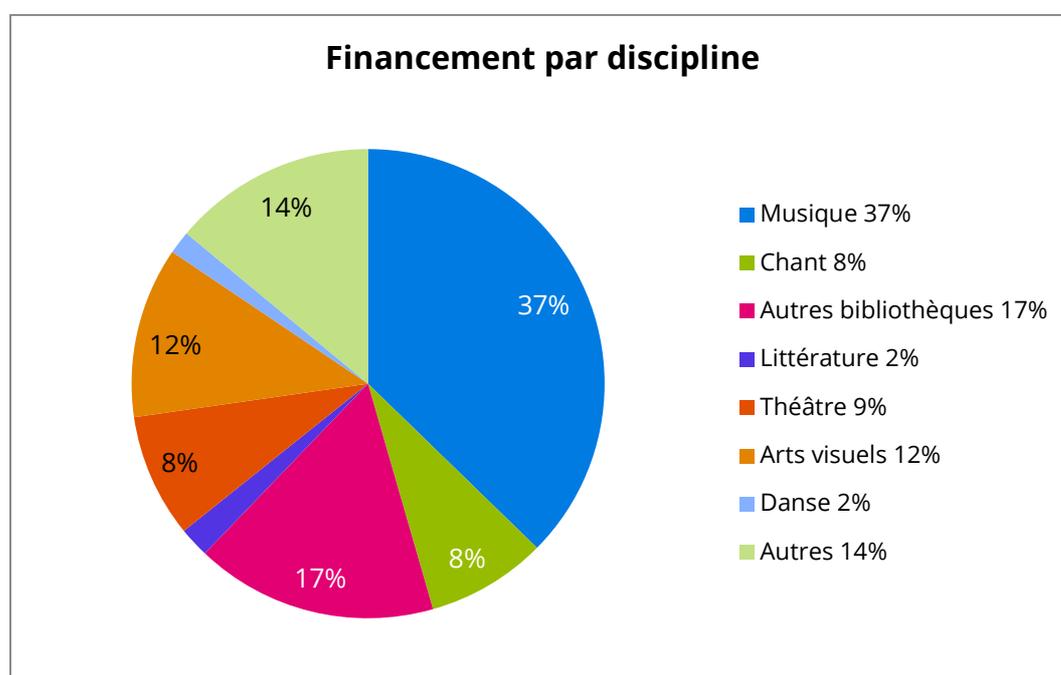
	2018	2017
Participation à Coriolis Infrastructures	1'261'942.50	1'250'892.50
Participation à la promotion culturelle de l'Agglo	1'072'320.65	1'028'645.90
Activités socioculturelles	53'475.00	957'427.45
Conservatoire de musique	879'403.95	810'962.05
Bibliothèque de la Ville	486'432.60	472'828.80
Subventions annuelles	318'295.00	315'975.00
Subventions extraordinaires	103'610.00	99'703.95
Manifestation à caractère régional prioritaire pour la ville	75'154.50	74'291.35
Musées	30'550.00	
Achat d'œuvres d'art	15'000.00	139.10
Atelier Jean Tinguely, Paris	8'448.45	6'000.00
Total des subventions dédiées à la culture	4'304'632.15	5'016'866.10



📌 Répartition par disciplines artistiques

11% (8%) des dépenses sont attribuées aux associations et artistes locaux dans le cadre des subventions annuelles et extraordinaires.

Discipline artistique	Subventions Annuelles 2018	Subventions Extraordinaires 2018	Total 2018
Musique	145'605.00	31'850.00	177'455.00
Chant	21'930.00	17'200.00	39'130.00
Autres bibliothèques	77'010.00	1'800.00	78'810.00
Littérature		9800.00	9'800.00
Théâtre	27'030.00	13'500.00	40'530.00
Arts visuels	40'600.00	15'360.00	55'960.00
Danse	-	7'500.00	7'500.00
Autres	59'595.00	6'600.00	66'195.00
Total	371'770.00	103'610.00	475'380.00

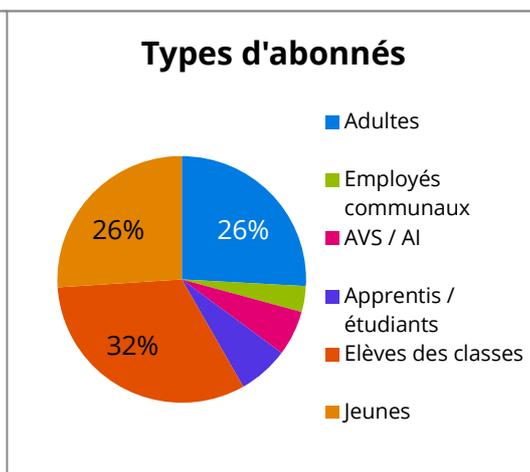
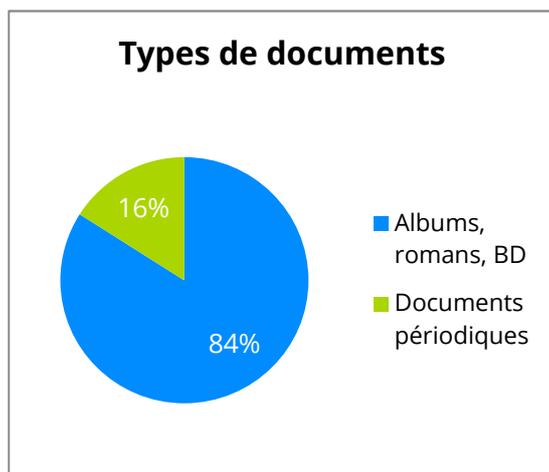
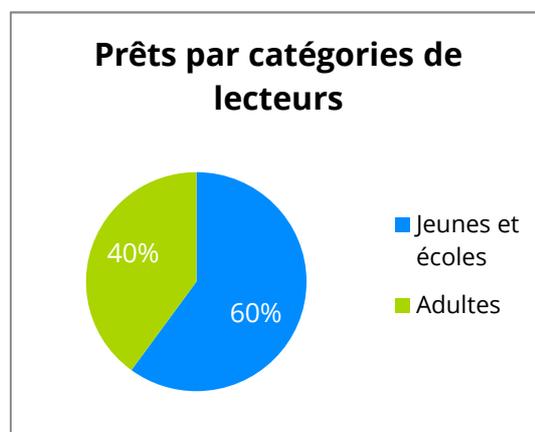
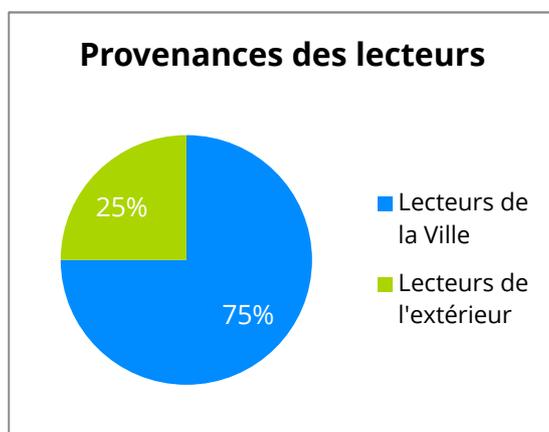


☛ Détails chiffrés de l'activité de la Bibliothèque de la Ville

Les trois quarts des lecteurs sont domiciliés à Fribourg, les jeunes et les élèves des classes Harmos représentent près de deux lecteurs sur trois.

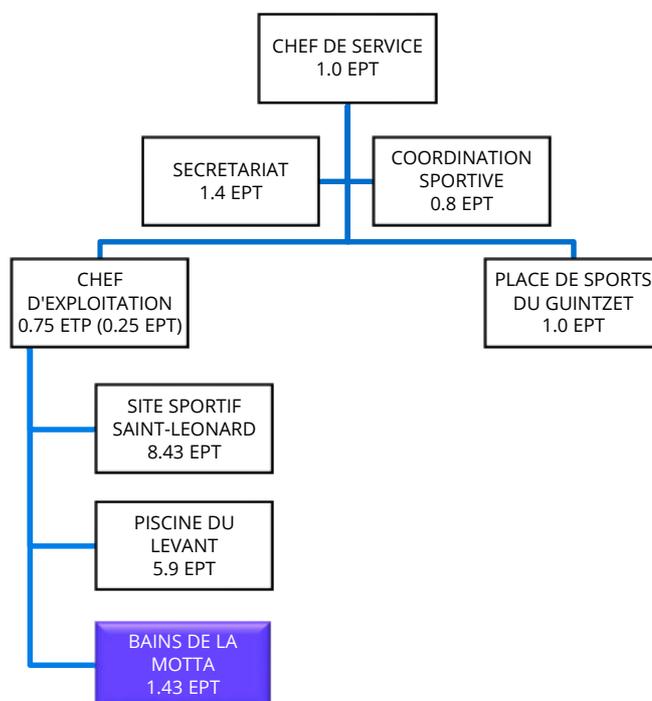
La Bibliothèque en chiffres	en 2018	en 2017	différence	en%
Prêts de documents	102'168	94'585	+ 7'583	+ 7.4
Lecteurs actifs	2'882	2'875	+ 7	+ 0.2
Recettes en CHF.	44'828	42'088	+ 2'740	+ 6.1
Abonnements bilingues	221	228	- 7	- 3.1
Abonnements offerts aux employés	63	47	+ 16	+ 25.4
Abonnements offerts aux classes	75	69	+ 6	+ 8.0
Abonnements CarteCulture	16	10	+ 6	+ 37.5
Abonnements offerts *	34	29	+ 5	+ 14.7
Acquisitions de documents	2'247	2'163	+ 84	+ 3.7
Nombre total de documents	37'673	35'821	+ 1'852	+ 4.9
Courriers de rappel	1'446	1'568	- 122	- 8.4
Avis de livres disponibles	1'015	1'111	- 96	- 9.4
Réparations de livres	858	647	+ 211	+ 24.6

*Abonnements annuels offerts aux nouveaux habitants de la Ville et aux gagnants des concours organisés par la bibliothèque.



13. SPORTS

Le Service est placé sous la direction de M. Pierre-Olivier Nobs, Conseiller communal. Le Chef de service est M. Pierre Gisler.



13.1. Personnel

Le Service compte 24 collaborateurs pour 19.28 EPT¹⁶ : un Chef de service à 100%, deux collaboratrices administratives (100% et 40%) et un coordinateur de sport à 80% (dès le 1^{er} octobre 2018). Le personnel technique réunit 13 personnes à 100%, 1 à 80%, 1 à 60% ainsi que des caissières à temps partiel, des auxiliaires et du personnel d'entretien.

13.1.1. Place de sports du Guintzet

Un collaborateur à 100% gère la place de sports du Guintzet.

¹⁶ Sans compter la Direction.

13.1.2. Bains de la Motta SA

Réunis en Assemblée générale ordinaire le mercredi 9 mai, les actionnaires ont élu M. Pierre-Olivier Nobs, Conseiller communal, en tant que Président du Conseil d'administration, dont le secrétariat est assuré par M. Pierre Gisler.

Le Conseil d'administration des Bains de la Motta SA délègue l'exploitation de l'installation au Service des sports. En fonction des nécessités et des conditions météorologiques, le personnel est composé de 2 employés titulaires du brevet de sauvetage "Pro Pool" (qui officient le reste de l'année au Site Sportif Saint-Léonard ou à la piscine du Levant comme ouvriers d'exploitation), de 3 caissières à temps partiel, de plusieurs gardiens auxiliaires et/ou sous contrat de droit privé (titulaires du brevet de sauvetage "Pro Pool" obligatoire) et du personnel d'entretien.

13.1.3. Piscine du Levant

La Piscine du Levant compte 4 collaborateurs qui se partagent 2.4 EPT (titulaires du brevet de sauvetage "Pro Pool"), 1 caissière à 60%, ainsi que des auxiliaires et du personnel d'entretien.

13.1.4. Site Sportif Saint-Léonard : patinoires + halle omnisports

Le personnel technique est composé de 8 ouvriers à 100%, de 3 caissières auxiliaires et des auxiliaires en complément et/ou en cas d'absence du personnel engagé sous contrat de droit public.

13.1.5. Bains de la Motta - Piscine du Levant - Site Sportif Saint-Léonard

Un chef d'exploitation dont le taux d'activité (100%) est réparti entre les trois sites en assure l'exploitation. Les caissières des patinoires officient également aux bains de la Motta. Le Chef de service des Sports assure l'ensemble des responsabilités de la direction, de la conduite du personnel, de la gestion et de l'administration liées aux installations.

13.1.6. Halles de sports

Les concierges des bâtiments scolaires collaborent avec le Service des sports, notamment concernant l'occupation des halles de sports par les clubs et les sociétés du lundi au vendredi dès 17h00, toute la journée durant le week-end et les vacances scolaires.

L'entretien ordinaire de ces locaux est assuré par le Service du génie civil, de l'environnement et de l'énergie (serruriers, peintres, menuisiers) et par des entreprises spécialisées mandatées pour des interventions particulières.

13.1.7. Terrains de football de la Motta, de Derrière-les-Jardins, du Grabensaal

Deux personnes de contact participent aux travaux de marquage, à l'élaboration du planning d'utilisation des surfaces de jeu et à l'entretien des vestiaires. Elles perçoivent des indemnités.

13.2. Sociétés, clubs sportifs et installations

Près de **90 sociétés sportives**, pratiquant plus de 45 sports différents, utilisent les installations dont la Ville est propriétaire, soit :

- 9 terrains de football (dont un terrain réservé à la pratique du rugby et du football américain);
- 1 terrain de football synthétique;
- 18 halles de sports;
- 2 patinoires couvertes;
- 1 piscine couverte;
- 1 place pour la pratique du tir à l'arc;
- 2 terrains de beach-volley;
- 1 boulodrome (pistes couvertes et en plein air aux Neigles), selon DDP octroyé par la Ville;
- 1 parcours Vita;
- 1 parcours mesuré;
- terrain polysports (quartier de Beaumont)
- fitness urbain;
- pistes de pétanque dans différents quartiers (Beauregard, Pérolles, Jura, La Neuveville);
- 13 locaux divers (boxe, tir à l'arc, tir à air comprimé, judo, lutte, canoë, aviron, tennis de table, billard, boccia).

Depuis la **dissolution de l'Union des sociétés sportives** de la Ville de Fribourg (USSVF) en 2014, le Service des sports assume la plupart des tâches supplémentaires qui étaient assurées par l'Union.

13.2.1. Stade universitaire Saint-Léonard et terrains synthétiques

Avec l'Etat de Fribourg, respectivement l'Université, le Service des sports collabore à la gestion, à l'exploitation et participe, à 50%, tant au financement de fonctionnement que d'investissements de **trois terrains de football**, dont deux synthétiques, et d'**une piste d'athlétisme** à Saint-Léonard.

13.2.2. Diverses activités sportives

Le **handball-club Fribourg** a partiellement maintenu ses entraînements au CO de Pérolles. Pour les compétitions officielles, ce club, comme celui de Floorball Fribourg (uni hockey) (Ligue nationale B), a cependant dû occuper la halle omnisports du collège Sainte-Croix, en s'acquittant d'une location, pour des raisons d'homologation de la surface de jeu. Le Service a renouvelé ses efforts pour trouver des solutions afin de diminuer les charges locatives de ces clubs.

Le **Gîte d'Allières**, bâtiment situé au cœur du domaine skiable de la Berra, est propriété de la Ville et placé sous la responsabilité du Service. L'exploitation de cet établissement, Ener-gîte Sàrl, semble donner satisfaction; les mesures correctrices entreprises ont permis cette année d'approcher l'équilibre budgétaire; d'importants travaux d'assainissement de la façade sud se sont déroulés durant l'été.

13.3. Travaux effectués

13.3.1. Site sportif du Guintzet

L'**entretien courant des terrains** de football, de football américain et de rugby, ainsi que des autres installations sportives (tir à l'arc, beach-volley), a été effectué selon un programme établi avec le secteur des Parcs et promenades.

13.3.2. Bains de la Motta

La saison 2018 s'est déroulée du jeudi 10 mai au dimanche 16 septembre. Les résultats financiers, tributaires des conditions météorologiques présentent une perte de CHF 252'143.15, dont CHF 50'000.-- seront pris en charge par la Bourgeoisie.

Des animations telles que la **mise à disposition gratuite de livres** aux clients, en collaboration avec la Bibliothèque de la Ville, et des **démonstrations de slackline** ont ponctué la saison.

Des **nocturnes** ont été organisées ainsi que les traditionnelles **joutes sportives** de MOTT' IV sports et loisirs et le **tournoi de kayak-polo**. En fin de saison ont eu lieu les championnats suisses de kayak-polo.

Sur mandat du Conseil d'administration, son Président a continué à solliciter les communes voisines dont certaines étaient déjà contributrices, afin de leur demander une participation à la prise en charge du déficit d'exploitation; en échange elles pourraient proposer à leurs administrés le tarif A pour l'obtention des abonnements de familles. Toutes les communes du périmètre de fusion contribueront à raison de CHF 2.-- par habitant pour la saison 2019.

Les habitants de ces communes profitent des mêmes tarifs que ceux de la ville de Fribourg.

13.3.3. Piscine du Levant

Le bâtiment date de 1972.

D'importants travaux d'assainissement de la structure du bâtiment ont été entrepris afin notamment d'améliorer son bilan énergétique.

13.3.4. Patinoires Saint-Léonard

Dans la patinoire d'entraînement (P2), des travaux d'entretien ordinaires ont été réalisés.

Concernant la P1, en séance du 30 octobre 2017, le Conseil général a voté l'octroi, en faveur de L'Antre SA (future propriétaire de la patinoire principale) d'un Droit Distinct et Permanent (DDP) d'une durée de 60 ans. La valeur capitalisée du DDP est de CHF 7 millions à laquelle s'additionne la subvention de CHF 8 millions accordée par la Ville de Fribourg. Les travaux ont débuté à la fin de la saison 2018/2019. Des discussions et pourparlers ont été menés tout au long de l'année entre la Ville de Fribourg et la future nouvelle propriétaire, L'Antre SA, en vue de signer le DDP, acte réalisé le 19 décembre 2018.

13.3.5. Halles de sports

Le matériel usagé (gros tapis de chute, barres parallèles, par exemple) est régulièrement remplacé. C'est un effort constant afin d'assurer la sécurité des utilisateurs.

Un entretien du matériel fixe (anneaux, barres fixes, barres parallèles, perches, cadres suédois) et mobile (bancs, tapis de chute, piquets, cordes, etc.) est effectué tous les deux ans par une entreprise spécialisée afin d'assurer la sécurité des utilisateurs et de prolonger au mieux la durée d'utilisation de ces objets. En raison de leur importante utilisation par les sociétés de gymnastique, les engins des halles de sports du CO de Jolimont subissent de fortes contraintes et une usure plus rapide; leur entretien est désormais planifié chaque année.

13.3.6. Etablissements divers

Les **buvettes et les restaurants liés à l'exploitation des infrastructures sportives** sont placés sous la responsabilité du Service via des locataires (Piscine du Levant - Patinoire Saint-Léonard - Gîte d'Allières - Bains de la Motta).

Les activités de la salle des fêtes sont en cours d'évolution. Celle-ci est administrée par le comité de l'InterSociétés de la Ville de Fribourg, au sein duquel siège le Chef de service délégué du Conseil communal. L'avancée des travaux liés à la future patinoire et la démolition des containers situés devant la patinoire ont contraint HC Fribourg-Gottéron SA et ses partenaires à trouver un lieu d'accueil pour ses nombreux invités avant les matchs à domicile. La moyenne d'âge de certains membres du comité de l'InterSociétés parle également en faveur d'une évolution des activités de la salle des fêtes.

Une **alternative pour le déroulement des lotos**, source financière importante des clubs, doit être pérennisée. Les nombreuses discussions menées avec l'InterSociétés en 2018 devraient aboutir en 2019, l'objectif étant de trouver une solution pérenne pour les lotos tout en permettant à la Ville d'exploiter elle-même sa salle des fêtes, en tant qu'installation sportive d'appoint et lieu de manifestations dès 2021.

13.4. Politique générale - Organisation

Le Service des sports a poursuivi sa **politique de soutien aux clubs** en mettant à leur disposition les infrastructures sportives nécessaires et en soutenant la mise sur pied de manifestations sportives. Ainsi, il a régulièrement assisté les comités d'organisation, en assurant la coordination entre les différents Services et Secteurs communaux; il a entretenu des contacts avec les clubs, régulièrement organisé des rencontres avec les représentants des sociétés ou associations et participé, dans le cadre de ses possibilités et disponibilités, aux Assemblées générales des clubs et des manifestations organisées en ville de Fribourg.

"**Midnight Sport et Culture**", qui vise à offrir aux adolescents concernés des activités les samedis soirs dans deux halles de sports de la Ville, a poursuivi son programme avec un réel succès. Le Conseil général a décidé le **maintien de cette activité très prisée** par les jeunes de 13 à 17 ans.

"**Open Sunday**", nouvelle offre sportive destinée aux jeunes de 6 à 12 ans, a ouvert ses portes en 2017 et a dès le début trouvé son public. Construite sur le même principe d'accompagnement et modèle que "**Midnight Sport et Culture**", elle déroule son programme le dimanche après-midi de novembre à mars.

"**Le Concept communal du sport**", adopté en avril 2016, est désormais un outil d'aide à la décision pour la politique du sport en ville de Fribourg. Ce concept définit les priorités en matière de sports; il priorise le sport populaire pour toutes les générations et offre au sport d'élite une place subsidiaire. A noter que "**Le Concept communal du sport**", intègre tant les aspects de promotion de la santé que de durabilité. La diffusion aux clubs et au public du "Concept communal du sport" n'a pas encore été concrétisée en 2018, tout comme plusieurs **règlements d'application** qui doivent encore faire l'objet d'adaptations.

En 2018, la Ville de Fribourg, de même que la majorité des Communes du district de la Sarine, a poursuivi son soutien auprès de la **Société des remontées mécaniques de la Berra SA**. En contrepartie, les élèves des écoles primaires de la ville ont bénéficié de la gratuité d'utilisation des remontées mécaniques dans le cadre des activités scolaires. La Ville a participé à l'achat d'un tapis roulant, installé pour l'hiver 2018/2019, permettant l'apprentissage du ski. Des activités estivales y sont également développées (piste de VTT, Disc Golf).

13.4.1. Site Sportif Saint-Léonard (SSSL)

Le Site Sportif Saint-Léonard, en plus des deux patinoires communales, de la halle omnisports et de la salle des fêtes, abrite également le **stade universitaire et deux terrains synthétiques** gérés par la Commission du stade (Etat et Ville).

Les deux patinoires communales et la halle omnisports sont gérées par le Service des sports. La **salle des fêtes**, qui appartient à la Ville et complète cette large offre, **est louée à l'InterSociétés**.

Il est à relever que de ce pôle sportif est appelé à se développer avec le projet de piscine 25 mètres + en cours d'études sur la parcelle des abattoirs (H2IéO).

Construite en 1982, la **patinoire communale** est opérationnelle mais **ne répond plus aux exigences de la Ligue nationale de hockey sur glace** (normes de sécurité), ni aux besoins d'un club évoluant dans la plus haute ligue du pays. A la suite de l'intervention des actionnaires du

HC Fribourg-Gottéron SA, la réalisation du projet a débuté; celui-ci devra permettre au club de poursuivre ses activités dans une infrastructure aux normes actuelles. Le Maître d'ouvrage en est L'Antre SA, nouvelle propriétaire de l'infrastructure. Le Droit Distinct et Permanent a été signé en décembre. Le Service des sports a collaboré activement à la définition du programme de ce projet et des incidences sur les installations communales.

Le Conseil général a octroyé un **crédit d'étude pour "l'agrandissement de la patinoire 2"**, prévoyant la compensation de locaux publics perdus dans la P1, des bureaux et locaux pour concentrer et localiser le Service des sports sur le Site Sportif Saint-Léonard, des bureaux pour la Fédération suisse de basket (Swissbasket) ainsi que la construction d'un parking et le réaménagement des espaces publics du secteur Saint-Léonard. La CoTech et CoBat ont dès lors siégé régulièrement. Le Service des sports participe activement au sein de ces deux commissions. A relever que la Fédération suisse de basket a confirmé sa volonté d'établir son siège dans les nouveaux locaux de la patinoire 2.

Le Service des sports réunit régulièrement les différents utilisateurs des installations du Site Sportif Saint-Léonard afin de les inciter à travailler ensemble dans les domaines sportifs, administratifs et/ou économiques et de débattre des sujets d'actualité.

13.5. Manifestations

13.5.1. Manifestations

Le Service a participé à l'**organisation de nombreuses manifestations**, en étroite collaboration avec d'autres Services communaux, comme par exemple les finales de la Coupe suisse de volley-ball (samedi 31 mars). Une convention liant la Fédération suisse de volley (Swissvolley) et la Ville de Fribourg jusqu'en 2020 et prévoyant le déroulement de la coupe suisse de volleyball à Fribourg a été renégociée en 2018. La course pédestre Morat-Fribourg jouit d'un succès croissant, de même que la course du samedi destinée aux enfants, le Mini Morat-Fribourg.

La Ville de Fribourg est un partenaire important du **Tournoi International des Piccolos de Fribourg (TIPF)** seule compétition de niveau junior labélisée "National Hockey League" NHL en Europe. En raison des travaux dans la patinoire principale, ce tournoi n'a pas eu lieu en 2018.

Le **Tour de Romandie** a débuté son édition 2018 par un prologue à Fribourg qui laissera des traces dans l'histoire de cette compétition cycliste de niveau international avec un magnifique circuit serpentant du Bourg en Basse-Ville avec arrivée au square des Places (Place Georges-Python). Le lendemain après-midi, il s'est élancé pour sa 1^{ère} étape depuis le site de blueFACTORY. Ces deux événements ont offert une visibilité médiatique importante à la ville de Fribourg. Intitulées "de la Tradition à l'Innovation", ces étapes ont par ailleurs permis à plus de 100 écoliers de rouler sur le parcours du prologue emprunté par les coureurs professionnels.



Départ de Bluefactory pour les coureurs du Tour de Romandie

13.5.2. Prix de la Ville de Fribourg

Organisé le samedi 6 octobre, ce rendez-vous annuel mis sur pied par le Service a accueilli une belle et nombreuse assistance. **Un prix a été remis à chaque membre des clubs de la ville ayant obtenu un titre de Champion suisse.**

L'invité d'honneur, M. Bernard Carrel, ancien joueur de football, Président de l'Association Fribourgeoise de Football (AFF) et délégué de l'Union Européenne de Football Amateur (UEFA) dans de nombreux événements, a participé au succès de cette édition.



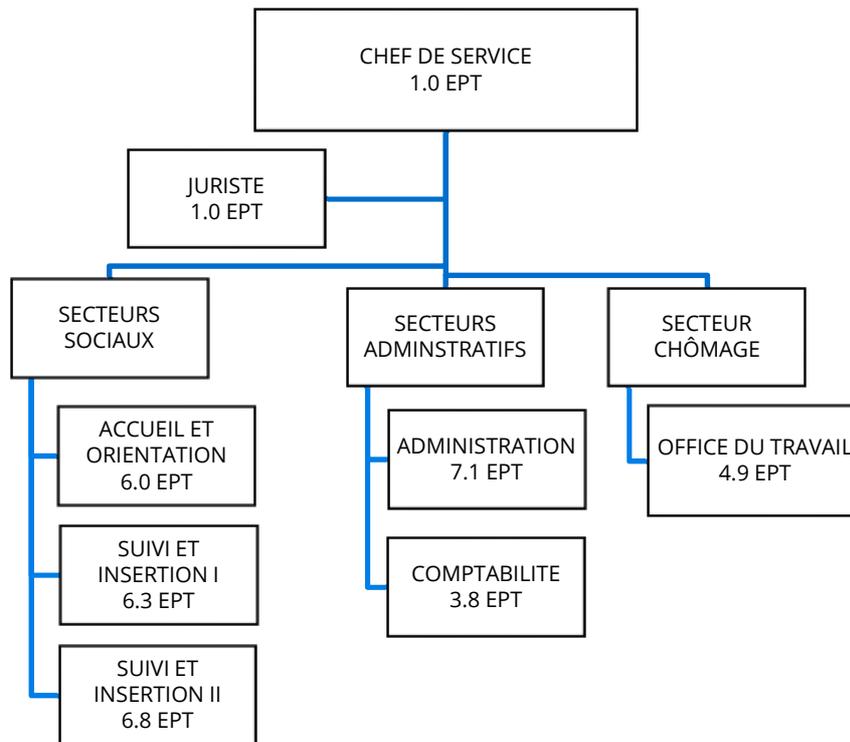
Remise du Prix de la Ville 2018

13.5.3. Collaborations

Le Service a maintenu ses contacts avec les différentes communes partenaires du **groupe inter-communal traitant du domaine du sport** (Givisiez, Corminboeuf, Granges-Paccot, Villars-sur-Glâne, Guin, Marly, Morat, Bulle et Châtel-Saint-Denis). Les réunions se sont tenues à Granges-Paccot et Villars-sur-Glâne. Estavayer-le-Lac a intégré cette plateforme d'échanges utile et très appréciée. Elle permet d'entretenir un très bon climat et de très bonnes relations avec les communes qui y participent.

14. AIDE SOCIALE

Le Service de l'aide sociale (SASV) est placé sous la direction de Mme Antoinette de Weck, Vice-Syndique, Présidente de la Commission sociale. M. Stéphane Blanc est Chef de service et Secrétaire de la Commission.



45 collaboratrices et collaborateurs ont assuré le fonctionnement du Service dans les différents secteurs, pour 36,9 EPT¹⁷. Le Service accueille aussi régulièrement des stagiaires dans le cadre de leur formation sociale ou juridique.

14.1. Aide sociale

Les assistants sociaux sont répartis en deux secteurs; ils sont appuyés par les secteurs comptable et administratif.

¹⁷ Sans compter la Direction, les stagiaires et apprentis.

Le groupe d'assistants sociaux du **secteur "Accueil et Orientation (AO)"** reçoit chaque nouvelle situation d'aide sociale. L'expérience acquise permet l'examen complet et détaillé de la situation sociale, personnelle et financière. Selon les résultats, l'assistant social dirige ensuite les personnes vers d'autres institutions sociales et/ou met en œuvre le versement de l'aide financière. En cas d'aide financière, le suivi se poursuit par les assistants sociaux du **secteur "Suivi et Insertion (SI)"**, constitué de deux groupes d'assistants. Ce secteur se charge du versement de l'aide sociale à moyen ou long terme, ainsi que de la mise en œuvre des outils d'insertion (mesures d'insertion sociale MIS, insertion sur le marché du travail, demandes aux assurances sociales, cours de langue, contrats temporaires communaux, etc.).

Comme les années précédentes et à l'instar de ce qui se passe dans toutes les villes moyennes et importantes du pays, **2018 est restée chargée pour le personnel**, en raison de la complexité croissante des dossiers d'assistance, que ce soit d'un point de vue social ou administratif. La professionnalisation des activités nécessite toujours un fort engagement de tout le personnel. La **complexité des situations** concerne de nombreux aspects : situation personnelle et familiale, insertion socioprofessionnelle, état de santé particulièrement en cas de troubles psychiques, démarches administratives, activation des ressources auprès des différents prestataires sociaux, collaboration du Service avec les autres intervenants, difficultés à obtenir des informations de tiers, difficultés à connaître les éléments déterminants sis à l'étranger (conjoints et biens immobiliers notamment), etc. Le Service met en œuvre de nombreuses **mesures d'insertion sociale (MIS)** prévues par la Loi cantonale sur l'aide sociale afin de faire évoluer les situations d'aide sociale. La liste des MIS se trouve sur le site Internet du [Service cantonal de l'action sociale - SASoc](http://www.fr.ch/sasoc) - <http://www.fr.ch/sasoc>.

En 2018, le nombre de **nouvelles demandes d'aide sociale** s'est élevé à 392, en **nette diminution par rapport à 2017** (473). Cependant, le Service doit traiter un nombre croissant de demandes d'aide sociale avec des spécificités qui n'entrent pas nécessairement dans le cadre législatif et/ou qui nécessitent des enquêtes sociales approfondies. Les revendications et les contestations des bénéficiaires de l'aide sociale sont aussi de plus en plus fréquentes ainsi que la présence accrue de mandataires dans les dossiers sociaux. Ces phénomènes aboutissent à un **nombre relativement élevé de litiges judiciaires**. De même, les cas de fraude et les démarches pénales qui s'ensuivent compliquent la tâche du Service.

Début 2018, le Service a pu conclure le contrat d'acquisition du nouvel outil informatique de suivi des dossiers d'aide sociale, suite à un appel d'offres public. Les travaux sont en cours (adaptations du programme, tests, préparatifs en vue d'implémenter le programme).

14.1.1. Commission sociale

La Commission sociale, organe décisionnel en vertu de la Loi cantonale sur l'aide sociale, s'est réunie à 11 reprises. Elle a pris des décisions sur **242 nouvelles demandes d'aide financière** et sur **205 demandes de renouvellement d'aide**.

En 2018, la Commission sociale a rendu 22 décisions sur réclamation (48), 8 affaires ont été portées devant le Tribunal cantonal (7) et 1 affaire devant le Tribunal fédéral (4). Elle a effectué 9 dénonciations pénales (12); pour les affaires initiées en 2018 ont été prononcés 2 condamnations pour obtention illicite de prestations sociales (6), 1 suspension de procédure (1) et aucun classement ou acquittement (1); 6 affaires sont en cours d'instruction (4).

14.1.2. Collaboration

Le Service travaille en **étroite collaboration avec les intervenants sociaux publics et privés**, tant au niveau de la petite enfance, du domaine médical, familial, du monde du travail, des personnes âgées, des associations, des assurances sociales, des autres services sociaux régionaux (SSR), etc.

Ces nombreuses collaborations interservices permettent de :

- **privilégier le travail en relation à l'usager**, impliquant également la prévention et l'aide personnelle;
- **assurer le maintien d'une qualité de vie** pour les usagers (santé physique et psychique, relations sociales, insertion);
- **Coordonner les différentes actions**, pour une prise en charge professionnelle des personnes ayant besoin d'une aide financière, personnelle et de conseils adaptés à leur problématique.

Le Service est **intégré au dispositif cantonal de collaboration interinstitutionnelle (CII)**, qui réunit les intervenants de l'aide sociale, de l'assurance-chômage et de l'assurance-invalidité. Le dispositif CII est utilisé lorsque la prise en charge du bénéficiaire le justifie. Le Service fait partie de la plate-forme CII "Centre", qui prend en charge les cas complexes. En 2018, le Service a également conclu une convention avec la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) afin de mettre une assistante sociale (20%) à disposition des espaces de coordination CII.

Pour réaliser des enquêtes en cas de **soupçon d'abus**, le Service fait appel à la **Police locale** plutôt qu'à l'inspecteur social cantonal. La Police locale a en effet une parfaite connaissance des personnes, du terrain et des réalités de la ville.

Une **révision complète de la LASoc** est en cours. Les travaux du Comité de pilotage et du Groupe de projet, mis en place en 2016, se poursuivent; la Ville y est représentée respectivement par Mme de Weck et M. Blanc.

14.1.3. Statistiques 2006-2018

Les données statistiques d'aide sociale proviennent des chiffres de la statistique fédérale SOSTAT (nombre de dossiers, nombre de personnes) et du Service (aide matérielle LASoc brute). Plus que l'aide matérielle nette à charge de la Ville, **le montant brut de l'aide financière versée constitue un indicateur reflétant mieux le niveau effectif auquel le Service est sollicité par la population et, par-là, la précarité économique de la population**. Les remboursements de l'aide qui interviennent plus tard sont aléatoires car ils dépendent des décisions prises par les assurances sociales, par la répartition de l'aide sociale au niveau du district (laquelle varie en fonction du poids relatif de l'aide versée dans les autres communes), par des tiers débiteurs de

prestations envers les bénéficiaires et/ou le SASV, ou encore par l'amélioration de la situation économique des bénéficiaires.

Les **indicateurs de l'aide sociale** ont connu des évolutions contrastées ces dernières années. Les dépenses brutes (forfaits d'entretien selon normes LASoc, frais de logement, prestations circonstanciées, frais médicaux de base) ont connu une période de hausse, avant de marquer le pas dès 2006, pour se stabiliser aux alentours de CHF 12 millions depuis 2008. Les raisons de cette diminution sont nombreuses, interdépendantes et surtout propres à chaque cas concret. Il est toutefois certain que les prestations d'insertion visant à sortir les bénéficiaires de la précarité (cf. paragraphes du présent chapitre relatifs aux mesures d'insertion sociale MIS et aux contrats de travail auxiliaire de remplacement TR) jouent un rôle positif conséquent. La mise en œuvre de ces mesures nécessite un engagement et un travail important de la part du personnel du Service. Il faut aussi relever que depuis 2013, en raison de la modification de la Loi fédérale sur les étrangers, les réfugiés titulaires de permis "B réfugié" ne reçoivent plus automatiquement un permis "C réfugié" après cinq ans de séjour en Suisse; ces personnes doivent être bien intégrées et indépendantes financièrement pour le recevoir; elles restent plus longtemps à la charge de l'Etat et de la Confédération, le suivi social et financier étant assuré par Caritas Suisse (section Fribourg).

L'Office fédéral de la statistique réunit les données de l'aide sociale, tant au niveau fédéral qu'au niveau cantonal. La documentation peut être consultée sur le site internet www.socialsecurity-stat.admin.ch ou commandée sur papier.

14.1.4. Aide matérielle LASoc brute versée depuis 2006

Le SASV a versé une **aide matérielle brute de CHF 11'297'502.36** en 2018. Ces dépenses ont diminué d'environ CHF 784'000.-- entre 2017 et 2018 (6.5%). Proportionnellement, cette diminution est inférieure à celle du nombre de dossiers, qui passe de 1'543 à 1'438 (- 6%). Cela signifie que chaque situation d'aide sociale présente un découvert plus élevé par rapport aux normes sociales applicables, respectivement un découvert qui dure sur une plus longue période.

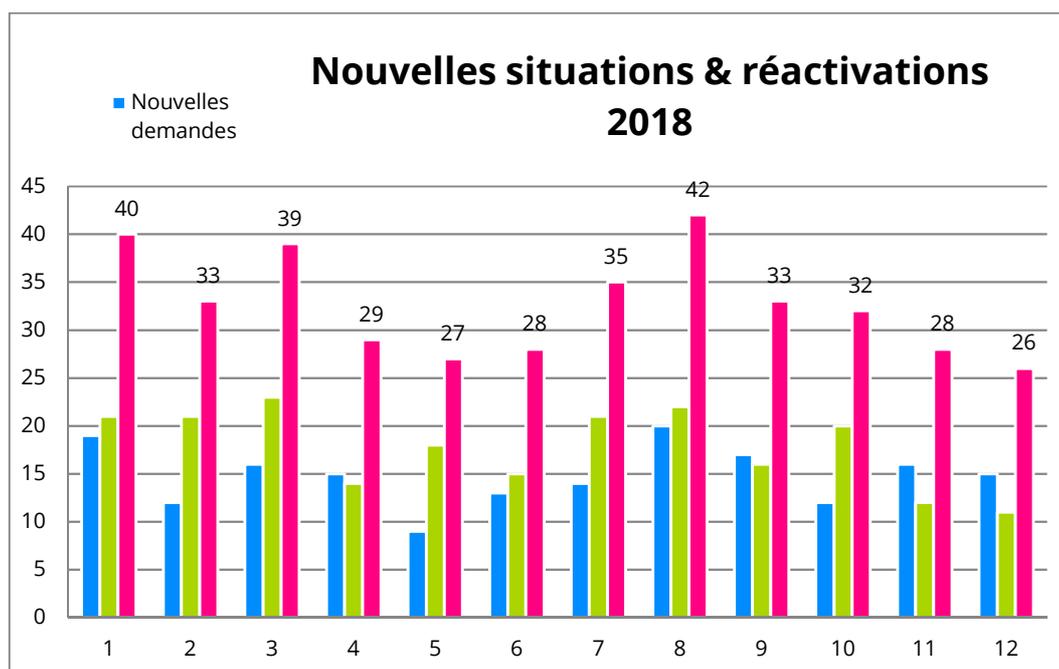
Du total de l'aide matérielle brute doivent être déduits tous les **produits liés à l'aide sociale qui se montent à CHF 6'996'760.80** pour 2018. Ces produits sont essentiellement constitués des prestations rétroactives des assurances sociales versées au Service en remboursement des avances d'aide matérielle, des remboursements individuels des anciens bénéficiaires ainsi que de la part de l'aide sociale refacturée par le Service à l'Etat (40%). Cela ramène le **coût net de l'aide matérielle à CHF 4'300'741.76**. Les frais de fonctionnement du Service ne sont pas pris en considération.

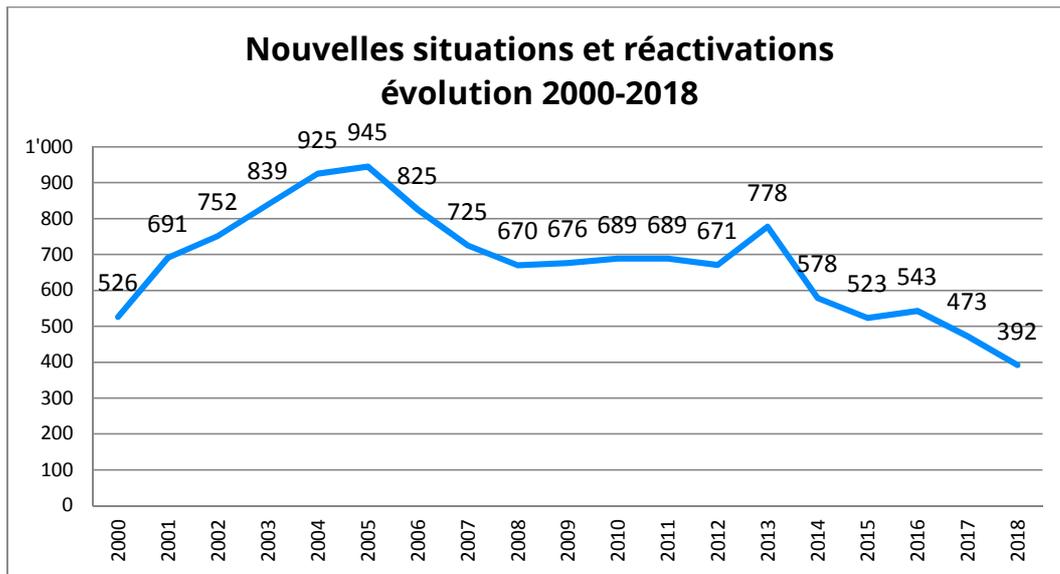
Année	Aide matérielle brute LASoc	Nbre dossiers aide matérielle (y compris dossiers MIS)	Nbre dossiers gestion (sans aide matérielle)	Nbre personnes
2006	14'982'841.20	1'223	196	2'543
2007	14'038'641.15	1'799	248	3'726
2008	12'130'305.75	1'973	218	4'005
2009	11'150'553.90	1'842	196	3'699
2010	11'824'180.90	1'866	175	3'746
2011	11'819'121.20	1'924	142	3'710
2012	13'642'997.20	1'962	126	3'741
2013	13'709'063.20	2'046	112	3'865
2014	15'335'993.85	1'766	89	3'235
2015	14'569'540.60	1'985	92	3'748
2016	12'753'227.20*	1'637	63	3'004
2017	12'081'162.49*	1'543	60	2'503
2018	11'297'502.36	1'438	54	2'504

* Ecritures techniques internes épurées

14.1.5. Evolution du nombre de nouvelles situations et réactivations

En 2017, 473 nouvelles demandes d'aide avaient été déposées. En 2018, le premier trimestre a connu une légère hausse des nouvelles demandes; elles ont ensuite sensiblement diminué dans les mois suivants pour finir avec un total annuel de 392, soit 17% de moins qu'en 2017. Une partie de cette baisse s'explique par la diminution du taux de chômage, passé de 9.2% à 8.5% de la population active entre janvier et décembre 2018. Pour le reste, les causes de cette diminution sont difficilement prévisibles, chaque demande d'aide sociale étant liée à une ou plusieurs causes particulières du parcours de vie des personnes (Ex. séparation d'un couple ou atteinte à la santé).

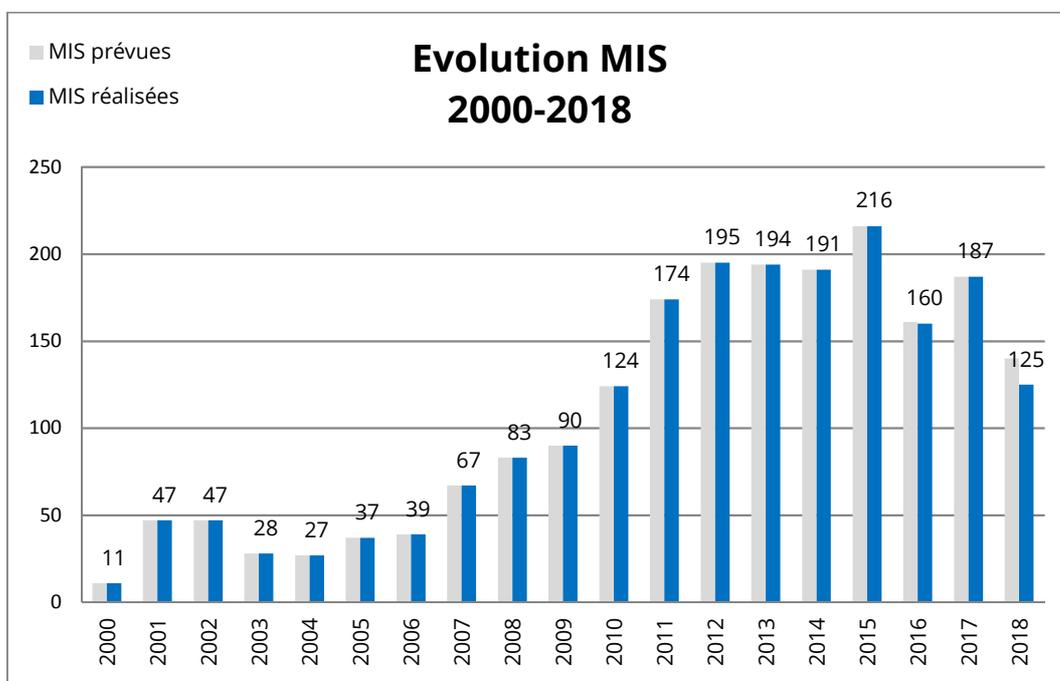


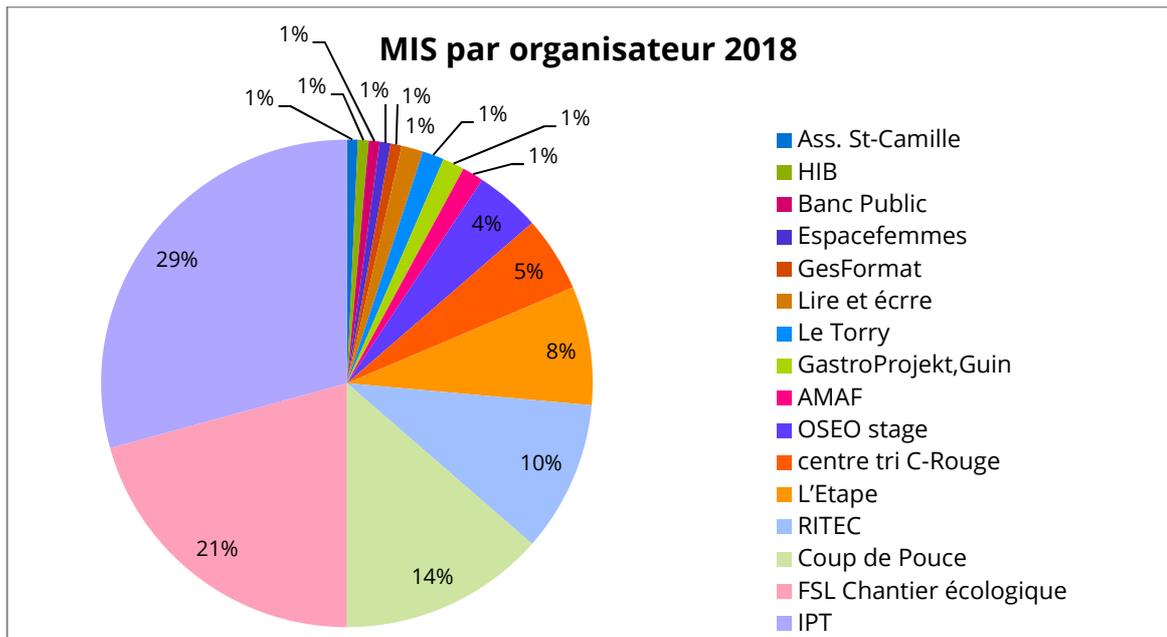


14.1.6. Evolution du nombre de mesures d'insertion sociale (MIS)

La Loi cantonale sur l'aide sociale permet de mettre en œuvre des MIS destinées notamment à **favoriser le développement de l'autonomie et l'insertion sociale des bénéficiaires.**

Le Service fait un usage intensif de ce type de mesure. Le fléchissement constaté depuis 2016 provient des changements intervenus dans le Service (réorganisation et projets en cours) ainsi que de la diminution du nombre de nouvelles situations.





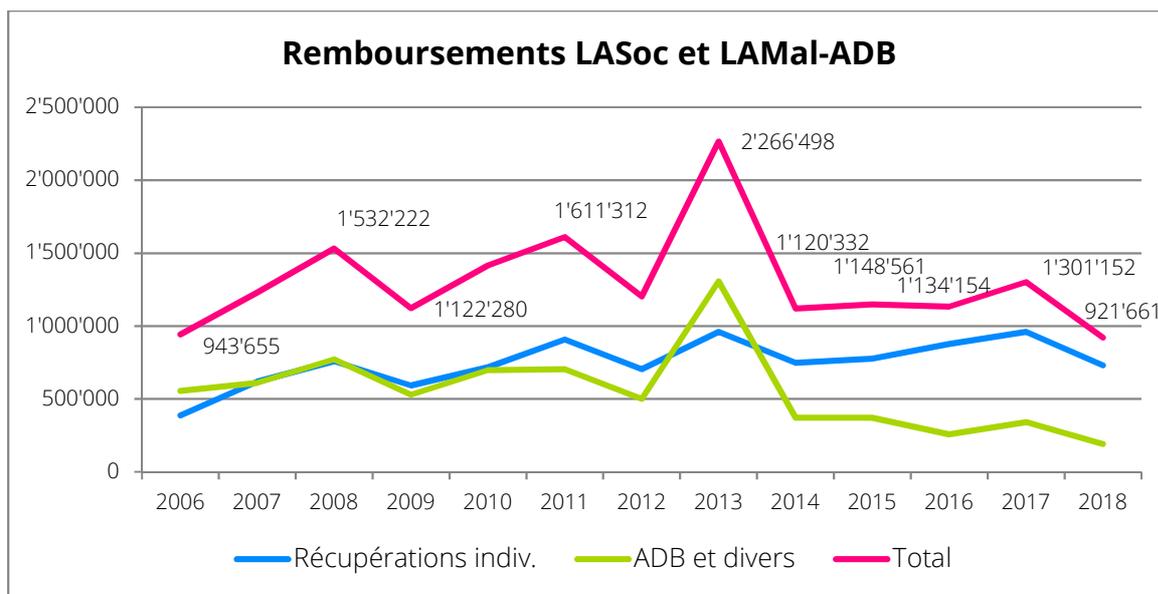
14.1.7. Remboursement

La Loi cantonale sur l'aide sociale prévoit que **le bénéficiaire doit rembourser l'aide matérielle reçue** lorsque sa situation financière le permet (art. 29 al 1 LASoc). Des règles particulières s'appliquent au remboursement de l'aide obtenue illégalement (abus) et au remboursement des avances d'aide sociale. Un montant de CHF 730'174.-- a été encaissé en 2018 au titre du remboursement de l'aide matérielle.

Le Service est également chargé du **recouvrement des créances des prestations LAMal impayées** ayant abouti à un acte de défaut de biens (ADB) après les poursuites infructueuses de l'assureur-maladie. Depuis 2013, les nouveaux ADB en matière d'assurance-maladie sont pris en charge par l'Etat. Un nombre maximal d'ADB en stock a été traité avant ce changement de fonctionnement, ce qui a amené une augmentation sensible des rentrées d'argent visibles en 2013 dans le tableau ci-dessous. Comme plus aucun nouvel ADB n'entre dans le circuit depuis lors, le montant récupéré à ce titre diminue ensuite sensiblement.

Un montant de CHF 191'487.-- a été encaissé en 2018 au titre du remboursement des ADB relatifs aux impayés LAMal.

En 2018, les collaboratrices de l'encaissement ont récupéré un **montant total de CHF 921'661.35.**



14.2. Office communal du travail (OCOT)

Les tâches d'inscription des demandeurs d'emploi réalisées par l'OCOT se fondent sur la loi cantonale du 6 octobre 2010 sur l'emploi et le marché du travail (LEMT, RSF 866.1.1). Les autres tâches de l'OCOT (gestion des contrats TR) reposent sur une **volonté de la Commune de mettre à disposition des prestations d'insertion socioprofessionnelle** en faveur des chômeurs sans indemnités journalières d'assurance et des bénéficiaires de l'aide sociale ou des personnes risquant de se retrouver à l'aide sociale.

14.2.1. Inscriptions à l'assurance-chômage

L'OCOT collabore étroitement avec les Offices régionaux de placement (ORP) dans le cadre de diverses mesures actives, pour lesquelles les demandeurs d'emploi sont assignés par l'ORP. La coordination avec l'ORP Centre, compétent pour le district de la Sarine, fonctionne parfaitement.

Le **taux de chômage des demandeurs d'emploi** par rapport à la population active au 31 décembre 2018 était de 8,5% contre 9,1% fin 2017. Cela représente 1'697 demandeurs d'emploi (1'825). Depuis 2013, le taux de chômage a évolué comme suit :

Demandeurs d'emploi	Hommes	Femmes	Total	Taux en%
au 31.12.2013	1178	747	1925	10.5
au 31.12.2014	1152	753	1905	10.3
au 31.12.2015	1204	781	1985	10.7
au 31.12.2016	1169	769	1938	10.5
au 31.12.2017	1088	737	1825	9.1
au 31.12.2018	975	722	1697	8.5

Dans le détail, les demandeurs d'emplois se répartissent dans les catégories suivantes, au 31 décembre 2018 :

taux basé sur recensement 2014

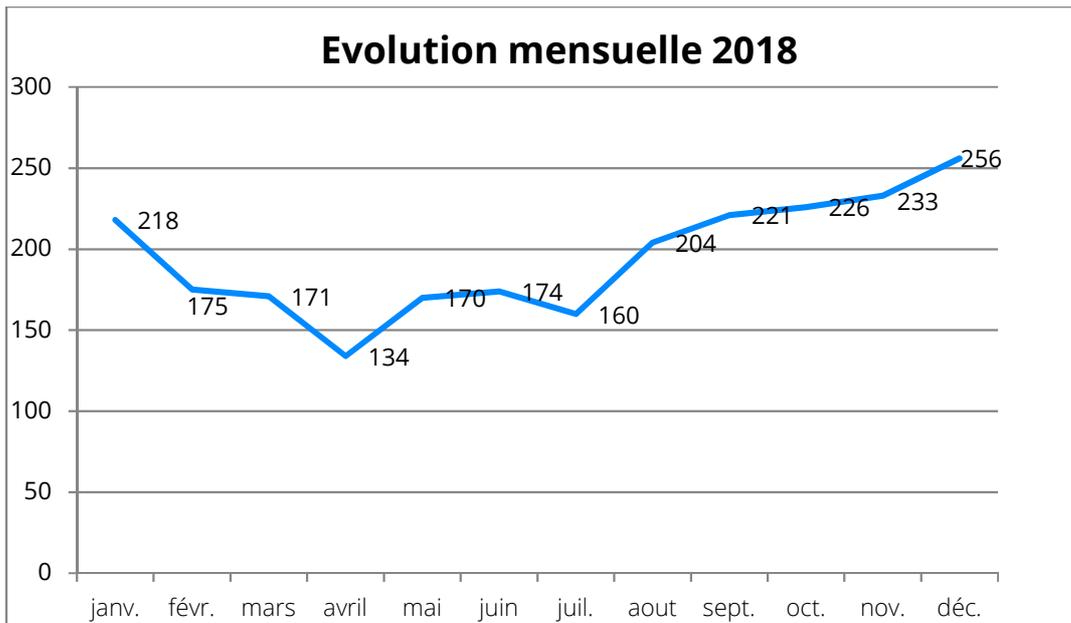
	Hommes	Femmes	Total	Taux	Mois précédent	Année précédente		
Demandeurs d'emplois Suisses	337	324	661	3.3%	654	3.3%	718	3.9%
Demandeurs d'emplois étrangers	638	398	1036	5.2%	908	4.6%	1107	6.0%
Total de tous les demandeurs d'emplois	975	722	1697	8.5%	1562	7.8%	1825	9.9%
Indépendants	3	5	8	0.5%	8	0.5%	8	0.4%
Cadres	38	30	68	4.0%	66	4.2%	84	4.6%
Spécialistes	527	406	933	55.0%	869	55.6%	1037	56.8%
âgés de moins de 20 ans	2	0	2		3		7	
entre 21 et 30 ans	60	83	143		135		221	
entre 31 et 40 ans	169	144	313		295		336	
entre 41 et 50 ans	133	80	213		198		229	
entre 51 et 60 ans	107	80	187		164		183	
plus de 60 ans	36	19	55		54		59	
Auxiliaires	339	246	585	34.5%	515	33.0%	587	32.2%
âgés de moins de 20 ans	6	2	8		5		4	
entre 21 et 30 ans	71	45	116		152		111	
entre 31 et 40 ans	95	78	173		105		179	
entre 41 et 50 ans	95	64	159		139		156	
entre 51 et 60 ans	57	53	110		96		122	
plus de 60 ans	15	4	19		18		15	
Apprentis	20	8	28	1.6%	29	1.9%	107	5.9%
âgés de moins de 20 ans	7	3	10		10		69	
dés 20 ans	13	5	18		19		38	
Ecoliers, étudiants	48	27	75	4.4%	75	4.8%	2	0.1%
âgés de moins de 20 ans	29	14	43		42		0	
dés 20 ans	19	13	32		33		2	
Au chômage depuis plus de 12 mois	235	194	429	25.3%	421	27.0%	471	25.8%
âgés de moins de 20 ans	0	0	0		0		1	
entre 21 et 30 ans	17	18	35		35		46	
entre 31 et 40 ans	52	33	105		107		126	
entre 41 et 50 ans	71	56	127		121		126	
entre 51 et 60 ans	65	55	120		116		129	
plus de 60 ans	30	12	42		42		41	
Chômeurs recensés selon les critères du seco			910	4.6%	786	3.9%	947	5.1%

Nombre total de demandeurs d'emploi	1'697
Nombre total de nationalités représentées	87

	Nationalités	Personnes	Part
Suisse	1	661	39.0%
Etrangers	86	1'036	61.0%
Total	87	1'697	100.0%

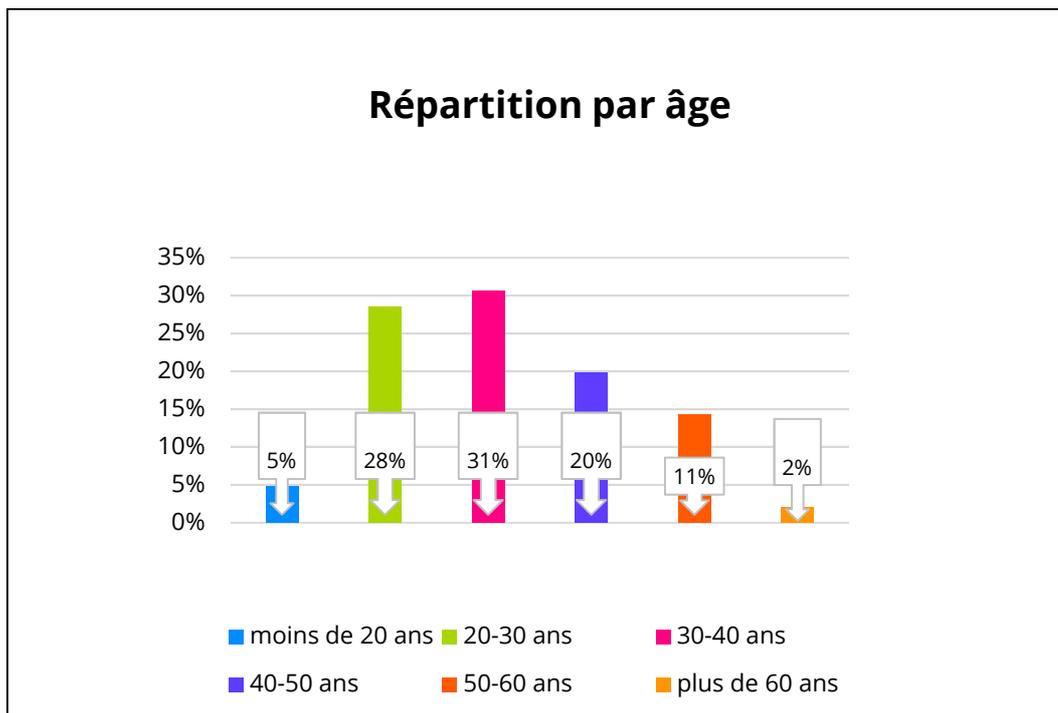
Union européenne	20	577	34.0%	soit	55.69%	des étrangers
Hors UE	10	170	10.0%	soit	16.41%	des étrangers
Europe	30	747	44.0%	soit	72.10%	des étrangers
Afrique	23	169	10.0%	soit	16.31%	des étrangers
Amériques	13	41	2.4%	soit	3.96%	des étrangers
Asie	20	79	4.7%	soit	7.63%	des étrangers
Total	86	1'036	61.0%	-	-	-

L'OCOT a saisi 2'342 s'inscriptions de personnes dans le système informatique de l'assurance-chômage PLASTA (2'546). Les inscriptions mensuelles ont évolué comme suit :



5'190 interventions (5'527), soit 4'123 au guichet (4'580) et 1'067 par téléphone (947) ont été recensées à la réception de l'OCOT.

Les personnes inscrites au chômage se répartissent dans les classes d'âge suivantes :



14.2.2. Contrats de travail auxiliaire de remplacement (TR)

La Ville de Fribourg dispose **d'un budget permettant d'engager du personnel auxiliaire** sous la forme de contrats de travail auxiliaire de remplacement (contrats TR). Il s'agit de véritables contrats de travail de durée déterminée, en règle générale conclus pour une durée de 3 à 6 mois, avec le versement d'un salaire soumis aux cotisations des assurances sociales.

Ces engagements ont pour but premier de **favoriser l'insertion professionnelles des travailleurs** concernés, en évitant ou limitant le recours à l'aide sociale et en les maintenant sur le marché du travail (prévention). Ces contrats permettent aussi aux personnes d'améliorer leur expérience professionnelle et de renforcer leur curriculum vitae, voire d'obtenir un engagement fixe ou du moins une prolongation d'engagement par le biais d'un contrat à durée déterminée ou indéterminée après le contrat TR.

Ces engagements sont **aussi très utiles voire nécessaires au bon fonctionnement des Services et institutions concernés**, notamment en raison de fluctuations d'activité durant l'année. Le personnel en question apporte aussi des compétences et une force de travail appréciables aux institutions partenaires de la Ville et disposant de peu de moyens.

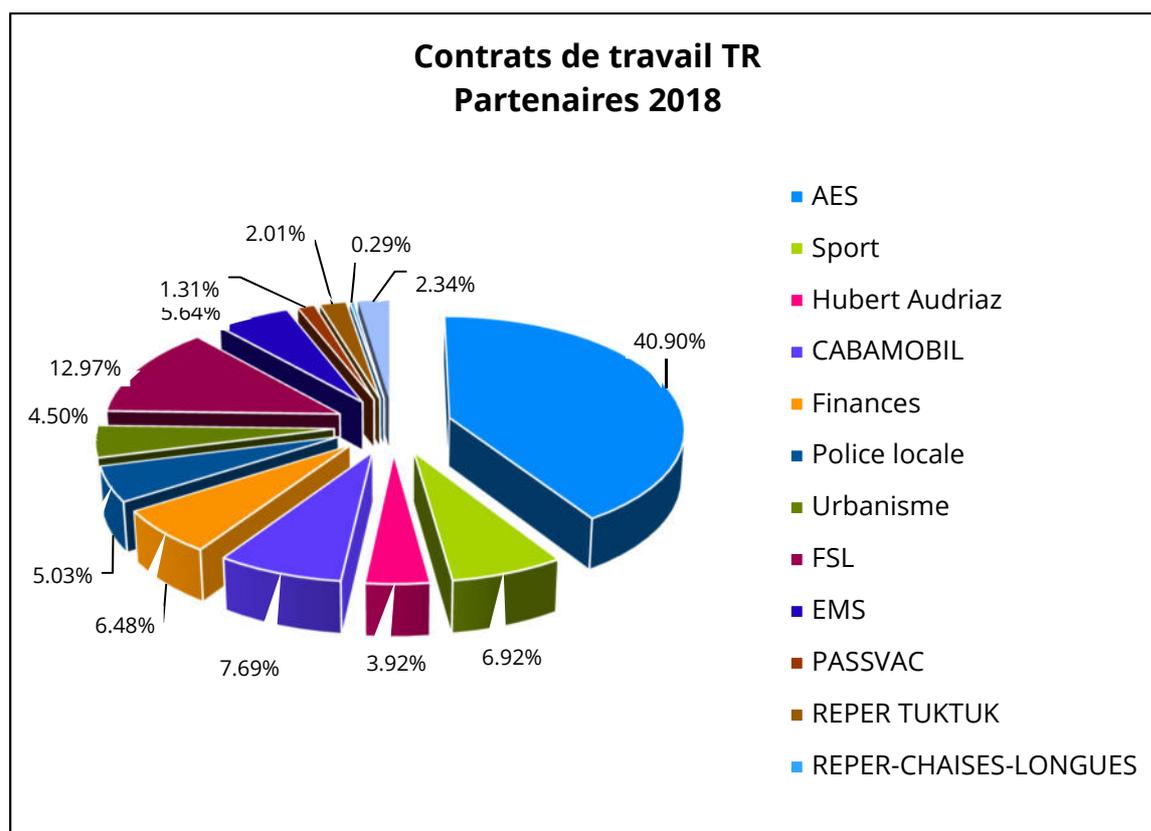
Les **engagements sous forme de contrats TR** se déroulent auprès des **Services communaux**, notamment le Service des écoles (accueils extrascolaires AES), le Service des sports (patinoire), le Service d'urbanisme et d'architecture ainsi que d'autres secteurs de l'Administration communale. Ils sont également accordés aux **institutions sociales partenaires** de la Ville ou effectuant des missions d'utilité publique, comme Cabamobil, l'Association Hubert Audriaz, la Fondation Saint-Louis (FSL), REPER, l'EMS des Bonnesfontaines ou d'autres EMS de la place, le Passeport Vacances (chauffeurs) et le Restaurant du Port.

En 2018, le Service a financé une partie du **projet pilote e-tuk-tuk proposé par REPER**. Il s'agit d'offrir aux citoyens âgés un service d'accompagnement et de transport en tuk-tuk électrique. Le personnel de conduite et d'accompagnement est constitué principalement de jeunes personnes en insertion, lesquels peuvent être engagés sous forme de contrats TR.

En 2018, **32 (31) contrats de travail TR ont été établis par l'OCOT**. Les salaires et charges sociales sont intégralement pris en charge par la Ville (exception pour Cabamobil : l'employeur Fribourg-Centre prend en charge le 25% des dépenses et le Passeport vacances, qui a participé au paiement des salaires à raison de 30%), sauf autre arrangement conclu avec le Service concerné.

39 (23) contrats de travail TR ont été conclus directement par les Services communaux ou par les institutions comme la Fondation Saint-Louis (six contrats pour Le Port et un pour le chantier écologique). Quinze contrats ont été conclus auprès de Cabamobil pour le poste d'hôtesse d'accueil à Fribourg-Centre, quatre auprès de la résidence bourgeoise "Les Bonnesfontaines" ainsi que quatre pour le Passeport-vacances. Quatre contrats ont été établis pour les projets de l'Association REPER, soit deux pour le projet "Chaises Longues" et deux pour le projet e-tuk-tuk. Un contrat a été conclu auprès d'un autre employeur externe.

TR effectués en 2018	Salaires CHF	Contrats
Accueils extrascolaires	229'054.15	31
Sports	38'780.15	4
Association Hubert Audriaz	21'933.35	4
Cabamobil	43'083.10	15
Finances	36'270.00	2
Police locale	28'142.00	1
Urbanisme	25'200.00	3
Fondation Saint-Louis (FSL)	72'631.85	7
EMS Bonnesfontaines	31'571.50	3
Passeport vacances	7'350.00	4
REPER-Tüktük	11'270.65	2
REPER-chaises-longues	1'641.90	2
Autre	13'089.60	1
Total général	560'018.25	79



La Ville de Fribourg gère aussi des **programmes d'emploi temporaire (PET LACI)** relevant de la Loi fédérale sur l'assurance-chômage obligatoire (LACI). En 2018, 34 (66) décisions d'engagement (y compris prolongations éventuelles) sous forme d'un PET LACI ont été prises par les ORP dans le cadre de divers Services communaux, pour 23 femmes et 11 hommes. Sur 26 (53) assignations transmises, 8 (22) personnes n'ont pas été retenues.

7 (7) contrats de PEQ LEMT (contrat de travail financé paritairement par l'Etat et la Commune par le Fond cantonal de l'emploi) ont été octroyés en 2018 par le Service public de l'emploi (SPE) auprès de l'Administration de la Ville, ceci pour trois femmes et quatre hommes.

14.2.3. Chantier écologique de la Ville de Fribourg (CEVF)

Le CEVF est une **mesure d'insertion sociale (MIS)** permettant de fournir gratuitement des prestations d'utilité publique aux Services communaux et aux partenaires, grâce au travail fourni par les participants provenant des services sociaux. En janvier 2016, le Conseil communal et la Direction de la Fondation Saint-Louis ont conclu une convention stipulant la **reprise des activités du CEVF par la FSL**, en tant que mesure d'insertion sociale ainsi que l'octroi d'une subvention pluriannuelle de la Ville à la FSL. La convention est prévue pour une durée initiale de 5 ans, renouvelable d'année en année. Pour les mandataires comme pour les bénéficiaires, le système reste le même; seul l'interlocuteur change.

En 2018, la Fondation Saint-Louis a pris en charge **36 personnes sous le régime MIS** (35). La Fondation a bénéficié de la subvention de la Ville de CHF 274'000.--, pour assurer le fonctionnement de la mesure. La valeur de travail fourni aux partenaires de la Ville en 2018 équivaut à CHF 1'235'740.--.

14.3. Subventions aux institutions à caractère social

Le versement de subventions aux institutions sociales ne repose en principe pas sur des obligations légales. Les structures privées proposent de multiples services ou prestations pour les besoins de la population dans divers domaines (prévention de la violence, toxicomanie, sida, soutien aux familles, rencontres). La participation financière de la Ville s'est élevée à CHF 309'500.00.-- en 2018 (CHF 318'500.--).

En 2018, une **nouvelle subvention est allouée à Pro Juventute**, section du district de la Sarine et du Haut-lac (CHF 1'500.--).

En 2017, une subvention unique avait été versée à l'Association La Tuile (CHF 15'000.--), afin de soutenir la création de logements accompagnés. Cela explique la diminution du total des subventions entre 2017 et 2018.

Les institutions suivantes ont bénéficié d'une subvention en 2018 :

- Association Office familial Fribourg, secteur de la puériculture;
- Association Solidarité Femmes;
- Fondation pour la femme et l'enfant Aux Etangs;
- Association Point Rencontre Fribourg;
- Fondation Le Tremplin, Empreinte;
- Fondation Le Tremplin, Le Seuil;
- Association REPER, secteur du travail social de rue;
- Maison de la petite enfance;
- Association Lire et Ecrire;

- Association Banc Public;
- Association Connexion Suisses-ses-Migrants;
- Pro Juventute Sarine.

14.4. Autres tâches

Le Service traite également d'autres tâches communales :

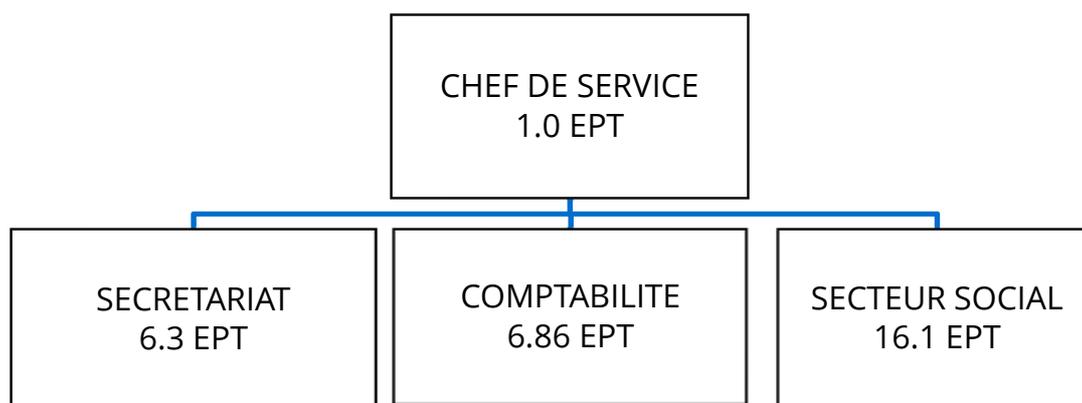
- les cas d'affiliation d'office auprès de l'assurance-maladie, lorsqu'un nouvel habitant n'apporte pas la preuve qu'il est assuré conformément aux dispositions légales (LAMal);
- les demandes de prise en charge des cotisations AVS minimales pour les habitants sans activité lucrative et indigents, en application de la loi sur l'assurance vieillesse et survivants (LAVS);
- les demandes de prise en charge des frais de funérailles des personnes indigentes, en application de la Loi cantonale sur la Santé (LSan).

15. CURATELLES D'ADULTES

Le Service des curatelles d'adultes est placé sous la direction de Mme Antoinette de Weck, Vice-Syndique. Le Chef de service est M. David Thiémond.

Au 31 décembre, le Service comptait 37 collaborateurs et 30,26 EPT¹⁸.

Le Service a également accueilli quatre stagiaires provenant de la filière travail social de la HETS-



FR de Givisiez (deux par semestre).

Le partage d'un stagiaire juriste avec le Service social s'est poursuivi en 2018. Cette expérience a été positive mais une réflexion sur la nécessité d'un juriste au sein du SCA est ouverte car les dossiers se complexifient et les actions contre le Service ouvertes par des quérulents deviennent de plus en plus courantes.

15.1. Bilan annuel

La mission du Service est l'exécution des mandats confiés par la Justice de Paix de l'arrondissement de la Sarine.

¹⁸Sans compter la Direction, les stagiaires et apprentis.

L'**augmentation du nombre de mandats** s'est poursuivie en 2018. Le Service a reçu 139 nouveaux mandats, soit 20 de plus qu'en 2017, ce qui représente plus de onze nouveaux mandats par mois, nécessitant un lourd investissement de départ. La surcharge est évidente et la dotation en personnel n'arrive pas à suivre l'afflux des mandats. Le nombre de dossiers par assistant social à plein temps approche le nombre de 70, alors qu'il devrait être de 60 selon les normes de la COPMA. L'encadrement (coaching, conseil) des assistants sociaux par les responsables du secteur social ne peut être assuré comme il était prévu et devrait faire l'objet d'un renforcement. Malgré ces problèmes, l'esprit d'équipe reste très bon et il règne une bonne solidarité entre les collaborateurs.

Afin de compenser partiellement l'arrivée des nouveaux mandats, les curateurs ont procédé à une analyse de leur portefeuille de client, afin de déterminer les situations qui pouvaient faire l'objet d'une levée. Les mandats entraînant une charge de travail plus légère ayant été levés, il ne subsiste alors plus que des mandats devant être qualifiés de moyen à lourd.

Le travail du curateur est devenu plus compliqué suite à l'introduction du **nouveau droit, qui implique des tâches supplémentaires**. La Justice de Paix doit être régulièrement sollicitée pour des autorisations ou des adaptations des mandats. Le travail administratif s'en trouve alourdi. L'adaptation régulière des mesures en fonction de l'évolution de la situation de la personne concernée est un aspect positif : l'accompagnement gagne en efficacité et en souplesse.

Deux autres problèmes ont continué à compliquer la tâche des curateurs : le placement en institution de personnes ayant de graves troubles du comportement, pour qui il devient de plus en plus difficile de trouver un établissement approprié; ensuite, la recherche de logement devient compliquée et le Service est confronté au refus de certaines gérances de conclure des baux pour des personnes sous curatelle. Les démarches des assistants sociaux deviennent fastidieuses et il faut souvent de nombreuses demandes de location pour espérer obtenir un logement. Parfois, cela se termine par des solutions de derniers recours, comme l'hôtel ou la Tuile.

Le secrétariat peine également à faire face au nombre important de téléphones qui parviennent au Service ainsi qu'à une **fréquentation en augmentation** du guichet. La ligne téléphonique est régulièrement saturée.

15.2. Formation continue

Les collaborateurs du secteur social ont suivi des formations dans le domaine des **addictions, du désendettement et de l'accompagnement des stagiaires** (CAS de praticien formateur).

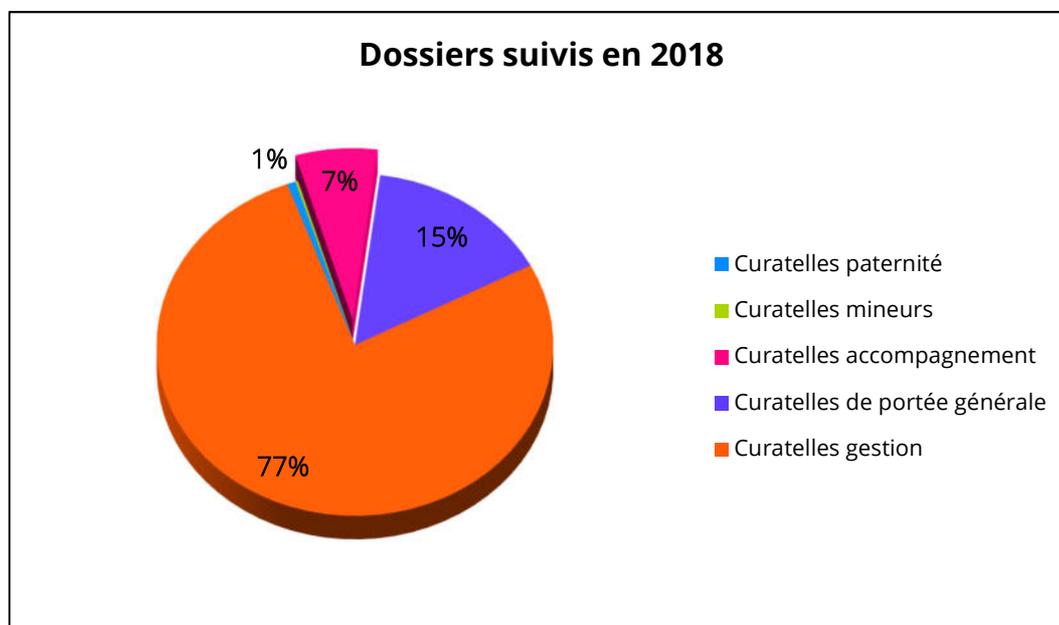
Ces formations permettent d'améliorer les outils de prise en charge des personnes et de redynamiser les assistants sociaux contraints de faire face à des situations où les perspectives de solutions s'étaient étiolées.

15.3. Statistiques des dossiers

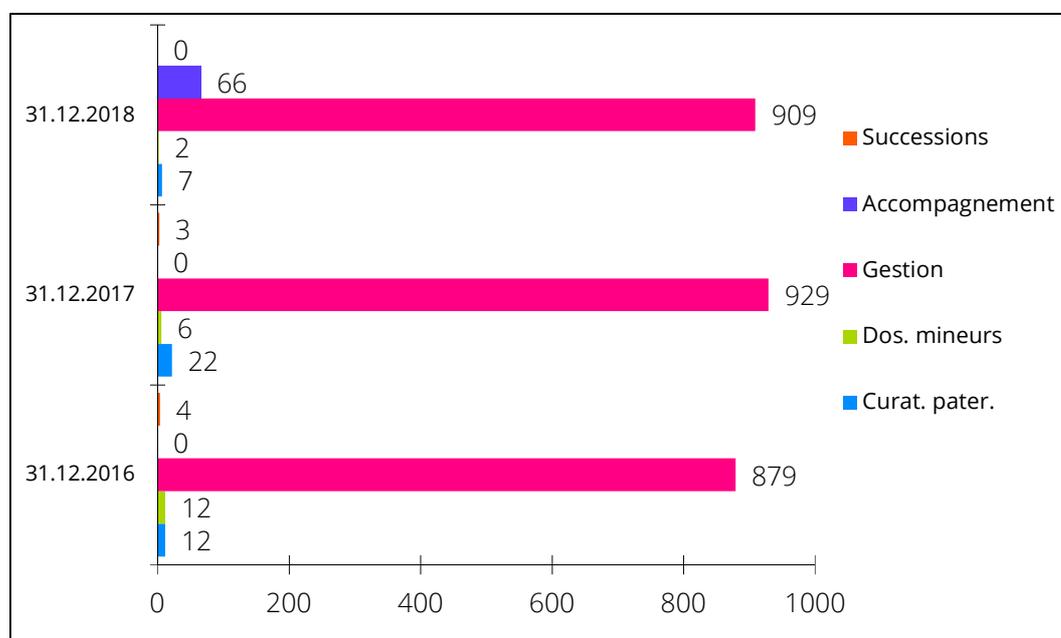
Mesures	Situation 01.01.18	Entrées	Sorties	Changements	Total 31.12.18
Curatelles paternité	12	14	4	0	22
Tutelles mineurs	1			-1	0
Curatelles et mesures de protection de mineurs	11		2	-3	6
Curatelles de portée générale	210	12	13	-25	184
Curatelles adultes (ancien droit)	-			-	-
Curatelles adultes (nouveau droit)	669	137	90	+29	745
Conseil légal	0			-	0
Administration de succession	4		1		3
Total	907	163	110	-	960

Total des dossiers suivis : 1070

Curatelles paternité	22 dossiers	2.29
Tutelles mineurs	0 dossier	0.00
Curatelles mineurs	6 dossiers	0.63
Curatelles de portée générale	184 dossiers	19.17
Curatelles adultes (nouveau)	745 dossiers	77.60
Successions	3 dossiers	0.31
Total	960 dossiers	100.00



	Curat. pater.	Dos. mineurs	Dos. Gestion	Dos. Accomp	Successions	Total
31.12.2016	12	12	879	NA	4	907
31.12.2017	22	6	929	NA	3	960
31.12.2018	7	2	909	66	0	984



Les mesures combinées de curatelles de représentation et de gestion sont les mesures les plus souvent prononcées; elles correspondent à l'esprit du nouveau droit, qui souhaite laisser à la personne concernée la plus grande autonomie possible.

L'augmentation de mandats s'est poursuivie. A l'avenir, il faudra s'interroger sur les raisons de cette augmentation incessante. Le Service des curatelles ne peut grandir de façon exponentielle. Il doit toutefois pouvoir garder la capacité de fournir des prestations de qualité. Des pistes ont déjà été évoquées dans les rapports précédents. 29 mesures ont été transférées au Service en 2018 et 28 ont été transférées à des curateurs hors de la ville de Fribourg.

15.4. Gestion financière

Le Service gère la fortune des usagers et effectue leurs transactions financières. Depuis le 1^{er} avril 2017, le Service a abandonné l'utilisation d'un compte commun en faveur des usagers au profit de comptes individuels, qui permettent d'individualiser les avoirs de chacun, répondant ainsi aux exigences légales en vigueur. Le système de classement des pièces se trouve également impacté par cette nouvelle manière de procéder puisqu'elles sont conservées dans un classeur individuel.

Le nombre d'écritures comptables s'élève, pour l'année 2018, à 88'657.

Comptes	2018
Comptes de gestion tenus	749
Avoirs sur les comptes de gestion	6'245'223.62
Comptes épargne tenus	603
Avoirs sur les comptes épargnes	20'250'756.44
Comptes titres tenus	48
Avoirs sur les comptes titres	1'298'658.81
Personnes suivies avec dettes à l'office des poursuites	365
Personnes avec des dettes (hors poursuites et aide sociale)	108
Montant des dettes	161'844.16

15.5. Aide publique

Au 31 décembre 2018, 106 unités d'assistance étaient gérées conjointement par le Service des curatelles et le Service de l'aide sociale.

15.6. Assistance à des audiences

Les assistants sociaux du Service ont été appelés à se présenter à des audiences de Tribunaux civils et pénaux, séances de Préfecture, de Justice de Paix, de la Chambre pénale des mineurs dans et hors canton et à titre de témoins ou représentants de l'utilisateur.

15.7. Collaborations et participations

Le Service entretient des relations avec de nombreuses institutions dans et à l'extérieur du canton, afin d'offrir aux personnes concernées les meilleurs soutiens possibles.